

HISTOIRE

DE

DEUX ARMURIÈRES

Il y a des livres qui font leur chemin dans le monde sous le couvert d'un *imprimatur* épiscopal, — recommandation puissante auprès des gens pieux.

Émile Leclercq, qui d'ailleurs a fait ses preuves, a lu l'HISTOIRE DE DEUX ARMURIÈRES a quelques amis dévoués. Ils l'ont écoutée avec attention, et n'y ayant rien trouvé qui pût blesser leur sentiment artistique, ils en ont autorisé l'impression.

Puisse leur patronage être aussi une recommandation auprès des gens de cœur et d'esprit!

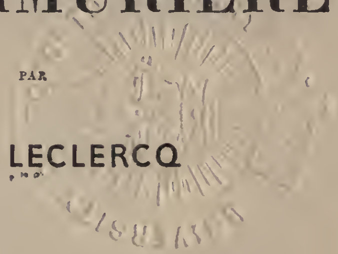
Imprimatur.



HISTOIRE

DE

DEUX ARMURIÈRES



PAR

ÉMILE LECLERCQ

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

13, RUE DE GRAMMONT

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cᵉ, ÉDITEURS

A BRUXELLES, LIVOURNE ET LEIPZIG

1864



HISTOIRE

DE

DEUX ARMURIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

LE PISTOLET DE PAILLE.

—

I

Parmi les Bruxellois ayant plus de trente ans, quelques-uns sans doute se rappellent la physionomie de la maison située au coin des rues de la Madeleine et des Éperonniers, telle qu'elle était avant qu'on ne l'eût complétement modernisée. L'extérieur de cette construction bâtarde avait été bouleversé vers le milieu du dix-huitième siècle. La porte mesquine, les croisées étroites et hautes, ne laissaient pénétrer dans les chambres qu'une lumière assombrie par de nombreuses et épaisses traverses de bois, rarement peintes. Cette maison avait deux étages, et chaque étage était composé de deux pièces. Le rez-de-chaussée seul avait été divisé en trois

compartiments : le premier et le plus grand, qui servait de magasin, prenait jour par deux croisées et une porte vitrée, rue de la Madeleine; on y entrait de plain-pied. La partie du fond; plus basse de l'épaisseur de trois petites marches, et coupée en deux pièces inégales, contenait à droite un salon carré, éclairé par un œil-de-bœuf de grande dimension donnant rue des Éperonniers, et à gauche un réduit obscur; ici se trouvaient l'escalier en forme de vis montant aux étages, et dessous, les douze marches sombres et écrasées entre leurs parois humides, qui conduisaient à la cave et à la cuisine. Derrière le petit salon qui servait de pièce commune, et le réduit où les escaliers avaient été forcément si mal établis, il y avait un corridor, et, au bout du corridor, une petite porte de sortie à l'air mystérieux, qui ouvrait sur la rue des Éperonniers.

Enclavée dans deux maisons qui ôtaient tout espoir d'agrandissement ultérieur, cette malheureuse habitation ressemblait aux parents pauvres, à qui l'on n'épargne aucun affront, afin de les forcer à rester dans leur humble sphère. Evidemment, les propriétaires voisins espéraient, tôt ou tard, s'annexer ce bout de terrain si bien situé, mais où manquaient l'air et l'eau, et qui était bon tout au plus à augmenter les possessions d'autrui.

Au moment où la révolution éclata à Bruxelles en 1830, cette maison était habitée par les enfants d'un armurier nommé Hendricks, à qui elle appartenait. Elle portait pour enseigne : *Au Pistolet de paille*, facétie qui sans doute remontait au dix-huitième siècle.

Les Hendricks, orphelins depuis quelques années, étaient cinq, trois frères et deux sœurs, ces dernières formant l'avant et l'arrière-garde de la famille; l'aînée se nommait Jeanne, la cadette, Colette. Aucun d'eux n'était marié, bien que Jeanne eût à cette époque trente-quatre ans et Colette dix-neuf.

Très-religieux comme presque tous les bourgeois de

l'époque, les frères Hendricks s'armèrent quand on songea à chasser les Hollandais, et furent des plus ardents à tirailler sur les troupes du roi Guillaume, enfermées dans le Parc. Les deux aînés, ayant voulu pénétrer dans la dangereuse enceinte, suivis d'un groupe d'hommes aussi fanatiques qu'eux, tombèrent martyrs de leur religieuse témérité. Leurs noms sont gravés sur les tables de marbre du mausolée élevé au patriotisme belge, sur une des places publiques de Bruxelles.

Le plus jeune des trois frères mourut du typhus pendant l'été de 1831, laissant Jeanne et Colette maîtresses d'un fonds d'armes de toutes sortes et d'une centaine de mille francs.

Elles auraient pu céder ou réaliser leur fonds et vivre tranquillement dans quelque petite maison de faubourg, ou au village; mais les Hendricks n'étaient pas de la race des contemplateurs, des jouisseurs inoccupés. Ils avaient été élevés rudement; autour d'eux, on travaillait avec cette bravoure que rien n'amollit et que la plupart des hommes flétrissent du nom de patience ou d'instinct. Travailler, pour ces gens sérieux, était aussi indispensable que boire et manger. Aussi, quoique le commerce des armes fût assez peu commerce de femme, les sœurs Hendricks n'eurent pas un moment l'idée de l'abandonner. Il faisait partie de leur existence, c'était pour ainsi dire leur existence même. Il y avait là plus qu'une habitude et qu'un devoir : c'était aussi une satisfaction intime qui ne s'exprimait point, mais qui existait au plus profond de l'âme des deux sœurs.

Aussitôt que le dernier frère fut mort, il fallut songer à louer un ouvrier, employé aux travaux de détails indispensables pour conserver la clientèle de la maison. Un Liégeois, nommé Julien Crèvecœur, qui avait aidé le dernier des Hendricks pendant sa longue agonie, fut engagé par Jeanne huit jours après la mort du « pauvre François. »

On installa Julien Crèvecœur dans une des chambres du second étage, dont le parquet eût pu supporter un attirail et un établi plus lourds que les siens.

Mais ce nouvel habitant ne changea en rien l'aspect de la triste maison. Les deux fenêtres du rez-de-chaussée étalèrent toujours aux yeux des passants leurs faisceaux d'armes disposés sans trop de goût, et dont l'éclat était fort amoindri par des vitres communes et pleines de défauts. Jeanne continua d'attendre les chalands, assise derrière un comptoir en bois bruni par le temps, aux bords arrondis par l'usure; et Colette ne quitta point le pupitre vissé sur un coin du comptoir, où elle inscrivait, debout, le *doit* et l'*avoir*. Toutes deux vêtues de noir, elles passaient leur vie dans cet étroit espace, tricotant lorsque le commerce ne les occupait pas, et parlant peu, comme tous les êtres qui se quittent rarement, et qui ne doivent point exprimer leurs pensées pour les échanger, tant ils se connaissent bien.

Jeanne était une grande femme droite, osseuse, qui marchait tout d'une pièce, avec des allures imposantes; elle paraissait solide comme un de ces chênes noueux qui ont persisté à croître dans une terre ingrate. Sa peau grise, et ses cheveux noirs durs et épais, rendaient tout sérieux les gens qui la voyaient pour la première fois; un de ses sourcils, plus haut que l'autre, lui donnait une physionomie singulière, mais dont on ne riait pas. Quand par grand hasard elle souriait, elle montrait une rangée de longues dents jaunâtres; mais quelle que fût l'expression que la bouche donnât au visage, ses yeux sévères persistaient à garder une inflexibilité extraordinaire. Sa voix était basse et pleine; elle devenait cuivrée et sifflante si on forçait Jeanne à répéter plusieurs fois la même chose. « Mlle Hendricks l'aînée est toujours en mouvement, même quand elle dort, » disait-on chez les voisins. Jamais elle ne pressait ni ne ralentissait l'action; ni fait, ni pensée ne paraissaient l'influencer ja-

mais. Lorsqu'on semblait vouloir lui résister, elle se mettait froidement en colère ; ses yeux noirs alors s'allumaient entre les larges paupières brunes; le sourcil dominateur se crispait : c'est tout ce qu'on voyait de son caractère, qu'on craignait, mais dont on ne disait point de mal. Dans son entourage de petits commerçants, elle régnait; son sang-froid, la rareté de ses paroles, la profondeur de sa voix imposaient à chacun; et, devant elle, les gouailleurs ne hasardaient que rarement un propos léger.

Colette, qui alors entrait dans sa vingtième année, avait un teint de blonde et des yeux bleus, bien qu'elle eût les cheveux aussi noirs que ceux de sa sœur. Cette bizarrerie donnait à son visage une grande douceur. Elle était svelte, ronde, à peu près de la même taille que Jeanne, mais comme un bouleau peut être aussi haut qu'un chêne, et toujours paraître plus frêle et plus petit. Elle parlait peu; ce mutisme caractérisait les Hendricks. Son front, dans les moments de trop grand ennui, se plissait dans sa largeur. Elle rougissait facilement, non par timidité, mais parce que son sang, d'une pureté extrême, colorait son visage aussitôt qu'elle était impressionnée par la cause même la plus futile. Ces rougeurs fugitives lui donnaient une grâce qui la rendait très-attrayante. Elle avait jusqu'alors conservé son teint d'enfant, clair et extrêmement frais; le ton rose, partout répandu, jusque sur le cou, se fonçait un peu aux joues et au menton. Elle avait été potelée étant petite fille, et le resta à l'époque où elle passa de l'enfance à l'adolescence. Jeanne lui reprochait d'être nonchalante et la nommait « Sans-souci » ou « l'Enfant. »

Ce n'étaient point là deux sœurs, mais bien plutôt une mère et sa fille, par leur âge, par la différence des caractères, par les aspirations. Aussi Colette avait pour Jeanne un respect et une affection mêlés de crainte, que rien n'aurait pu affaiblir.

Une servante, qui avait vu naître Colette, les aidait, ne recevant jamais d'ordre, agissant à sa fantaisie; cet être intelligent avait huit francs de gage par mois, et ne songeait pas à exiger une augmentation. Elle faisait des économies! Ses maîtresses lui donnaient leurs vieilles robes; de plus, elles lui achetaient à la nouvelle année, et à la kermesse de Bruxelles, de la toile pour ses chemises, ou de la laine pour tricoter des bas. Elle couchait, depuis la mort de François Hendricks, au second étage, à côté de l'atelier de Julien Crèvecœur. Barbe était petite, trapue, et déjà un peu courbée; son aspect éloignait d'elle les causeurs, parce qu'on ne savait deviner ni l'expression ni la couleur de ses yeux enfoncés sous de gros sourcils bruns; puis, des moustaches à poils raides, qui blanchissaient, lui donnaient un air de troupier déguisé qui n'était pas aimable. Elle laissait s'écouler quelquefois une semaine entière sans parler.

Ces êtres ainsi absorbés, dans cette maison qui exhalait la mélancolie, vivaient inaperçus, oubliés. Bien que Colette fût une belle fille, et qu'on rendît justice à ses qualités plastiques, on ne s'en occupait pas plus que si elle eût été la banalité même. La maison repoussait toute idée de sympathie et de sociabilité; les habitantes n'étaient pas des femmes, mais des marchandes. Enfin, la nature du commerce des sœurs Hendricks donnait à leur physionomie un cachet de vague hostilité, dont on ne se rendait pas compte, mais qui influençait les esprits les plus disposés à fraterniser avec elles.

Si un chasseur, un amateur d'armes, ou simplement un badaud, s'arrêtait à une des deux fenêtres où était étalée toute la famille des instruments destructeurs, d'ordinaire son regard ne pénétrait pas jusqu'au fond de la pièce. Mais lorsqu'il découvrait, assises ou debout près du comptoir, les deux sœurs immobiles, dont les mains seules étaient occupées, il ne s'amusait guère à

les examiner. Vues par parties entre les fusils et les couteaux de chasse, les poires à poudre et les sabres, ni l'une ni l'autre n'avaient le moindre attrait qui pût éveiller la curiosité.

S'il entrait, le chasseur, ou l'amateur, se trouvait dans un magasin assez grand, dallé en pierres bleues partout usées, haut de plafond et meublé de vitrines en bois sombre contenant des armes. Entre le comptoir et la muraille de droite, il y avait deux chaises larges, à bras, recouvertes en tapisserie, qu'on eût craint de déranger en s'y asseyant, tant elles étaient vénérables. Jeanne se levait et inclinait silencieusement la tête, attendant qu'on lui adressât la parole. Colette jetait un furtif regard du côté de l'étranger et aussitôt penchait la tête sur son tricot ou sur son livre. Si le chaland était connu, on l'accueillait avec moins de solennité, sans familiarité pourtant, mais non sans politesse, car d'ordinaire Jeanne parlait la première, disant : « Monsieur un tel, — je vous salue. »

Julien Crèvecœur n'apporta qu'un peu de bruit dans cette maison tranquille. Lorsque la porte qui servait de communication entre la pièce commune et le magasin était ouverte, on pouvait entendre le grincement des limes sur l'acier ou les martellements qui retentissaient au second étage.

L'ouvrier prenait ses repas dehors et couchait à l'auberge. Rarement il voyait ses patronnes dans leur magasin ; il connut tard Colette. C'était Jeanne qui lui apprêtait son travail ; elle allait elle-même porter dans l'atelier, à l'heure où elle savait y rencontrer Julien, les armes à raccommoder ou à nettoyer. Julien, qui était intelligent, comprenait à demi-mot, souvent même avant que Jeanne eût parlé. De sorte que leurs rapports furent d'abord froids et réservés.

Ce Julien Crèvecœur était âgé d'environ trente ans ; il portait tout entière sa barbe brune, ce qui à cette

époque paraissait fort original. Il avait travaillé à Paris et en était revenu avec des idées d'élégance. D'un naturel aimable, il essaya dès les premiers jours de son entrée chez les sœurs Hendricks, de plaire à Jeanne en l'agaçant par de jolies phrases bien tournées, où se glissaient des apparences de compliments. Elle reçut ces tentatives de galanterie d'un air si sévère que Julien se promit bien de faire désormais son devoir, tout sèchement, sans plus penser à montrer qu'il fût civilisé. Cette façon d'agir plut à Jeanne, qui, peu à peu, s'humanisa. Elle resta à causer avec l'ouvrier pendant quelques minutes; elle fit des observations sur le temps; elle donna de courts aperçus du va et vient des affaires; elle finit même par demander à Julien des conseils sur les achats à effectuer, par l'entretenir des inventions nouvelles, par donner à entendre qu'il faudrait peut-être changer le mode d'étalage, casser les murailles, édifier une vitrine de plus de luxe. Julien l'écouta respectueusement, l'approuvant en toutes choses, mais en gardant toujours son attitude placide. Ainsi, il gagna la confiance de Jeanne, qui se relâcha envers lui de son excessive austérité, et qui en vint à s'apprivoiser de façon à s'asseoir dans l'atelier et à tricoter en causant familièrement, sans cependant jamais se permettre d'exprimer la moindre pensée qui eût pu déranger l'harmonie de sa gravité.

Six mois s'écoulèrent ainsi. Un matin, Jeanne arriva dans l'atelier, où Julien Crèvecœur venait de monter. Elle ne le regarda pas; elle ne dit pas bonjour; elle s'assit sur un escabeau et posa ses deux mains, par extraordinaire inoccupées, sur ses genoux. La voyant ainsi rêveuse, Julien ne lui adressa pas la parole et continua de travailler comme s'il eût été seul. Le silence entre eux dura un quart d'heure. De temps à autre, Julien l'examinait du coin de l'œil, pensant qu'elle allait s'endormir. Tout à coup elle se leva. « A trente-cinq ans

que je vais avoir, je pourrais encore trouver un mari, dit-elle.

— Certainement, » dit Julien étonné.

Il s'aperçut qu'elle dardait sur lui ses yeux noirs si profonds, dont la dureté faisait pleurer les enfants. « Elle va, pour sûr, pensa Julien, me livrer un assaut. Tenons-nous bien. » Et il se remit au travail.

Mais elle continua de l'observer en silence, tandis qu'il vissait, graissait ou polissait. Après une attente assez longue, il se retourna : elle avait disparu. « Bon! se dit-il, ce n'est pas pour aujourd'hui. » Il voyait bien ce qui tourmentait la vieille fille. Mais, depuis quinze jours, il ne se sentait plus disposé à prêter l'oreille lorsqu'elle exprimait, par des allusions plus ou moins voilées, ses secrets désirs. Il était trop peu naïf pour n'avoir pas compris que Jeanne éprouvait pour lui un sentiment très-tendre. L'idée du mariage la poursuivait, et elle avait choisi Julien Crèvecœur, entre tous les hommes qui ne la remarquaient pas, pour réaliser ce rêve, qui sans doute était en elle à l'état de germe depuis près de vingt ans. Jusqu'à ce moment, Jeanne avait peut-être attendu qu'on vînt à elle; mais, en vérité, plus de patience était impossible. Voilà ce que pensait Julien.

Plusieurs fois encore Jeanne recommença, par les mêmes allusions, à sonder la pensée de son ouvrier, qui toujours fit le sourd, ou l'imbécile. Poussée à bout, elle déclara fermement, en quelques mots, qu'elle épouserait Julien Crèvecœur s'il était disposé à ce mariage. Julien, en y mettant des formes véritablement délicates, refusa.

Jeanne, sans persister, même par un regard, descendit à son magasin et reprit ses occupations comme si rien ne s'était passé. Seulement, depuis ce jour jusqu'au moment où un événement inattendu lui fouetta le sang d'une manière terrible, elle fut, si c'était possible, plus taciturne que jamais. Mais nulle parole ne donna à Julien le droit de la croire vindicative. Elle continua, comme

par le passé, à lui apporter son travail; peut-être elle causa un peu moins, mais toujours avec le même calme presque farouche. « Rumine-t-elle de se venger, ou ne pense-t-elle plus à moi? » se demandait souvent Julien Crèvecœur.

II

Depuis qu'il était entré chez les sœurs Hendricks, Julien Crèvecœur n'avait cessé, tout en besognant avec beaucoup de vaillance, de rêver à une position plus digne de lui. Ce garçon n'était pas un ambitieux vulgaire; il se sentait capable d'entreprendre des travaux importants, d'élargir le milieu restreint où il avait jusqu'alors renfermé son activité. Il rageait de ne pouvoir sortir de cette vie monotone qui ne devait le conduire à rien. Il ne voulait pas continuer à végéter dans cette atmosphère renfermée; il avait besoin d'espace pour y faire fleurir ses illusions et ses espérances. Une preuve qu'il n'était pas un rêveur banal, c'est que, tout en rêvant, il travaillait.

Ces hommes ne sont pas rares, qui se savent appelés à un avenir plus ou moins brillant. Ceux-là seuls profitent des circonstances avec une perspicacité qui est bien près d'être du génie. Julien Crèvecœur vit dans son entrée chez les sœurs Hendricks une circonstance superbe, et il résolut de l'exploiter. Il était habile ouvrier; son esprit ne manquait pas de finesse; aussi ne fut-il pas long à deviner les intentions de Jeanne, et, en bon di-

plomate, il la laissa venir avec une patience de renard, sachant bien que le moment arriverait où il n'aurait qu'à tendre les bras pour qu'elle s'y précipitât. Il avait trente ans; elle en avait trente-cinq; la différence d'âge ne l'épouvantait pas. Quant au caractère que le visage de Jeanne laissait deviner, un homme comme Julien ne pouvait s'en préoccuper, puisque pour lui, arrivé à la période d'existence où l'on calcule, une femme n'était plus qu'un moyen. « Je serai dans un an, pensait-il, le premier armurier de Bruxelles, et je ne suis pas assez bête pour ne pas faire, dans une pareille position, une jolie fortune... »

Ce plan était simple et véritablement réalisable. Aussi Julien se sentait si certain de réussir, qu'il ne se pressait pas; il n'y a que les hommes faibles qui veulent toujours courir pour atteindre le but, — sans doute parce qu'ils craignent de manquer de force avant d'arriver. « Il faut d'abord, se disait Julien, qu'elle soit folle de moi : alors j'en ferai ce que je voudrai. »

Mais, bien avant que Jeanne lui eût proposé de l'épouser, ses calculs avaient changé d'objet. Colette, entrevue rapidement deux ou trois fois par mois, avait un jour été chargée, pendant une absence de Jeanne, de porter à Julien sa besogne quotidienne. Cette imprudente absence de la sœur aînée donna à l'ambition de l'ouvrier une proie plus attrayante. Du moment qu'il désirait épouser une des orphelines, pourquoi ne pas s'aventurer à séduire la cadette? une jeune femme, si belle, complétait ses illusions, et montrait l'avenir sous les couleurs les plus riantes. Ainsi Julien calcula d'abord; mais peu à peu il aima Colette pour elle-même. Et à peine eût-il trouvé le moyen de lui dire cet amour avec un accent convaincu, que la recluse y répondit pleinement, sans fausse honte, sans réflexion, sans tergiversation. Privée de tout plaisir, et anxieuse lorsque parfois elle regardait Jeanne encore fille, Colette avait bien

souvent déjà pensé avec désespoir qu'elle aussi vivrait sans doute de cette existence ennuyeuse jusqu'à la dernière heure. A vingt ans, quelle femme n'a pas aspiré à s'épanouir ? Sans en avoir conscience, elle a entendu des voix qui la conviaient aux fêtes du cœur ; ses sens se sont éveillés ; la vue des enfants l'a souvent attendrie ; elle s'est sentie faite pour d'autres joies, — pour d'autres douleurs que les petites misères et les satisfactions toutes personnelles du célibat. On n'est pas égoïste avant d'avoir perdu une à une toutes ses espérances.

Colette écouta donc Julien Crèvecœur et le crut tout de suite, parce qu'elle avait besoin de croire et parce qu'elle craignait de ne trouver jamais l'occasion d'aimer. L'amour n'est pas toujours ce sentiment exquis que les poëtes ont tenté d'idéaliser encore. Il est parfois fils de la nécessité, il peut naître aussi bien d'un sourire que d'une larme; il est quelquefois la gratitude; ses prémisses sont aussi bien dans la haine que dans la sympathie, dans la terreur que dans l'extase.

On pourrait dire que l'amour de Colette pour Julien germa dans la nécessité. Un oiseau est enfermé dans une cage ; tout à coup la porte est ouverte : peu importe à l'oiseau quel est le libérateur, son premier soin est de s'envoler.

Julien et Colette se voyaient rarement. Colette avait peur de sa sœur, bien que jusqu'alors Jeanne n'eût rien fait pour justifier une pareille crainte. Elle devait, pour monter à l'atelier de Julien, profiter de tous les rares et courts moments où Jeanne se trouvait dans l'obligation de sortir. A peine y était-elle qu'elle en descendait avec rapidité, croyant toujours trouver sa sœur rentrée, et ne songeant pas sans effroi qu'il faudrait lui dire pourquoi elle avait abandonné le magasin. Elle saisissait vivement toutes les occasions de se rendre au second étage avec l'autorisation de Jeanne. Aux heures où Julien quittait son atelier, elle se trouvait souvent dans l'étroit corridor

qui donnait rue des Éperonniers. Comme elle allait toujours seule à la messe, le dimanche, Julien venait à l'église s'agenouiller à côté d'elle. Quelquefois aussi Julien descendait au magasin, sous n'importe quel prétexte, et, si Jeanne n'y était pas, il attendait en causant avec Colette qu'elle arrivât; lorsqu'elle paraissait, il lui faisait quelque futile observation, ou lui demandait un renseignement quelconque, sans se troubler.

Ces entrevues rapides ne suffisaient point aux amants. Mais comment les rendre plus longues et moins rares? Julien n'était pas du tout assuré du consentement de Jeanne, qui avait des vues sur lui, et qui sans doute s'opposerait à son mariage avec Colette aussi énergiquement que ses yeux noirs le faisaient pressentir. Bientôt Jeanne proposa à Julien de l'épouser. Il était donc devenu inutile de tenter même une démarche pour obtenir que Julien pût considérer Colette comme sa femme future. Dès ce moment, leur passion grandit, et Julien songea à triompher quand même. Il se disait : « Mon but est honnête, puisque j'aime. »

Son premier soin fut de raconter à Colette, en quelques mots, les propositions de sa sœur. Cette nouvelle la mit au désespoir. « Jamais, dit-elle, elle ne voudra que je sois madame Crèvecœur. Et je suis mineure!...

— Il faudra bien qu'elle le veuille, se dit en lui-même Julien.

Les passions contrariées réalisent l'idéal à tout prix. Rien n'égare la raison, rien ne bouleverse les sens comme les angoisses. Une femme attendrie par le désespoir appartient à qui la délivre. Il ne fallut pas longtemps à Julien pour persuader à Colette de le recevoir la nuit; elle lui donna une clef de la porte ouvrant sur la rue des Éperonniers. Pour venir rejoindre Julien dans le réduit où se trouvait la cage de l'escalier, au rez-de-chaussée, elle centupla ses angoisses. Mais les protestations passionnées de son amant métamorphosèrent ses

terreurs en félicités. Chaque fois qu'il venait ainsi chercher des preuves de l'affection la moins réfléchie, Julien devait jurer sur le saint Évangile, avant de quitter sa maîtresse, qu'il l'épouserait. Il jurait avec conviction.

Ce bonheur plein d'anxiété dura trois mois. Colette avait perdu ses couleurs fraîches; elle maigrissait; ses sourcils se contractaient et lui donnaient une expression douloureuse pendant les moments de rêverie. Souvent, le matin, elle se levait brisée; ses yeux étaient rougis par les larmes qu'elle avait répandues. Jeanne, sans doute absorbée par le sentiment qu'elle renfermait si courageusement en elle, ne voyait rien. Elle observait, de temps à autre, que Colette n'avait plus d'appétit. Colette répondait, en tremblant, quelque phrase courte, dont le sens eût échappé même aux indifférents; et la remarque n'avait pas d'autre suite.

Une nuit, Colette arriva au rendez-vous tout éperdue : elle était mère. Elle effraya Julien par la violence de son chagrin. Lorsqu'il eut tout fait pour la calmer, la consoler, sans réussir, il lui dit : « Tu ne veux donc pas être madame Crèvecœur ? Maintenant, Jeanne sera bien obligée de te laisser marier.

— Eh bien, que ce soit le plus tôt possible, Julien, répondit-elle; sans cela je serai morte avant d'être ta femme. »

A partir de cette heure, Colette ne voulut plus recevoir Julien la nuit. Elle n'aurait pas pu dire quel était le sentiment qui la rendait ainsi tout à coup inflexible et qui lui donnait le courage de résister à son amant; mais les supplications de Julien ne l'ébranlèrent pas. Du reste, il sentit que le moment était venu de réaliser ses rêves et qu'il fallait tout avouer à Jeanne sous peine d'être non-seulement un méchant homme, ce qu'il n'était pas, mais un sot, ce qu'il ne voulait pas être.

Il remit à trois jours la demande, accompagnée d'ex-

plications si elles étaient nécessaires, qu'il voulait faire à Jeanne. Et avant que les trois jours fussent écoulés, Colette était veuve sans avoir été mariée. Julien déchargeait par le canon, au moyen du tire-bourre, un vieux fusil rouillé ; le coup partit, l'arme éclata et tua Julien dans son atelier.

Lorsque ce bruit retentit dans la maison, brisant les vitres du second étage et épouvantant les passants, qui crurent à une explosion, les deux sœurs étaient occupées dans leur magasin ; un étranger choisissait un fusil. Tous trois jetèrent un cri en pâlissant; Colette tomba sur sa chaise, comme morte. « Ce n'est pas un coup de fusil, mais bien plutôt un coup de canon, » dit l'étranger. Jeanne et Colette ne lui répondirent pas ; elles se précipitèrent dans le petit salon, puis dans le sombre escalier, au bas duquel elles trouvèrent Barbe toute tremblante. L'étranger les suivit.

Julien Crèvecœur était étendu sur le dos, faisant encore quelques mouvements convulsifs ; un morceau du canon du fusil lui était entré sous le menton et était allé se loger dans le cerveau. Colette tomba à la renverse. Jeanne s'était jetée à genoux près du corps du malheureux jeune homme, et, les mains jointes, poussait de rauques exclamations. Barbe, pour ainsi dire couchée sur Colette, tournait de temps à autre son visage effaré du côté de Julien Crèvecœur; puis, en gémissant, elle revenait à sa jeune maîtresse, qu'elle souleva enfin dans ses bras et porta sur son lit, dans la chambre voisine.

L'étranger alors dit à Jeanne : « Madame, il faut faire chercher un médecin. »

Elle ne répondit point. Les yeux levés au plafond, livide et la bouche ouverte, les mains toujours jointes, elle avait l'air d'une extatique; ses lèvres tremblaient; ses prunelles roulaient sous les paupières. On ne pouvait rien voir de plus effrayant. Cette scène terrifiait l'étranger. Il s'approcha une seconde fois de Julien, et ausculta

sa poitrine; le cœur ne battait plus; une couleur verdâtre s'étendait déjà sur son visage. « Il est mort, » dit-il en se redressant.

On entendait en bas le bruit que faisaient les curieux, qui avaient pénétré dans le magasin. Bientôt des pas assurés retentirent dans l'escalier; un sergent de ville parut à la porte de l'atelier. Aussitôt que l'étranger l'aperçut, il alla à lui. « Est-ce un crime, ou un suicide? demanda l'agent de police.

— C'est un malheur, répondit l'étranger; voyez : le fusil a crevé dans ses mains. Monsieur, il faut faire emporter la pauvre femme, ou elle va devenir folle.

— Ce n'est pas la femme de l'ouvrier, reprit le sergent de ville, c'est mademoiselle Hendricks. Le pauvre Crèvecœur! En voilà une chance! »

On descendit Jeanne dans une des chambres à coucher du premier étage. La maison fut close. Le médecin légiste déclara que Julien Crèvecœur était mort accidentellement, et on l'enterra le lendemain. Jeanne ne pleura pas, et on crut pendant longtemps qu'elle deviendrait folle. Colette fut sauvée par un déluge de larmes, par l'expansion de sa douleur. Le magasin resta fermé pendant huit jours. Quand on le rouvrit, les premiers indiscrets purent voir, au fond du magasin, en glissant leurs regards dans les interstices des armes rangées à l'étalage, les deux sœurs à leur place ordinaire : elles avaient repris leurs vêtements de deuil, quittés depuis six mois.

III

A la première lueur de lucidité, après trois jours d'un horrible égarement, Jeanne observa tout de suite l'attitude de Colette, sans parler, sans paraître prendre le moindre intérêt à cette jeune sœur, qui ne cessait de pleurer que pour prier, et qui ne cessait de prier que pour tomber dans une sorte de pâmoison pendant laquelle elle s'exclamait, en flamand, qui était sa langue maternelle : « Oh ! Dieu! Dieu! »

Les deux armurières vécurent pendant six jours sans se parler, ne s'occupant absolument que d'elles-mêmes. Colette surtout paraissait ignorer qu'elle eût une sœur, qu'elle ne fût pas seule au monde, toute seule, et qu'elle ne pût pas se livrer en égoïste à son désespoir. Jeanne était plus muette que jamais; de temps à autre, sa poitrine plate se soulevait, et un son lugubre en sortait, pareil au huhullement lointain d'un grand-duc. Elle ne priait point; elle eût bien plutôt blasphémé. Elle semblait s'être changée en statue gothique, de celles qui sont assises dans une pose douloureuse, depuis des siècles, dans les niches des cathédrales. Le sixième jour, au moment où toutes deux, après quelques mots piteux de Barbe la désolée, se levaient pour monter à leur chambre, Jeanne toucha du doigt le bras de Colette. « Vous l'aimiez donc? » demanda-t-elle.

Colette se retourna sur elle d'un mouvement vif, en

portant la main à sa poitrine. Une rougeur rapide monta à ses joues pâles. « Et il m'aimait, » répondit-elle.

Les yeux de Jeanne s'ouvrirent et se fermèrent, laissant échapper un rayon de lumière pareil à un éclair vague. Mais elle resta silencieuse en suivant d'un pas lent, et la tête baissée, Colette dans l'escalier.

Le lendemain, comme par un accord tacite, elles entrèrent pour la première fois au magasin, et, dans la pénombre, — les volets des fenêtres étaient toujours fermés, — elles mirent un peu d'ordre partout. Mais cet acte de courage ne se fit point sans qu'à chaque instant elles se sentissent obligées de s'asseoir.

La secousse avait été si rude que leurs nerfs gardaient une sensibilité de nature à empêcher l'action de la volonté. Leurs jambes ployaient sous elles; leurs bras, à peine levés, retombaient comme d'inertes masses de plomb. Dans leur tête vide, nulle idée ne pouvait se fixer autre que celle-ci : « Il est mort ! » Nulle image ne se réfléchissait, autre que celle de ce pauvre homme brisé, la tête ouverte, et rougissant d'une mare de sang le carreau de son atelier. Quelquefois Colette jetait un cri de frayeur, et s'asseyait épouvantée. Les larmes la calmaient momentanément. Quant à Jeanne, elle étouffait des rugissements. Ce fut elle qui, le soir du septième jour, dit à Barbe : « Demain vous ouvrirez les volets. »

Pour la première fois de sa vie, Barbe fit une observation, sous forme de réflexion : « Comment, après ça, vendre encore des fusils?

— Pour nous occuper, » répondit Jeanne.

Elles furent en effet très-occupées pendant les quinze premiers jours. Tout Bruxelles eut besoin de quelque petite chose chez les sœurs Hendricks. Les hommes, les jeunes gens, — les femmes même trouvèrent moyen de s'acheter les menus objets dont peut avoir besoin le chasseur, bien que la plupart de ces clients de hasard n'eussent qu'à peine l'idée du maniement des armes.

Ces quinze jours de travail forcé furent pour Jeanne et Colette une réaction qui leur rendit presque toute leur énergie. Comme d'habitude elles ne souriaient pas, on s'accoutuma à leurs physionomies un peu plus sombres que d'ordinaire. Les bavards odieux qui poussèrent la curiosité jusqu'à faire des questions sur la mort de Julien Crèvecœur, sortirent du magasin des sœurs Hendricks mécontents d'eux-mêmes, tant le mutisme qu'on opposa à leur avide indiscrétion fut à la fois navrant et austère. Entre elles, le nom de Julien ne se prononça plus. La porte de l'atelier fut fermée à clef, la clef jetée dans quelque coin, et l'on se donna tacitement l'ordre de l'y oublier. Un nouvel ouvrier engagé bientôt travailla chez lui. Peu à peu, les sœurs vécurent tout à fait seules. Comme elles ne rendaient pas les visites rares que de vieilles connaissances leur faisaient encore, on se fatigua de venir dans une maison aussi lugubre, et elles se trouvèrent moins malheureuses dans cette parfaite solitude. Il y eut des gens assez bêtes pour calomnier ce renoncement à toute action sociale. Mais personne ne prenant la défense des sœurs, on les délaissa complétement.

Un peu plus tard, Barbe fit encore tout haut une réflexion : « Je vendrais la maison, et j'irais m'établir ailleurs. »

Jeanne haussa les épaules. Colette n'entendit rien. Barbe ne tarda point à revenir à la charge : elle avait une idée fixe. « On pourrait trouver une maison plus gaie, dans le haut de la ville.

— Barbe, dit Jeanne, si la maison vous déplaît, quittez-la. »

Il ne fut plus question de rien, et ces trois femmes continuèrent à vivre comme des ombres. Le son de la voix humaine, si ce n'est dans le magasin, s'entendit tous les jours plus rarement. On parle davantage chez ces moines qui se sont donné pour loi de ne rien dire. Aussi, en voyant les visages des deux sœurs, songeait-on

à ces portes closes des maisons ruinées, et que le temps a lentement revêtues d'un caractère inhospitalier.

Quelques mois s'écoulèrent; nul événement ne vint rompre l'uniformité de cette vie claustrale. En apparence, les deux sœurs avaient alors repris leur aspect habituel. Colette était redevenue potelée et rose; et parfois, en la regardant, Jeanne sentait passer sur ses lèvres serrées le frémissement d'un sourire dédaigneux. Elle ne savait pas, la sœur aînée, que sa cadette nourrissait une espérance. Elle se disait : « Voilà l'enfant qui se console; c'est toujours bien la même sans-souci. » Et puis, amèrement, elle se rappelait cette parole dite un soir par Colette avec une sorte d'enthousiasme : « Il m'aimait! » Elle était jalouse de ce souvenir, auquel pourtant elle ne croyait qu'à moitié. « S'il l'avait aimée, se disait-elle, je ne la verrais pas rajeunir, s'arrondir, reprendre goût à toutes sortes de choses qui me répugnent. Cette malheureuse mange plus que Barbe et moi? »

Ce sentiment de sourde hostilité ne fit que grandir dans le cœur de Jeanne. Elle gardait une profonde rancune à Colette parce que Julien l'avait aimée; et elle la méprisait en la voyant redevenir fraîche. Si son désespoir avait continué de se manifester comme dans les premiers temps, elle l'eût haïe. Ce levain mauvais soulevait en elle des pensées de rupture violente; elle ne pouvait plus regarder Colette sans que des paroles aigres et méchantes vinssent desserrer sa bouche; mais elle refoulait dans son cœur tous ces avortements, qui s'y amassaient comme la vase au fond d'un puits. Sans doute elle n'avait jamais désespéré d'épouser Julien Crèvecœur, car elle pensait : « Ma sœur m'a volé mon mari!... »

Colette se disait : « Mon enfant vit! » Et cette pensée faisait resplendir son visage. Julien Crèvecœur, pour elle, n'était pas mort tout entier. Elle aimait son souvenir; elle pourrait bientôt aimer son image. Une seule

chose la troublait et l'empêchait de voir l'avenir en beau : « Comment Jeanne accueillera-t-elle l'innocente créature? » Cent fois elle avait été sur le point de lui révéler ce secret; mais Jeanne devenait tous les jours plus taciturne, plus dure avec elle, et elle reculait le moment où il y aurait nécessité de tout avouer. La pauvre fille, ne trouvant point d'autre confidente, se confessa à Barbe, qui frappa l'une contre l'autre, à différentes reprises, ses deux mains jaunes et raides; sa surprise était si grande qu'elle ne pouvait parler. Enfin, elle s'écria : « Qu'est-ce qu'elle dira, Mlle Jeanne? Jésus! mon Dieu!

— Ah! Barbe, l'enfant l'adoucira. Tout le monde aime les enfants. Jeanne a un cœur.

— Jésus! mon Dieu? reprit Barbe, qu'allons-nous faire?

— Lui en parlerez-vous, Barbe?

— Moi! fit-elle en ouvrant autant qu'elle le put ses yeux profonds, moi, Colette!..... Non ça, non! Lui en parler! Ma pauvre petite, qu'avez-vous fait? »

Colette n'en put tirer autre chose. Pour Barbe, Jeanne était le maître absolu. Après la mort de M. et de Mme Hendricks, Jeanne avait dirigé la maison; ni ses frères ni Colette ne s'étaient jamais permis une observation sur la manière dont elle comprenait cette direction. Quand elle avait donné son avis, toute discussion devenait impossible. Son autorité n'ayant pas une seule fois été contestée, même par ses frères, Barbe la regardait comme un centre où tout devait aboutir; une action entreprise sans l'assentiment de Jeanne devait être un crime, une énormité, aux yeux d'une paysanne devenue machine dans cette maison où l'on vivait avec une désespérante régularité.

Aussi, dès le moment où Colette lui eut fait sa confidence, elle la regarda comme une fille perdue dont elle osait à peine avoir pitié, — non pas à cause de la gran-

deur de sa faute, mais parce que Jeanne ne pouvait ni l'approuver ni l'absoudre. Barbe, tous les jours, se disait : « Qu'est-ce qui va arriver? Je ferais mieux de m'en aller. » Et elle restait, renfermant en elle une frayeur qui grandissait à mesure qu'elle voyait approcher le moment où le secret devait forcément être connu. Cette frayeur alla jusqu'à la terreur ; Barbe n'eut plus une heure de repos ; la nuit, elle se réveillait en sursaut, croyant entendre des cris, des plaintes. Elle conseilla à Colette de fuir, d'aller ailleurs cacher son malheur. Mais Colette, bien qu'elle ne sût comment apprendre à Jeanne le secret qui la tourmentait, gardait une sorte de sérénité, presque d'insouciance, force d'inertie qui lui venait sans doute de l'état exceptionnel dans lequel elle se trouvait. Et Barbe s'exclamait : « Jésus! mon Dieu! Qu'est-ce qui arrivera? »

On ne dut point attirer l'attention de Jeanne sur l'étrange allure de Colette; elle finit par découvrir la vérité, ou du moins elle commença à la soupçonner. Il n'était pas possible que, dès l'abord, elle en crut ses propres observations. Elle analysa Colette pendant quelques jours, aussi froidement qu'aurait pu le faire un ennemi, et elle acquit ainsi la certitude qu'elle avait bien vu. Cependant, cela lui parut si monstrueux qu'elle n'osa pas se fier à elle-même. Elle descendit à la cuisine, où Barbe la vit arriver avec épouvante. « Vous savez, Barbe, dit Jeanne, il y a du nouveau.

— Du nouveau, mademoiselle?...

— Oui : allons, ne faites pas l'étonnée, vous mentiriez.

— Je men... je mentirais!

— Colette ne vous a-t-elle rien dit? N'avez-vous rien vu? Dites la vérité, Barbe, dites-la, il le faut.

— Jésus! mademoiselle, -- ne me regardez pas ainsi.

— Parlerez-vous?

— La pauvre petite! Qu'allez-vous lui faire?

— Ainsi, c'est vrai? Elle vous l'a dit? Pourquoi ne pas m'avoir avertie? L'honneur de votre maîtresse n'est donc rien pour vous, Barbe? Je croyais que vous nous étiez attachée...

— Ah! Jésus Dieu! corps et âme.

— Alors, reprit Jeanne, dont l'air et l'accent devinrent terribles, c'est à moi que vous obéirez, c'est moi seule que vous écouterez, — je suis la maîtresse, vous le savez, Barbe, et c'est à moi de prendre des précautions pour que le nom des Hendricks ne soit pas sali par les petites gens. J'ai deux frères enterrés pour une sainte cause, à la place des Martyrs. Mon père et ma mère sont dans le ciel, qui nous regardent. C'est moi qui les remplace, Barbe; François lui-même me laisserait juge dans cette affaire. Ainsi, songez-y bien : vous allez quitter à l'instant même la maison, en me jurant sur le saint Evangile que vous ne direz jamais rien à personne, — ou vous resterez ici pour m'obéir en tout....

— Je resterai, mademoiselle, je resterai, répondit Barbe en bégayant. Mais que ferez-vous de Colette, mon Dieu? Laissez-la....

— Vous ai-je demandé un conseil? dit Jeanne.

— Elle serait devenue Mme Crèvecœur, reprit Barbe à qui sa terreur même donnait une sorte d'audace dont elle n'avait pas conscience.... Colette me l'a dit : Il devait vous parler....

— Taisez-vous, Barbe, ici et ailleurs, » — et elle toucha du doigt sa servante à l'épaule.

Barbe s'assit en gémissant et en se détournant pour ne pas devoir supporter les regards de sa maîtresse, qui ajouta : « Songez à m'obéir en tout; vous savez bien que je crois en Dieu, et que je ne ferai que ce qui est juste. »

Le soir même, lorsque les deux sœurs furent montées à leur appartement, au premier étage, Jeanne entra dans la chambre de Colette, dont l'unique fenêtre prenait jour rue des Éperonniers, au-dessus du petit salon com-

mun. Colette se déshabillait; elle n'avait plus qu'un jupon et sa chemise. La présence de Jeanne la fit rougir jusque sur la poitrine, et, par un mouvement involontaire, elle alla s'asseoir sur une chaise placée près de son lit, en laissant tomber sur ses genoux ses deux mains croisées et tremblantes.

« Qu'est-ce qu'il y a, Jeanne? demanda-t-elle avec anxiété.

— Pourquoi, répondit Jeanne, dites-vous à Barbe des choses que vous me cachez, à moi, votre sœur aînée, — qui suis responsable — de nos actions? »

Colette ne répondit pas tout de suite; une grande tristesse lui comprima le cœur, tandis qu'elle regardait Jeanne. D'abord, elle songea à faire l'ignorante : « De quoi voulez-vous parler? » fut sa première pensée. Mais elle sentit immédiatement que ce mensonge ne pouvait en rien la servir.

« Julien m'aurait épousée, dit-elle enfin en affectant un air tranquille, tandis que son cœur battait à se rompre.

— Il ne s'agit pas, reprit Jeanne, de savoir ce qu'il aurait fait. Vous courez sans honte; vous vous montrez aux pratiques. Voulez-vous donc que toute la ville s'occupe de vous, malheureuse?

— Mais, Jeanne, que fallait-il faire?

— Il fallait m'avertir tout de suite; je vous aurais trouvé.... il fallait..... »

La violence de ses sensations était telle qu'elle ne put pas compléter sa pensée. Elle avait croisé ses bras, qu'elle serrait de façon à se briser les côtes; sans doute elle ne voulait pas être libre de ses mouvements, craignant de se porter sur Colette à des actes de brutalité; elle était blême; ses dents claquaient. Colette vit tout cela à la lueur de sa bougie et garda constamment son apparente tranquillité. Tout à coup, elle s'aperçut que les lèvres de Jeanne remuaient fébrilement, tandis

que ses yeux se baissaient. Et Colette connaissait assez sa sœur pour se dire : « Elle prie ; pourquoi? »

Jeanne priait en effet, afin de calmer son effervescence. « Mon Dieu ! se dit encore Colette, que va-t-elle exiger? » Elle se sentait dominée par l'attitude de Jeanne, et par ce respect profond qu'elle lui avait montré si longtemps. Elle la regardait comme sa mère.

Il fallut à Jeanne plus de cinq minutes pour en arriver à formuler une idée d'une manière compréhensible. Pendant ce temps, Colette l'examinait, et cet examen lui faisait perdre son apparence calme ; l'épouvante la gagnait ; si elle l'avait osé, elle aurait fui. Jeanne devenait pour elle un juge, et elle savait combien sa volonté était inflexible. Avant que sa sœur aînée eût parlé, Colette était déjà résignée à tout subir. « Pourvu, pensa-t-elle, que je garde mon enfant !

— Si nos frères vivaient, dit Jeanne lentement, et que vous eussiez commis ce crime, ils vous auraient peut-être tuée.

— Ils m'auraient laissé le temps de me repentir, dit Colette s'attendrissant au souvenir de ses frères. Elle se mit à pleurer à petit bruit, sans baisser les yeux, avec une douceur de mouton.

— Je n'en sais rien, reprit Jeanne en secouant la tête. Mais moi, je vous donnerai le moyen de garder aux yeux du monde votre honneur sans tache... fille éhontée !... Vous resterez ici ; personne ne vous verra plus, tant — tant que ce ne sera pas fini. Je vous apporterai à manger.... Je dirai que vous êtes en voyage, chez des parents..... Oui, je mentirai pour vous, que Dieu me le pardonne ! Pleurez, pleurez ; vous ne sauriez assez pleurer ; toutes vos larmes ne vous laveront pas.... Vous devriez vivre à genoux sur une planche..... Souvenez-vous qu'à partir de demain, vous n'êtes plus ici.... On ne doit plus voir de lumière dans votre chambre, la nuit. Si vous vous montrez une seule fois à la fenêtre, — je le·

saurai — et Dieu me donnera la force et le droit de vous punir. »

Elle sortit, après avoir fait un geste de menace, laissant Colette terrifiée. Pendant toute la nuit, la malheureuse eut d'horribles visions, où se mêlèrent toutes les idées évoquées par le discours de Jeanne. Elle pleura beaucoup ; elle pria avec une ferveur égarée, en se pâmant. Soudain elle se calma ; en elle, une vie qui n'était pas sienne avait tressailli. « Mon Dieu ! cria-t-elle, ayez au moins pitié de lui, — l'innocent ! »

IV

Le lendemain matin, à l'heure du déjeuner, Barbe vit Jeanne assise seule à la table. D'habitude, les deux sœurs étaient descendues et s'occupaient déjà, soit du magasin, soit de quelque travail de ménagère, quand Barbe allumait le feu, à la cuisine. Aussi, l'absence de Colette fut remarquée ; elle laissait un vide immense dans la pièce où Barbe ne voyait jamais, aux heures des repas, une sœur sans l'autre. Puis, la pauvre servante n'avait plus qu'une préoccupation, Colette ; elle l'avait vue naître : c'était presque son enfant. Malgré tous les reproches qu'elle se faisait à ce sujet, elle ne pouvait lui donner le qualificatif qui marquait, entre elle et sa jeune maîtresse, l'espace imaginaire établi par la hiérarchie sociale : le mot *mademoiselle*, adressé à Colette, lui eût paru dur, offensant. Personne, du reste, n'avait jamais fait à cet égard une observation. Sans qu'on se fût occupé de cette familiarité dans les réunions de famille, chacun des

membres reconnaissait tacitement le droit de Barbe. Aujourd'hui, un pareil oubli des convenances paraîtrait une monstruosité. A ce détail, on peut voir que le monde se transforme.

Barbe regarda la silencieuse Jeanne ; et, en posant sur la table la cafetière et le pot au lait, elle dit : « Colette est malade ?

— Non, Barbe : elle est partie.

— Jésus ! mon Dieu ! Et toute seule ?

— Dans deux mois elle sera ici, — peut-être avant. N'oubliez pas qu'à toutes les questions qu'on pourra vous faire à ce sujet, vous n'avez qu'une réponse à donner : « Mlle Colette est en voyage. »

— Toute seule ! Mais j'aurais été avec elle...

— Allons, quand vous pleurerez, qu'est-ce que cela y fera ? Mettez sur la table le pain et le beurre. Colette n'est partie que pour les autres ; seulement elle ne quittera plus sa chambre... Prenez garde, vous renverserez la cafetière. Il ne faut pas, comprenez bien, il ne faut pas qu'on se doute de ce qui est... »

Barbe ne dit rien ; le visage de Jeanne exprimait une volonté si parfaitement immuable, que c'eût été folie de vouloir lui faire la moindre observation. Il y avait dans ses étranges sourcils les compléments les plus éloquents à sa pensée ; Jeanne savait que Barbe la comprenait aussi bien que si elle eût fait un long discours, et Barbe en effet ne demanda point d'autre explication : elle redescendit à sa cuisine en s'essuyant les yeux du coin de son tablier bleu, sans que la moindre idée de révolte lui fût venue.

Jeanne, restée seule, beurra ses tartines comme d'habitude ; elle mangea une ou deux bouchées, but un coup à sa grosse jatte de faïence blanche, puis oublia de continuer. Renversée sur sa chaise, la tête penchée sur sa poitrine, elle se mit à songer. La sonnette du magasin la rappela à la réalité après une demi-heure de sombre

rêverie, et elle alla servir la pratique en se disant : « Je vais devoir mentir pendant au moins deux mois ; mais Dieu me pardonnera, parce qu'il sait que je veux sauver l'honneur de ma famille. Je ferai pénitence!... »

Un peu plus tard, Barbe vint demander à Jeanne s'il ne fallait pas porter à déjeuner à Colette. « J'y vais moi-même, » répondit-elle.

Elle se rendit en effet à la chambre de sa sœur, et posa sur une petite table, au milieu de la pièce, le déjeuner de Colette, sans regarder, sans parler. Colette dit : « Jeanne, je ferai tout ce que vous voudrez ; vous êtes plus âgée que moi, et vous avez beaucoup de raison : j'aurai confiance en vous comme j'ai toujours eu. Et pourtant vous êtes bien dure!... »

Jeanne ne répondit pas, et elle quittait la chambre avec une apparence de calme véritablement cruel ; Colette fit deux pas vers elle : « Donnez-moi de l'ouvrage, Jeanne ; ne me laissez pas ainsi, les bras croisés. Vous savez bien que je dois travailler. Voulez-vous donc que je pleure toute la sainte journée, et puis toute la nuit? Me retirerez-vous ma seule consolation, m'empêcherez-vous de faire mon devoir? Je ne me plains pas ; je suis prête à vous approuver : vous êtes toujours ma sœur, Jeanne. Mais donnez-moi des aiguilles, du fil et de la toile. Ne m'ôtez pas ce plaisir de travailler pour... pour l'innocent. »

Elle joignait les mains doucement ; Jeanne ne se retourna pas ; elle répondit : « Je devrais refuser, pour vous mortifier ; mais je suis trop bonne. » Et elle sortit. Une heure après, elle revint et posa sur la table de Colette quelques mètres de toile et tous les ustensiles nécessaires à une couturière. Colette pleura de joie, tandis que Jeanne emportait le déjeuner, qui était intact.

Colette passa les longues journées à confectionner une layette. Son cœur resta gonflé de tristesse, d'accablement, sans doute aussi de remords ; l'éducation qu'elle

avait reçue n'avait pas élargi en elle le domaine de la morale; la volonté de sa sœur pesait sur elle, l'anéantissait. Mais l'idée qu'elle pourrait bientôt vivre avec son enfant remplissait son cœur d'un reconfort inavouable, auquel elle craignait de se livrer, tant l'idée religieuse était pour sa raison au-dessus de l'idée humaine, — qui, du reste, n'existait dans sa conscience pour ainsi dire qu'à l'état d'instinct. Sa faute, son crime, devait être énorme pour que Jeanne, qu'elle savait juste et sensée, osât la confiner ainsi dans une sorte de prison. Quant à l'idée de révolte, elle serait plutôt venue à un bon chien contre son maître qu'à Colette contre Jeanne. Le souvenir du passé commença bientôt à l'effrayer. Elle n'osait plus penser à Julien Crèvecœur, dont l'image ensanglantée ne quittait pourtant point son âme. « Si je mourais sans confession, je serais damnée, » se disait-elle. Elle ne vit donc pas dans sa sœur un froid bourreau, non-seulement sans affection, mais sans intelligence; elle s'avoua qu'elle méritait les rigueurs dont on usait envers elle. Quelquefois, dans la journée, lorsque les remords l'assaillaient le plus violemment, elle se jetait à genoux et priait en s'accusant avec une grande ardeur. Souvent, elle devait cesser de coudre, parce que ces mêmes pensées, remplissant ses yeux de larmes, l'empêchaient de voir son travail. Que devint-elle quand elle se dit : « Julien est mort en état de péché mortel! » Dès ce moment, elle vécut dans des tortures intérieures qui n'épuisèrent pourtant pas son énergie.

Elle se demanda aussi : « Que fera Jeanne de l'enfant, puisqu'elle veut que ma faute soit ignorée? » Elle dut croire qu'une séparation serait nécessaire, qu'il faudrait confier « l'innocent » à des mains étrangères. Quelle douleur pour cette pauvre fille! Elle gémissait d'avoir trop aimé Julien Crèvecœur; mais elle ne pouvait s'empêcher de ressentir une joie profonde, inexprimable, lorsque la certitude d'être mère pénétrait jusqu'à son cœur.

Jamais elle ne se plaignait. Bien qu'elle fût abattue, vaincue, et qu'elle se crût, sous les regards inflexibles de Jeanne, la plus méprisable des créatures, il y avait dans sa résignation une assez bonne dose de fierté qui lui fermait la bouche quand parfois, à bout de souffrir seule, elle était prête à laisser échapper une parole de supplication.

Le souvenir de sa mère vint aussi, surtout pendant les premiers jours, troubler sa conscience et l'amollir. Mme Hendricks était morte depuis environ huit ans. Elle avait « gâté » quelque peu Colette, qui, venue la dernière, était du reste choyée par toute la famille. Les caresses qu'on lui avait prodiguées dans son enfance, les bonnes paroles qu'elle avait entendues alors, faisaient avec sa situation présente un tel contraste que Colette en était navrée. « Si ma mère vivait! » se disait-elle dans sa faiblesse. Tous ces sentiments, ces rêves, ces aspirations étroites, ces remords, ne la laissaient pas un seul moment tranquille, creusaient ses joues autrefois rondes et fraîches et rougissaient ses paupières. Mais elle ne se plaignait pas. Sa plus grande consolation était : « J'irai voir l'enfant à la campagne. » Et dans son imagination un tableau riant remplaçait les sombres images. « L'enfant sera envoyé à la Hulpe, au village de Barbe, chez une paysanne rouge de santé. Quand nous irons le voir, — elle associait Jeanne et Barbe à ses rêves, — nous trouverons la nourrice sur le seuil de sa porte, au soleil, allaitant le nourrisson; elle se lèvera et me le présentera en disant : « Petit, voici la maman. » Colette le prenait, le serrait sur son cœur, l'étouffait, le mangeait. Jeanne l'embrassait... Ces naïvetés lui venaient par périodes, à certains jours où le soleil, glissant le long des murs, rue de la Madeleine, jetait des reflets sur les cristaux et les porcelaines, dans la chambre voisine, dont la porte de communication était entr'ouverte.

Un matin, elle dit à Jeanne, qui posait le déjeuner sur la table : « Pourquoi ne laissez-vous pas Barbe monter ce plateau? Je voudrais la voir, Jeanne.

– Je ne me fie qu'à moi, répondit Jeanne.

— Pauvre Barbe! pensa Colette ; je suis certaine qu'elle meurt d'envie de me voir. Et moi aussi, je voudrais lui parler; il me semble que j'ai bien des choses à lui dire. »

Le même jour, par une de ces coïncidences sympathiques qu'on nomme ordinairement hasards, Barbe fit la même réflexion que Colette : « Mademoiselle, dit-elle à Jeanne à l'heure du dîner, laissez-moi monter le manger de Colette; vous vous fatiguez.

— C'est inutile, répondit sèchement Jeanne : ne suis-je pas plus jeune que vous? »

Barbe ne répliqua point, pas plus que Colette n'avait manifesté le moindre sentiment d'hostilité. Mais toutes deux songèrent à trouver un moyen de se communiquer leurs idées, d'entendre au moins des voix affectueuses dans ce profond et triste silence. La première fois que Barbe dut monter à sa chambre, elle s'arrêta sur le palier du premier étage, et colla sa bouche à la serrure de la porte de la chambre où Colette était enfermée. « Colette! » dit-elle d'une voix basse, « Colette! Colette! » ajouta-t-elle en donnant à son appel un accent plein d'anxiété. Colette était déjà près de la porte ; et le son de cette voix qu'elle n'avait plus entendue depuis près de huit jours, lui causa une si grande émotion, qu'elle s'écria sans précaution : « Est-ce vous, Barbe?

— Oui, répondit la vieille servante; mais parlez plus bas : si mademoiselle Jeanne nous entendait, Jésus!

— Vous ne pourriez pas entrer?

— Non, non! Ah! mon Dieu! les clefs ne sont plus jamais sur les portes, Colette... Que je voudrais vous voir, ma pauvre fille! Vous avez maigri, j'en suis sûre. Vous ne mangez pas assez; votre dîner n'est qu'entamé quand

on le descend. Si vous étiez malade, il faudrait le dire... J'irais, — j'irais à la police...

— Taisez-vous, Barbe! Quel esclandre! Je me porte très-bien... Mais c'est triste d'être toujours seule!...

— Ah! Jésus! ma pauvre Colette !...

— Ne pleurez pas : allez-vous-en. Non, restez! Si elle vous surprenait, vous ne pourriez plus venir. Descendez, Barbe, descendez... Quelle punition, mon Dieu!

— Ma pauvre Colette! »

Elles ne parlèrent plus ; toutes deux pleurèrent, chacune de son côté la face appuyée contre la porte. De temps à autre, quelques syllabes rompaient le bruit léger que faisaient leurs sanglots convulsifs. Tout à coup, la voix impérative de Jeanne cria, du bas de l'escalier : « Barbe! » Colette se rejeta au fond de sa chambre, et Barbe, épouvantée, monta au second étage, où elle prit le temps de se calmer et de redonner à ses traits leur expression habituelle. Quand elle descendit, Jeanne lui dit : « Vous ferez votre lit le matin, afin de ne plus devoir « monter là-haut, pendant le jour. » Elle ne répondit pas et se rendit, en baissant la tête, à la cuisine. Là seulement elle fit tout haut cette réflexion : » Jésus! Colette va mourir de chagrin! »

Mais Colette était de ces natures fortes par la résistance passive qu'elles peuvent opposer aux douleurs les plus aiguës. Elle finit, peu à peu, par prendre en patience sa solitude ; une tranquillité morne remplaça dans son cœur les agitations qui d'abord l'avaient si fortement ébranlée. Son appétit lui revint. Et la pauvre Barbe, voyant qu'enfin elle mangeait ce que Jeanne continuait à lui monter, en redevint aussi plus calme.

D'ailleurs, à quoi ne peut-on pas s'habituer? Certains prisonniers chantent dans leur cellule. L'idée de la liberté à venir suffit pour emplir l'âme d'une grande joie. Colette ne chanta point, mais elle n'eut bientôt plus besoin de résignation. Un mois ne s'était pas écoulé qu'il

lui vint une fort singulière compassion pour sa sœur. Elle souffrit de lui voir jouer le rôle d'une servante; elle l'admira occupée des détails les plus répugnants, que Jeanne était forcée de ne point négliger. Elle en arriva, par une rapide progression de cette pitié pour une sœur toujours inflexible, à la trouver trop bonne, et enfin à manifester ce sentiment. Jeanne l'écouta sans répondre, sans la regarder; quand Colette se tut, elle haussa les épaules.

Un jour Colette lui dit : « Il faudra avertir un médecin...

— Je sais ce que j'ai à faire, répondit Jeanne. Croyez-vous qu'il vous soit possible de connaître mieux que moi quel est mon devoir? Est-ce à vous à me donner des conseils? J'ai mes raisons pour ne me fier qu'à moi-même. Vous m'avez vilainement trompée — une fois : ce sera la dernière... »

Colette soupira et se tut. Quelques jours plus tard, elle se hasarda encore à demander : « Ne trouve-t-on pas que je suis bien longtemps absente?

— Qui, on? dit Jeanne. Personne ne s'occupe de vous, pas plus que si vous étiez morte.

— Voilà un mot bien dur, Jeanne, » dit Colette.

Jeanne sortit, toujours aussi froide en apparence; on eût pu croire que rien ne l'impressionnait; son visage avait une expression terne, où rien ne venait plus se réfléchir; sa peau qui jaunissait, ses lèvres déjà minces qui se pinçaient encore, ses mouvements réguliers, sa voix dont la tonalité ne changeait jamais, tout en elle était la manifestation évidente d'une volonté bien arrêtée, d'un plan de conduite qu'un miracle même n'aurait pas modifié.

Colette lui donnait raison; nulles rigueurs ne paraissaient injustes à la recluse. « Sans Jeanne, pensait-elle, les voisins sauraient tout et auraient le droit de me mépriser. »

Quoiqu'elle n'en eût rien dit à Colette, il ne se passait

guère de jours où l'on ne demandât à Jeanne des nouvelles de sa jeune sœur. Jeanne répondait quelques mots vagues, qui pouvaient tout aussi bien s'appliquer à la détention de Colette qu'à son absence. A Barbe aussi, quand elle sortait, les « connaissances » qu'elle rencontrait faisaient des questions concernant Colette. Barbe mentait très-naïvement, disant que Colette écrivait à Mlle Jeanne, qu'elle était bien contente, qu'elle ne tarderait pas à revenir. Mais la pauvre vieille avait une peine infinie à ne pas pleurer ; elle parlait vite et s'esquivait aussitôt qu'elle sentait monter l'émotion. Toutes les deux s'accoutumèrent à jouer cette comédie ; Barbe même finit par trouver une douceur véritable à pouvoir s'entretenir de Colette sans qu'une observation de Jeanne, ou un regard menaçant, arrêtât sur ses lèvres l'expression de ses regrets.

Ainsi bien lentement s'écoulèrent deux mois, qui aux deux sœurs et à leur servante parurent aussi longs que des années. Colette attendait impatiemment et sentait s'approcher le moment de sa délivrance. Comme les convalescents, elle aspirait à poser sur le sol ses pieds fatigués de ne rien faire, à revoir dans un grand espace la lumière, à coudoyer dans les rues les passants affairés ou nonchalants. Seul, on vit avec incertitude, on doute même de soi. Qui ne s'est pas tâté, dans les heures d'inquiétude, en se demandant : « Ce moi existe-t-il? » Colette, dans sa chambre, toujours en face d'elle-même, ne communiant qu'avec ses propres sensations, entendait cependant les agitations du monde extérieur : les bruits de la rue, les cris, les chansons ne la laissaient pas complétement isolée. Et cependant, lorsqu'en imagination elle se revoyait marcher sur les trottoirs, une grande chaleur l'envahissait tout entière, elle rougissait, elle se levait, comme si déjà le moment était venu pour elle de s'échapper de prison ; et elle retombait sur sa chaise, en se disant : « Pas encore ; mais bientôt ! »

Pendant les derniers huit jours, un grand besoin de locomotion lui vint; son temps passa en des promenades de plusieurs heures qu'elle faisait dans sa chambre et dans celle de Jeanne, pareille à un être abandonné qui va et vient machinalement. Un soir, enfin, elle se sentit brisée, incapable de continuer à marcher. Et quand sa sœur monta se coucher, elle lui dit : « Mon Dieu! Jeanne, je crois que ce sera pour cette nuit.

— Tant mieux! répondit Jeanne en se détournant parce qu'elle se sentait pâlir, tout est prêt. »

Elle se remua beaucoup, préparant ce qui était nécessaire. Quand elle eût fini, elle alla s'asseoir dans la chambre de Colette, se croisa les bras, et attendit. Colette gémissait, tout bas, et de temps à autre, en se tordant, pleurait silencieusement. Comme les douleurs devenaient insupportables, elle s'écria : » Jeanne, le docteur ne viendra donc pas?

— Non, dit Jeanne fermement, quoiqu'on pût la voir trembler.

— Miséricorde! dit Colette en se dressant effarée; et qui donc va m'aider? qui donc va me... m'assister?

— Moi, » répondit Jeanne.

Colette poussa un cri en levant vers le plafond ses mains jointes. Jeanne se trouva aussitôt debout et fit deux pas vers elle. « Tais-toi! tais-toi! malheureuse!

— Ah! Seigneur Dieu! ayez pitié...

— Si tu cries, je t'étouffe, » dit Jeanne en se précipitant vers le lit et en s'emparant d'un oreiller.

Colette s'affaissa sur le plancher, comme quelqu'un qui vient de recevoir un coup mortel. Ses regards égarés s'attachèrent sur les yeux de Jeanne; tous ses traits manifestèrent une atroce épouvante. « Il ne faut pas, reprit Jeanne en se penchant vers elle, que l'on vous entende. Barbe et moi suffirons à tout, ajouta-t-elle en entendant la vieille servante entrer dans la chambre, sur la pointe du pied. J'espère que vous aurez autant de

courage pour supporter sans crier une douleur — momentanée, — que vous en avez eu pour me tromper...

— Aidez-moi, mademoiselle, interrompit Barbe, presque avec un air de commandement.

— Soyez tranquille, dit alors Colette devenue toute blême, je me tairai. »

Deux heures plus tard, tout était fini ; jamais aussi terrible silence n'avait accompagné un événement de cette nature. Colette, à demi morte, resta pendant longtemps sans mouvement ; à peine si elle respirait. Ses yeux étaient fermés avec une rigidité effrayante ; sa bouche convulsionnée, son nez pincé, ses joues creuses eussent pu faire croire en effet, au premier regard, qu'elle ne remuerait jamais plus. Cependant, de rares larmes coulaient entre ses cils et roulaient sur l'oreiller. Au pied du lit, assise, Barbe veillait. Déjà la chambre était en ordre. Une heure sonna solennellement à l'église de Sainte-Gudule. Dans la rue régnait le même silence que dans la chambre, éclairée par une veilleuse dont la faible lumière colorait d'une teinte d'or pâle les murailles et les rideaux du lit. En ce moment, la porte de la rue s'ouvrit et se referma. Ce bruit fit tressaillir Colette, qui tourna la tête, en disant : « Barbe, où est-il? Montrez-le moi ; donnez-le moi... »

Barbe se leva, approcha son visage de celui de Colette et lui dit tout bas : « Taisez-vous ; il ne faut pas parler : ce n'est pas bon. Dormez, dormez. Ne vous inquiétez de rien.

— Ah ! Barbe, il vit, n'est-ce pas ?

— Oui ; c'est un garçon, Colette ;—soyez tranquille... Dormez !

— Je ne puis donc pas l'embrasser? Jeanne n'est pourtant pas là. D'ailleurs, pense-t-elle que je n'aurai pas de volonté? Qu'est-ce que cela vous fait, que je l'embrasse?

— Jésus! dormez, vous dis-je. Vous vous rendrez malade.

— Le voir une minute, une seconde, de loin! Je m'endormirai tout de suite; sinon, je vais pleurer, je le sens. J'ai bien gagné de le voir, n'est-ce pas?

— Oui, oui, je vous crois... » Et Barbe alla se rasseoir, suffoquée.

Colette se souleva sur un coude. Aussitôt Barbe revint vers elle, et avec une douce violence, la recoucha, pendant qu'elle suppliait : « Dites-moi au moins où il est.

— Seigneur, mon Dieu! où il est?.....

— Oui, Barbe.

— Mlle Jeanne l'a emporté, — votre sœur est partie avec lui. Ah! Jésus! »

Colette resta quelques secondes à regarder Barbe, qui pleurait. Et tout à coup, en poussant un cri aigu, elle s'évanouit. Barbe se pencha et la tint embrassée, pleurant sur son visage, sans avoir conscience de ce qu'elle faisait, l'inondant de larmes qui eussent réchauffé un mort. Colette ne reprit connaissance que vers le matin. Jeanne alors était debout près du lit; Barbe dormait, affaissée sur le petit tapis de pied, adossée à une chaise.

Le soleil n'était point encore sur l'horizon; l'aube blanche, lente à éclairer le vaste ciel, pénétrait dans les maisons plutôt comme une lueur mourante que comme l'avant-courrière du soleil. Les contours et la couleur des objets se perdaient dans cette pénombre que la lumière semblait ne pouvoir envahir, et que le silence rendait solennelle. Jeanne, toute droite, les bras croisés à sa ceinture, immobile, vêtue de noir, tranchait comme une silhouette imposante sur la blancheur effacée et sourde des rideaux. La pauvre Barbe, accroupie, paraissait être un énorme chien assis, dont le sommeil aurait appesanti la tête. Sur la table de nuit, une veilleuse expirante brûlait encore, pareille à un œil dont les paupières s'ouvrent et se referment accablées par la fatigue.

Colette regarda longtemps sa sœur, sans parler; on eût dit qu'elle ne la reconnaissait pas. Sous ce regard de

moribonde, Jeanne reçut une commotion qui la fit tressaillir des pieds à la tête. Les lèvres de Colette s'entrouvrirent; et, d'une voix douce, flûtée, presque imperceptible, elle demanda : « L'avez-vous tué ?

— Non, » répondit Jeanne.

Colette soupira faiblement, pâlit encore un peu, et s'évanouit de nouveau. Jeanne lui fit respirer du vinaigre, tout en secouant Barbe, qui s'éveilla. Lorsque Colette ouvrit les yeux, Jeanne sortit de la chambre de la pauvre mère, et, entrant dans la sienne, alla s'agenouiller sur une chaise placée dans un coin, où elle pria pendant plus d'une heure.

V

Il fallut deux mois à Colette pour se rétablir. Si elle n'avait pas été jeune et saine, sans doute ces secousses terribles l'auraient tuée. Mais la nature a dans les grandes circonstances des ressources extrêmes. L'aide du médecin ne fut pas nécessaire, fort heureusement, car Jeanne aurait certes refusé d'en faire venir un. Elle se disait : « Ce n'est pas une maladie, c'est un accident naturel, et qui se guérira naturellement. »

Lorsqu'un mois fut écoulé, elle annonça à ceux qui de loin en loin s'inquiétaient encore de l'absence de Colette, que sa sœur était revenue indisposée, et devait garder la chambre. Barbe eut ordre de répandre le même bruit; elle le fit, mais non sans observations. La vieille servante avait tout à coup changé dans ses rapports avec Jeanne; la dureté de sa maîtresse à l'égard

de Colette avait enfin soulevé son indignation, et elle marqua ce sentiment, qui l'étonnait elle-même, par des phrases laconiques et un ton d'aigreur sèche que Jeanne supporta sans même murmurer. Elle s'oublia un jour jusqu'à dire : « Vous n'avez pas de cœur plus que sur ma main. » Jeanne répondit avec tranquillité, sans la regarder : « Ce n'est pas toujours le cœur qu'il faut écouter.

— Vous n'aimez pas Colette, » ajouta Barbe.

Jeanne se tut, mais le regard qui exprima sa pensée fit comprendre à Barbe que toutes les observations, amères ou douces, ne changeraient rien aux résolutions prises. Cependant elle ajouta : « Quand Colette sera sur pied, mademoiselle, soyez sûre qu'elle ne se taira pas.

— Et à qui parlera-t-elle? demanda alors Jeanne.

— A vous, » répliqua Barbe, espérant sans doute faire trembler sa maîtresse.

Mais Jeanne ne sourcilla pas et continua de boire à petits coups le café qu'elle venait de se verser.

Pendant deux mois, elle n'entra pas une seule fois dans la chambre de Colette. C'était Barbe maintenant qui s'occupait de tout, qui donnait à la convalescente tout ce qu'elle désirait. Et probablement Jeanne eût trouvé une résistance sérieuse si elle avait tenté de la démettre de ces fonctions quasi maternelles.

Barbe avait résolu de tenir Mlle Hendricks au courant, malgré elle, de la situation où se trouvait Colette. Et pour cela, elle s'y prenait d'une manière à la fois hardie et railleuse qui eût bien étonné les frères Hendricks, s'ils avaient encore été de ce monde. Jusqu'alors, son respect pour sa maîtresse avait été sans bornes ; jamais un geste ou un mot n'avait révélé à Jeanne un sentiment autre que ce respect, pareil à celui du chien pour l'homme. Barbe disait, le matin, en servant le déjeuner : « Mademoiselle, vous ne me demandez pas comment va Colette. Vous avez peut-être peur que le mal n'empire ; soyez tran-

quille, elle guérira. » Ou bien : « Vous avez les yeux rouges; est-ce l'état de Colette qui vous a fait pleurer? Mais elle reprend à vue d'œil. » Ou bien encore : « Vous avez raison de ne pas aller la voir; sa mine vous fendrait le cœur ; mais dans un mois, elle sera assise, là, à côté de vous. »

Un jour, Jeanne répondit : « Vous êtes une bavarde; vous feriez mieux de vous taire. » Et Barbe répliqua : « Vous mourez d'envie d'avoir des nouvelles de Colette; il faut donc vous en donner, mademoiselle : je vous connais si bien !

— Vous êtes capable, reprit Jeanne, de raconter au public des choses qui ne le regardent pas. Eh bien, faites, nous verrons.

— Colette agira comme elle le voudra, dit Barbe. Mais elle est si bonne que peut-être elle ne se plaindra pas. Vous avez raison, mademoiselle, de la laisser là-haut pleurer son enfant, toute seule ; si vous la voyiez, si vous l'entendiez, vous en auriez pitié. Je ne sais pas comment vous pouvez résister à votre bon cœur. Quand elle se lèvera, quand elle descendra, il faudra pourtant bien lui dire bonjour, lui parler. Jésus ! Ça vous fera du mal !.... »

Barbe, en causant ainsi, tournait dans le salon, servant Jeanne, ou rangeant. Elle mettait un temps entre chaque phrase, qu'elle prononçait avec une sorte d'effort guttural. On eût dit un épagneul grondant autour d'un Terre-neuve. Jeanne, quelquefois fatiguée de l'écouter, se levait et entrait dans le magasin. Alors Barbe accomplissait sa tâche aussi régulièrement que si rien ne se fût passé, mais en continuant de murmurer les reproches qu'elle faisait à sa maîtresse.

Enfin, Jeanne s'emporta. « Écoutez, dit-elle, vous vous tairez ; je n'ai plus de patience, — entendez-vous ?

— Oui, mademoiselle, répondit Barbe; aussi bien, Colette va se lever.... C'est son affaire ! »

Pendant six semaines, Barbe coucha dans la chambre de Colette, sur un matelas étendu par terre. Au commencement, elles avaient eu de longues conversations au sujet de l'enfant. Colette n'avait qu'une préoccupation : « Où Jeanne l'avait-elle porté ? Et le soignait-on ? S'il devenait malade !... » Elle tourmentait Barbe pour savoir le secret de Jeanne; et Barbe avait beau affirmer son ignorance, elle continuait de la questionner, espérant que par l'assitude elle la forcerait à trahir ce terrible secret.

La façon dont elle procédait à cette torture faisait pleurer la pauvre vieille, qui déchargeait son chagrin sur Jeanne. Quand Colette parlait, c'était d'un ton lent et doux; elle gardait sa physionomie placide; et les expressions les plus navrantes passaient par ses lèvres sans plus les agiter que si elle s'était occupée de choses banales. Elle ne criait pas ses angoisses; elle ne maudissait personne; et cette façon d'agir s'accordait admirablement avec son visage, qui peu à peu avait repris son embonpoint et s'était coloré partout d'un rose pâle, teint maladif qu'on aurait pu décorer de l'adjectif *idéal.* Tout ce qui en elle était sentiment et intelligence s'était concentré dans ces deux mots si doux à prononcer : « Mon enfant. » Souvent Barbe, au moment de s'endormir, écoutait malgré elle les réflexions que Colette faisait tout haut : « Comment le nourrit-on? Est-il à la campagne, chez des paysans, ou à Bruxelles, dans une pauvre famille, où il boit de mauvais lait ? A la campagne, les médecins sont rares; mais l'air est meilleur qu'à la ville. Il devrait être à la Hulpe, Barbe; votre sœur et votre nièce le soigneraient. Un pauvre petit enfant, à peine né, ainsi perdu chez des étrangers ! Il a une mère, pourtant! Quand il souffre, quand il crie, croyez-vous que ce ne soit pas sa mère qu'il appelle? La nuit, quelquefois je m'éveille; je l'ai entendu; je connais sa voix, Barbe, on ne saurait pas

me tromper. Il me semble que je le découvrirais au milieu de cent enfants du même âge..... »

Elle parlait ainsi au point de se fatiguer. Barbe la suppliait de dormir ; alors elle se taisait, mais continuait mentalement ses réflexions, tandis que ses yeux, tout grands ouverts dans l'obscurité, cherchaient à saisir et à fixer l'image vague et flottante évoquée par son imagination.

Lorsque tout danger fut passé, et que Colette, commençant à manger et à boire avec appétit, recouvrait visiblement la santé, Barbe remonta au second étage.

Un soir, Colette entendit Jeanne remuer dans la chambre à côté de la sienne ; se sentant très-forte, tout à fait bien, elle crut pouvoir se lever et se trouva debout à côté du lit presqu'au même moment où l'idée lui était venue d'essayer sa vigueur. Mais elle faillit tomber ; tout semblait tourner autour d'elle ; ses yeux se remplirent d'éblouissements ; son cœur devint si petit qu'il lui parut s'être tout à coup fondu, en laissant un grand vide dans sa poitrine. Elle resta ainsi, dans un demi-évanouissement, pendant quelques minutes ; alors le sang reprit sa circulation un instant interrompue ; son cœur gonfla ; des bouffées de chaleur montèrent à son visage ; elle respira longuement, avec satisfaction, comme quelqu'un qui vient d'échapper à un grand danger.

Elle marcha, en se tenant aux meubles et à la muraille, vers la chambre de Jeanne, et parvint à en ouvrir la porte. Au bruit, Jeanne se retourna, et, l'apercevant, se dressa de toute sa hauteur dans une attitude défensive, sinon hostile. Colette, harassée, s'assit sur la première chaise qu'elle atteignit, et reprit haleine. « Vous auriez mieux fait, lui dit Jeanne, de rester couchée ; qu'est-ce que vous voulez ? Pourquoi avez-vous laissé remonter Barbe ? »

Colette ne se trouva pas capable de répondre ; elle attendit, sans détacher ses regards du visage de sa sœur,

que les pulsations de ses artères se fussent calmées.
« Rentrez chez vous, reprit Jeanne ; vous êtes une imprudente !

— Qu'avez-vous fait de mon enfant ? demanda Colette.

- Il est en bonnes mains ; on le soigne bien ; on l'a baptisé et on l'élèvera dans de bons principes.

— Vous me le rendrez, n'est-ce pas, Jeanne, quand je serai tout à fait guérie ?

— Non, répondit-elle.

— J'irai vivre à l'étranger ; je changerai de nom...

— Recouchez-vous ; je vois bien que vous tremblez : les nuits sont froides.

— Dites-moi où est mon enfant.

— Non, vous dis-je. Je connais mon devoir, et je le remplirai jusqu'au bout.

— Et je ne le verrai jamais, Jeanne? Et je ne saurai jamais quelle personne prend soin de lui, pour la remercier dans mes prières? Qu'est-ce que je vous ai donc fait?

— Rentrez dans votre chambre ; vous êtes une sotte : on veut votre bien et vous vous plaignez.

— Je ne saurai pas vivre sans le voir.... »

Elle s'évanouit. Jeanne la rappela difficilement à la vie. Quand elle eût rouvert les yeux et repris un peu de force, elle se leva, et, soutenue par Jeanne, rentra chez elle en s'arrêtant à chaque pas. Jeanne la recoucha en la gourmandant : « Guérissez-vous, vous ferez mieux que de venir m'ennuyer avec de pareilles scènes. Ne me tourmentez pas davantage, vous n'y gagnerez rien : vous ne savez pas ce qui est bien. Vous iriez, si on vous laissait faire, vous jeter tout droit dans la Senne.... »

Il fallut à Colette trois semaines pour se remettre de cette imprudence, qu'elle ne renouvela plus. Ces trois semaines de calme la rétablirent parfaitement. Elle sortit de sa chambre et elle descendit avec joie au rez-

de-chaussée. Jamais elle n'avait senti aussi vivement le plaisir de vivre.

Malgré son inquiétude, qui la remplissait tout entière, elle revit les menues choses du ménage, les meubles, et le magasin garni d'armes, et la cuisine sombre d'où Barbe sortait si peu, elle revit tout cela avec une satisfaction enfantine. Dans le réduit où se trouvaient les deux escaliers, elle défaillit un moment. Un petit rosier, que Julien Crèvecœur lui avait donné en cachette, et qui jaunissait lentement sur la tablette de l'œil-de-bœuf, la fit beaucoup pleurer, ce qui lui attira un mot dur de Jeanne. Mais ces premières impressions mêlées d'amertume, de remords et de tendresse, s'effacèrent bientôt : la vue de sa sœur suffit pour refouler en elle tous les sentiments qui ne tenaient dans son cœur qu'une place secondaire. L'idée de l'enfant primait tout; elle en était imprégnée : elle le sentait par tout elle, comme une impression de chaleur. La première chose qu'elle eut le désir de dire à Jeanne fut : « Qu'avez-vous fait de l'enfant? » phrase stéréotypée dans son cœur et qui flottait toujours sur ses lèvres. Mais elle se tut en étouffant un gémissement.

Toute autre femme que Jeanne eût été touchée par l'expression navrante des yeux de Colette : les questions qu'elle n'osait pas faire, les plaintes qu'elle n'articulait pas, venaient se condenser et se traduisaient éloquemment dans ces regards, insupportables pour Jeanne, et qui la suivaient partout.

Quelques jours s'écoulèrent dans une tranquillité qui eût trompé les plus clairvoyants. La maison avait repris son aspect habituel. Plusieurs personnes, qui connaissaient Colette, l'avaient félicitée sur son entier rétablissement. Elle répondait avec effusion, deux ou trois mots, d'une voix douce un peu troublée, et tout était fini. L'intérêt banal que lui portaient des étrangers l'attendrissait intérieurement, et elle avait beaucoup de peine à tenir pour elle seule cette émotion. Sous les menaçants

regards de Jeanne, elle sentait couler ses larmes au-dedans de sa poitrine.

Mais qu'était-ce que cette torture, comparée à l'idée qu'elle ne connaîtrait pas son enfant? Elle eût enduré de bien autres douleurs pour le voir un instant, pour le tenir pendant une minute dans ses bras. Aussi, le troisième jour après qu'elle eût quitté sa chambre, vers le soir, lorsque Barbe eût débarrassé la table des restes du souper et fut descendue à sa cuisine, elle dit tout à coup à Jeanne : « Je n'embrasserai donc jamais la pauvre petite créature!

— Je vous répondrai encore cette fois-ci, pour la dernière, dit Jeanne en pesant ses paroles. L'enfant est bien où il est; tout est sauf; personne ne sait rien : vous devriez me remercier de vous avoir tirée de ... de ce mauvais pas.

— Je ne comprends rien à ce que vous dites, Jeanne, reprit Colette; mais je voudrais avoir mon enfant. Si j'ai péché, Dieu me pardonnera, parce qu'il est miséricordieux.

— Je suis votre aînée, et je sais ce qui est bon et ce qui est mauvais.

— Oui, Jeanne, c'est vrai; mais je suis pourtant sa mère, au petit.

— Je ne veux pas que les Hendricks soient déshonorés. J'aurai soin de l'enfant parce que je suis chrétienne, mais vous ne le verrez pas.

— Faites de moi tout ce que vous voulez, ma sœur; prenez ma part de notre fortune; chassez-moi d'ici comme une mendiante, sans autres vêtements que ceux que je porte; mais rendez-moi mon enfant.

— Je vous dis : non! Ne me connaissez-vous pas?

— Jeanne, je vous bénirai toute ma vie.

— Non! cria Jeanne en se levant. Non! non! répéta-t-elle avec violence. En voilà assez.

— Vous savez bien, continua avec douceur Colette,

que vous avez toujours été obéie en tout, que je vous ai toujours regardée comme ma mère. Si j'ai aimé Julien, c'est sans m'en douter, comme vous l'avez vous-même aimé. Maintenant que le pauvre homme est mort, il devrait nous rapprocher, — au lieu de nous éloigner — comme deux ennemies. Qu'est-ce que cela fait, que l'enfant soit à moi, puisque Julien est son père? Si vous le vouliez, il serait bien heureux, — il aurait deux mères. Laissez-le venir ici, c'est à vous qu'il appartiendra : je ne serai que sa bonne. Il n'est pas possible, Jeanne, que vous continuiez à me haïr comme vous faites, parce que j'ai été aimée par un homme qui est mort.... Vendons tout, — réalisons, — allons avec Barbe vivre à l'étranger : une de nous sera une veuve; nous vivrons pour le petit. Je serai votre femme de chambre, tout ce que vous voudrez; — mais rendez — rendez l'enfant..... »

Elle pleurait abondamment en parlant ainsi, tandis que Jeanne, debout, tournée de côté, regardait vaguement dans l'espace, dardant sur quelque objet invisible ses prunelles enflammées. Jeanne ne répondit pas, mais elle mima une négation énergique, qui fit sur sa sœur l'effet d'un coup de poing en pleine poitrine : Colette en resta suffoquée pendant quelques instants.

— Oh! dit-elle, c'est pourtant bien dur, — bien dur!

— Elle se plaint! cria Jeanne. Cette coquine se damne; elle pèche contre un des commandements de l'Église, elle traîne dans la boue un nom sans tache, et elle se plaint! On lui donne le temps de faire pénitence; elle peut prier Dieu toute la sainte journée, et elle ose se plaindre! »

Colette cacha son visage dans ses deux mains en gémissant, et il se fit un long silence. Soudain Jeanne aperçut près de la porte du réduit la pauvre Barbe, debout. « Que faites-vous là? demanda-t-elle en serrant les poings.

— J'ai eu peur pour Colette, et je suis venue l'assister, » dit en tremblant la pauvre femme.

Colette se leva et alla à elle. « Je n'ai pas besoin de votre aide, Barbe, dit-elle. Jeanne n'est-elle pas ma sœur? Elle ne me fera pas de mal.

— Ah! Seigneur Dieu! » dit Barbe.

Colette sortit et monta à sa chambre où elle s'enferma, laissant sa sœur et Barbe en face l'une de l'autre, Barbe agitée, à la fois décidée et inquiète, Jeanne dans une de ces dispositions de nerfs où l'on commet un crime avant de l'avoir pensé. A peine Colette eût-elle disparu, que Jeanne s'avança sur Barbe, et, lui prenant un bras, dit d'une voix sourde, en le lui meurtrissant : « Si vous continuez à la soutenir, — à vous placer entre nous deux, l'enfant mourra, — mourra, — entendez-vous? » Elle la secoua rudement et ajouta d'une voix éclatante : « Il mourra! oui, il mourra si vous n'approuvez pas tout — tout ce que je ferai. Ne l'oubliez pas, — c'est vous qui le tuerez, vous seule, — vous!... »

Barbe se laissa torturer l'âme et le corps, en silence, tant la froide fureur de sa maîtresse était au-dessus de son entendement. Jeanne, l'ayant lâchée, continua : « Vous tairez-vous? Vous mêlerez-vous encore de ce qui ne vous regarde pas?

— Mademoiselle, dit Barbe, — l'enfant, — qu'a-t-il fait? Voulez-vous vous damner?

— Je ferai pénitence, idiote.

— Jésus Dieu! Mais Colette, que deviendra-t-elle?

— Elle finira par l'oublier. Ainsi, c'est entendu : ne vous mettez plus entre nous, ou vous tuez l'enfant.

— Jamais, non, jamais! » dit Barbe terrifiée, en s'en allant.

Lorsque Jeanne fut seule, elle s'assit; la colère l'étouffait. Il lui fallut plus d'une demi-heure pour que le tremblement de tout son corps, secoué par des convulsions nerveuses, reprît quelque calme. Enfin, elle tomba à genoux sur le parquet, posa son front jaune sur ses mains jointes, et ses mains sur le bord de la table. Jusqu'à

minuit, elle resta abîmée dans la prière, au milieu des ténèbres de sa conscience, essayant de mettre d'accord ses passions et ses devoirs, le passé, le présent et l'avenir.

VI

Ainsi dominée, et comme écrasée par sa sœur, Colette s'affaissa davantage, elle s'annihila, vivant en apparence machinalement, sans colère et sans désespoir, sans désirs et sans illusions. Il ne fallut pas longtemps pour qu'elle arrivât à cet état végétatif qui étonne les hommes d'action, qui leur fait presque peur. La domination véritablement implacable de Jeanne fascinait Colette en la forçant à une sorte d'immobilité de la pensée, en l'enveloppant de torpeur. Jeanne devint tous les jours plus sévère dans ses pratiques religieuses, et elle entraîna sa sœur avec elle à la messe, dès l'aube, sept fois par semaine, après lui avoir dit une seule fois : « Si vous viviez cent ans, vous ne prieriez pas assez. »

Nulle idée de révolte ne s'éveillait dans le cœur de la jeune femme; elle croyait avoir manqué à tous ses devoirs de chrétienne. Les remords commençaient à la torturer; elle avait des insomnies pendant lesquelles son imagination malade lui montrait les supplices éternels. Quelquefois, seule dans sa chambre, il lui venait des crises nerveuses; elle se tordait sur le plancher, en gémissant. Souvent Jeanne entrait chez elle, et, la voyant dans cet état horrible, lui jetait au visage un verre d'eau froide. Quand Colette se calmait et pleurait, Jeanne lui disait : « Dieu vous punit; vous faites votre purgatoire. »

Un jour Colette lui répondit : « Si je pouvais voir une fois le petit, je n'en serais pas plus coupable, Jeanne.

— Vous y trouveriez du plaisir, dit tranquillement Jeanne; votre crime, au lieu de diminuer, augmenterait. Si vous m'aviez tuée, vous embrasseriez donc le couteau qui vous aurait servi? »

Colette pleura en pensant : « Mon Dieu! elle a toujours raison. »

Elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour que son repentir fût complet. Elle aurait voulu oublier qu'elle était mère. Elle demandait au ciel de lui ôter la mémoire, ou de sécher son cœur. Elle lisait et relisait les Psaumes de la pénitence. Mais ces remèdes qu'elle s'administrait contre nature la tenaient au contraire dans une situation toujours plus passionnée au dedans, bien qu'à l'extérieur elle parût entièrement dégagée des choses de la terre, et si bien au-dessus de ces choses que Barbe même y était trompée. L'image de ce petit qu'elle n'avait pas vu ne cessait de planer dans ses visions; plus elle priait pour que Dieu la laissât en repos, plus cette image trouble, dont les formes ne savaient pas se préciser, devenait plus apparente pour son âme. Assise devant son pupitre, sur lequel un grand livre était ouvert, elle chiffrait, elle inscrivait, elle faisait des factures, elle essayait de s'absorber dans les calculs et la correspondance; mais le petit ne la quittait point. Elle le voyait partout; non-seulement elle le voyait, mais elle le sentait — dans sa poitrine, dans sa tête; au bout de ses doigts, elle palpait la peau fine et fraîche de l'enfant; des cheveux blonds bouclés passaient comme des rayonnements dans ses prunelles, dont l'expression était morne pour tout le monde. Lorsque la porte du magasin était ouverte, la voix, le rire d'un enfant la ravissait et la désolait. Elle avait des tentations de se lever, de courir dans la rue, de prendre dans ses bras quelque petit être blond « pareil au sien, » et de l'embrasser à l'étouffer. Toujours, toujours son

pauvre cœur sautait à l'idée de tenir sur son sein cet innocent qui était à elle et qu'elle ne pouvait posséder. Dans ces moments où l'amour était plus fort que sa volonté, souvent elle regardait obstinément Jeanne, et ce regard expressif gênait la sœur aînée, qui disait : « Sans doute, vous êtes encore dans vos lubies; vous ne méritez pas qu'on vous veuille du bien. » Colette baissait les yeux, retenait une plainte, et murmurait avec une ardeur profonde : « Sainte mère de Dieu, ayez pitié de moi ! »

Une ou deux fois par mois, Jeanne était obligée de faire des visites ou des démarches concernant son commerce. Jamais cependant elle ne restait absente pendant longtemps; une heure suffisait à ces courses, car Jeanne ne s'amusait point à causer du temps ou de la politique.

Ces jours-là, Colette priait Barbe de monter dans le petit salon, et elle lui faisait douloureusement ses confidences intimes. Elles avaient tant de choses à se dire qu'elles parlaient toutes deux à la fois; la vieille servante mêlait à ses phrases ses exclamations ordinaires, en pleurant un peu de temps à autre; Colette désespérée s'accusait de ne savoir point supporter son malheur, tandis que Barbe, d'une voix basse et convaincue, assurait que tout le mal venait de l'entêtement et de la cruauté de Jeanne. En échangeant ces tristes idées, elles regardaient continuellement le cadran de la pendule, dont les aiguilles marchaient avec une singulière rapidité. Et jamais Colette ne quittait la servante sans lui avoir demandé : « Jeanne ne vous a pas fait connaître l'endroit où elle a caché l'enfant?

— J'irais le voler, si je savais où il est, Colette.

— Bien sûr? Vous ne me trompez pas?

— Ah! Jésus Dieu! Je vous dis que je le volerais, et que je vous l'apporterais : nous pourrions alors partir ensemble.

— Non, Barbe, non; Dieu ne le veut pas : c'est ma

punition!..... Mais je ne puis pas oublier l'enfant, — je ne le puis pas. Pensez donc, je ne l'ai pas vu, je ne l'ai pas embrassé. Je suis pourtant sa mère.....

— Seigneur! Si vous l'êtes! »

Au moindre bruit, Barbe descendait à la cuisine. Jeanne était parvenue à faire peser sa volonté sur ces deux pauvres créatures, au point qu'elles avaient une véritable terreur d'être surprises en conciliabule intime. Barbe n'oubliait pas les menaces faites par sa terrible maîtresse, à propos de l'enfant; et malgré l'envie qu'elle en avait, elle ne tentait même plus d'adoucir l'inflexibilité de Jeanne, craignant que des plaintes ne la portassent à user de rigueurs nouvelles, qui eussent sans besoin fait souffrir davantage l'inconsolable mère.

Ainsi les jours et les mois s'écoulèrent sans rien changer à la situation de ces trois femmes liées par un secret, et qui paraissaient à tout le monde unies d'une affection inexpansive, mais très-profonde. Ni les jours ni les mois ne pouvaient donner à cet extérieur désolé une nouvelle et meilleure physionomie; le temps passait sur cette maison et sur ces femmes sans améliorer en rien les rapports qui existaient entre les vivants et les choses inertes. A voir la régularité des habitudes, l'ordre monastique, la rigidité qui présidait aux moindres détails de telles existences, on se disait que rien au monde, excepté la mort, ne devait amener de transformation dans cette famille déclassée, stérilisée, ruinée avant d'avoir eu sa période de splendeur.

Peu à peu, les plaintes de Colette à Barbe devinrent plus rares, une sorte de sommeil engourdit les angoisses de la pauvre mère, et un véritable calme, mais un calme glacial, tomba comme une neige invisible sur les armurières et leur servante. Elles eurent alors un aspect automatique; elles semblèrent ne plus vivre que parce qu'elles y étaient accoutumées. Chaque jour les mêmes incidents se représentèrent avec une monotonie désespé-

rante; chaque jour, les deux sœurs et Barbe purent prophétiser d'une manière précise ce qui devait inévitablement arriver le lendemain. Ce fut l'idéal de la vie végétative. Aussi, Colette redevint tout à fait grasse et rose; Jeanne elle-même acquit une espèce d'embonpoint qui ôta à sa physionomie quelque peu de sa rudesse. Ces changements, venus imperceptiblement, ne furent point remarqués par les sœurs elles-mêmes; une ancienne amie, qui habitait le faubourg de Flandre, et qui se permettait à de longs intervalles de faire une visite au « Pistolet de paille, » étonna surtout Jeanne quand un soir elle lui dit : « Ce n'est pas pour rire, Dieu me pardonne, vous rajeunissez.

— On ne rajeunit pas, répondit Jeanne; mais quand on a la conscience tranquille on se porte bien, et la santé vaut bien la jeunesse.

— Je vous dis, reprit l'amie, que vous rajeunissez; et Colette aussi : je ne l'ai jamais vue ainsi rose et blanche.

— Colette, répliqua Jeanne, n'a pas de raison pour vieillir vite : elle est très-contente ici.

— Elle ne se marie toujours pas, continua l'amie : pourquoi donc? Vous avez l'âge, Colette, et les maris ne sont pas rares quand on a du sonnant pour les attirer. Mais il ne faudrait pas vous renfermer... il faudrait au contraire... recevoir du monde, — vous montrer ailleurs qu'à l'église... Des enfants égayeraient votre maison... qui est bien... un peu — triste... »

A ces trop claires insinuations, répondit le silence le plus décourageant; l'amie, gênée par l'attitude raide de Jeanne et la physionomie calme de Colette, coupa d'abord ses phrases en petits morceaux, puis se tut, fâchée qu'on reçût aussi froidement les preuves de son intérêt pour les sœurs Hendricks. Lorsqu'elle fut partie, Jeanne dit à Colette : « Il paraît vraiment que vous rajeunissez.

— Ah! Jeanne, répondit Colette, ce n'est pas ma faute. »

Un peu plus tard, Barbe étant montée pour desservir la table, Jeanne dit encore : « Vous ne savez pas, Barbe, Colette rajeunit. »

A cette singulière interpellation, la vieille servante ne sut rien répondre; sans doute elle ne comprit ni le sens ni la portée de ces paroles; elle examina les visages des deux sœurs pendant quelques secondes, puis elle se permit cette réflexion : « Je ne vois point que vous soyez changées, — ni l'une ni l'autre. » Un moment après, elle ajouta : « Mais moi, je vieillis. » Et elle soupira.

— Vous, — dit Jeanne, vous nous enterrerez. »

La servante hocha la tête, tout en posant des assiettes l'une sur l'autre. Et alors seulement Colette dit à son tour : « Ce serait bien triste pour elle de nous voir mourir toutes les deux. »

— Ah ! Dieu! s'écria Barbe, je le crois bien : mais ça ne sera pas. »

Quelques jours plus tard, Colette remarqua que sa vieille bonne marchait lourdement; et que souvent, en arrivant dans le petit salon pour y mettre le couvert, elle trébuchait, se tenait aux meubles, et puis faisait : « heu! heu! » d'une voix creuse qui eût épouvanté un enfant. Ces observations s'étant renouvelées plusieurs jours de suite, Colette s'alarma. « Barbe, dit-elle, vous êtes malade.

— Non; je ne sens rien, — qu'un peu de fatigue.

— Eh bien, nous louerons une femme pour quinze jours; il faut vous reposer. Allez à la Hulpe, voir votre sœur et votre nièce; vous avez besoin d'aîr.

— Non, dit-elle encore; je suis mieux ici · ça passera. »

Colette insista; elle en parla à Jeanne et la pria de donner un congé à Barbe. Jeanne l'accorda immédiatement. De plus, elle exigea que le départ eût lieu dès le lendemain, en voiture. Alors ce pauvre être, qui avait vieilli à la tache dans cette maison du temps passé, cette

bonne femme dont tous les souvenirs étaient là, autour d'elle, pleura, en tombant assise sur une chaise; et, comme elle portait son tablier à ses yeux, les sœurs virent qu'elle tremblait fortement. Elle dit par saccades : « Vous me renvoyez... Vous voulez vous défaire de moi... Si je m'en vais, je ne vous verrai plus... »

— Quelles idées! dit Jeanne; vous n'avez pas soixante ans.

— Quinze jours de repos vous remettront tout à fait, ajouta doucement Colette.

— Ah! — vous aussi!... » dit Barbe.

Elle se leva sans plus rien ajouter et descendit à la cuisine. Lorsque les sœurs furent seules, Colette dit : « Ne parlons plus de tout cela; la pauvre femme est toute désolée.

— C'est vous, dit Jeanne, qui avez eu cette bonne idée.»

Le lendemain, à huit heures, Jeanne s'étonna que le déjeuner ne fût pas prêt, et Colette se rendit à la cuisine, où Barbe ne se trouvait point. Il n'y avait personne. Le poële n'était pas encore allumé

Colette remonta, tout effrayée : « Barbe n'est pas là!

— Elle sera sortie, dit Jeanne.

— Il n'y a pas de feu dans la cuisine et le café n'est pas fait. »

Les deux sœurs se regardèrent, et sans doute le même soupçon leur vint, car elles dirent ensemble : « Serait-elle malade? » Colette sortit du salon, entra dans le réduit et courut au second étage; la porte de la chambre était ouverte. Elle y entra. La pauvre vieille s'était levée et avait commencé de s'habiller; mais sans doute ses forces n'étaient pas en rapport avec sa volonté, car elle se trouvait assise près de son lit, gémissant, respirant avec effort. Colette lui prit les mains : elles étaient toutes froides. « Vous voyez bien, Barbe, vous êtes malade; allons, recouchez-vous; nous ferons venir un médecin.

— Ah ! dit Barbe en regardant Colette, — mon Dieu ! — c'est fini ! »

Ce mot fit tressaillir Colette; comme elle prenait dans ses bras sa vieille amie, sa seule confidente, elle sentit des lèvres froides s'attacher à sa joue et l'humidité d'une larme, dont la sensation pénétra jusqu'à son cœur. « Ma pauvre Barbe, dit-elle, en sanglotant, nous vous sauverons. » Elle la recoucha et la couvrit avec soin. Mais bientôt Barbe se mit à trembler violemment; et, comme elle essaya de parler, ses dents claquèrent d'une manière terrible; en même temps, ses yeux, attachés sur ceux de Colette, tout à coup prirent un éclat extraordinaire. Jamais Colette, ni personne, n'avait vu la couleur de ces yeux cachés au fond de deux profondes orbites; aussi, l'intensité du noir des prunelles, au milieu d'un globe laiteux et sec largement dilaté, lui fit une telle impression qu'elle recula de deux pas. Elle entendit alors Barbe qui articulait des fragments de phrase, et elle se rapprocha vivement, malgré sa terreur, quand elle eût compris : « Le petit..... Colette..... Votre enfant.....

— Que savez-vous? » cria Colette égarée, et s'apercevant peut-être que Barbe parlait pour la dernière fois.

Elle se précipita sur le lit, en répétant : « Parlez! que savez-vous? Le petit?... »

Barbe fit des efforts pour répondre; ses dents rendirent un son mat en frappant les unes contre les autres; ses yeux roulèrent d'une manière effrayante; un peu d'écume blanche, mêlée de filets rougeâtres, vint floconner sur ses lèvres. « Parlez, Barbe, — au nom de Dieu! » cria encore Colette. Mais des sons gutturaux, qui n'exprimaient plus aucune idée, parvinrent seuls aux oreilles avides de Colette, couchée sur la moribonde. Cependant, continuant ses exhortations, elle la pressait de questions rapides, la tourmentait sans plus de pitié, voulait savoir si elle connaissait le lieu et la maison où l'on

cachait l'enfant. Un véritable râle répondit bientôt à ses supplications passionnées. Sa tête alors s'égara; elle menaça, elle parla de l'enfer, elle appela sur Barbe la vengeance et la justice de Dieu... « Où est-il? Vous me l'avez volé : rendez, rendez l'enfant; vous brûlerez éternellement, malheureuse!... » Barbe râlait; l'air sifflait dans sa poitrine comme le vent dans une fissure; ses yeux s'agrandissaient encore. Colette lui secoua l'épaule en disant : « Parlez donc, parlez... parlez!.., » Un gémissement prolongé et saccadé se fit entendre, accompagné d'un soubresaut. Cependant Colette continua : « Je vous ordonne de répondre : où est mon enfant? »

En ce moment, elle sentit que quelque chose la touchait à l'épaule et elle se retourna; Jeanne était debout derrière elle. Ce visage placide la frappa sans lui rendre la raison; elle se leva à demi, gardant son air égaré. Jeanne alors se pencha sur le lit et posa sa main sur la poitrine de Barbe; elle pâlit un peu en se redressant. Il y eut un moment de silence solennel, pendant lequel les sœurs se regardèrent. Ce fut Jeanne qui parla.

— « Ne tourmentez plus Barbe : elle est morte!... »

Colette resta d'abord comme paralysée; elle semblait ne rien voir, ne rien comprendre, ne rien savoir de la réalité. Mais le sentiment et la raison lui eurent bientôt rappelé la scène qui venait de se passer; ces trois mots : « Elle est morte, » retentirent dans sa tête; une grande secousse parcourut tous ses nerfs; ses bras se tordirent comme d'eux-mêmes, elle se prit à pleurer, doucement, puis à sanglots, puis avec un effrayant désespoir. Jeanne, blême, mais qui gardait une tranquillité terrible, la poussa hors de la chambre, et la laissa au premier étage, où elle put se livrer, pendant toute la journée, à sa douleur. Lorsqu'elle se calmait, fatiguée, brisée, une pensée la replongeait dans cette douleur qui devenait toujours plus insupportable : « Barbe savait où il est... elle savait!... »

Deux jours après, on enterra Barbe, étouffée, assura le médecin légiste, par la rupture d'un anévrisme. Sa sœur et sa nièce, averties par Jeanne Hendricks, vinrent lui rendre « les derniers devoirs. » Après le service, les deux paysannes de la Hulpe, assez tristes, mais sans excès pourtant, dînèrent au *Pistolet de paille.* Pendant le dîner, Jeanne proposa à la nièce de Barbe de rester à Bruxelles et de la servir jusqu'au moment où une nouvelle servante aurait été louée. D'abord, la mère ne voulut pas : mais de bons gages la tentèrent. Tandis qu'elle emportait à la Hulpe les effets et le linge dont elle héritait, sa fille s'installait dans la chambre où Barbe venait de mourir. Quelques jours après, la nièce trouva dans le coin d'un meuble une petite boîte assez lourde, qui contenait environ quinze cents francs en argent : c'étaient les économies de la pauvre tante, qui prirent aussi la route de la Hulpe, où on les convertit en un lopin de terre et en deux vaches laitières.

La nièce de Barbe resta un mois, deux mois chez les sœurs Hendricks, sans entendre dire qu'on songeât à engager une autre servante. Un jour, elle se hasarda à demander quand elle pourrait partir. « Vous ne vous plaisez donc pas chez nous? dit Jeanne.

— Si, répondit-elle; mais, puisqu'il était convenu que je ne vous servirais qu'en attendant...

— Si vous vous plaisez ici, vous pouvez y rester, reprit Jeanne; vous vous nommez Barbe; vous êtes la nièce d'une femme que nous estimions beaucoup. Il ne tient qu'à vous de la remplacer; nous vous donnerons douze francs par mois.

— Eh bien, mademoiselle, je ne dis pas non; mais je dois parler à ma mère... »

L'avis de la mère fut favorable; pouvait-elle refuser à sa fille l'autorisation de servir dans une maison où l'on faisait de magnifiques économies? Barbe était vigoureuse, active et honnête; elle pouvait succéder dignement à sa

tante. Lorsqu'elle vint rendre la réponse affirmative de sa mère, Jeanne eut un accès de gaîté : « Allons, ma fille, c'est bien ! Et puisque vous portez le même nom que votre tante, nous vous nommerons Barbe-Deux. »

Et Barbe-Deux trouva sa maîtresse bien gaie et bien aimable.

DEUXIÈME PARTIE.

LES INTRIGUES.

I

Dans certaines existences, il y a de longs moments de repos, de somnolence, pendant lesquels l'âme et le corps coexistent sans vivre, attendant un réveil quelconque, joie ou douleur. Ces moments, qui comprennent des mois, des années, finissent par étendre sur les visages comme un vernis d'indifférence que le temps même ne sait pas attaquer. Aussi, combien de gens ne retrouve-t-on pas, après une absence de dix années, qui n'ont point changé, qui ont gardé la même placidité, la même tristesse, ou le même air morose? Ils ont sommeillé; ils ont laissé les heures s'écouler sans s'intéresser à rien, dans une sorte d'engourdissante béatitude; ils n'ont point vécu, car ils auraient vieilli, ils n'ont ni souri ni pleuré, car toute sensation se grave sur la physionomie. Ils ont mangé, bu et dormi sans conscience. Ce n'est ni la vie, ni la mort; mais au fond de ces calmes trompeurs existe par-

fois une cause d'agitation, de révolution lointaine, que de bonnes ou de mauvaises circonstances peuvent ou déterminer ou faire avorter à jamais.

Les sœurs Hendricks étaient de ces végétants abâtardis par une tranquillité de plusieurs années. Depuis la mort de Barbe, rien n'était venu les secouer et rendre à leurs nerfs une vivacité même passagère. Sept années avaient passé sur elles sans les effleurer ; il eût fallu les analyser de tout près pour trouver dans leurs traits ces marques irrécusables d'un lent dépérissement, les rides nouvelles, les chairs fanées par plaques livides, où l'on croirait que le sang n'arrive plus avec la même énergie, le caractère plus accusé des muscles du cou, un certain air plus posé et plus respectable, qui se révéle autant par le son de la voix et par le regard que par la tournure. Jeanne et Colette étaient toujours les mêmes en apparence ; de plus, elles semblaient ne devoir changer jamais : à l'aînée on aurait donné trente-six ans, bien qu'elle en eût quarante-quatre, à la cadette vingt, quoiqu'elle fût entrée dans sa vingt-neuvième année. Mœurs, costume, esprit, discours, tout chez elles était devenu habitude, mais habitude invétérée, que rien ne pouvait transformer, à moins d'une révolution complète. Si Barbe première avait pu se recomposer dans son linceul et qu'elle fût venue, comme par le passé, mettre le couvert dans la petite pièce à l'œil-de-bœuf, elle se serait crue morte depuis la veille. Aussi sa nièce, Barbe-Deux, qui cependant était plus jeune que Colette, s'était-elle bientôt étiolée dans cette atmosphère accablante au milieu de laquelle elle croyait vivre. Ses fraîches couleurs de campagnarde, fondues en quelques mois, avaient été remplacées par cette teinte que prennent les fleurs privées d'air pur et de lumière : elle n'était ni rouge, ni jaune, ni rose; un ton neutre, maladif, s'étendait sur ses joues quelque peu avachies. Sa poitrine s'était aplatie. Sa voix, d'abord éclatante, maintenant voilée par la contrainte,

s'harmonisait avec le silence observé par ses maîtresses, qu'elle respectait autant que le faisait feu sa tante. Il n'y avait donc, en 1839, rien de plus, rien de moins, au *Pistolet de paille,* qu'en 1831. Et si Barbe-Deux avait paru vieillir et s'amoindrir dans cette retraite volontaire, c'était à seule fin sans doute de ne pas faire entendre une fausse note dans cette musique du temps passé, de ne pas montrer un ton cru dans cet ensemble de vieux tableau privé de lumière.

La mort de Barbe avait eu pour effet de forcer Colette à renfermer en elle-même toutes ces courtes confidences, toutes ces plaintes timides, qui déchargeaient son pauvre cœur toujours gonflé, et laissaient subsister une sorte de lien entre elle et l'enfant qu'elle n'avait jamais vu. Le mutisme absolu, douloureux d'abord, se changea peu à peu en rêverie amollissante, et Colette finit par vivre comme si elle eût été seule au monde, en conversant avec elle-même sur ce sujet à la fois si fécond et si borné.

Déjà depuis longtemps elle avait renoncé à l'espoir d'obtenir de Jeanne le moindre renseignement concernant l'enfant. Réduite à l'impuissance absolue par la volonté de sa sœur, elle ne pouvait plus même avoir l'idée de chercher ailleurs un secours assez puissant pour fléchir une semblable ténacité. Et puis le temps, une existence claustrale, les prières quotidiennes, la régularité des actions semblaient avoir étouffé à peu près complétement en elle tout sentiment humain. Vaguement, dans une sorte de brouillard, de lointain nuage, elle apercevait encore de temps à autre l'image effacée de l'enfant qu'elle avait tant pleuré ; mais cette apparition ne la troublait plus ; elle ne la désirait ni ne la craignait : les années, en apparence, l'avaient affranchie à la fois de remords et d'amour. On eût pu croire que ses facultés étaient, comme ses nerfs, enveloppées d'une lymphe dans laquelle elles sommeillaient mollement.

Jeanne semblait être plus tranquille encore que Colette. A tout regard curieux, son froid et sévère visage montrait un calme impénétrable. Elle paraissait faite de ce cuir épais qui garnit les fauteuils de nos ancêtres; ses yeux noirs s'étaient éteints; ses sourcils, qui donnaient tant de mouvement à sa physionomie, fixes maintenant, la faisaient originale sans étrangeté. Enfin, son activité muette, calmée aussi, changée en mouvements automatiques d'une lenteur quelque peu solennelle, ne la rendait plus remarquable aux voisins : Jeanne Hendricks devenait banale.

Cependant, une observation attentive trouvait cette grande femme encore intéressante; en l'étudiant avec persistance, on voyait qu'elle n'était nullement morte aux sensations. Ses yeux noirs voilés exprimaient, à de certains moments, une sorte d'inquiétude fugitive, de curiosité fébrile. Parfois, un profond soupir soulevait sa large poitrine; elle avait des moments d'affaissement, de fatigue, qui se terminaient par quelques minutes de torpeur ressemblant singulièrement à de la rêverie. Sans raison, elle était brusque; elle avait des accès de misanthropie qui duraient toute une semaine, et pendant lesquels elle ne parlait point, même aux clients. Quelquefois, Colette surprenait un de ses regards attachés sur elle avec un acharnement sombre, plein de souvenirs et de menaces. Enfin, Jeanne Hendricks ne savait point s'absorber entièrement dans l'idée du bonheur futur; elle tenait encore à la terre par quelque fil imperceptible; et, quoi qu'elle fît, Dieu pour elle n'était pas tout.

Entre ces deux femmes, Barbe ne pouvait que s'effacer et se recroqueviller. Mais avant de devenir ce qu'avait été sa tante pendant près de quarante ans, elle s'était éprise du seul homme avec qui elle fût en rapport, l'ouvrier armurier qui travaillait pour le *Pistolet de paille*. De sorte que, par un sentiment très-doux, et qui ne tourmentait guère cette fille pleine d'abnégation,

elle vivait en nourrissant une espérance extrêmement modeste, celle de devenir Mme Borgnet, quand ses maîtresses le lui permettraient.

Ce Borgnet, homme assez borné, qui possédait un certain talent de raccommodeur, était bien le mari qu'il fallait à Barbe-Deux. Il n'avait ni grands vices, ni qualités supérieures; son courage était machinal; aussi rien ne le rebutait, et il eût martelé, limé et forgé jour et nuit jusqu'à épuisement, si Mlle Jeanne l'avait ordonné.

Il fallait cette placidité impossible pour attendre le bon vouloir de Barbe-Deux, et ne point déclarer trop plaisante la crainte qu'avait cette fille de ne pas obtenir le consentement de ses maîtresses, le jour où elle voudrait être mariée. Borgnet trouvait sa soumission naturelle; il se contentait d'une heure de causerie, tous les dimanches, vers huit heures du soir, avec Barbe, sur le pas de la porte qui donnait rue des Éperonniers. Il avait trente ans, Barbe vingt-six : « Nous avons le temps; amusons-nous d'abord, » disait-il avec conviction.

Bien que Barbe n'eût jamais parlé de mariage avec ses maîtresses, elle comprenait que ce mot devait leur déplaire plus que tout autre au monde. Pourquoi? Elle n'aurait pu le dire. Était-ce leur tournure, leur dévotion sévère, leur honnêteté parfaite, — qui lui inspiraient cette espèce de crainte ou de respect? Elle ne s'était jamais questionnée à ce sujet. Lorsqu'il avait fallu obtenir la permission de voir Borgnet autrement que comme l'ouvrier de la maison, elle avait rejeté bien loin l'idée de la demander à Mlle Jeanne. Borgnet, moins soumis à l'influence des deux sœurs, s'était décidé à faire cette grave démarche, et Mlle Jeanne, en octroyant l'autorisation sollicitée, stipula d'une manière expresse que les amoureux ne pourraient se parler que sur le seuil de la porte de dégagement, rue des Éperonniers. « Et surtout, qu'on ne me parle plus de cela, » ajouta-t-elle en tournant le dos à Borgnet.

Des voisins, indiscrets ou malicieux, avaient parfois attiré chez eux la jeune servante pour l'entretenir de ses maîtresses, et lui demander pourquoi Mlles Hendricks, riches comme elles étaient, ne se mariaient pas. Barbe prenait un air à la fois sec et mystérieux, et répondait : « De quoi me parlez-vous là ? » Si l'on insistait, elle ajoutait : « Ce ne sont pas mes affaires ; » puis s'en allait, d'un air raide.

II

Ce fut un dimanche matin du mois de mai 1839 que la maison des Hendricks s'éveilla de sa longue somnolence. Ce jour-là, c'avait été le tour de Jeanne d'aller à la grand'messe à Saint-Jacques ; elle venait de rentrer, et avait à peine déposé son châle et son chapeau dans le petit salon ; Colette montait s'habiller ; Barbe-Deux allait demander à son austère maîtresse ce qu'il fallait acheter pour le dessert, lorsque la sonnette du magasin retentit.

Depuis longtemps, les sœurs Hendricks fermaient le dimanche, ne voulant pas trafiquer en ce grand jour consacré au repos et à la prière. Cependant, des clients sans tact ou qui ne pouvaient attendre, se présentaient encore parfois ce jour-là pour faire leurs emplettes ; Jeanne, d'ordinaire, les renvoyait sans pitié. Aussi, fronça-t-elle le sourcil, sans doute déterminée à agir comme de coutume.

Elle ouvrit elle-même la porte du magasin, et, dans le flot de lumière qui soudain y pénétra, se montra un « monsieur » de taille moyenne. Sans doute il s'était

découvert en sonnant, car il avait son chapeau à la main. « Que désirez-vous, monsieur? » dit Jeanne aussitôt, d'un ton brusque, presque bourru.

Le monsieur, au lieu de répondre, s'avança vers Jeanne; il se trouva bientôt si près d'elle qu'elle dut faire un mouvement en arrière. Il entra alors dans le magasin en s'inclinant très-bas, et en souriant avec grâce.

« Je suis bien ici chez les demoiselles Hendricks, dit-il enfin pendant que Jeanne le regardait avec hauteur, — et c'est peut-être à une de ces dames que j'ai l'honneur de...?

— C'est moi, Jeanne Hendricks, dit-elle sèchement.

— Ah!... mademoiselle! Je suis charmé d'avoir l'honneur...»

Il s'inclina de nouveau et fit deux pas à l'intérieur; Jeanne, sans fermer la porte, attendit tranquillement que ce monsieur lui apprît la cause de sa visite. Il ne paraissait pas très-satisfait d'une pareille réception, bien qu'il sourît toujours. Évidemment, la raison qui l'amenait au *Pistolet de paille* n'était pas de celles qui s'énoncent sans difficulté. D'un coup d'œil, Jeanne avait vu tout cela, et sans doute rien ne dut lui plaire dans ce premier moment, car son air froid ne sembla point s'humaniser pendant tout le temps qu'elle consacra à écouter l'étranger.

C'était un homme de quarante ans environ, déjà chauve, et qui prenait du ventre. Son visage, plein et vermeil, bien rasé, annonçait une belle santé que ses yeux bleus vifs, ou plutôt inquiets, ne démentaient nullement. En parlant, il se dandinait sur ses courtes jambes, mouvement qui faisait cliqueter les breloques de son gousset. De la main gauche, il tenait son chapeau; de la droite, un mouchoir de soie rouge avec lequel il essuyait son front vaste et luisant. Il était vêtu tout de noir, ganté de noir, et chaussé de petits souliers vernis

d'où ses pieds larges et courts sortaient en renflements, comme des boules de graisse. Tout à coup, il prit son parti, se planta sur la jambe droite en jetant le pied gauche en avant, releva la tête et dit : « Mademoiselle, je suis l'avocat Joseph Dietrick, de Malines, et je voudrais parler à votre sœur cadette, M[lle] Colette. »

— Faites-moi la commission, monsieur, c'est tout comme; si c'est pour affaire, c'est surtout moi que cela regarde; si c'est une visite personnelle, je vous « ferai raison » aussi bien que Colette.

— Si vous le permettez, mademoiselle, c'est à elle-même que je désirerais...

— Alors, monsieur, il faudra revenir, car ma sœur s'habille...

— Ah! très-bien! très-bien! C'est on ne peut mieux. Pour rien que ce soit, je ne voudrais déranger quelqu'un. Je reviendrai bien certainement, mademoiselle, dans une heure, si vous le permettez...

— C'est comme il vous plaira, monsieur.

— On n'est pas plus aimable, dit M. Dietrick en saluant et en souriant. Au plaisir, mademoiselle; j'aurai l'honneur, tout à l'heure, de vous déranger une seconde fois. Mais croyez bien que... Je vous laisse, mademoiselle, — au plaisir!... »

Il sortit. Sans répondre, Jeanne ferma la porte et rentra dans le petit salon, où Barbe l'attendait. « Parler à Colette, — un avocat! » murmurait-elle rêveuse. Elle se tint debout près de la table, en s'y appuyant des deux mains; ses regards étaient fixés dans le vide; ses lèvres remuaient. Barbe crut que le moment n'était pas bon pour s'occuper du dessert, et elle sortit de la pièce où sa maîtresse continua de ruminer. « Un avocat! un avocat de Malines! » disait-elle encore.

Lorsque Colette descendit, Jeanne était assise près de l'œil-de-bœuf, et observait les passants de la rue des Éperonniers. Elle ne se détourna pas au bruit que fit sa sœur

en entrant. Colette s'assit, prit son livre de prières, et le posant sur la table, s'y absorba. Au bout de dix minutes, Jeanne demanda, sans remuer d'une ligne : « Connaissez-vous donc un avocat Dietrick, de Malines?

— Est-ce à moi que vous demandez ça, Jeanne?

— Apparemment que ce n'est pas à moi.

— Dietrick! Non, je ne connais pas. Il y a des Dietrick à Hal, mais je ne pense pas qu'aucun soit avocat...

— Puisque je vous parle de Malines!...

— Oui, oui, c'est vrai : eh bien, je ne connais personne à Malines, pas plus de ce nom-là que d'un autre. »

Un instant après, on sonna à la porte du magasin, et Jeanne s'empressa d'aller ouvrir. C'était M. Dietrick, qui se confondit en politesse, et s'excusa de déranger ces dames deux fois en un jour. Mais le sujet qui l'amenait était grave...

« Entrez au fond, monsieur; ma sœur est là. »

Colette se leva en voyant M. Dietrick qui la saluait avec une grâce et un respect auxquels elle n'était pas habituée. Elle rougit même un peu, tandis que Jeanne disait : « Colette, c'est à vous que monsieur veut parler. »

Colette parut comme interdite en regardant l'étranger, qui répétait : « A vous, oui, mademoiselle, si vous le permettez... » Il y avait une chaise tout près de la porte du magasin; M. Dietrick s'y assit et posa son chapeau sur ses genoux; puis il s'essuya le front, en souriant toujours et en regardant Colette de côté. Il y eut un silence. Jeanne s'était remise à la fenêtre et continuait à s'intéresser au mouvement de la rue. Colette, obligée de parler, dit : « Monsieur, je vous écoute. » M. Dietrick prit un ton mielleux.

« Mademoiselle, j'ai peut-être tort de me présenter ainsi tout simplement, sans être connu de vous, sans recommandation. Mais, dans les affaires graves, mon avis a été toujours et est encore qu'il faut agir sans prendre conseil et sans aide. Je suis avocat, je sais le

pour et le contre des choses : c'est mon métier, et je ne dis pas cela pour me flatter. De plus, je suis avocat de petite ville, et il y a dix ans que je m'escrime à lutter de malices avec des hommes qui n'ont qu'un sentiment dans le cœur, l'intérêt. J'ai donc cru avoir assez d'expérience pour ne me fier qu'à moi dans une circonstance solennelle, et j'ai pensé que la franchise serait estimée chez des personnes connues par leur honorabilité et la sincérité de leur religion. Peut-être, après ces préliminaires, voudrez-vous bien me pardonner ma présence ici et m'écouter au moins avec impartialité. »

Jeanne continuait de regarder dans la rue pendant le discours de M. Dietrick ; Colette ne parut pas avoir compris le sens de ces phrases si correctement débitées, et elle avait la mine d'une paysanne à qui on eût parlé latin. Elle sentit qu'elle devait répondre, et elle dit d'une voix calme et douce : « Monsieur, nous n'avons pas d'affaires à Malines, et si c'est pour un procès...

— Pardonnez-moi de vous interrompre, mademoiselle, reprit en souriant M. Dietrick. Vraiment non, il ne s'agit pas de procès. D'ailleurs, un pareil mot, qui pour beaucoup de commerçants est un épouvantail, ne devrait en aucune façon mettre le plus léger désarroi — le moindre désordre, — dans une maison comme la vôtre...

— Alors, monsieur, je ne comprends pas...

— Je m'expliquerai, mademoiselle; mais certains sujets sont des plus délicats et exigent des précautions, lors même qu'on est habitué à « porter la parole » devant de nombreuses assemblées. »

Il y eut un silence assez long pendant lequel M. Dietrick, les yeux baissés, parut se recueillir, tandis que Colette implorait du regard sa sœur, qui tenait obstinément son visage tourné vers la rue des Éperonniers. Colette éprouvait un malaise qui ressemblait fort à de l'inquiétude; que lui voulait cet étranger? pourquoi ne s'expli-

quait-il pas tout de suite? Un moment, elle eut l'idée de se lever doucement, d'ouvrir la porte du réduit et de se sauver à sa chambre, laissant à sa sœur tout l'ennui de cet entretien. Elle fit un mouvement; mais M. Dietrick releva soudain la tête d'un air décidé.

« Mademoiselle, je suis lié avec la famille Mindeler, de la rue de Namur. Mme Mindeler est de vos amies. Les Mindeler sont originaires de Malines, où ils ont conservé quelques propriétés, et où ils font deux ou trois fois l'an de courtes apparitions. C'est Mme Mindeler qui m'a parlé de vous, en termes honorables et chaleureux; elle m'a vanté si haut les qualités des sœurs Hendricks que — que je vous — je vous estime vivement depuis le premier jour où j'ai entendu prononcer votre nom... De sorte que — si ce n'est pas me montrer indiscret et trop empressé, je serais heureux — de pouvoir quelquefois vous présenter — mes hommages les plus respectueux.....

— Nous vivons chez nous, tranquillement, répondit Colette après un moment d'attente. Nous ne sommes pas habituées à voir du monde, n'est-ce pas Jeanne?...

— Du monde! reprit M. Dietrick. Je le crois bien; je ne saurais assez vous donner raison. Le monde n'est déjà pas si beau. Il est plein d'hypocrites : j'en sais quelque chose, moi qui par état suis obligé de vivre dans la société. Rester chez soi, c'est montrer qu'on est sage. Je savais que vous viviez isolées, saintement, comme deux religieuses; je connaissais la pureté de vos mœurs, et je n'ignorais pas que depuis la mort de vos pauvres frères vous aviez renoncé à tout plaisir, à toute satisfaction personnelle.....

— Mon Dieu! nous n'y avons pas grand mérite, n'est-ce pas, Jeanne? Nous sommes bien chez nous...

— C'est une vertu! interrompit M. Dietrick. D'aussi rigides antécédents ne pouvaient que me plaire, à moi qui vois depuis si longtemps, avec répugnance, l'espèce de vie qui est à la mode, en province autant qu'ici.

— Malines, est-ce une grande ville, monsieur?...

— Non, mademoiselle; mais on y peut exister d'une manière intelligente, quand on a du caractère. Dans toutes les petites villes, voyez-vous, — vous ne savez pas cela, vous qui êtes née et qui avez vécu à Bruxelles, — il y a un certain cercle de personnes — très-bien, — auxquelles il faut borner son — son mouvement quotidien.

— Maintenant, Jeanne, je me rappelle que Mme Mindeler est de Malines. C'est une demoiselle Van Cuyck. Je crois, monsieur, que sa mère vit encore.

— Oui, mademoiselle : Mme Van Cuyck est bien droite et bien verte, et elle a pourtant quatre-vingt et des années. Mais l'air du pays est pur : les centenaires ne sont pas rares chez nous. »

Colette, ne sachant plus que dire, se remua sur sa chaise, et il y eut un nouveau silence.

« Tenez, dit enfin M. Dietrick, je ne veux pas abuser davantage de votre — de votre patience. Vous ne me connaissez pas, et je pourrais vous paraître un intrigant, malgré le nom de Mme Mindeler, — un trait d'union entre nous. Nous ne sommes plus des enfants, et je crois devoir vous donner une preuve de mon — de mon estime, en ne vous déguisant pas plus longtemps la cause de ma visite... hem! »

Jeanne tourna à demi sa tête vers l'endroit où l'avocat était assis et l'écouta autant des yeux que des oreilles. Colette était assez intriguée, mais ne perdait pas patience; seulement, elle se sentait mal à l'aise.

« Eh bien, reprit M. Dietrick, ce que m'a dit de vous Mme Mindeler m'a fait prendre en grippe la vie de garçon. Je me trouve seul et souvent je m'ennuie. Je suis un homme établi — très-honorablement, j'ose le prétendre; je suis libre de mes actions; — enfin, je songe à me marier, mesdemoiselles, — et je désirerais — si vous le permettiez, vous voir quelquefois, — afin que — par la

suite, et si je convenais à mademoiselle, nous pussions, par un lien... »

Jeanne s'était peu à peu levée, en écoutant M. Dietrick, et avait fait deux ou trois pas vers lui. Elle interrompit, sans doute à son grand soulagement, la phrase qu'il ne savait pas finir, et dit : « C'est une proposition de mariage que vous faites à ma sœur, monsieur ? »

— A moi ! cria Colette en se levant, tandis que l'avocat répondait : « En effet, mademoiselle. »

— Colette, reprit Jeanne, allez donc voir à la cuisine ce que fait Barbe...

— Mais, mademoiselle, » dit M. Dietrick.

Colette avait déjà la main sur le bouton de la porte ; elle ouvrit, et, tout en gardant sur son visage les marques d'un véritable étonnement, elle disparut. M. Dietrick se leva en répétant : « Mais, mademoiselle !...

— Vous savez, monsieur, dit Jeanne, que je suis l'aînée des sœurs Hendricks. J'ai la responsabilité de toutes choses ici...

— Mais, mademoiselle, c'est à Mlle Hendricks cadette que je m'adressais...

— Je répondrai pour elle, monsieur.

— Permettez, permettez, mademoiselle : ce n'est pas la même chose. Mlle votre sœur est majeure, et par conséquent apte à agir par elle-même...

— Dans toutes les familles, interrompit de nouveau Jeanne, dont les sourcils commençaient à se contracter, il y a des raisons qui, — qui conduisent les uns et les autres, et qui sont au-dessus de tout. Ici, monsieur, c'est moi qui suis quelqu'un et tout le monde. Ce que je dirai, Colette l'approuvera...

— Je n'en suis pas convaincu, dit vivement M. Dietrick.

— Je vous le prouverai, reprit Jeanne, et d'une manière, — de la manière la meilleure du monde. En attendant, je vais répondre à votre proposition de mariage : ma sœur n'est pas à marier.

— Au moins, dit M. Dietrick, qui essaya de ricaner, voudrez-vous bien, mademoiselle, me donner des raisons plus concluantes.

— Rien ne m'oblige à cela...

— Mais avec un galant homme, d'ordinaire, on agit moins durement, on est au moins sociable...

— Monsieur, je ne vous connais pas...

— Comment, mademoiselle, — quand je viens ici de la part de Mme Mindeler, la femme la plus honorable! une de vos amies! quand je viens plein de confiance — vous dire combien j'estime...

— Rien ! dit Jeanne sèchement. J'agis selon ma conscience. Je ne rends compte de ma conduite à personne.

— Eh bien, mademoiselle... »

En ce moment Colette ouvrit craintivement la porte par laquelle elle était sortie tout à l'heure et se montra; M. Dietrick s'avança vers elle; Jeanne, sans faire un geste, dit : « Colette, entrez au magasin; je n'ai pas fini avec monsieur. Colette obéit prestement.

— C'est de la tyrannie! dit alors M. Dietrick d'une voix contenue, mais pleine de colère.

— Pour un étranger, dit aussitôt Jeanne, vous vous permettez des réflexions qui sont blessantes, et que je ne souffrirai pas, — entendez-vous, monsieur?

— Je vous répète, mademoiselle, que je ne m'adressais point à vous, et que je trouve étrange votre intervention. Mademoiselle votre sœur est d'âge à se conduire elle-même, et elle a la raison qu'il faut pour oser s'émanciper. Vous la tenez dans une dépendance absolue et que la loi...

— Mme Mindeler, interrompit Jeanne en regardant M. Dietrick de manière à l'effrayer, vous a donc dit que Colette était une martyre!...

— Non, elle ne m'a pas dit cela : mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir dans votre obstination...

— Monsieur, je fais ce qu'il me plaît...

— On ne peut faire que des choses légales, mademoiselle.

— Ma réputation...

— Est excellente, interrompit vivement l'avocat en tapant sur son chapeau; et c'est pourquoi j'espérais que votre sagesse serait à sa hauteur. Jamais, mademoiselle, on n'a reçu ainsi un homme connu pour ses principes, éprouvé par toutes sortes de tentations.

— C'est possible, monsieur, c'est possible; néanmoins je crois être dans mon droit en vous priant de sortir de chez moi. »

De son doigt sec et jaune, elle indiqua à M. Dietrick la porte du magasin. On voyait qu'elle contenait difficilement les violences qui s'agitaient en elle et qui donnaient à ses yeux sombres un éclat auquel ils n'étaient plus accoutumés. Au geste qu'elle fit, M. Dietrick se dressa, comme un cheval pur sang qui reçoit le premier coup de cravache. Il pâlit et passa son foulard de soie sur son front chauve. Soudain, il s'élança vers la porte, en s'écriant : « Je saurai bien parler à mademoiselle votre sœur; et nous verrons!... » Mais il s'arrêta, et bientôt se retourna avec une tranquillité qui parut à Jeanne d'autant plus étrange après une telle irritation. « Encore un mot, » dit-il. Et il se rassit lourdement sur la chaise qu'il venait de quitter.

Ce sang-froid, cette impudence, exaspérèrent Jeanne. « Croyez-vous, dit-elle d'une voix sourde en se penchant vers M. Dietrick, que j'aie peur d'un homme, et qu'on puisse m'empêcher de faire ma volonté? »

Ses yeux étaient effrayants. M. Dietrick ne sut rien répondre. Instinctivement, il leva le bras droit, comme pour parer un coup. » N'oubliez pas, ajouta-t-elle en faisant encore un pas en avant, mouvement qui l'amena tout près de l'avocat, n'oubliez pas que je suis armurière.

— Oh! dit enfin le gros homme, je connais votre audace, — de longue date.

— Vous connaissez?...

— Je sais — mademoiselle — de quoi vous êtes capable.

— Vous savez — quoi?.,.

— Il n'y a pas bien loin de Malines à Muysen.

— A Muysen?...

— Oui, à Muysen, village où demeure ce maraîcher dont la femme a nourri plusieurs petits bourgeois...

— Taisez-vous! » dit d'une voix étouffée Jeanne. Et elle se précipita sur l'avocat, dont elle ferma la bouche avec une telle brutalité, en y appliquant sa main droite, que la chaise sur laquelle il était assis bascula et se fût renversée si la muraille n'avait été derrière.

Jeanne se releva tout de suite, tandis que M. Dietrick, craignant une nouvelle agression, se tenait debout. Le visage de Jeanne était affreux. Ses sourcils se tordaient; ses lèvres semblaient avoir disparu et sa bouche ne formait plus qu'un filet mince, une fissure par où s'échappait un souffle précipité. Le va et vient de la respiration donnait à sa poitrine des mouvements désordonnés. Ses poings crispés paraissaient obéir à l'idée de déchirer, de broyer quelque chose. Jamais, certainement, M. Dietrick n'avait vu pareille femme. Il était devenu muet. Machinalement, il s'essuyait le front.

« C'est bien, dit Jeanne avec une apparente indifférence, après une minute d'attente, parlez maintenant, je vous écoute.

— Si — si vous n'étiez une femme, dit M. Dietrick, je saurais...

— Parlez donc! » reprit-elle en frappant du pied.

Elle vint à lui et, le prenant aux épaules, le força de se rasseoir; puis elle resta debout, les bras allongés le long de ses hanches, regarda bien en face l'avocat et ajouta : « Parlez bas, mais parlez vite.

— Que voulez-vous savoir? Je suis trop complaisant pour...

— De quel enfant, tout à l'heure... de quel maraîcher, de quelle nourrice me menaciez-vous?

— Je ne vous menaçais point, mademoiselle : vous m'avez poussé à bout.

— Mais enfin — mais encore!...

— Je veux avant tout, dit l'avocat en prenant un air digne et offensé, vous prier de croire que je n'obéis pas, — que je n'obtempère pas à un ordre quelconque. Seulement, mademoiselle, mes projets ne me défendent pas de vous apprendre que je sais qu'entre vous et le maraîcher Straetman, de Muysen, il y a un secret.

— Et — d'où tenez-vous cela?

— Ah! ceci est mon affaire, mademoiselle. Si vous le permettez, je ne répondrai pas à cette question. »

M. Dietrick se leva, se raidit, regarda froidement Jeanne interdite, muette, et fut sur le point de mettre son chapeau en signe de mépris. Mais un geste réclama son attention : « Dites-moi tout, dit-elle en le touchant au bras, dans votre intérêt comme dans le mien.

— Non, répliqua-t-il. Qu'il vous suffise de savoir que je suis de moitié dans votre secret, et que votre neveu, mademoiselle, se porte comme un moine.

— Vous l'avez vu?... dit Jeanne sans réfléchir.

— Non; mais j'ai vu souvent son père nourricier, qui l'aime beaucoup. »

A ce moment, la porte du magasin s'ouvrit, et Colette se montra à demi; elle était pâle et bouleversée : « Qu'y a-t-il? dit-elle. Vous parlez si haut!

— Vous, dit Jeanne, montez à votre chambre : ne vous mêlez pas d'affaires qui ne vous concernent pas...

— Mais au contraire, dit M. Dietrick en s'avançant; il me semble...

— Allez, Colette, reprit Jeanne en prenant sa sœur par le bras, — allez! » Elle la poussa dehors, lui fit monter l'escalier, tout en disant d'une voix basse et ferme : « Restez là-haut, ou il vous arrivera malheur. » Puis elle

revint à M. Dietrick, qui attendait, dans une perplexité mêlée de colère, la fin de cette scène devenue si soudainement violente. « Maintenant, dit Jeanne en rentrant et fermant la porte derrière elle, racontez-moi votre petite histoire; nous n'avons plus à craindre les indiscrets. » Et elle s'assit, d'un air tranquille. Ce sang-froid démonta tout à fait M. Dietrick ; il crut sérieusement, pendant une minute, se trouver seul avec une folle, et il joua la dignité, espérant par sa contenance imposer à son interlocutrice.

« Je n'ai, dit-il, rien à vous raconter. Dès l'instant où vous oubliez les égards qu'on doit à un étranger, je n'ai plus qu'à me retirer.

— Je n'ai pas de neveu, dit-elle; vous avez voulu vous moquer de moi.

— Légalement, reprit M. Dietrick, c'est vrai, vous n'avez pas de neveu. Mlle Colette n'est pas mariée, et il n'y a nulle part d'acte authentique qui vous crée des devoirs quelconques. Mais selon la pure équité et le droit naturel, vous êtes la tante du petit garçon de sept ans et quelques mois que la femme Straetman a élevé. Vous ne pouvez nier cela.

— Vous parlez hébreu, monsieur l'avocat.

— Vous me comprenez bien, mademoiselle; mais je sais quelle mystérieuse pensée vous conseille de dissimuler...

— Ma sœur, selon vous, aurait donc eu un enfant, et je serais la tante d'un bâtard.

— Voilà la vérité !

— Et, sachant cela, vous venez ici — vous vous présentez — vous voulez épouser une fille déshonorée... Qu'est-ce que cela veut dire? Voulez-vous savoir l'effet que me fait votre visite, monsieur l'avocat de Malines? Vous spéculez sur cette prétendue faute, sur ce crime : ce n'est pas ma sœur qu'il vous faut, mais sa fortune. Ah! ah!

— Vous me prêtez, mademoiselle, des sentiments... C'est une insulte!...

— Expliquez-vous donc : prouvez-moi que j'ai tort, et je vous ferai de très-humbles excuses. Je suis religieuse, monsieur : je crains Dieu et je rapporte tout à lui.

— Je le savais, mademoiselle; et c'est pourquoi votre exaspération m'a étrangement surpris, tout en m'ôtant les doutes vagues qui pouvaient me rester sur la vérité de ce que j'avançais. Causons donc comme des gens raisonnables. »

Cela dit, M. Dietrick, très-satisfait de lui, se rassit en pensant qu'il fallait maintenant entortiller cette vieille fille rageuse dans un filet d'où elle sortirait domptée et meurtrie. Mais à peine eut-il le temps de faire cette réflexion, car Jeanne reprit immédiatement la parole. Emporté par la vivacité de l'entretien, M. Dietrick ne calcula plus. Seulement, aux premiers mots que prononça Jeanne, il se raffermit l'esprit en se disant : « Jouons serré! »

« Colette, dit Jeanne, ne se mariera que si je lui donne ma permission.

— Mademoiselle votre sœur est majeure.

— Ce n'est pas une raison : elle m'a trop d'obligations pour songer à me quitter sans y être autorisée.

— Si j'en crois mon expérience, dit l'avocat en pesant ses syllabes, Mlle Colette doit avoir pour vous moins d'affection que de respect. Vous lui avez enlevé son enfant : elle a dû en souffrir....

— C'est une fable! dit Jeanne. Maintenant, vous me donnez envie de rire. Questionnez donc mes voisins, la police.

— Oh! reprit l'avocat en souriant, vous êtes femme à prendre les précautions nécessaires en toutes circonstances; le secret si bien tenu sur la naissance et l'existence du petit neveu le prouve surabondamment. Mais j'ai des preuves de ce que j'avance.

— Quelles drôles de preuves! Dites-les donc!....

— Mon intérêt et le vôtre, mademoiselle, m'imposent silence, au moins pour le moment.

— C'est un moyen d'avocat; mais j'ai de bons yeux.

— Croyez-vous, mademoiselle, demanda M. Dietrick, que si je n'avais à cœur de maintenir sans tache la réputation d'une famille à laquelle je désire m'allier, je ne trouverais pas moyen de renseigner Mlle Colette sur les choses qu'elle aspire à connaître? Aujourd'hui, vous m'empêchez de lui parler, et je ne veux pas essayer de vous contrarier. Mais il n'est pas possible que vous puissiez — pendant longtemps — la soustraire à sa destinée. J'ai tout calculé : elle sera ma femme, même malgré vous.

— Vous parlez bien, dit Jeanne, avec un sourire bilieux. Mâtin!....

— Je suis certain, continua M. Dietrick, que vous me comprendriez tout de suite, même si je m'expliquais plus mal.

— Non, dit-elle, je ne suis pas convaincue que vous ne soyez point un chevalier d'industrie; je n'ai pas du tout confiance dans un homme qui vient calomnier une honnête fille, et la menacer de scandale, pour attraper ses économies. Voyez-vous, monsieur l'avocat, vous ne me ferez pas peur....

— Je le crois, dit M. Dietrick d'un air fin : ce serait plutôt le contraire. Mais je voudrais bien savoir ce que vous me reprochez. Prenez des renseignements sur moi et sur ma famille. J'ai quarante-trois ans, je me porte bien, ma position sociale est honorable, et je désire m'établir définitivement. L'histoire de Mlle Colette m'a touché; j'ai pensé qu'il ne répugnerait pas à une jeune fille de son âge de se réhabiliter dans sa propre estime en — en s'unissant à un homme probe et respecté. Je ne suis pas un galant, un séducteur; l'idée de faire la cour à une femme m'ennuie. J'ai cru que vous accueilleriez plus — plus convenablement — une demande qui me parais-

sait convenable. Telles sont, mademoiselle, les raisons qui ont amené chez vous l'homme que vous injuriez du nom de chevalier d'industrie.

— Et qui veut épouser une jeune fille séduite...

— Chacun a sur toutes choses ses idées; j'ai les miennes.

— Nos économies ne sont pas bien grandes; on nous fait plus riches que nous ne sommes.

— Vous avez chacune au moins cent mille francs.

— Ah! Jésus Dieu! quelle exagération!

— Tant mieux si je me trompe dans ce sens : cela vous prouvera d'autant plus clairement que mes intentions ne sont pas — celles que vous pensez.

— Mais, — c'est vous qui le dites, — ma sœur a un enfant. Vous auriez pu — vous pourriez trouver une femme qui — une femme tout à fait honnête, — il me semble, puisque vous avez une position.

— Je veux une femme encore jeune, — et — et qui me soit soumise. Mlle Colette doit, d'après ce que je sais d'elle, posséder toutes les qualités que je souhaite à Mme Dietrick.

— Eh bien, dit sèchement Jeanne en se levant, je lui parlerai...

— Vous me renvoyez ainsi? dit l'avocat.

— Et comment donc? je n'ai pas l'habitude de baiser les mains aux gens. Je ne suis même pas votre servante, monsieur. C'est votre faute si je me suis mise en colère; il y avait bien des années que ça ne m'était arrivé.

— Je ne veux pas partir, dit M. Dietrick, avant d'avoir obtenu votre consentement et celui de votre sœur. »

Cette phrase, assez fermement accentuée, d'un ton incisif, fit faire un soubresaut à Jeanne. Une pareille résistance la stupéfiait. Ses yeux sombres disparurent un moment sous ses sourcils. « Vous resteriez ici, malgré moi! dit-elle.

— Entendons-nous, reprit plus doucement M. Die-

trick. Trop de précipitation ne vaut rien, en quoi que ce soit. Rasseyez-vous, mademoiselle, et prêtez-moi dix minutes d'attention. »

III

Invitée ainsi familièrement, et sans plus de malaise, à entrer en conférence pacifique avec un homme que tout à l'heure elle trouvait tant au-dessous d'elle, Jeanne Hendricks, pour la première fois de sa vie, perdit confiance en elle-même. Le sentiment de cette décadence, alors aussi faible qu'une lueur se réfléchissant dans une eau agitée, la traversa soudain, sans laisser d'autres traces qu'une contrainte indéfinissable. Alors elle examina d'un regard vif, inquiet, la contenance de son adversaire, et lui trouva la physionomie aussi mielleuse qu'à l'heure où il s'était présenté à elle le matin, le chapeau à la main, et s'essuyant le front. Une grâce froide aussi persistante, après la scène qui venait de se passer, donna fort à réfléchir à Jeanne. Et, tout en écoutant l'avocat avec une grande attention, elle prit le temps de se trouver vieillie.

Du reste, elle se sentait battue; M. Dietrick l'avait attaquée rudement, en touchant juste aux endroits sensibles, et elle comprenait qu'il y avait dans cette facilité à découvrir les défauts de la conscience autre chose que de la perspicacité, de la divination. C'était le fait, ou plutôt l'allusion au fait qui servait d'argument à l'avocat. S'il avait établi une accusation plus formelle, en lui donnant pour base le récit dans toute sa simplicité, il eût montré à Jeanne un homme ordinaire

avec lequel elle aurait à coup sûr lutté avantageusement. Mais M. Dietrick s'était amusé dans des circonlocutions et avait montré des sentiments personnels qui avaient paru éloigner la discussion de son principal objet; et cependant, Jeanne se sentait à la merci de cet étranger; elle était presque vaincue; elle ne savait plus comment se défendre. Aussi, dès cet instant, ce qui s'éveilla en elle touchant M. Dietrick eut le caractère bien accusé de la haine.

« En me présentant chez vous ce matin, dit l'avocat, il faut vous l'avouer tout de suite, mademoiselle, j'avais la certitude que nous nous entendrions. Cela paraît vous surprendre, parce que, jusqu'à ce moment, nous nous sommes trouvés dans le désaccord le plus parfait. Mais j'arrivais armé non-seulement de moyens irrésistibles, mais de raisons irréfutables...

— Vous parlez comme un avocat, dit Jeanne en l'interrompant avec un geste de colère; mettez-y moins de malice et faites-vous comprendre.

— Je croyais être simple, dit M. Dietrick en souriant et en jouant l'étonnement.

— Vous n'êtes pas ici au tribunal.

— En tous cas, je n'y figurerais pas en accusé, répliqua-t-il. Eh bien, mademoiselle, je tâcherai d'être bref, afin que cet entretien, qui paraît vous être à charge, se termine tout de suite. Que gagnerez-vous à empêcher que je voie Mlle Colette et que je tâche de me faire aimer d'elle? Je n'en sais rien. Où est votre intérêt dans une pareille conduite? Je ne le vois pas. Refusez-moi l'entrée de votre maison, et je m'empresse d'apprendre, d'une ou d'autre manière, à votre sœur, que son fils est vivant et qu'il habite la ferme de Straetman. Croyez-vous que vous puissiez empêcher une mère, même après un laps de sept ans, de courir à ce fils qu'elle n'espérait plus embrasser? Vous voyez que je suis muni d'armes auxquelles on ne résiste pas...

— Mais, dit lentement Jeanne, si je dis à Colette que son enfant est mort, et que vous êtes un imposteur, elle me croira.

— Peut-être, répondit M. Dietrick ; je vous reconnais cet ascendant sur elle : vous m'avez donné des preuves de l'autorité qui vous fait ici maîtresse absolue. Mais, à mon tour, croyez-vous donc que je ne saurais pas me servir du hasard pour amener la justice à s'occuper de vous? Sans doute vous ignorez que les lois punissent les crimes et délits envers les enfants. Il ne me serait pas difficile d'atteindre à la vérité éclatante en forçant Straetman à dire tout ce qu'il sait. Il y a, entre cet homme, qui vous connaît depuis longtemps de nom, et vous, une chaîne non interrompue de faits qui vous accableraient. La personne qui depuis sept ans sert d'intermédiaire entre vous et les Straetman n'est plus à chercher pour moi. Enfin, à part les scènes qui se sont passées ici, je pourrais rétablir — je pourrais démontrer les ramifications de ce drame et en faire remonter à vous la responsabilité.

— Vous ne m'intimiderez pas avec des menaces, dit Jeanne ; je suis d'une famille où l'on meurt pour — pour défendre les causes justes, les causes saintes. Ma conscience est aussi claire que ce miroir, monsieur. Ce que j'ai exécuté, — ç'a été dans un intérêt que — vous — ne comprendrez jamais. Accusez-moi : je me défendrai.

— J'aimerais mieux, mademoiselle, vous convaincre par des moyens plus doux. En tous cas, je tâcherai de mettre Mlle Colette dans mes intérêts.

— Et vous adopteriez le bâtard! dit Jeanne avec un mépris superbe.

— Non, permettez : si vous me forcez à agir contre mes désirs, à détruire toutes mes espérances, je me contenterai de me venger, — soit en rendant un fils à sa mère, une bonne action! soit en appelant l'attention de la justice sur l'impunité d'une coupable, autre bonne

action! Remarquez enfin, mademoiselle, qu'en donnant mon nom à votre sœur, je fais encore une bonne action, puisque en la prenant sous ma protection, j'empêche que l'idée même d'une calomnie ou d'une médisance puisse l'atteindre jamais.

— Oh ! je ne doute pas, dit Jeanne avec une rage qu'elle souffrait de devoir dissimuler, que vous ne soyez un homme — parfait. »

Elle se leva, hors d'elle. M. Dietrick, quoique souriant toujours, l'imita, craignant peut-être une agression pareille à celle dont il avait failli être déjà la victime. Ils se regardèrent sans parler, pendant bien une minute. Jeanne bouillonnait au dedans; ses passions la torturaient comme si une famille de reptiles lui avaient rongé le cœur, comme si un essaim de guêpes piquaient l'intérieur de son cerveau. Jamais révolution plus violente ne s'était produite dans le système nerveux d'une femme. Jeanne avait autant envie de crier et de frapper que de parler. Et cependant sa prudence habituelle et la résolution qu'elle avait montrée dans toutes les circonstances de sa vie, triomphaient de cette révolte et en empêchaient la terrible explosion.

Grisée par ce long entretien, elle qui d'habitude parlait à peine, le sang lui troublait les yeux et lui rougissait les pommettes; elle chancelait sur ses jambes, d'ordinaire fermes comme des arbres profondément enracinés; elle sentait ses cheveux remuer sur sa tête; son palais était sec comme si elle avait été en proie à une fièvre ardente. Dans cet état de surexcitation, elle était à la fois belle et laide; de nouveau, elle fit peur à l'avocat de Malines; mais comme la certitude de vaincre le soutenait, il continua de sourire.

« Vous m'avez amené forcément, dit-il, à vous démontrer que je suis le plus fort. Si vous le permettez, je vous prouverai maintenant qu'une alliance avec moi ne peut que vous être utile — en toutes choses.

— Parlez, dit Jeanne de sa voix la plus rauque, — parlez; vous pouvez tout dire : nous verrons après.

— Si vous m'aidez, dans trois mois votre sœur sera Mme Dietrick et habitera Malines. Alors, mon intérêt comme le vôtre sera de faire disparaître tout de suite l'enfant qui pourrait déshonorer votre nom, votre si respectable nom, votre famille si estimée. Vous vivrez tranquille pour toujours, car vous ne craindrez plus une indiscrétion, — de moi qui aurai tant de raisons pour me taire, — de Straetman, que nous empêcherons bien de parler.

— Il est certain, dit Jeanne en se calmant à demi, que du jour où Colette serait votre — femme, l'enfant deviendrait plus gênant pour vous que pour moi.

— Évidemment, reprit l'avocat ravi. Où voyez-vous donc là des obstacles? De quelle nature sont-ils? Vous libre, vous pourrez à votre tour vous marier. Ou bien, si vous voulez vous retirer à la campagne, dans les environs de Malines, après le départ du petit neveu, je vous trouverai un gentil château pour quelques milliers de francs. Avouez, mademoiselle, que vous vous êtes trop empressée de me recevoir comme si j'étais un — créancier. »

Et il se mit à rire; Jeanne le regarda, et, voyant sa bedaine faire de petits bonds sous cet accès de gaieté, trouva ce beau parleur presque ignoble, répugnant. Puis, elle pensa : « Je me vengerai si je veux. »

— Tout ceci, reprit l'avocat devenant peu à peu guilleret, finit comme certains procès, par une bonne transaction, qui eût pu se faire mieux encore avant qu'après notre discussion. Arrêtons, si vous le permettez, les bases de notre alliance : Vous m'ouvrez votre maison comme à un futur beau-frère....

— Je pourrai au moins prendre quelques renseignements, dit Jeanne, qui avait des envies terribles de ricaner.

— Cela va de soi, parce que je n'ai rien à craindre de ce côté.

— Mais, interrompit-elle encore, si ma sœur allait vous trouver — désagréable – elle-même ! Elle est bien capable de refuser de vous voir ; je ne la crois pas fort désireuse de changer d'état....

— N'est-il pas entendu que vous m'aiderez, mademoiselle ?

— Comment ! moi, vous aider !.... cria Jeanne stupéfaite. Et pourquoi donc ?

— Je me figurais, dit M. Dietrick avec bonhomie, que le secret qui nous est commun devait faire de nous des alliés. En vérité, je comptais sur vous comme sur – sur un ami — éprouvé. Ce n'est pas l'intelligence qui vous manque, mademoiselle ; et cependant, à en croire votre exclamation, vous n'auriez pas compris que vous devez forcément me soutenir. (Ici, encore une fois, Jeanne se leva ; sa face ressemblait plutôt à celle d'une bête fauve qu'à un visage humain.) Je vous en prie, continua l'avocat, qui ajouta à ces mots un geste suppliant de la main, contenez-vous. On ne fait rien de bon quand on est en colère. Tenez, je vais en deux temps bien caractériser votre situation actuelle : Vous répondrez à la justice du délit que vous avez commis, ou vous serez ma belle-sœur. Est-il si difficile de choisir ?

— Je nierai tout ! dit Jeanne énergiquement.

— On ne nie pas l'évidence, dit M. Dietrick, et songez que votre sœur sera un témoin à charge.

— Je prouverai qu'elle a été folle....

— Mais, mademoiselle, vous ne pourrez prouver que l'enfant n'existe pas. A qui l'attribuerez-vous ? Au lieu de votre neveu, sera-ce votre fils ? L'héroïsme ne va pas jusque-là..... »

Jeanne ferma les yeux, pâlit et retomba sur sa chaise. M. Dietrick la regarda silencieusement ; sa figure ronde, pleine de santé, exprima la satisfaction que les obser-

vateurs ont pu remarquer sur la physionomie des paysans qui ont fait un bon marché. Il faillit se frotter les mains. Mais s'apercevant que les yeux de Jeanne n'étaient qu'à demi fermés, il se tint coi, tout en pensant : « Elle est domptée. » Quant à elle, on eût pu la croire pétrifiée, si ses mains étroitement croisées n'avaient tremblé, si son sourcil récalcitrant avait été en place. Aussitôt qu'elle ouvrit les yeux, M. Dietrick reprit la parole : « Il me semble, dit-il, que Mlle Colette ne serait pas de trop ici en ce moment, puisque nous sommes d'accord. Ne pensez-vous pas, mademoiselle, qu'il serait au moins convenable de lui apprendre le résultat de notre — conférence ? »

Jeanne se leva et resta debout pendant quelques instants près de la table, à laquelle elle s'appuyait de la main droite. Elle ne dit rien ; elle semblait chercher à acquérir la certitude qu'elle ne vacillerait pas en marchant. Enfin elle fit un pas, puis deux dans la direction du réduit où se trouvait la cage de l'escalier ; et alors, rassurée sur ses forces, elle passa raide près de l'avocat, en regardant devant elle, et quitta le petit salon.

Aussitôt qu'elle eût disparu, M. Dietrick se leva à son tour, agita en l'air son chapeau et fit une brève exclamation de victoire. Mais bientôt il posa son chapeau sur la table, donna à sa physionomie un calme aussi naturel qu'il le put, et attendit, debout, l'arrivée des deux sœurs.

Pendant cette attente de cinq minutes, il réfléchit à peine, parce que son ardente curiosité suivit Jeanne en imagination, et parce qu'il voulait que les deux sœurs vissent sa fermeté et sa désinvolture à leur entrée dans le salon. Malgré l'épanouissement dont ses traits étaient comme illuminés et qu'il ne réussissait point à éteindre, on distinguait cependant une ombre d'inquiétude dans de petits mouvements, pareils à des tics, qui se produisaient partout sur son visage et qu'il n'était pas le maître

de contenir. Ses jambes aussi changeaient à chaque instant de position, et l'on eût pu croire qu'il avait les pieds posés sur des plaques de fer chaud. Enfin, ce singulier supplice cessa : Jeanne reparut, suivie de Colette.

« Monsieur, dit aussitôt Jeanne d'une voix sourde et grave, — m'a donné les preuves de — l'honnêteté, — de l'honorabilité de ses propositions. Colette, il désire vous épouser ; je donne mon consentement à votre mariage : vous êtes libre d'accepter ou de refuser. »

Après ces paroles, et d'un mouvement automatique, elle se dirigea vers la chaise placée près de l'œil-de-bœuf, et s'y assit, laissant en présence les futurs époux.

M. Dietrick s'inclina. « C'est, dit-il, plus à Mme Mindeler qu'à moi-même que je dois tant de bonté. Puis-je espérer, mademoiselle, que vous me répondrez affirmativement, — que vous permettrez à votre serviteur devenir quelquefois vous rendre ses devoirs ? »

Colette tenait les yeux baissés ; elle était un peu pâle et agitée ; cependant, sa voix ne trembla pas lorsqu'elle répondit : « Monsieur, ce que ma sœur fait est bien fait.

— Une pareille réponse, reprit M. Dietrick, donne la mesure de votre tact et de la douceur de votre caractère. Croyez-bien, mademoiselle, que c'est avec bonheur que je tenterai d'obtenir plus d'expansion à l'avenir ; il ne dépendra pas de moi que vous n'admettiez mes prétentions comme les plus raisonnables, les mieux fondées.... Vous pourrez me connaître par moi-même et par les autres. Mme Mindeler vous donnera, j'en suis certain, tous les apaisements désirables. Je ne veux pas revenir chez vous avant huit jours, afin de vous laisser le temps de tout peser. Le mariage est un acte grave. Quoi qu'il arrive, — je ne me repentirai jamais d'être venu personnellement — sonder — vos dispositions... »

M. Dietrick causa ainsi à peu près seul pendant quelques minutes, et prit congé en témoignant par son langage et ses manières toute sa gratitude. Colette le reconduisit jusque sur le pas de la porte, assez ahurie, ne sachant qu'à peine ce qu'on lui voulait. Aussi, en rentrant, ses premières paroles marquèrent de l'inquiétude, presque de l'incrédulité.

« C'est donc vrai, dit-elle à sa sœur, que ce monsieur veut m'épouser? Mais, Jeanne, il ne me connaît pas ; il ne sait pas...

— Il ne sait pas, — interrompit Jeanne en posant ses deux poings fermés sur ses genoux, — il ne sait rien, rien... entendez-vous? Ne voudriez-vous pas me faire accroire que vous ne seriez pas contente de vous marier, de me quitter?...

— Je ne me suis jamais plainte, dit Colette; je me trouve bien comme je suis... Je serais volontiers morte fille...

— Non, reprit Jeanne, vous vous marierez... entendez-vous?

— C'est donc alors vous qui ne voulez plus de moi?

— C'est moi qui vous dis : vous vous marierez. N'est-ce pas assez?

— Mon Dieu! dit Colette, que vous ai-je fait pour que vous me parliez ainsi? Avant l'arrivée de ce monsieur, tout était si bien, si tranquille ici!

— Vous serez Mme Dietrick, continua Jeanne en sifflant chacune de ses syllabes. Que voulez-vous de plus? »

Elle se leva, vint à Colette et lui prit le bras, qu'elle secoua.

« Pourquoi donc avoir l'air fâché? demanda la pauvre fille, puisque je ferai tout ce que vous voudrez. Si c'est l'idée de me voir mariée qui vous met en colère, je resterai fille : vous savez bien que je ne me soucie de rien que de vivre dans la prière.

— Je vous dis moi, que vous vous marierez, répondit

Jeanne, dont le visage verdissait. Mais, entendez-moi, écoutez-moi bien ; vous ne serez pas Mme Dietrick avant que je sois mariée moi-même. Je ne veux pas mourir vieille fille, moi qui suis honnête, quand vous, vous — aurez trouvé un — établissement, — entendez-vous? (Elle lui serrait toujours le bras ; Colette se mit à pleurer.) Vous lui direz ça, à ce monsieur, quand il reviendra, mais comme si c'était vous qui vouliez — qui exigiez que je sois mariée la première. Comprenez-moi bien, idiote !

— Mais, Jeanne, Jeanne, je ne me marierai pas du tout : ce sera mieux.

— Non ! vous vous marierez ! Il le faut. Mais pas avant moi, ajouta Jeanne en grinçant des dents et secouant de nouveau sa sœur, — pas avant moi. »

Elle quitta le salon ; et Colette, l'entendant monter l'escalier, se laissa choir sur une chaise en se demandant : « Qu'est-ce que tout ça veut dire, mon bon Dieu? Qu'est-il arrivé? Qu'ai-je encore fait — sans le savoir? Pourquoi n'ai-je pas osé écouter — là, à la porte? »

IV

Pendant la semaine qui suivit ce dimanche orageux, Jeanne sortit beaucoup et montra une agitation qui dut paraître très-étrange non-seulement à Colette, mais à Barbe, mais aux voisins, mais aux personnes à qui elle alla faire des visites. Tout à coup, cette femme au maintien calme, et dont la vue faisait naître dans l'esprit des images aux formes immuables, se donnait un mou-

vement extraordinaire. On la voyait sortir plusieurs fois par jour; dans la rue, elle marchait vite, la tête baissée, le visage caché par un voile épais. Chez elle, ses paroles étaient toujours aussi rares, mais plus brèves; ses gestes, autrefois lents et solennels, étaient devenus vifs et brusques. A la voir ainsi transformée, Colette dut se figurer que la maison Hendricks allait se trouver sous le coup d'une catastrophe épouvantable. Et, comme elle attribua tout à M. Joseph Dietrick et au mariage projeté entre elle et cet étranger, la pauvre fille se trouva perdue dans un dédale de pensées dont le désordre augmenta à mesure qu'elle essaya d'en sortir. L'idée de questionner Jeanne, de la supplier, de se mettre à sa disposition, ne lui vint pas; c'eût été là une marque qu'elle se fût crue bonne à quelque chose, et il y avait trop longtemps qu'elle était nulle pour qu'elle pût acquérir aussi rapidement à ses yeux propres une valeur quelconque, même illusoire.

Chaque fois que Jeanne sortait, Colette l'observait avec angoisses, espérant découvrir dans son maintien et dans sa physionomie le reflet du sentiment qui la préoccupait. « C'est depuis dimanche qu'elle est ainsi, se disait-elle; tout vient donc de ce M. Dietrick; alors, c'est mon mariage qui la tourmente. Mon Dieu! mais je ne désire pas me marier. » Et puis, elle se rappelait cette courte scène, pendant laquelle Jeanne lui avait dit plusieurs fois, après le départ de l'avocat: « Vous vous marierez! Je le veux! » d'un ton que la colère, une sorte de rage et de folie rendait véritablement effrayant.

Colette essayait de raisonner; mais que pouvait-elle comprendre à cette affaire dont le nœud lui échappait? Même plus jeune et plus éveillée, son intelligence n'eût point été assez perspicace pour découvrir, à travers mille petits faits quotidiens, dans la voix, dans les gestes de Jeanne et dans les idées qu'elle exprimait, un aperçu de l'idée qui la poussait à agir. « Elle veut que je me

marie, et mon mariage paraît lui déplaire, » se disait Colette. Comment concilier les deux moitiés de cette contradiction? « Si elle sort pour prendre des renseignements sur M. Dietrick, pourquoi ne me dit-elle rien de ce qu'elle apprend? » se demandait-elle encore. Enfin, « pourquoi me force-t-elle à déclarer à ce monsieur que je veux qu'elle soit mariée avant moi, quand cela m'est égal, — et pourquoi ne fait-elle pas elle-même cette réserve? »

Barbe-Deux, qui depuis sept ans avait vu toujours ses maîtresses de la même humeur, dut remarquer et le mouvement que se donnait Jeanne et la tristesse anxieuse qui se réfléchissait dans les traits doux et placides de Colette. Elle ne questionna ni l'une ni l'autre, mais naïvement elle fit un jour l'observation que Mlle Jeanne se fatiguait beaucoup. Et puis, à son ami Borgnet, qu'elle vit le jeudi soir sur le seuil de la porte, rue des Éperonniers, elle dit en confidence qu'il se passait quelque chose dans la maison; et elle montra, par les craintes véritablement absurdes que son imagination enfantait au sujet de ses maîtresses, combien elle leur était dévouée. « Bah! bah! dit Borgnet, s'il y a quelque chose, nous le saurons. Ne croyez-vous pas, Barbe, qu'elles désirent céder leur commerce?

— Jésus Dieu! répondit Barbe, et qu'est-ce qu'elles feraient donc, n'ayant plus rien à faire?

— Mais, reprit Borgnet, elles ne feraient rien : on se contenterait de ça, si on avait leur fortune, et on se marierait, Barbe, le plus tôt possible. C'est que voilà bien longtemps que ça dure.

— Allons, Borgnet, encore votre refrain! un peu de patience.

— On en a, Barbe, — mais tout s'use... »

La première visite de Jeanne avait été pour une femme habitant, rue d'Or, le second étage d'une maison occupée par un passementier. Cette femme, âgée d'environ qua-

rante-cinq ans, se nommait la veuve Chamard et était accoucheuse. Sans doute son état avait été lucratif, car son appartement, tenu avec beaucoup d'ordre, ne montrait nulle part de traces de malaise; les meubles, les rideaux, les tapis étaient dans le meilleur état; aussitôt qu'on était entré, on se sentait dans un milieu de bien-être que Mme veuve Chamard complétait très-harmonieusement.

C'était une grosse petite femme, alerte malgré son embonpoint, fraîche, dont la mine rieuse et avenante valait des réceptions même affectueuses. Lorsque Jeanne entra chez elle, elle était en conférence avec un tout jeune homme; Jeanne attendit dans une espèce d'antichambre pendant cinq minutes, et vit alors passer ce jeune homme, qui paraissait très-ému et dont la vive rougeur annonçait en outre un embarras extrême. Mme Chamard le reconduisait en ayant l'air de le rassurer sur un point qui le tourmentait beaucoup. « Soyez tranquille, cher monsieur, tout ira à merveille; fiez-vous à moi : ma réputation n'est plus à faire comme discrétion à toute épreuve; et j'ose ajouter que je ne suis point maladroite, puisque je prospère. « Le jeune homme sortit et Mme Chamard vint à Jeanne. « Mademoiselle, dit-elle, la race humaine dégénère, j'ose l'affirmer; personne mieux que moi ne peut être à même de constater l'affaiblissement des facultés physiques et morales, à notre époque. A vingt-deux ans, aujourd'hui, malgré leurs belles apparences, nos jeunes gens sont des enfants...

— Je veux vous parler sérieusement, madame, dit Jeanne en se levant.

— Je suis toute à vous, chère mademoiselle Hendricks; entrez dans mon salon, et dites-moi en quoi je puis vous être utile. »

Jeanne entra, mais ne voulut pas s'asseoir.

« Vous vantez votre discrétion, dit-elle; comment

donc se fait-il qu'on me sache la tante d'un enfant qui n'a jamais été inscrit sur les registres de l'état-civil?

— Et qui sait cela, mademoiselle?

— Un étranger, un habitant de Malines, un avocat qui est venu chez moi, hier, me menacer de dénonciation. Est-ce ainsi que vous gagnez votre argent? »

Cette virulente accusation, faite sans préparation aucune, sembla toucher Mme Chamard, dont le frais visage se rembrunit. Cependant elle ne garda pas le silence pendant plus de cinq secondes. « Mais, dit-elle, s'il y a eu indiscrétion, mademoiselle, quelle preuve avez-vous que je sois la coupable? Mon intérêt, autant que ma réputation....

— Madame, interrompit Jeanne, c'est vous qui avez parlé, parce que vous êtes seule en possession du secret — qui me — déshonore. Vous et moi sommes les deux seules personnes au monde qui connaissions l'existence de ce petit — malheureux; — moi, je me suis tue, pour des raisons que vous savez; vous, vous n'avez pas su tenir les promesses que vous aviez faites. J'aurais dû me défier de vous : vous êtes Française. Quand on parle si bien, il est trop difficile de se taire.

— Mon Dieu! chère mademoiselle....

— Eh! laissez donc cette façon doucereuse.... avec moi, — cela ne prendra pas. Souvenez-vous pourtant que vous avez exigé que je vous disse toute la verité, afin d'avoir contre moi un recours — moral, — ce sont vos propres paroles, — pour le cas où je ne tiendrais pas mes engagements. Ah! j'aurais dû mentir alors; mais on ne pense pas à tout. Voyons, qu'avez-vous de sensé à répondre?

— Vraiment, mademoiselle, vous m'étonnez, vous me prenez au dépourvu. Mais, je vous en prie, asseyez-vous.... Je ne me souviens pas en quelle occasion j'aurais pu m'oublier à ce point.... Avouez que mon intérêt et le soin de ma réputation....

— Si vous ne savez vous défendre qu'avec des phrases, reprit Jeanne d'un ton bref et sévère, il vaudrait mieux confesser tout de suite que vous avez abusé de ma confiance.

— Mais, mademoiselle !

— Est-ce vrai, oui ou non? Et pourquoi parler ? Vous saviez parfaitement que je devrais vous soupçonner, dès que les premiers bruits d'une indiscrétion arriveraient jusqu'à moi...

— Mademoiselle, je suis fort étonnée que sans preuve aucune vous veniez ainsi tout d'abord m'accuser.... Ma réputation....

— Vous n'êtes, interrompit encore Jeanne, ni discrète ni adroite, madame. Devant l'évidence, vous niez une faute — grave — grave à cause des conséquences qu'elle peut avoir pour moi.... Le mal est fait, — il est trop tard pour l'empêcher. J'aurais dû depuis longtemps éloigner ce petit malheureux. Eh bien, vous ne cherchez pas, — vous ne trouvez pas un moyen de réparer votre — faiblesse? Votre devoir, maintenant, n'est-il pas de me venir en aide ?

— Mais je suis entièrement à votre disposition, chère mademoiselle. Je suis désolée que vous ayez des ennuis. Par état, je suis au service de tout le monde, et particulièrement des personnes respectables qui, depuis si longtemps, ont confiance en moi...

— Confiance ! — oui — enfin ! dit brusquement Jeanne. Voyons, il faut retirer de chez cette brute de Straetman, l'enfant — le malheureux. Voulez-vous vous charger de ce soin ?...

— Oui, mademoiselle. Et où faudra-t-il le conduire?

— Vous l'amènerez ici, — après avoir conclu avec ce Straetman un — comment veux-je dire? — un — aidez-moi donc — ah! un compromis.... Vous lui ferez jurer de se taire sur la disparition de l'enfant. On ne lui demande qu'une chose, c'est de rester muet à toutes les questions,

— et pour prix de cette facile obéissance, — le brave homme, qui a dû parler, lui aussi! touchera une pension de cent quatre-vingts francs par an, — quinze francs par mois. Mais vous tâcherez, madame, de donner à cet arrangement toute la solennité désirable; faites jurer Straetman sur l'Évangile, sur sa part de paradis, qu'il prenne Dieu à témoin.... M'avez-vous comprise?

— Oh! mademoiselle, vous me faites affront!...

— Voici l'argent du premier trimestre de la pension de Straetman et vos frais de voyage..... Partez tout de suite et revenez immédiatement.... Arrangez-vous de manière que tout reste secret. Je suis forcée de vous parler ainsi, madame; je ne sais plus jusqu'à quel point je peux me fier à vous. Si vous savez bien mentir, affirmez à Straetman que je pars, que je quitte la Belgique, et que le capital de sa rente est versé chez un notaire. Arrangez cela le mieux — que vous pourrez..... Mais surtout que Straetman jure.

— Je partirai demain matin, mademoiselle, et tout sera fait selon vos désirs. Je tiens trop à vous être agréable pour....

— Demain matin! dit Jeanne. Et pourquoi pas aujourd'hui, à l'instant, par le premier convoi?

— J'ai ce soir, en ville, une cliente qui réclame mes soins.

— Il y a des chirurgiens : faites-vous remplacer.

— Il s'agit, dit Mme Chamard, d'un accouchement mystérieux. Le petit jeune homme qui sortait tantôt de chez moi, et que j'ai eu bien de la peine à confesser, venait...

— Vous lui avez promis d'être discrète, dit Jeanne en se levant. Enfin, partez donc demain s'il le faut; mais si vous étiez libre la nuit, n'attendez pas, louez une voiture : vous pourriez être ici demain matin. Je viendrai voir, — m'informer — m'assurer, — et si l'enfant est là, vous en débarrasser.

— Croyez, mademoiselle, que je ferai tout ce qu'il faudra : je connais trop votre générosité pour ne pas me conformer à...

— Eh! madame, laissez-là ces compliments; vous savez bien que je ne les aime pas.

— Vous allez donc prendre le petit chez vous, chère mademoiselle ?

— Madame Chamard, répondit Jeanne, vous êtes une sotte, malgré votre qualité de Française, et vous êtes plus curieuse qu'il ne faudrait. Pour l'amour de Dieu, ayez donc un moment le bon sens qui semble vous manquer. Qu'est-ce qu'on vous demande? De l'activité et de la discrétion, et je vous paye *recta*. N'est-ce pas là une besogne bien facile? Aussi, je vous conseille de faire pénitence dans vos moments perdus... Ici, cachez bien l'enfant; il ne faut pas qu'il me voie. »

Lorsque Jeanne fut partie, Mme veuve Chamard se dit : « Dieu du ciel! quelle langue! Qu'a-t-elle donc mangé, cette amoureuse d'hosties, pour dévider de pareils chapelets. Ah! mais, elle payera ses impertinences, — et puis, nous verrons!... »

V

Dans l'après-midi, Jeanne sortit de nouveau. Elle alla faire une visite à Mme Mindeler qui avait, rue de Namur, un magasin de tapis très-bien achalandé.

Quoiqu'il y eût un M. Mindeler, ce n'était pas lui qui était connu des clients et ce n'était pas lui qu'on demandait en entrant dans la maison; il était surtout le mari

de Mme Mindeler et le chef de la famille. M. Mindeler n'avait aucune ambition, et il se trouvait satisfait d'avoir aidé dans la mesure de ses moyens Mme Mindeler à faire lentement une fortune des plus honorables et à mettre au monde deux filles et un garçon.

Mme Mindeler et ses deux filles étaient dans le magasin lorsque Jeanne y entra. Elles se levèrent avec un empressement affectueux : c'étaient de bonnes gens très-simples et très-sympathiques. Mme Mindeler paraissait avoir environ soixante ans, et portait allègrement les premières années de sa vieillesse ; elle était sèche ; mais son visage à angles n'avait pas une ligne qui ne marquât l'affabilité la plus sincère. Elle prit entre ses mains les mains de Jeanne Hendricks, en disant : « Est-ce bien vous, mademoiselle ? Qu'il y a longtemps qu'on ne vous a vue ici ! Je nous croyais brouillées !

— Je sors peu, répondit Jeanne. Et puis, je pourrais vous faire le même reproche. Moi, je pensais que vous aviez peur de mes armes… »

Les demoiselles se mêlèrent à la causerie, qui fut gaie. Lorsqu'on entrait chez Mme Mindeler, une sorte de bien-être vous échauffait le cœur et l'esprit, et il fallait se mettre en harmonie avec le sentiment d'expansion fraternelle qui régnait entre les membres de cette heureuse famille. Jeanne elle-même n'échappait pas à cette influence délicieuse ; cependant ses visites aux Mindeler étaient rares. Peut-être se sentait-elle dépaysée en pénétrant dans ce milieu où chacun semblait pratiquer sans fatigue, et naturellement, les lois de responsabilité réciproque et de solidarité. D'ailleurs, bien que les Mindeler remplissent ponctuellement leurs devoirs de chrétiens, Jeanne trouvait assez tièdes leurs idées religieuses, et elle craignait de fréquenter ces gens, voulant conserver intacte sa foi en les promesses de l'Église de Rome. Enfin, pour tout dire, Jeanne avait un soir rencontré chez Mme Mindeler, il y avait de cela environ huit années, une

malheureuse créature à qui l'on donnait certains travaux grossiers qu'elle pouvait exécuter chez elle et qui l'aidaient à vivre. Cette pauvre femme, une sorte de naine à demi idiote, âgée d'une quarantaine d'années, racontait à qui voulait l'écouter l'histoire de ses adversités. Elle avait été jeune, et jolie, et aimée; les jésuites lui avaient enlevé son amant et, depuis lors, ne cessaient de la persécuter. Les jésuites mettaient du poison dans son pain, éteignaient le feu en hiver dans son poële, lui volaient un soulier, ou le trouaient, la calomniaient chez ses clients, — la tourmentaient de mille façons diverses, à la fois tristes et plaisantes. Mme Mindeler et ses enfants soutenaient, en lui donnant des travaux faciles, ou à l'aide d'aumônes délicates, cette victime de l'amour; et Jeanne, indignée de voir user ainsi du droit et du devoir que chacun a de faire le bien, même aux ennemis des jésuites, n'était plus venue que de loin en loin chez Mme Mindeler, où elle pouvait se rencontrer avec la pauvre Agathe et l'entendre blasphémer.

C'est là ce qu'eût peut-être dit Jeanne, si on l'avait questionnée à ce sujet; mais la vérité accentuait mieux encore certains sentiments qui faisaient le fond de son caractère. L'idiote Agathe, au milieu de ses lamentations, paraissait surtout vouloir convaincre ses bienfaiteurs qu'elle avait été aimée; et l'idée de l'amour, attachée à cette créature disgraciée, révoltait Jeanne; c'était pour elle comme une insulte. Pourquoi donc Julien Crèvecœur aurait-il refusé de l'épouser, puisqu'un homme quelconque avait aimé Agathe, une sorte de monstre? N'était-ce pas faire injure au bon sens que de recevoir un être aussi difforme de corps et d'esprit, et dont les discours et les récits absurdes mettaient hors d'elles les personnes raisonnables? Ces sortes de froissements intérieurs, qu'on n'avoue pas, et qu'on s'entête à entretenir comme on fait d'une plaie qui doit suppurer, persistent d'ordinaire chez les caractères inquiets

qui rapportent à eux tout ce qui se dit ou se fait dans la sphère de leur action, et même en dehors de cette sphère. D'ailleurs, dans le monde des sensations, il n'y a point d'unités; chaque petit centre a des ramifications infinies, qui lient entre eux les hommes comme sont liées entre elles toutes les molécules du monde physique. Seulement, selon le plus ou le moins de sensibilité, ou si l'on veut, d'égoïsme des centres, les froissements sont plus ou moins persistants. La rancune est un de ces foyers énergiques qui absorbent toutes les sensations mauvaises et n'en rejettent aucune. Pour Jeanne, Agathe l'idiote était presque une ennemie; et, comme elle ne voulait point souffrir de la présence de cette infortunée, elle renonçait à voir des gens, qu'au fond elle estimait parce qu'ils étaient simples et inoffensifs, mais à qui elle reprochait une impardonnable faiblesse.

Elle revit cependant Mme Mindeler avec un véritable plaisir, et fut expansive autant que le lui permirent ses préoccupations. Pendant une heure, elle causa de choses et d'autres, de façon à stupéfier Colette s'il lui avait été donné d'assister à cette entrevue. Elle s'intéressa aux enfants de Mme Mindeler; elle complimenta brièvement, mais sincèrement, les deux jeunes filles sur leur belle humeur et leur santé. Enfin, se trouvant seule avec Mme Mindeler, elle aborda sans circonlocutions le sujet de sa visite : de quelle réputation jouissait à Malines M. Joseph Dietrick?

— Mais, répondit Mme Mindeler; M. Dietrick est très-estimé à Malines, si j'en crois mes souvenirs. Je le vois deux ou trois fois par an dans les bonnes maisons bourgeoises, quand je vais embrasser ma mère. Il est gai, il parle bien; — vous savez, — mademoiselle, — il est avocat, ajouta-t-elle en souriant.

— Il est venu chez nous, dit Jeanne, et il s'est recommandé de vous.

— Eh bien, je n'ai rien de mal à en dire; la vérité, —

entre nous — est que je n'aime pas beaucoup ses manières. Mais je le crois fort honnête homme. Il nous fait visite quand ses affaires l'amènent à Bruxelles.

— Vous lui aviez donc parlé de nous, madame Mindeler ?

— C'est possible. En causant, et sans doute sans intentions particulières, car je ne me rappelle pas, — j'ai pu, chez ma mère, parler de vous comme d'anciennes amies.

— Je sais bien, dit Jeanne pensive, que vous ne nous avez pas maltraitées. Je vous connais : vous aurez encore exagéré nos petits mérites, notre petit avoir.

— Mais non, je ne pense pas, mademoiselle Jeanne.

— Allons, allons, je vous connais, vous dis-je. D'ailleurs, ce qui arrive en est bien la preuve.

— Et qu'est-ce qui arrive ? demanda Mme Mindeler avec une teinte d'inquiétude. Rien de mal, je suppose, mademoiselle ?

— Oh ! non, reprit Jeanne. Il veut épouser ma sœur Colette.

— M. Dietrick !

— M. Dietrick, M. Joseph Dietrick lui-même. Voyons, madame, qu'en pensez-vous? Devons-nous le recevoir? Est-ce un homme — un homme de notre genre — vous savez? A-t-il de la religion ?

— Mais, répondit Mme Mindeler, je suis tout étonnée. Je ne m'attendais pas à une pareille nouvelle. Et il est venu ainsi sans préparation?...

— Il avait une bonne passe, avec votre nom, madame Mindeler.

— Avec mon nom — sans doute. Cependant, c'est une affaire bien sérieuse, un mariage. Mlle Colette ne sera peut-être pas très-contente d'épouser un veuf... A son âge...

— Il est donc veuf?

— Oui, mademoiselle; ne vous l'a-t-il pas dit? Il a

deux filles, dont l'aînée est âgée d'environ — voyons — huit ou neuf ans.

— Ah! ah! dit Jeanne.

— Mais oui; ne vous pressez pas trop; il faut prendre des renseignements ailleurs, parce que moi, mademoiselle, je n'ai rien que de bon à vous dire de M. Dietrick. Il est lié avec ce qu'il y a de mieux à Malines. Il avait épousé Mlle Van Houbracken, dont le père était alors premier échevin. Il n'est pas riche, mais il n'est pas tout à fait sans fortune; ses enfants sont en pension; il plaide... Enfin, ce n'est pas un homme de rien et qui puisse... vous attirer des désagréments.

— Hem! oui, — dit Jeanne, je vous crois.

— Ne vous fiez pas à moi, reprit vivement Mme Mindeler; je serais inconsolable si, par ma faute, il arrivait malheur à l'une de vous. C'est une affaire bien délicate.

— Vous avez raison — certainement, dit Jeanne.

— Je vous répète, mademoiselle, que les manières de M. Dietrick ne me vont pas; mais il peut me déplaire et plaire à Mlle Colette et à bien d'autres. Il parle beaucoup et il est trop familier; mais son état est peut-être la cause de ce défaut. Je sais qu'il était journaliste à Gand avant d'habiter Malines, qu'il écrivait dans une gazette libérale : j'ai entendu dire cela chez ma mère, où quelqu'un faisait observer qu'aujourd'hui il est dans les rangs des catholiques, et j'en ai été frappée. Je ne connais rien à la politique, mademoiselle, mais je vous dis tout. Un mariage! Vraiment, vous me surprenez!

— Lui donneriez-vous une de vos filles? demanda soudainement Jeanne.

— Non! répondit sans hésiter Mme Mindeler. Cela ne doit pourtant pas vous influencer, il faut tout savoir.

— Ah! oui, il faut tout savoir, dit Jeanne en appuyant ces mots d'un geste de la tête, qu'elle remua de haut en bas.

— Vous êtes prudente, reprit Mme Mindeler, qui se méprit au sens de cette phrase, et je suis certaine que mes recommandations, à ce sujet, sont inutiles pour vous. Mais je ne saurais assez vous dire, mademoiselle, de bien vous informer. Je ferai écrire à Malines, si vous le désirez. Ou bien, ce qui vaudrait mieux, j'enverrai mon fils chez sa grand'mère, où peut-être il pourra apprendre des choses que tout le monde ne sait pas, car mon fils est prudent et sérieux.....

— Vous êtes trop bonne, dit Jeanne, sans accepter ni refuser, — je vous reconnais bien là. — Colette a l'âge de raison ; je lui dirai tout ça ; elle se consultera..... »

Peu après, Jeanne Hendricks quitta la maison de la brave Mme Mindeler et rentra chez elle. Elle continua de garder un silence presque absolu, ne parlant que lorsqu'elle y était obligée et se montrant envers Colette d'une rudesse à laquelle la pauvre fille n'était plus accoutumée. Colette n'osait pas l'interroger ; elle aimait mieux rester anxieuse, oppressée, que de provoquer une rebuffade, un mot dur et injuste qui l'eût fait souffrir d'une manière plus réelle ; cet état de vague appréhension allait mieux à sa faiblesse que l'idée d'une lutte avec sa sœur aînée ; elle était trop accoutumée à courber un front dénué d'initiative, et qui n'osait plus abriter une pensée vivante et féconde, pour oser concevoir l'espérance d'un triomphe dans un combat avec un aussi terrible ennemi. Que voulait-elle ? Son enfant, — ou cette paix profonde, cette paix silencieuse et stérile qu'on ne trouve que dans les cloîtres.

VI

Le lendemain matin, vers dix heures, Jeanne marchait d'un pas vif vers la rue d'Or. Elle monta chez l'accoucheuse, dont la porte était fermée. Elle redescendit lentement, ruminant toujours. Ses lèvres s'agitaient; ses sourcils en mouvement disaient assez combien le travail du cerveau était sérieux et profond. Elle rentra au *Pistolet de paille,* où elle trouva Colette très-embàrrassée, ayant trois ou quatre clients qui attendaient. Jeanne lui aida, puis alla s'asseoir dans le petit salon, près de l'œil-de-bœuf, où elle continua de ruminer, sans faire attention ni au mouvement de la rue ni à Colette. Bientôt Barbe servit à déjeuner, et les deux sœurs se mirent silencieusement à table. Mais la contrainte qu'éprouvait Colette était intolérable; elle voulut parler; l'attitude de Jeanne, son air sec et son mutisme avaient fini par la préoccuper vivement. « Jeanne, dit-elle d'une voix douce, vous ne dites rien ; est-il arrivé — quelque chose — un malheur ? » Et comme Jeanne ne répondait pas tout de suite, elle ajouta : « Vous sortez plus que d'habitude, et vous ne me parlez plus. Qu'est-ce qu'il y a?

— Il y a, répondit Jeanne, que votre mariage me force à courir partout.

— Mon mariage ! Il faut donc que je me marie ?

— Oui, — oui, — il le faut.

— Ah ! Jeanne, ce n'est pas moi qui désire vous quitter, quitter votre maison, et partir avec un étranger. Pour-

quoi dois-je être Mme Dietrick. Dites-le moi, dites-le moi; peut-être que nous pourrons renvoyer ce monsieur.

— Ce n'est pas possible, répondit Jeanne d'un ton sec.

— Mais, reprit Colette toute tremblante, si je le refusais!....

— Vous ne le pouvez pas! cria Jeanne en frappant sur la table avec le manche de son couteau : je vous le défends, entendez-vous.

— Mon Dieu! Je ne comprends rien à tout cela. Je devrai donc me marier malgré moi? »

Elle se mit à pleurer, sans essuyer ses larmes, et à travers ce voile humide elle regardait sa sœur d'un air suppliant.

« Croyez-vous, demanda Jeanne, que vous ayez bien le droit de choisir une position? Est-ce à vous à me questionner sur ce que je veux faire? Songez-y bien, pensez à ce qui est arrivé ici. Le mieux, pour vous, est de vous taire et de tout admettre comme une punition de Dieu.

— Ah! dit Colette, et moi qui me croyais pardonnée! »

Jeanne laissa échapper, en haussant les épaules, une note ironique qui avait l'air d'un commencement de gaieté. Mais son visage reprit aussitôt son expression habituelle.

« Pardonnée! dit-elle. Ce serait facile! Un péché mortel, pardonné en quelques années de tranquillité!... Voilà votre religion!

— J'ai tant pleuré, — je me suis tant repentie, reprit Colette, que le bon Dieu a peut-être eu pitié de moi.

— Mais vous, — vous! ne sentez-vous pas que vous n'avez pas assez fait pénitence?

— J'étais tranquille, — je priais toujours.

— Vous êtes paresseuse dans l'âme, continua Jeanne avec énergie; vous n'avez pas de courage, même pour le repentir. Pour vous, je me suis mise dans le cas d'aller

en prison, en cachant votre — votre crime, en éloignant cet enfant! Mais vous ne me savez gré de rien....

— Si ce mariage vous est aussi désagréable qu'à moi, dit tout à coup Colette en interrompant sa sœur, il ne se fera pas.

— Et comment cela? Voyons votre idée....

— Je dirai à ce monsieur — ce que personne ne sait — que j'ai eu — que j'ai été mère, et il nous laissera tranquilles.

— Oui, répondit Jeanne, c'est bien trouvé! Et ce monsieur n'aura rien de plus pressé que d'aller raconter partout cette belle histoire, et la famille Hendricks aura un nom bien honorable!... Imbécile!... Voilà ce que vous inventez.

— Mais, Jeanne!...

— Taisez-vous : vous ne direz pas de sottises. Quand je fais tout ce que je peux pour empêcher les commérages de nous atteindre, vous iriez ainsi, — comme une idiote, — vous mettre sur la langue des gens. Non, non, vous deviendrez Mme Dietrick, sans rien dire, quand je vous donnerai mon consentement. Mais n'oubliez pas ce que je vous ai recommandé; vous ferez des conditions à M. Dietrick, vous-même, entendez-vous? C'est vous qui ne voudrez pas vous marier avant moi, — pour gagner du temps. Ainsi, je pourrai m'occuper de ce petit malheureux.... »

A ce mot, Colette se leva; son visage devint tout blanc; elle dit d'une voix fébrile et avec difficulté : « Le petit! il — il vit donc? »

— Oui, » répondit Jeanne.

Colette retomba sur sa chaise, comme anéantie; elle ferma les yeux : pendant une minute, on eût pu la croire morte. Tout à coup le sang envahit ses joues, ses lèvres frémirent sans qu'aucun son en sortît. Ses yeux, rouverts, s'attachèrent sur ceux de Jeanne avec angoisse.

« Voilà comme vous êtes guérie, vaincue, et comme

vous vous repentez, dit Jeanne avec mépris. Au moindre mot, vous vous pâmez.

— Il vit! il vit! dit enfin Colette.

— Oui, pour ma honte et la vôtre, — Dieu l'a voulu.

— Eh bien, reprit Colette avec rapidité, donnez-le-moi, — dites-moi où il est, — laissez-moi aller le retrouver, je l'emporterai bien loin, — je changerai de nom. — Je vous laisserai toute notre fortune, — jamais plus je ne prononcerai le nom d'Hendricks; je vous le jurerai sur l'Évangile, sur la croix, — sur Dieu. Jeanne!...

— Non, dit Jeanne, comme si elle appliquait un coup de marteau.

— Pourquoi? pourquoi? demanda avec désespoir Colette.

— Tu veux le savoir! dit alors Jeanne en se levant. Eh bien, je te le dirai, afin que plus jamais tu ne me tourmentes à ce sujet.

— Dites donc, mon Dieu!

— Parce que tu m'as volé mon mari, continua Jeanne en prenant un des bras de Colette dans sa main nerveuse et en le serrant à le casser. Tu as agi comme une prostituée, pour m'enlever Julien Crèvecœur. En cachant ton misérable enfant, je me venge, et je sers Dieu, — entends-tu? et je fais — mon devoir — d'honnête femme... »

Jeanne était emportée par une si aveugle colère qu'elle ne put continuer. Elle se retrouvait pendant cet entretien dans le même violent état où elle était huit années auparavant. Ces deux femmes avaient dormi; toutes deux avaient conservé en elles les sentiments qui les avaient bouleversées, aussi intacts, aussi vivants que si une seule nuit se fût écoulée depuis leurs premières luttes. Pendant que Jeanne parlait, Colette écoutait, épouvantée. Lorsque Jeanne se tut, elle se mit à pleurer abondamment. « C'est ça, dit alors Jeanne, ne vous

gênez pas; et si Barbe monte, ce seront des questions : Qui est-ce qui répondra? »

Colette, que cette cruauté parut mettre hors d'elle, se leva en s'écriant : « Eh bien, je dirai tout à M. Dietrick, — tout — et nous verrons! »

Jamais une parole de révolte n'était sortie de ses lèvres ; ces mots firent sur Jeanne l'effet d'un coup de foudre éclatant dans un ciel bleu. Elle se leva, effarée ; — puis, ne voulant sans doute pas s'en croire elle-même, elle dit avec un grand sang-froid : « Vous parlez comme si vous aviez la fièvre chaude.

— Je veux mon enfant ! dit Colette.

— Eh bien, cherchez-le ! « répondit Jeanne en haussant de nouveau les épaules.

Et elle se rassit, tandis que Colette, dans un grand transport de douleur, se précipitait vers l'escalier et montait à sa chambre; elle se jeta sur son lit, où elle resta toute la journée, de sorte que Jeanne ne put sortir que vers neuf heures du soir, lorsque le magasin eût été fermé.

La porte de la maison que Mme Chamard habitait, et dont un passementier était le principal locataire, restait ouverte assez tard dans la soirée. Jeanne, le visage bien masqué par un voile noir, put arriver jusqu'au palier de l'appartement de l'accoucheuse sans être remarquée. Elle sonna, et Mme Chamard vint ouvrir elle-même. « Entrez, dit-elle lorsqu'elle eut reconnu Jeanne ; le petit est là qui dort. » Jeanne entra sans répondre.

Elles s'assirent toutes deux, la veuve avec empressement et vivacité, Mlle Hendricks en gardant son calme. Elles se regardèrent; les yeux de Jeanne étaient tout interrogation. « Cela a bien marché, mais non sans peine, dit à voix basse Mme Chamard. » Elle respira bruyamment, avec satisfaction. Jeanne ne dit rien. « Heureusement, ajouta l'autre en faisant un clin d'œil,

j'avais emporté de l'argent, comprenant que cette brute de paysan ne lâcherait pas le petit sans être bien payé. Ah! mademoiselle, que ce Straetman m'a donné chaud! Il usait et abusait du droit de ne pas comprendre le français; tout ce que j'ai dit, dans votre seul intérêt, je l'ai dit trois ou quatre fois; le moindre terme, il fallait le retourner, l'expliquer comme aurait pu faire un avocat. Enfin, j'ai vaincu!

— Je vous suis très-reconnaissante, dit froidement Jeanne.

— J'ai pensé, chère mademoiselle Hendricks, que j'étais là votre représentant, qu'il fallait agir comme vous l'eussiez fait vous-même et ne pas regarder à quelques billets de cent francs.

— De combien vous suis-je redevable, madame? »

Mme Chamard entra dans les détails les plus minutieux sur son voyage et sur son entrevue avec Straetman, sans que Jeanne fît le plus petit geste d'impatience; et elle finit par déclarer que le paysan n'avait point voulu d'abord se séparer de l'enfant, — à aucun prix. Il l'aimait comme s'il avait été à lui; il l'avait toujours regardé comme tel; il pleurait en affirmant cela. « Ces rustres, ajouta Mme Chamard, sont aussi malins que grossiers. Toute cette comédie aboutit à une demande de mille francs en sus de la pension que vous aviez offerte spontanément.

— Vous avez donné la somme? demanda Jeanne.

— Oui, mademoiselle.

— Si à ce prix nous pouvons être enfin tranquilles, reprit Jeanne, je ferai volontiers le sacrifice de ces mille francs.

Elle expliqua alors à Mme Chamard ses intentions à l'égard de l'enfant, parla de Borgnet, donna l'adresse de l'ouvrier et fixa une somme approximative pour la pension à payer. « Avec un peu de malice, dit-elle, vous obtiendrez ce que je désire. Borgnet vit seul; c'est un

brave homme; l'enfant sera là très-bien. » Elle recommanda surtout de bien se garder de laisser deviner la parenté du « petit malheureux. » Mme Chamard se récria. « Songez, ajouta lentement Jeanne, qu'en tout ceci vous êtes ma complice, et que la loi qui me punirait, en cas d'intervention de la justice, vous atteindrait également.

— Ah! se dit à part l'accoucheuse, nous connaissons le Code pénal. Mais, mademoiselle, répondit-elle à voix haute, je ne suis, moi, que votre intermédiaire, et censément je ne sais rien de toute cette histoire de famille. Dans tous les cas, je saurais prouver mon innocence et me mettre à l'abri.

— Croyez-vous que Straetman, séduit une fois pour mille francs, refuserait de témoigner, ne dirait pas la vérité — au tribunal? demanda Jeanne.

— Du reste, mademoiselle, dit Mme Chamard avec empressement, je vous réponds de ma discrétion. Mon intérêt...

— Avez-vous le reçu de Straetman, madame?

— Le voici, mademoiselle. »

Jeanne prit le papier, où était écrit d'une grosse écriture irrégulière, en flamand, un reçu concernant le premier trimestre de la pension de cent quatre-vingt francs, faite par Jeanne au père nourricier de son neveu.

« Il n'est pas question des mille francs, dit Jeanne.

— Des mille francs! dit Mme Chamard ahurie... Comment! il aurait oublié le principal! C'est un abus de confiance, cria-t-elle en se levant.

— N'éveillez pas l'enfant, reprit Jeanne en lui touchant le bras. Avouez que vous avez voulu me jouer un tour spirituel.

— Comment, mademoiselle!... Vous croiriez... Mais je suis une honnête femme... »

Jeanne l'interrompit tranquillement : « Si vous arrangez bien les choses avec Borgnet, dit-elle, vous aurez les

mille francs. Ne me remerciez pas : je paye l'habileté, mais je ne veux pas être — dupe. Jusqu'aujourd'hui, — entre nous, — il n'y a jamais eu de malentendu. J'ai eu besoin de vous ; c'est votre état de rendre certains services, et je ne crois pas que jamais je me sois montrée — tracassière. Je ne suis pas avare par nature, Madame Chamard, mais je veux rémunérer avec sagesse... Allez chez Borgnet demain matin, venez me raconter comment tout s'est passé, et vous verrez que je tiens ma parole religieusement. »

Pendant ce discours, débité d'un ton tranquille, le visage de Mme Chamard exprima le mécontentement. Elle ne répondit par aucune observation aux réflexions de Jeanne et laissa passer un moment de silence sur des conclusions qui, en définitive, ne lui étaient pas défavorables. Enfin, elle dit légèrement, pendant que Jeanne l'observait : « Le petit, — ne voulez-vous pas le voir? Il dort dans un cabinet, à côté de ma chambre.

— Non, » répondit Jeanne en se levant tout d'une pièce.

Une expression farouche s'était subitement étendue sur son visage.

Elle se tourna à demi vers la porte du salon, mais sans s'avancer. Ses regards fixés dans l'ombre donnaient à sa physionomie un caractère sauvage. Comprenant bien que l'immobilité et le silence de Mlle Hendricks étaient un effet causé par quelque sentiment profond, Mme Chamard ne tenta point de l'arracher à ses préoccupations; elle était de ces courtisans femelles qui d'intuition savent, dans certaines circonstances, agir avec une finesse rare; elle n'eût point fait un pas, elle n'eût point prononcé une syllabe dans ce moment où une « cliente » semblait être en proie à une grande perplexité. Et lorsque Jeanne dit, d'un ton bref, en indiquant d'un geste rapide la porte qui ne conduisait pas hors de l'appartement : « Allons, venez! » elle sut bien que le

« petit malheureux » qui dormait dans le cabinet de toilette avait vaincu les irrésolutions de sa tante. Elle prit la lampe qui brûlait sur la cheminée du salon, et passa devant Jeanne en marchant sur le bout des pieds.

Mme Chamard ouvrit doucement la porte du cabinet, y entra et alla poser sur un meuble la lampe, qui éclaira vivement toutes les parties de cette pièce longue et étroite. Un petit lit de camp avait été dressé contre la muraille, et sur le lit un enfant, fortement coloré, dormait avec abandon; une masse de cheveux noirs étalaient leurs mèches sur l'oreiller; deux bras maigres et solides, étendus en croix, tranchaient par leur couleur bronzée sur les draps blancs. Au pied du lit, sur un tabouret, il y avait un pantalon et une blouse, et près du tabouret des bas et des souliers. Dans un coin du cabinet un paquet avait été défait, et les vêtements qu'il contenait étaient éparpillés sur le parquet.

Jeanne vit tout cela d'un regard, à l'instant où elle pénétra dans le cabinet. Elle s'appuya au chambranle de la porte, en ayant soin de tenir son visage dans l'ombre, pendant que Mme Chamard, indifférente en apparence, restait debout près de la lampe. Quelques minutes s'écoulèrent durant lesquelles on n'entendit que le bruit léger et presque imperceptible de la respiration de l'enfant, accompagné du vif tictac de la montre que Mme Chamard portait à sa ceinture. L'accoucheuse s'approcha alors doucement de Jeanne et lui dit à l'oreille : « Il dort ainsi depuis sept heures; mais il a pleuré d'abord, et beaucoup : j'ai eu bien de la peine à le calmer. Il voulait dire bonsoir à son papa, d'après le peu que j'ai compris, car il ne parle que flamand.

— Il est beau, dit Jeanne. Et, s'approchant du lit, elle contempla l'enfant de plus près.

— Oh! répondit Mme Chamard en la suivant, ce n'est pas un paysan : personne ne s'y trompera. »

Il y eut encore un assez long silence, qui finit par un

soupir de Jeanne. Elle paraissait vivement agitée, se posait sur un pied, puis sur l'autre, remuait ses mains sous son châle. Tout à coup elle se pencha sur le lit et embrassa l'enfant vivement et avec effusion; puis, d'un pas alerte, elle quitta le cabinet, le salon et enfin l'appartement, avant que Mme Chamard eût eu le temps de prendre la lampe et d'éclairer cette sortie bizarre.

Dans la rue, Jeanne courut plutôt qu'elle ne marcha. Avant d'arriver chez elle, elle ralentit brusquement le pas et se mit à longer les murailles. Elle allait la tête baissée, comptant ses pas, distraite au point de passer devant le *Pistolet de Paille* et de descendre le Marché-aux-Herbes jusqu'à la rue de la Montagne. Alors seulement elle s'aperçut qu'elle avait dépassé sa maison et revint sur ses pas. Elle rentra précipitamment, ferma sa porte avec précaution, s'assit dans le magasin, au milieu d'une ombre profonde où sa pensée parut plus à l'aise. Là, courbée, affaissée, le menton dans la main, elle resta pendant deux heures à s'entretenir avec elle-même. Dans le cours de cette rêverie, deux ou trois longs soupirs, pareils à des plaintes lointaines, s'échappèrent de ses lèvres. Il était à peu près une heure lorsqu'elle monta à sa chambre; elle ne pria pas avant de se coucher; de toute la nuit, elle ne put dormir; les pâles rayons de l'aube la trouvèrent étendue sur le dos, le visage tout défait. Cette lumière fatigua ses paupières, qui se fermèrent enfin, et elle s'assoupit au moment où Barbe-Deux descendait avec précaution l'escalier, pour ne point éveiller ses maîtresses.

VII

Colette trouva à Jeanne, ce matin-là, un air singulier qu'elle ne lui connaissait point, dont elle n'avait pas le plus vague souvenir dans sa mémoire, et qu'elle n'aurait pas imaginé de voir jamais à ces traits rigides, presque immuables. Jeanne paraissait fatiguée et triste; les muscles de son visage s'étaient détendus et amollis; ses regards avaient perdu un peu de leur fixité; et son âge, auquel elle réussissait à mentir depuis dix ans, révélait soudain des chiffres impitoyables dans les petites rides du front et des tempes, et dans l'aplatissement de la peau sur les arêtes du nez et sur les pommettes.

Il fallait que ce changement, sitôt venu, fût bien apparent pour que Colette pût l'apercevoir, car elle-même était brisée par l'effort qu'elle avait fait la veille et par la secousse qui avait réveillé ses instincts maternels. Elle pouvait les croire morts ces instincts sublimes, et ils n'étaient qu'engourdis. Elle se figurait, malgré l'attitude sévère de Jeanne, que non-seulement Dieu lui avait pardonné, mais que tant d'années, passées dans le plus rigoureux ascétisme, avaient tué ses rébellions intimes et changé ses angoisses en résignation. La scène de la veille, suivie de la longue absence de Jeanne, fut pour Colette un horrible tourment, un tourment aussi insupportable dans ses effets que celui qu'elle avait éprouvé au moment où la pauvre Barbe lui avait dit : « Jeanne a emporté le petit! » Pour la seconde fois, après s'être pendant si longtemps laissée aller à se résigner,

et lorsqu'elle se croyait cuirassée contre toute tentative faite sur son cœur par le passé, elle perdait son enfant à l'heure où il lui apparaissait à l'horizon comme une espérance ou comme une amnistie. Ce qu'elle souffrit pendant la nuit, seule dans sa chambre, couchée tout habillée, le visage enfoui dans la couverture, ne peut pas se décrire. Certains sentiments profonds ne se traduisent point par des mots : on les comprend, on ne sait les formuler. Mais les ravages qu'ils font sur les physionomies sont visibles à l'œil même du vulgaire. Aussi, tandis que Colette, malgré son affaissement moral et sa prostration physique, s'étonnait en voyant la transformation des traits de Jeanne, celle-ci examinait curieusement sa sœur, en silence, de temps à autre et furtivement.

Ces préoccupations, que les deux femmes renfermèrent en elles, les troublèrent; un sombre malaise fut le résultat de leurs mutuelles observations. Elles déjeunèrent, par habitude, sans songer à ce qu'elles faisaient. A quoi eût servi de causer, puisque le sujet d'entretien qui les intéressait toutes deux ne pouvait en aucune façon rapprocher ces cœurs de nature si différente? Colette n'avait pas pris la résolution de se taire; Jeanne, dont l'esprit était pour le moment étrangement bouleversé, semblait ne point vouloir changer le principe de sa conduite passée. Colette, vaincue chaque fois qu'elle s'était heurtée à Jeanne, ne voyait dans une nouvelle obsession rien qui pût l'aider à réaliser des vœux secrets, si ardemment manifestés la veille; et Jeanne, bien qu'influencée par sa dernière visite à Mme Chamard, sentait en elle un sentiment de révolte à la seule idée d'adresser la parole à sa sœur cadette, cette rivale heureuse et — criminelle.

Mais, tandis que Jeanne, les yeux secs, observait sournoisement l'expression du visage de Colette, des larmes coulaient lentement et d'une manière continue sur ce

visage défait et pâli, qui vingt-quatre heures auparavant rayonnait de santé et de jeunesse.

« Eh bien, dit brusquement Jeanne en se levant, n'allez-vous pas au marché et à la boucherie? Que fait Barbe? A quoi pensez-vous?

— Je vais l'appeler, répondit Colette en se levant à son tour; elle doit être prête.

— Et montrez-lui que vous avez pleuré, reprit Jeanne; il est bien nécessaire de se faire plaindre par une servante! Laissez-lui penser que vous êtes malheureuse : elle vous dira du mal de moi, et ça vous rendra plus contente.

— Vous savez bien... dit Colette.

— C'est bon, interrompit Jeanne, je n'ai pas besoin d'explication. »

Elle entra dans le magasin, tandis que Colette, après avoir dit à Barbe-Deux de monter, s'apprêtait à sortir. Un quart d'heure après, Colette, accompagnée de Barbe, se dirigeait vers la Grand'Place, laissant Jeanne assise derrière son comptoir, aussi sévère qu'un juge qui va interroger un assassin.

Mme Chamard, mise avec recherche et non sans goût, souriante et fraîche, l'air satisfait, ne tarda pas à paraître. Elle s'approcha du comptoir, où elle s'appuya gracieusement, en disant d'une voix basse : « Peut-on parler?

— Je suis toute seule, répondit Jeanne.

— L'affaire est faite, chère demoiselle, reprit l'accoucheuse. Cet ouvrier est vraiment un bon homme; il m'a dit des choses qui m'ont étonnée; il n'a pas l'air grossier comme la plupart de ses pareils. Si l'enfant est sage, il sera là comme chez son père, j'en suis persuadée.

— Et les conditions, madame?

— Deux cents francs par an, les habits, les souliers, le linge, — entretien qui ne sera pas très-coûteux...

— Quand Borgnet pourra-t-il le recevoir ?

— Aujourd'hui même : il est sorti pour acheter un bois de lit chez un fripier ; je lui ai promis une paillasse, des draps, une couverture pour ce soir. Ai-je bien fait ?

— Fort bien, madame, fort bien... Demain matin, je viendrai régler mes comptes avec vous. »

Elle congédia Mme Chamard sans plus de façons mais en lui recommandant la plus grande discrétion, sous peine de lui retirer ses bonnes grâces; et Mme Chamard partit en protestant de son entier dévouement.

Le même jour, Mme Mindeler vint faire une visite aux sœurs Hendricks. La bonne dame n'était pas rassurée sur la façon dont elle avait répondu aux questions de Jeanne; elle craignait que ses renseignements n'eussent influé d'une manière quelconque sur la décision que Colette devait prendre, et elle désirait dégager sa responsabilité. Elle conseilla d'attendre encore avant de prendre une détermination, et offrit de nouveau d'envoyer son fils à Malines, pour s'y informer plus particulièrement de la moralité de M. Dietrick. Tout en la remerciant, Jeanne montra une certaine raideur dans ses réponses; Colette ne dit presque rien, et les phrases qu'elle prononça furent si vagues et si incomplètes qu'il eût fallu être devin pour les traduire en un langage compréhensible. Mme Mindeler quitta le *Pistolet de paille* dans un état d'inquiétude et de mécontentement qui prouvait combien elle prenait à cœur les intérêts d'autrui. De son propre mouvement, le lendemain, elle envoya à Malines son fils Henri.

Vers le soir, Jeanne sortit, emportant sous son châle un pistolet, qu'elle portait à nettoyer chez Borgnet.

Elle trouva l'ouvrier occupé à ranger dans sa chambre, tout en causant. Cette chambre, dont la porte donnait dans un étroit vestibule qui coupait en deux sa petite maison, était assez vaste, bien qu'elle fût éclairée par une seule croisée. Borgnet reçut Jeanne avec un air

de bonne humeur plus marqué encore que d'habitude.

Un petit garçon, assis dans un coin sur une chaise de paille, regardait Jeanne sans parler; il était maigre et osseux, et paraissait extrêmement vigoureux. Ses cheveux noirs tombaient en désordre sur son front. Ses longs yeux, dont la prunelle était d'un noir intense, bordés de cils touffus, étaient durs et audacieux. La présence de Jeanne ne lui fit aucune impression, et il laissa dans les poches de son pantalon de toile bleue ses mains fermées. « Allons, garçon, dit Borgnet en flamand, levez-vous et dites bonjour à cette bonne demoiselle. »

L'enfant se leva, mais ne dit rien.

— « A qui est ce petit garçon ? demanda Jeanne.

— A moi! répondit Borgnet. Vous ne voulez pas me donner Barbe, mademoiselle, et j'aime les enfants; eh bien, on en a acheté un. Comment le trouvez-vous?

— Il est bien portant, dit Jeanne.

— Ah! ah! dit Borgnet avec satisfaction. Et quel air décidé il a, mademoiselle!

— Mais d'où vient-il? Et qu'allez-vous en faire?

— C'est, à ce qu'on m'a dit, un orphelin à qui on s'intéresse; on me paie sa pension, et je vais en faire un bon armurier. – N'est-ce pas, François ? ajouta-t-il à l'enfant, qui resta silencieux.

— C'est une responsabilité pour vous, Borgnet.

— Je vis tout seul, répondit Borgnet, et ce n'est pas toujours gai, mademoiselle. Si l'enfant me rend peu de services, au moins il me tiendra compagnie. C'est une dame, bien aimable, qui est venue me faire des propositions et qui me l'a amené. Avant de l'avoir vu, j'hésitais; mais depuis qu'il est là, je suis content de l'y voir : son visage me revient. On aimerait pourtant mieux se marier que de se faire tout à coup bonne d'enfant.

— Attendez encore un peu, dit Jeanne; tout viendra en son temps.

— Avouez, mademoiselle, que je suis patient.

— Je veux bien avouer ça, reprit Jeanne; vous êtes non-seulement un homme patient, mais un brave homme et un bon ouvrier. Attendez encore, vous dis-je; je pense à vous, — vous verrez — plus tard.... Barbe est une honnête fille; vous serez heureux! » ajouta Jeanne en soupirant légèrement, ce qui étonna beaucoup Borgnet.

Elle s'approcha de l'enfant, qui s'était rassis, et qui la regardait toujours. « Vous serez très-bien ici, lui dit-elle en flamand; vous apprendrez un bon état; le dimanche, vous irez à l'église avec votre maître, et il vous montrera la ville, qui est grande et belle.

— Et mon père Nel (1), est-ce que je le verrai? » demanda l'enfant.

Jeanne ne répondit pas tout de suite; elle se tourna vers Borgnet. « Qui est ce Nel? » demanda-t-elle.

— « Je ne sais pas, répondit Borgnet.

— C'est mon père, dit encore l'enfant; je veux aller près de lui. »

Il se leva, délibérément, et s'achemina vers la porte. Borgnet le retint en lui disant : « Allons, allons, François, soyons sage; on vous aimera bien ici, mon garçon. Est-ce que j'ai l'air d'un si méchant homme, que vous voulez me quitter? D'ailleurs, tout seul, vous ne retrouveriez pas le père Nel. Il vaut donc mieux rester ici. »

Il l'embrassa de tout cœur, et le petit se mit soudain à pleurer, mais sans bruit, et comme s'il avait voulu retenir cette expansion de son désespoir. Jeanne le regardait toujours; une pensée traversa son esprit : « Cet enfant me ressemble. »

— Les enfants oublient vite, dit Borgnet à voix basse, pendant que François retournait s'asseoir dans son coin et cachait son visage avec ses deux poings fermés. Dans huit jours, il sera habitué à moi; quand je devrai sortir

(1) Diminutif de Cornélius, en flamand.

il m'accompagnera ; on le gâtera au commencement, pour l'apprivoiser. On sait lire, on lui apprendra.....

— Je suis sûre qu'il ne serait nulle part mieux qu'ici. Mais qu'il ne vous fasse pas oublier ce pistolet..... »

Lorsque Jeanne rentra chez elle, Colette était assise près de la petite croisée, dans le salon, et sans lumière. Le magasin était fermé; cette obscurité inaccoutumée étonna d'abord Jeanne, qui pénétra plus avant en disant : « Il n'y a donc personne à la maison ? » Elle vit alors sa sœur et se tut, tout en ôtant son chapeau et son châle. Colette se leva. « Je vais allumer la lampe, » dit-elle; ce qu'elle fit immédiatement. Barbe vint mettre une nappe grise sur la table; et, après avoir prestement placé deux tasses en regard l'une de l'autre, elle alla chercher le thé à la cuisine. Les deux sœurs le savourèrent silencieusement en y trempant un morceau de pain à la grecque.

Barbe était descendue; la maison, tranquille comme un couvent, avait fermé ses issues aux bruits du dehors, qui se brisaient, sourds et profonds, sur ses vieilles murailles. Jeanne tout à coup rompit ce silence, et le mouvement des rues fit à ses paroles un accompagnement qui leur donna une sorte de solennité. « Colette, dit-elle, j'ai été chez Borgnet.....

— Ah! dit Colette, étonnée d'entendre sa sœur parler d'une voix non agressive et sentant vaguement qu'elle allait lui faire une confidence.

— C'est un bon ouvrier, adroit et honnête. Je le crois très-capable de faire des affaires. Il a de l'ordre et du courage. Qu'en pensez-vous?

— Vous savez mieux que moi ce qui en est, Jeanne; si vous dites qu'il est honnête et courageux, c'est qu'il l'est. Nos pratiques sont contentes de ce qu'il fait; il tient ses promesses; il ne s'enivre pas; il va à la messe tous les dimanches, avec Barbe. Je pense qu'on ne peut dire de lui que du bien.

— Tout cela est vrai, reprit Jeanne; Borgnet est un homme fort honorable, et j'ai idée que, quand nous voudrons céder notre commerce, il faudra songer à lui.

— Vous avez donc l'intention de vous retirer, Jeanne?

— Mais, si nous nous marions, dit Jeanne en regardant fixement sa sœur, nous devrons bien cesser les affaires. N'est-ce pas votre avis? Croyez-vous que M. Joseph Dietrick, l'avocat, veuille devenir armurier, ou teneur de livres d'une armurière? Nous avons assez travaillé; notre fortune nous suffira pour vivre dans l'aisance, — lors même que nous épouserions des hommes ne possédant rien. — Donnez-moi du thé.

— Est-il bien nécessaire que nous nous mariions? demanda timidement Colette.

— Ce n'est plus une question, répondit Jeanne en reprenant tout à coup le ton brusque qui lui était habituel. Nous devons nous marier. Que dirait le monde? Il serait dans le cas d'inventer toutes sortes d'horreurs. D'ailleurs, M. Dietrick est agréé. J'ai pris sur lui des informations, elles sont excellentes. Vous avez bien entendu Mme Mindeler, tous les renseignements sont bons. Je pense donc que d'ici à un an nous serons mariées : ce ne sont pas les hommes qui manqueront; vous avez le vôtre, le mien viendra à son heure. Il faut tout arranger entre nous comme si nous devions nous quitter dans huit jours; on ne met jamais trop d'ordre dans ses affaires. D'ici au jour où nous quitterons cette maison, nous donnerons toutes les deux à Barbe une idée de notre commerce, — sans lui dire pourquoi : nous lui en ferons une surprise au jour où cela sera devenu nécessaire. Voilà mes idées : les trouvez-vous bonnes?

— Vos idées sont certainement bonnes, dit Colette, — et généreuses, ajouta-t-elle comme attendrie, et ne sachant plus trop que penser des intempéries du caractère de sa sœur.

— Elles sont peut-être généreuses, reprit Jeanne, mais aussi sensées, j'ose le dire, que les idées du meilleur négociant. Borgnet est un honnête homme, et l'on peut avoir en lui la confiance la plus entière. Entre ses mains, ce que nous lui laisserons par un bon acte fait chez le notaire Hannecart, sera aussi bien que dans les nôtres. Un plus entendu que lui pourrait faire faillite en moins de deux ans et nous voler la moitié ou les trois quarts de notre fonds. Je vois beaucoup de riches magasins récemment ouverts dans la ville, c'est un nouveau genre, — le genre parisien, dit-on, — et ça me paraît bien mauvais. Les boutiques ont coûté trop cher pour qu'on ne se rattrape pas un peu en trompant les pratiques. La belle affaire! vendre du clinquant bien étalé, reflété dans de grandes glaces! Ce n'est pas Borgnet qui voudra une vitrine avec une seule glace et des soubassements en marbre à sa maison : il a trop de bon sens, il est trop malin pour se ruiner afin de faire fortune en quelques années. Il n'aime pas plus que moi les charlatans et il nous succédera au *Pistolet de Paille* sans y rien changer. On verra plus tard qui aura eu raison, de nos voisins qui suivent la mode, ou de nous, — de Borgnet — qui restera un bon Bruxellois. Il faut faire honte à ces gens-là, qui crient quand il faut parler, et dont les annonces sont collées sur toutes les murailles. Je suis en colère quand je vois ces grandes boutiques pareilles à des salons de seigneurs, où il y a cinq ou six demoiselles, qui viennent on ne sait d'où, qui sont mises comme des duchesses et qui ont l'air de se moquer des passants. Borgnet est de mon avis. Un jour que je lui parlais de tout ça, il m'a dit : « Ces demoiselles de magasin, c'est un luxe que la pratique paye. »

Colette écoutait ce discours prononcé aussi lentement que s'il avait été lu; elle écoutait et réfléchissait, ne comprenant pas que sa sœur, depuis quelques jours si hostile en paroles et en actions, pût s'adoucir à ce point

de devenir bavarde, communicative, et de s'occuper de choses auxquelles il semblait qu'elle ne dût même pas songer. Jeanne se tut un moment, et Colette crut devoir répondre quelques mots, bien qu'elle ne s'intéressât pas beaucoup à cette extraordinaire confidence. « Il me semble, dit-elle, que vous avez raison. Mais, ajouta-t-elle vite, sans nous marier, nous pourrions céder notre commerce... »

Jeanne regarda sa sœur, qui baissa les yeux. « Une idée a bien de la peine, lui dit-elle, à vous entrer dans la tête! Voilà au moins dix fois que vous revenez sur ce sujet, — quand je vous ai donné les meilleures raisons pour — pour vous convaincre — qu'il n'y a plus à reculer.

— J'aimerais mieux...

— Ce que vous voulez, interrompit Jeanne, n'est d'aucun poids; si vous vous étiez laissé guider par moi, vous savez bien ce qui ne serait pas arrivé. »

Elle regarda Colette, qui soupira malgré tous les efforts qu'elle fit pour retenir cette plainte de résignée. Jeanne continua : « Je vous consulte au sujet de Borgnet; c'est de Borgnet que vous devez vous occuper. Quand le moment sera venu de nous retirer, nous donnerons un consentement commun à — cet arrangement. Cela vous plaît-il? C'est tout ce que je désire savoir.

— Ce que vous faites, Jeanne, ne m'a-t-il pas toujours paru bien fait?

— Paru!... C'est fort heureux. — Plus tard, il sera nécessaire d'avertir M. Dietrick, ne l'oubliez pas. — Et maintenant, allons nous coucher.

— Jeanne! dit Colette après un moment d'hésitation.

— Eh bien, quoi! demanda Jeanne qui s'était levée et qui allumait une bougie.

— Je voudrais tant avoir — des nouvelles de — de...

— De qui? Parlerez-vous?

— De l'enfant!... Le soigne-t-on? Comment est-il?...

Dites-moi un mot, un, Jeanne, — et je vous — je vous bénirai.

— Je vous conseille, répondit Jeanne en baissant la mèche de la lampe, de songer à votre salut, car vous n'êtes point encore guérie et vous ne savez point renoncer à — à des espérances qui sont autant de péchés mortels.

— Ah! Seigneur Dieu! dit Colette lorsqu'elle fut seule, vous serez plus clément que ma sœur, — ou bien vous ne me pardonnerez jamais. »

Elle dit ces mots avec calme, avec une sorte de solennité, tout haut. La sortie de Jeanne avait laissé le petit salon dans l'ombre. Sans doute Colette se trouva bien dans cette ombre opaque, car elle resta assise près de la table jusqu'au moment où Barbe-Deux monta de sa cuisine, afin de mettre tout en ordre avant de se coucher.

« Jésus! vous n'avez pas de lumière, mademoiselle? s'écria la bonne fille.

— Une lampe était inutile pour les objets que je voulais voir, répondit Colette.

— Voir!... dit Barbe.

— Bonsoir, Barbe, reprit Colette, n'oubliez pas de mettre le double tour à la porte du vestibule. »

VIII

Le vendredi, Jeanne Hendricks reçut une lettre de M. l'avocat Dietrick. En voyant sur l'enveloppe le timbre de Malines, une sorte de sourire entr'ouvrit sa bouche. Colette étant dans le magasin au moment où on lui

remit la lettre et où elle en brisa le cachet, elle ne laissa aucunement paraître sa curiosité, son désir, son avide désir de savoir ce que contenait ce billet de son beau-frère futur; en le lisant, rien sur sa physionomie ne trahit ses sensations.

Du reste, elle eût laissé deviner dans l'expression de son visage ce qui se passait dans sa conscience, que Colette n'eût pu déchiffrer cette énigme. La cadette des Hendricks n'avait jamais été, n'était pas encore femme à observer les gens qu'elle eût voulu connaître. Pendant que sa sœur lisait la lettre de M. Dietrick, elle était dans le pays des rêves; son imagination, tourmentée par son cœur, inventait mille suppositions plus absurdes les unes que les autres et qui la rejetaient d'autant plus loin de la réalité. Le présent la torturait, l'avenir l'effrayait. Il n'y avait que le passé qui lui montrât de bonnes heures, — des heures de félicité mêlées d'angoisses. Et elle n'osait guère s'y reporter, tant elle était complétement domptée. Elle se trouvait bien près, la pauvre créature, de se plonger tout entière dans l'ascétisme béatifiant et d'y faire sombrer à la fois son libre arbitre et sa raison. « Dieu le veut! » était le cri qui allait s'échapper de son esprit alourdi, avec lequel elle n'osait plus peser depuis longtemps le pour et le contre, le juste et l'injuste. Aussi, Jeanne était parfaitement rassurée sur son intervention, en quelque circonstance que ce fût, soit qu'on dût s'occuper d'elle, soit qu'il y eût nécessité d'avoir son avis dans les questions de commerce ou de ménage. Colette n'eut donc même pas l'idée de demander à sa sœur qui lui écrivait et ce que contenait la lettre qu'elle dépliait avec tant de sang-froid.

« Mademoiselle, écrivait M. Dietrick, je vous reconnais une activité sans pareille; vous luttez avec une grande énergie, et si j'étais seulement un homme naïf, vous triompheriez de moi avec une facilité déshonorante pour notre sexe. Vous avez fait enlever l'enfant mardi,

preuve que j'ai eu tort de ne pas voir la veille le père nourricier, afin de lui donner de meilleures raisons que les vôtres pour me servir uniquement. Mais si j'ai été insouciant au point de vous laisser prendre un certain avantage dans l'affaire qui nous occupe particulièrement tous les deux, croyez bien que c'est parce que j'avais en ma possession des documents qui, à l'occasion, vous chargeraient aussi clairement que si l'enfant pouvait lui-même se plaindre à la justice des torts que vous avez eus envers lui. En tout cas, nous avons toujours l'aimable intermédiaire qui vous sert si fidèlement en ceci, et par qui, avec de l'adresse et de l'argent, on saurait bien des choses.....

» Du reste, mademoiselle, la disparition de l'enfant n'est pas pour moi un détail important. Le petit me gênait autant que vous-même, et vous êtes trop généreuse en vous chargeant de son avenir. Vous agissez plus en mère jalouse de l'amour de son fils, qu'en tante désireuse de garder pur un nom honoré jusqu'aujourd'hui. Dimanche, je vous remercierai de vive voix plus chaleureusement que je ne puis le faire ici.

» J'espère que Mlle Colette n'a pas vu de trop mauvais œil celui qui veut devenir son serviteur et son ami. Je n'ose vous demander, mademoiselle, de lui présenter mes respects bien affectueux, en même temps que je vous prie de me croire votre tout dévoué,

» JOSEPH DIETRICK. »

Jeanne mit tranquillement la lettre dans sa poche et reprit son travail interrompu par l'arrivée du facteur.

Le vendredi et le samedi s'écoulèrent sans apporter aucun changement dans la situation tendue où se trouvaient les deux sœurs. Une paix profonde semblait avoir reconquis sa place au foyer du *Pistolet de Paille*. On eût pu croire que ce calme n'avait jamais cessé d'exister et que rien désormais ne pourrait le troubler. Cette crise

passagère paraissait n'avoir remué pour un moment ces cœurs engourdis que pour mieux les replonger dans une parfaite tranquillité.

Le samedi soir, Jeanne sortit et alla faire une visite très-courte à Mme Chamard, qu'elle paya généreusement et à qui elle cessa de songer. Les préoccupations de Jeanne étaient du reste attirées vers des projets autrement importants que ses affaires avec Mme Chamard. Le dimanche arriva, et avec ce jour de repos tout un monde de suppositions dont l'intérêt, aussi puissant que la vie même, devait faire oublier à Mlle Hendricks les mesures secondaires et les difficultés qui ne touchaient qu'aux choses matérielles.

Jeanne reçut M. Dietrick avec une aménité railleuse qui ne pouvait échapper à un homme ayant quelque expérience de la vie. D'ailleurs, les premiers mots qui s'échangèrent entre eux marquèrent parfaitement le degré d'affection qui les unissait. Il était onze heures environ; Colette, comme le dimanche précédent, s'habillait. Jeanne avança une chaise à M. Dietrick et alla s'asseoir à sa place habituelle, près de l'œil-de-bœuf.

« Avouez, mademoiselle, dit l'avocat sans trop s'empêtrer dans les banalités ordinaires de la conversation, que vous avez cru me battre complétement en faisant enlever — l'objet de — de notre réciproque intérêt.

— La recherche de la paternité est interdite, répondit Jeanne lentement, fermement, en regardant en face son interlocuteur.

— Sans doute, reprit M. Dietrick un peu étonné; je vous le contesterai moins que tout autre, mademoiselle : je ne suis point aussi maladroit que vous semblez le croire. Aussi n'ai-je rien dit de cela.

— Vous m'aviez fait peur des poursuites de la justice, dit Jeanne avec un mépris froid.

— Pourquoi non? demanda l'avocat. Mon but était des plus moraux; qui veut la fin veut les moyens. Ce n'était

pas maladresse, mais prudence. Cependant je me reposais davantage sur — sur le scandale qu'eût produit une indiscrétion, que sur l'effroi résultant de menaces judiciaires. L'enfant m'est inutile pour vous persuader qu'à être mon ennemie quand même vous ne pouvez que perdre tout — tout, si vous prisez l'honneur un des biens les plus précieux de l'existence sociale. J'ai de vous, mademoiselle, une trop bonne opinion pour croire que vous vouliez, de parti pris, m'opposer encore une hostilité dont les résultats vous seraient funestes.

— Vous me menacez toujours, dit Jeanne ironiquement, on dirait que vous avez peur que je ne vous résiste.

— Je ne vous menace pas, mademoiselle, mais il est nécessaire que je vous répète souvent que je suis bien armé; vous me recevez d'une manière si — agressive, — si dure, — que je me crois autorisé à ne pas vous laisser supposer que je veuille faiblir un instant ou me fatiguer jamais. »

Jeanne ne répondit pas; elle regarda dans la rue; un moment de silence se fit. Alors M. Dietrick demanda, d'un air raide, en tambourinant sur son chapeau : « Quand aurai-je le plaisir de voir Mlle Colette?

— Si elle vous savait si impatient, répondit Jeanne, elle descendrait en jupon et en manches de chemise...

— Une pareille familiarité, — un tel empressement, reprit l'avocat, ne pourraient qu'augmenter mon estime pour mademoiselle votre sœur.

— Monsieur, dit Jeanne en se levant, on ne se moque pas des gens, chez eux...

— Mademoiselle, répliqua M. Dietrick, en se levant à son tour, on se moque bien moins encore des gens avec qui on doit s'unir si étroitement. Je regretterais toute ma vie de vous avoir offensée, même légèrement.

— Hypocrite! » s'écria Jeanne en passant près de l'avocat et en disparaissant par la porte qui conduisait à l'escalier.

Lorsqu'il fut seul, M. Dietrick se rassit; il avait l'air très-satisfait, et il s'abandonna à une petite joie quasi-intérieure, mais qui cependant remuait l'ample rotondité de son abdomen. Il s'essuya le front, par habitude, se moucha, prisa avec complaisance, et croisa les jambes. Il réfléchit un moment, sans remuer; puis il se dit à demi-voix : « Allons, dans un mois, il y aura une Mme Dietrick à Malines. »

Bientôt Colette entra. L'avocat se leva vivement, et sans hésiter fit un gracieux discours, débité de la façon la plus charmante, et qui eut pour effet d'intimider Colette. « J'ose croire, dit-il en finissant, que mon empressement n'aura aucun fâcheux résultat, et que vous voudrez bien n'y voir, mademoiselle, qu'une estime profonde et un ardent désir de vous rendre mes hommages.

— Certainement, monsieur, dit Colette embarrassée, votre visite...

— J'ose espérer, mademoiselle, qu'elle ne vous est pas désagréable; et je serais bien — bien heureux si vous vouliez me rassurer à cet égard.

— Mais, fit Colette, — monsieur, — rasseyez-vous. »

Elle s'assit elle-même. Sa physionomie exprimait à la fois de la froideur et de l'inquiétude. M. Dietrick voulut savoir ce qu'il y avait au fond de ce cœur qu'il venait troubler. Se sentant bien solide dans sa position, il eut de l'audace.

« Tenez, dit-il, mademoiselle, je veux vous faire tout de suite la question qui m'intéresse le plus vivement : Qu'avez-vous résolu à mon égard?

— Monsieur, répondit Colette, ma sœur et moi...

— Non, interrompit l'avocat, vous seulement, — c'est votre sentiment que je désire connaître.

— Le mien, monsieur, serait — de ne pas — de ne pas me marier. Je suis bien ici; j'y vis tranquille... Mais ma sœur croit, — elle suppose sans doute que j'ai peur

de vivre vieille fille, et elle m'assure que ce que j'ai de mieux à faire, — c'est de me marier.

— Mlle Jeanne a mille fois raison, assura M. Dietrick avec une véhémence juvénile. Y a-t-il rien de si triste que de vivre seul, — sans affection? A votre âge, une pareille existence serait presque un crime.

— Ce n'est pas ça, monsieur, dit Colette. J'étais bien décidée à vivre ici sans jamais penser au mariage. Mais je ne suis pas libre — de — faire ce que je veux. Vous savez peut-être — vous savez ce que je — à quoi je fais allusion. Dans tout cela, rien n'est gai; mais je suivrai les conseils de ma sœur, qui est plus âgée que moi, et qui sait ce qu'il faut... ce que je dois sacrifier à son repos. Je ne comprends par pourquoi vous — vous m'épousez, monsieur; il me semble que votre choix n'est pas... naturel; moi, je ne vous connais pas assez pour me réjouir de me nommer madame Dietrick. Mon secret, mon malheureux secret devrait vous éloigner d'ici. Vous devriez nous oublier... »

M. Dietrick perdit contenance pendant un instant, un court instant. « Je vous respecte plus qu'aucune autre femme, dit-il bientôt, et je vous donnerai sans arrière-pensée pour mère à mes deux filles. Une telle déclaration, mademoiselle, devrait vous satisfaire entièrement.

— Si vous vous obstinez, reprit Colette, je me résignerai. Mais ne me demandez pas de montrer de la joie, ou seulement de la satisfaction : je ne le pourrais pas. Je suis une pauvre femme, ajouta-t-elle à voix basse, bien à plaindre; je n'apporterai pas de plaisir dans votre maison.

— Le temps changera vos dispositions, dit M. Dietrick.

— Je ne dirai ni oui ni non, monsieur, parce que personne ne sait ce que Dieu nous réserve.

— Ayez confiance, mademoiselle.

— Vous m'en demandez trop, dit Colette; je suis rési-

gnée, mais j'ai peur. Aussi, pour gagner du temps, et pour que Jeanne voie bien que je ne désire pas la quitter, je mettrai des — ou tout au moins une condition à mon — consentement.

— Parlez, mademoiselle, dit M. Dietrick avec quelque inquiétude.

— Ma sœur va rester toute seule, reprit Colette, et elle est accoutumée à vivre en famille. Si je la quitte, que pensera-t-elle de moi, puisque je dis que j'aimerais mieux ne pas la quitter? J'ai songé, monsieur, ajouta Colette très-vite, et rougissant de substituer les idées de Jeanne aux siennes, j'ai songé qu'il fallait que Jeanne, étant mon aînée, fût mariée avant moi... Après, — si vous persistez, je ne dirai pas non.

— Mais, mademoiselle, je pourrais attendre longtemps. Mlle votre sœur, que je sache, n'est pas « courtisée. »

— Non, dit Colette.

— Votre condition, en ce cas, est un refus déguisé.

— Jeanne peut trouver un mari, — et alors il n'y aura plus d'obstacle.

— Cette idée ne vient pas de vous, mademoiselle, dit d'un ton froid M. Dietrick.

— Cette idée!.... dit Colette avec embarras.

— Vous a sans doute été suggérée par Mlle Jeanne. Elle est certainement mécontente de voir que vous trouvez à vous établir avant elle, vous qui — qui êtes sa cadette. Mais, mademoiselle, je ne puis accepter une semblable condition, qui reculerait notre — union — à une époque trop indéterminée.

— Je ne suis pas impatiente, moi, dit Colette sans mettre de malice à ses paroles. Ma sœur ne s'oppose à ce que je sois Mme Dietrick. Pourtant, elle n'avait qu'à dire non, — et j'aurais fait ce qu'elle aurait décidé.

— Vous subissez avec trop d'abnégation l'influence de votre sœur, mademoiselle, dit d'un air pénétré M. Die-

trick. Vous êtes d'une telle douceur que vous tendriez le cou à qui voudrait vous tuer. Tant d'autres femmes, à votre place, songeraient plutôt à se venger qu'à obéir. Si vous aviez quelque peu confiance en moi, ajouta-t-il en rapprochant sa chaise de celle de Colette et en parlant plus bas, je changerais bientôt votre situation morale. Votre sœur n'a aucun droit sur vous, pas même ceux de l'affection, car elle vous traite comme une ennemie. Réfléchissez-y bien, c'est d'elle que vous viennent tous vos chagrins. Je ne voudrais pas vous conseiller de vous venger, mais au moins de ne pas vous laisser torturer. Si votre sœur vous aimait, agirait-elle comme elle le fait? Je connais votre secret, mademoiselle, et cependant je vous estime plus honnête que la plupart des femmes. Résistez à Mlle Jeanne et écoutez-moi; fiez-vous à moi : je sais de quoi vous souffrez et je vous promets ici solennellement de vous aider dans vos recherches pour retrouver...

— Mon enfant!... s'écria Colette en se levant toute pâle.

— Oui, continua M. Dietrick.

— Vous savez où il est?

— Je le saurai; nous le saurons, — et j'arrangerai toutes choses de façon que vous puissiez le voir, — l'embrasser, — sans cependant lui faire connaître sa mère. Aurez-vous le courage de vous contenir? pourrai-je compter sur votre silence? Tout est là, mademoiselle. Jurez-moi que vous ne direz votre secret à personne, et je vous jure à l'instant, de mon côté, de vous rendre ce malheureux enfant...

— Oh! dit Colette, — est-il possible? — Vous voulez me tromper! Non, non; en faisant cela, vous seriez trop bon; je ne vous crois pas : vous me trompez! Je n'écouterai que Jeanne. »

M. Dietrick allait sans doute plaider chaleureusement sa cause, et probablement il serait parvenu à convaincre

Colette; mais Jeanne entra. Sans parler, elle alla se mettre sur sa chaise, à sa place habituelle. Colette retomba assise, violemment émue, tandis que M. Dietrick faisait un geste énergique de contrariété. Il y eut un silence. Enfin, l'avocat, s'adressant à Jeanne, lui fit part de la condition posée par Colette à son consentement. « C'est son affaire, » répondit Jeanne, comme elle aurait dit : « Il fait beau ! »

— Je prendrai la liberté de vous faire observer, mademoiselle, dit M. Dietrick en s'adressant à Jeanne, que cette affaire est aussi la mienne. Or, la condition imposée par Mlle votre sœur équivaut, ou à peu près, à un refus...

— Vous croyez donc impossible qu'on m'épouse? demanda Jeanne en regardant l'avocat de façon qu'on eût pris ses yeux pour des poignards.

— Non pas, répondit-il; mais il se pourrait que je dusse attendre plus longtemps qu'il n'est dans mes intentions... Vous voudrez bien, mademoiselle, vous souvenir des résolutions qui ont été prises entre nous de commun accord et qui vous ont paru des plus justes. Je me fie à votre loyauté et j'attends de Mlle Colette un concours sincère... Conseillée par vous, il est certain que sa détermination sera toute en ma faveur... »

L'avocat sortit triomphant.

IX

La visite de M. Dietrick et la proposition qu'il avait faite laissèrent Colette dans une terrible perplexité· Aussitôt après le départ de l'avocat, elle s'attendit à un interrogatoire, à de dures observations; elle craignait d'avoir été écoutée; elle se figurait que peut-être sa sœur savait tout ce qui se passait, même dans sa conscience. Aussi, l'insensibilité et l'indifférence de Jeanne la trouvèrent presque incrédule; et elle resta, au moral, dans la position d'un homme pris en flagrant délit de vol et qui s'attend à une correction immédiate.

Cependant, comme Jeanne ne manifesta ni défiance ni colère, Colette finit par être surtout préoccupée de M. Dietrick. Son entretien avec lui l'avait remuée au point qu'elle se sentait prête à prendre une détermination. Elle fit toute sorte de suppositions bizarres, interrogea son bon sens et médita longuement sur les promesses faites par M. Dietrick et sur le serment qu'il avait exigé.

Dans un pareil désordre d'idée, comment une femme annihilée depuis tant d'années eût-elle pu se décider à agir? Son trouble ne pouvait que doubler, tripler ses angoisses. L'analyse de ses sensations paraît être le travail d'un esprit perdu dans le problème de l'impossible. Sa tête en feu était l'intérieur d'un volcan. Si Colette ne devint pas folle, c'est qu'elle n'était pas organisée pour arriver à certains paroxysmes de la joie ou de la douleur.

Peu à peu, cependant, cette effervescence, ce désordre, s'apaisèrent. Alors, elle réfléchit, mais en prenant pour base de son raisonnement intérieur les sentiments délicats, ceux qu'elle comprenait le mieux sans se rendre compte de sa perspicacité à cet égard.

« Cet homme, se dit-elle, ce M. Dietrick sait que j'ai commis une grande faute, que je suis une fille déshonorée, — et il veut que je sois sa femme, — il désire que je porte son nom. Ce n'est pas là le fait d'un méchant cœur. Et puis, il me promet de me montrer mon enfant, pourvu que je sache me taire : il est donc bon! Il m'a parlé de ses filles : il les aime donc... Mais s'il me fait voir mon pauvre innocent, s'il me donne les moyens de veiller sur lui, Dieu m'a donc pardonnée? »

C'était surtout la nuit que ces pensées l'occupaient. Jamais pareille activité ne l'avait agitée; jamais elle ne s'était sentie si près de la réalisation d'un projet quelconque qui pût la rapprocher de son enfant. Elle eut vingt fois l'idée d'écrire à M. Dietrick pour lui apprendre qu'elle acquiesçait à tout; mais ses hésitations naturelles, une crainte vague, et d'autant plus puissante, d'agir à contre-sens, firent qu'elle ne se résolut même pas aux premiers préparatifs de cette grande expédition. Enfin, à mesure qu'elle se calmait, la volonté de Jeanne recommença de peser sur elle, et, sans la rendre à son état de torpeur ordinaire, l'empêcha de poursuivre les idées à peine formulées qui se présentaient à elle. « Si je ne fais pas ce que veut Jeanne, se dit-elle, elle cachera si bien mon enfant qu'il sera pour moi comme s'il était mort. » Elle se détermina donc, en dépit de tout, non à provoquer les circonstances, mais à les subir.

M. Dietrick, au contraire, en retournant à Malines, fut absorbé par cette pensée : « Mlle Jeanne Hendricks veut se marier avant sa sœur. Au lieu de lutter contre une idée obstinée, ne vaudrait-il pas mieux aider à la réaliser? A quoi me servira-t-il de triompher partout et

de me faire une ennemie de ma belle-sœur? D'aucune façon, je ne puis compter sur son héritage : nous ne serons jamais des amis, ajouta-t-il en riant en lui-même. Il faudrait donc lui trouver un mari. »

Quant à Jeanne, elle était certaine que Colette avait dit ce qu'elle devait dire; elle n'avait à ce sujet nulle inquiétude et sa tranquillité n'était pas jouée. Elle vit cependant que Colette, tourmentée plus que de coutume, attendait une question ou un reproche; entre ces deux êtres qui vivaient depuis si longtemps ensemble de la même vie alourdissante, et qui se connaissaient si bien, les situations morales les moins accentuées se transmettaient comme les actions mêmes. Jeanne pouvait interprêter toutes les préoccupations de Colette; et si Colette n'avait point faculté de donner une forme à toutes les pensées qu'elle devinait, elle en ressentait vivement la secousse, comme si elle eût été un écho, ou plutôt une fibre que des liens invisibles eussent attachée au cerveau de Jeanne.

Lentement d'abord, rapidement ensuite, le dimanche arriva : les sœurs Hendricks craignaient et désiraient ce jour, maintenant marqué d'un point dans leur existence, Toutes les deux, à l'église, furent distraites et prièrent machinalement, le visage enfoui dans leur livre ouvert. Elles s'attendaient, sans trop savoir pourquoi, à un incident imprévu dans le drame intime qui les troublait si profondément. Il leur semblait qu'à chaque visite de M. Joseph Dietrick un élément nouveau devait forcément amener de soudaines complications dans la trame, qu'elles trouvaient déjà si emmêlée, de leurs sensations présentes.

Cependant, elles avaient l'une après l'autre assisté à la messe à Saint-Jacques; Colette s'était habillée avec un peu plus de recherche que pendant la semaine; Jeanne, assise près de l'œil-de-bœuf, à sa place favorite, attendait le coup de sonnette de M. Dietrick. Dix heures,

onze heures sonnèrent, enfin la pendule allait marquer midi, et l'avocat de Malines ne paraissait pas. Jeanne alors se leva et entra dans le magasin, sans motif; Colette monta au premier étage et pénétra dans la chambre de Jeanne, dont la fenêtre était ouverte. Il faisait un temps magnifique; la rue de la Madeleine, inondée de soleil, était pleine de gens montant ou descendant, s'arrêtant aux vitrines, causant avec une nonchalance heureuse. En se revêtant des habits du dimanche, tout ce monde s'était débarrassé des soucis de la semaine; de sorte que les physionomies resplendissantes se trouvaient en harmonie avec l'enveloppe extérieure.

Au moment où Colette se penchait à la fenêtre de Jeanne et explorait la rue d'un regard furtif, la porte de la maison s'ouvrit. C'était Jeanne qui, ne résistant plus à son impatience, était poussée hors de chez elle par la même inquiétude singulière qui avait attiré Colette à la fenêtre du premier étage. Mais toutes deux, presque instantanément, se sentirent confuses des « avances » qu'elles faisaient à M. Dietrick, et tandis que Jeanne rentrait en fermant avec mécontentement la porte du magasin, Colette allait s'asseoir dans sa chambre, où elle se livrait tout entière à ses tristes préoccupations.

M. Dietrick ne parut point et n'écrivit point. Qu'était-il arrivé? Renonçait-il à l'idée d'épouser Colette? Était-ce un mauvais plaisant, — ou un sot? — Ou bien la pensée d'attendre le mariage de Jeanne lui paraissait-elle peu propre à l'encourager? Pour Jeanne, cette inconcevable absence parut d'abord une injure; pour Colette, c'était une angoisse de plus, vague à la vérité, mais qui n'en augmenta pas moins la somme des misères où était fièvreusement plongé le cœur de la pauvre fille. « Croit-il donc, se demandait Jeanne, qu'il soit impossible qu'on veuille m'épouser? » Et Colette, assise dans un coin de

sa chambre, les deux mains croisées sur ses genoux, la tête un peu penchée sur l'épaule droite, les regards perdus dans l'infini, pensait : « J'ai eu tort d'espérer quelque chose; me voilà bien punie! »

La journée passa, et la soirée; le lendemain et le mardi s'écoulèrent sans nouvelles de M. Dietrick. Colette en arriva à regretter ardemment que la visite de cet étranger ne se fût pas faite; il y eut là pour elle une sorte de déception qui l'attrista davantage, bien qu'elle fût depuis longtemps accoutumée aux déceptions.

Quant à Jeanne, elle prit bientôt son parti; elle se reposa dans sa quiétude ordinaire, qui lui revint à l'état le plus parfait. Que lui importait M. Dietrick, puisque c'était Colette qu'il devait épouser! Elle ne se trouvait pas solidaire de l'affront fait à sa sœur; en cette circonstance, ce n'étaient pas les Hendricks qu'on offensait, mais Colette, personnellement en cause. Et Jeanne regardait Colette en dessous, en se disant : « Cette imbécile croyait sans doute être aimée, — et aimée par un homme qui lui connaissait un enfant! » Une satisfaction bilieuse éclatait dans ses prunelles noires à chaque fois qu'elle les fixait sur sa sœur, à la dérobée. « Ni mari, ni enfant, finit-elle par se dire; voilà comme on punit les impures. »

Entre elles, il ne fut question de rien. Laquelle aurait la première exprimé des réflexions concernant l'incroyable absence de M. Dietrick? Colette craignait de montrer l'intérêt qu'elle prenait à l'homme qui lui avait promis de lui rendre son enfant. Jeanne, certaine que le petit François était en sûreté, et certaine aussi que sa sœur ne se marierait pas avant elle, était, après vingt-quatre heures d'étonnement, redevenue parfaitement tranquille sur le compte de l'avocat.

Elles se turent donc, pour ces motifs principaux, auxquels se rattachait le souvenir des scènes passées.

Voilà donc le *Pistolet de Paille* retombé dans sa som-

nolence habituelle. Jusqu'au mercredi matin une paix apparente des plus sereines ne cessa d'y régner.

Ce jour-là, vers onze heures, un étranger entra dans le magasin des sœurs Hendricks. C'était un homme paraissant âgé d'environ quarante ans, grand, large d'épaules, vêtu avec coquetterie d'un costume de fantaisie de couleur pâle, et coiffé d'un chapeau de soie blanche à longs poils. L'étranger était blond, bien frisé, beau garçon; son embonpoint lui allait aussi parfaitement qu'à une femme entrée dans la seconde période de la jeunesse, et il fallait l'examiner de près pour constater les nombreux ravages que le temps avait faits sur son visage renflé par la graisse. Ses moustaches en crocs, d'un beau blond cendré, se terminant en pointes d'aiguille, et cirées de manière qu'elles pouvaient devenir des armes contre des joues qu'il eût voulu baiser, le rajeunissaient de plusieurs années; un sourire aimable se jouait sur ses lèvres rouges; ses yeux bleus, intelligents, semblaient prêts à décocher quelque madrigal. Enfin, des mains gantées de peau blanche tourmentaient une « badine » flexible, à pommeau d'or, avec une désinvolture tout à fait élégante.

Ce « beau » s'approcha, le chapeau à la main, du comptoir derrière lequel étaient assises les deux sœurs, en disant : « Mesdemoiselles, il y a là, à la vitrine, un poignard à manche de bronze sculpté, couché dans sa gaîne de velours rouge, que je voudrais bien examiner. »

Jeanne lui présenta le poignard; au lieu de le prendre, il attacha sur elle un regard curieux si obstiné qu'elle se sentit à la fois irritée et gênée. Comme il tendait la main sans cesser de regarder Jeanne, elle posa le poignard dans cette main ouverte étroitement gantée; puis, croisant ses bras à sa ceinture, elle attendit, muette. « Combien cela? » demanda l'étranger. Jeanne lui dit le prix; il tira sa bourse, l'ouvrit et posa sur le comptoir une pièce de quarante francs. Et il s'en allait,

en examinant son acquisition, quand Jeanne le rappela. « Monsieur, vous me donnez beaucoup trop, » dit-elle. Il revint. Elle lui compta son reste de monnaie, sur le comptoir ; M. de Saint-Amand ne cessait d'examiner le poignard. « Il est, dit-il, extrêmement joli, et ciselé avec art. C'est un vrai poignard d'amoureux.

— Un poignard d'amoureux ! répéta Jeanne.

— Eh ! oui, reprit l'étranger. Ce bijou tient peu de place dans la poche, puisqu'il se ferme comme un couteau. Dans certaines circonstances, mademoiselle, c'est un ami nécessaire, indispensable. On vient à un rendez-vous, parbleu ! mais on prend des précautions. Un mari jaloux peut vous tendre un piége ; s'il est méchant on lui pousse cette jolie lame dans la poitrine, comme ceci, seulement une couple de fois, bing ! bing !... »

Et, pour mieux se faire comprendre, il joignit le geste à la parole, en menaçant la poitrine de Jeanne si vivement, qu'elle se recula en disant : « Monsieur, monsieur, ne jouez pas... »

L'étranger se mit à rire en renversant sa tête en arrière avec une sorte de grâce railleuse. « Je fais rarement peur aux femmes, » dit-il en s'accoudant au comptoir après avoir posé sa canne à côté de lui. Puis, tout en maniant le poignard, dont il essaya la pointe sur ses doigts, en l'examinant et enfin en le replaçant avec soin dans sa gaîne, il continua : « J'ai une passion pour les belles armes, mesdemoiselles ; et, comme je vais faire à Bruxelles une assez longue étape, je viendrai sans doute quelquefois visiter votre magasin, si ce n'est pas vous importuner. Savez-vous que c'est original, des jeunes filles armurières? Je vous sais célibataires ; à l'hôtel où je suis descendu hier, on m'a recommandé votre maison ; et, comme cela se fait en ces sortes d'occasions, on m'a conté sommairement l'histoire de votre famille. Avez-vous des fusils à charger par la culasse, mademoiselle ? demanda-t-il à Jeanne.

— Non, monsieur; nous ne sommes pas pressées de nous fournir de ces nouvelles armes ; nous verrons plus tard...

— Eh bien, vous avez raison, franchement, reprit le bel étranger d'un ton convaincu. Tenez-vous en au solide, c'est moi, Arthur de Saint-Amand, un amateur enragé, qui vous le dis. On en reviendra, de toutes ces inventions. Nos pères tiraient le lièvre et le perdreau aussi adroitement que nous, avec leurs fusils médiocres. »

Ici, il ramassa sa monnaie sur le comptoir et la glissa dans sa poche ; puis il fit claquer le ressort de la gaîne en la refermant.

« Je suis sûr que c'est là, ajouta-t-il, une marchandise qui n'a guère d'acheteurs à Bruxelles.

— Peu, c'est vrai, dit Jeanne. Mais il faut avoir de tout en magasin.

— Oui, pour les voyageurs, — pour les vagabonds comme moi. En pays étranger, et surtout dans le Midi, on est exposé à de mauvaises rencontres. Tenez, en Espagne, aux environs de Tolède, il m'est arrivé une aventure dans laquelle un petit poignard de rien du tout a joué un très-grand rôle... Mais, continua-t-il après avoir examiné Jeanne, mon histoire pourrait vous déplaire, et j'aime mieux la garder pour des oreilles masculines...

— Vous avez été en Espagne, monsieur? demanda Jeanne après un silence, et pour dire quelque chose.

— Oui, et ailleurs, » répondit M. de Saint-Amand.

Il prit alors sa canne et fouetta l'air en faisant un demi-tour sur ses talons. Après quoi, se courbant en deux et disant : « Mesdemoiselles, j'aurai le plaisir de vous revoir, » il sortit du *Pistolet de paille,* suivi de Jeanne, qui par extraordinaire le reconduisit jusqu'à la porte. Là, M. de Saint-Amand s'arrêta, se tourna vers Mlle Hendricks, et, lui montrant du bout de sa canne

l'enseigne qui se trouvait au-dessous du premier étage, il dit : « Elle est bonne et spirituelle! cette enseigne seule m'aurait fait entrer ici. » Il salua une seconde fois et s'éloigna en se dandinant. Jeanne rentra. Colette ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement. « Voilà un monsieur comme on en voit peu, dit-elle.

— Moi, répondit Jeanne, je le trouve aimable. Qu'est-ce que vous connaissez à cela?

— Du moment qu'il vous plaît, je ne dis plus rien, reprit Colette.

— Ai-je dit qu'il me plaît? répliqua Jeanne. Je ne me jette pas, moi, à la tête des hommes; je sais me respecter. Et quand vous me regarderez ainsi pendant une heure, niaisement, ce monsieur en sera-t-il moins aimable? Vous feriez mieux d'inscrire ce poignard que de faire de sottes réflexions.

— J'ai bien du malheur, reprit Colette; je ne peux rien dire que vous n'y voyiez un sujet de reproches...

— Quand on sait cela, on se tait, » ajouta Jeanne en entrant dans le petit salon.

Le lendemain dans la matinée, pendant que Colette était occupée ailleurs, Jeanne était seule assise derrière son comptoir, cousant en attendant le chaland. De temps à autre, par habitude, elle tournait la tête du côté de la rue; elle prenait aux passants le même intérêt que le voyageur, assis dans sa voiture, accorde aux arbres et aux maisons qui bordent la route. Quelques désœuvrés s'arrêtaient aux vitrines et d'un regard indifférent examinaient les armes, puis s'éloignaient. Jeanne avait bientôt fait de les classer dans son esprit, et rarement elle se trompait en caractérisant en elle-même leurs physionomies. Comme elle était restée pendant plusieurs minutes sans lever la tête, elle vit son spectacle mouvant complétement renouvelé, et, au milieu des personnes arrêtées devant l'étalage, M. de Saint-Amand, son client de la veille.

Il allait et venait, d'une fenêtre à l'autre; il s'absorbait dans la contemplation des objets étalés; son obstination à examiner certains d'entre ces objets pouvait passer pour de la convoitise. Tout à coup il s'éloigna rapidement et Jeanne crut qu'il allait entrer dans le magasin. Mais il passa devant la porte sans tourner la tête.

Le surlendemain, les mêmes évolutions se répétèrent : M. de Saint-Amand revint admirer les armes de la maison Hendricks; de temps en temps, ce jour-là, son regard indiscret pénétra au fond du magasin et s'arrêta sur les deux sœurs assises côte à côte à leur place habituelle. Quand il eut disparu, Jeanne fit à voix haute une réflexion : « Il faudrait bien renouveler l'étalage. »

Le soir même, lorsque les volets du magasin furent clos, Jeanne, aidée de Colette et de Barbe, procéda au changement qu'elle avait résolu d'opérer. C'était un travail assez considérable et qui ne fut fini qu'à minuit.

Mais aussi, les passants s'attroupèrent plus nombreux lorsque Barbe eut ouvert les volets le lendemain, et eut découvert les nouvelles armes rangées avec symétrie sur des coussinets de velours rouge, bien brossés. Vers onze heures, parmi les badauds, apparut M. de Saint-Amand.

Jeanne le vit tout de suite ; il sourit d'un air évidemment satisfait. Il se campa et leva la tête, qu'il remua plusieurs fois de haut en bas. Jeanne traduisit ce vif mouvement par : « A la bonne heure ! Tout cela est très-bien ! »

A la seconde fenêtre, ce fut bien autre chose : M. de Saint-Amand parut vouloir se précipiter dans les vitres; il les frôla du bord de son chapeau, et sa canne flexible rendit un petit bruit sec en s'y cognant. Alors, il se recula d'un pas, et, comme fait un amateur de tableaux, il sembla vouloir juger de l'ensemble des objets qu'il avait sous les yeux. Soudain, il s'éclipsa ; mais il se

montra aussitôt à la porte du magasin, qu'il ouvrit précipitamment.

« Mademoiselle, dit-il à Jeanne, en ce moment seule derrière le comptoir, vous voulez donc me faire faire des folies? »

Il avançait le corps en fouettant l'air de sa canne, et en gardant son chapeau sur la tête.

« Comment cela, monsieur? demanda Jeanne.

— Mais, répondit-il, vous étalez toutes vos richesses, me sachant à Bruxelles, moi, Arthur de Saint-Amand, qui n'ai jamais pu résister au désir de posséder une belle arme.

— Ah! dit Jeanne, — en souriant, — c'est notre intérêt de...

— Parbleu! reprit M. de Saint-Amand en l'interrompant, que m'apprenez-vous là? Ce n'est pas un reproche que je vous fais. Seulement, lorsque je vous ai demandé un poignard, il y a quelques jours, vous auriez pu me montrer ceux que vous aviez en réserve pour de plus heureux que moi.

— Mais, dit Jeanne, si vous vouliez faire un échange, j'y consentirais, monsieur. Mon devoir est de bien servir mes clients.

— Voilà, dit M. de Saint-Amand en se redressant et s'avançant tout près du comptoir, ce que j'appelle être aimable. Votre façon d'agir me touche, mademoiselle, et il ne sera pas dit que je serai en reste de procédés. Veuillez donc me montrer ces trois ou quatre poignards qui me paraissent d'un goût tout neuf; que je voie si l'un d'eux ne me tentera pas.

— Voyez, monsieur : ils sont en effet de la plus haute nouveauté; je les ai reçus de Paris il y a à peine quinze jours, et c'est la première fois qu'ils vont à la vitrine.

— Parbleu! mademoiselle, ce sont des merveilles. Ces Parisiens! ont-ils assez de génie! Quelles proportions! quelle grâce dans la lame! quel goût dans le dessin du

manche! Ma parole d'honneur, on se tuerait avec cette jolie petite machine, rien que pour avoir le plaisir de s'en servir.

— Oh! dit Jeanne, monsieur rit : on ne se tue pas.

— Peuh! fit M. de Saint-Amand, vivre, mademoiselle, c'est presque — ma foi! — une preuve de notre faiblesse. Et combien ce poignard?

— Soixante-cinq francs, monsieur.

— Avez-vous eu beaucoup de jours, depuis que vous vivez, pendant lesquels vous ayez été heureuse de vivre, demanda M. de Saint-Amand en se penchant sur le comptoir? Au fond, la vie, c'est une longue nausée, — et un court plaisir. Le bon Dieu a fait une grosse farce en nous mettant au monde.

— Oh! dit Jeanne.

— Vous n'êtes pas de mon avis? n'en parlons plus, mademoiselle. Je prends ce poignard; il me plaît. Et si je m'ennuie trop demain et que l'idée me vienne de me tuer, c'est à lui que je m'en remettrai du soin de...

— Eh bien, dit Jeanne en l'interrompant, je vous aurais cru plus gai.

— Il n'y a personne au monde qui soit plus franchement gai que moi, mademoiselle. Savez-vous pourquoi? Justement parce que je ne vois rien de sérieux dans la vie. Demain, je serais ruiné que je n'en sourirais pas moins et que je n'en trouverais pas vos yeux moins beaux. Voici cent francs, mademoiselle.

— C'est, dit Jeanne ahurie, trente-cinq francs qu'il vous revient, monsieur.

— Probablement, » reprit-il avec nonchalance.

Jeanne lui rendit trente-cinq francs; il les garda dans sa main gantée en laissant le poignard sur le comptoir; il fit sauter les pièces d'argent, sans parler, en les regardant distraitement.

« Oh! elles sont bonnes, » dit Jeanne en essayant de plaisanter.

Il ne répondit pas, mais leva sur Jeanne ses yeux fixes et insolents. Puis il s'accouda de nouveau au comptoir : « Est-ce que je vous ennuie? » dit-il alors.

— Mais, répondit Jeanne interloquée, — monsieur, certainement — non.

— Je m'en vais, reprit-il en se remettant debout. Vous avez un visage qui me revient, qui m'est sympathique; et si j'ai été indiscret, c'est à vos yeux qu'il faut vous en prendre. »

Il salua sérieusement, mais avec grâce, fit demi-tour et marcha vers la porte. Jeanne le suivit des yeux sans le reconduire; ses idées étaient quelque peu troublées. M. de Saint-Amand touchait déjà de la main le bouton de la porte, et il allait l'ouvrir, quand il se retourna et revint sur ses pas. En regardant Jeanne il fit un geste qui parut être la préface d'un discours; mais il resta à l'examiner distraitement, sans parler. Enfin, comme s'il s'éveillait d'une longue rêverie, il salua une seconde fois Jeanne en ôtant son chapeau et sortit du magasin précipitamment, laissant Mlle Hendricks perplexe, curieuse, mécontente et toute remuée. Elle réfléchit beaucoup, cherchant à se faire une opinion sur cet étranger; elle ne trouva presque rien à formuler que cette vague question : « Qu'est-ce que c'est donc que ce singulier monsieur? » Puis, en dedans, elle se mit en colère.

X

M. de Saint-Amand ne reparut pas de quelques jours ; le dimanche vint, et M. Dietrick n'arriva point. L'absence du premier n'avait rien d'extraordinaire ; mais pourquoi donc l'avocat ne se montrait-il plus?

Colette y pensait toujours, à cause des promesses qu'il avait faites; elle finit par supposer que cet homme s'était moqué d'elle; elle trouva d'ailleurs immédiatement un grand nombre de raisons qui condamnaient l'idée d'un mariage entre elle et M. Dietrick. Ses espérances, si vagues et si douloureuses, s'évanouirent encore une fois. Son visage garda quelque temps une expression douce et navrante, qui peu à peu s'affaiblit et disparut enfin tout à fait : la résignée reprenait sa voie naturelle, — après chaque secousse, — et à chacune de ces convulsions de l'âme elle s'annihilait davantage et se rapprochait des végétants.

Le lundi matin, cependant, Jeanne avait dit : « Nous n'avons pas vu M. Dietrick hier.

— Non, Jeanne, avait répondu Colette en pensant : « Il ne reviendra plus. »

Puis il n'avait plus été question de rien.

Le mardi, vers une heure de l'après-dînée, comme Jeanne remettait à la montre un pistolet qu'elle avait déplacé pour quelque client de passage, une ombre qui venait de la rue la força de lever la tête. Elle reconnut M. de Saint-Amand, qui la regardait, et qui lui sourit en la saluant avec affabilité. Elle vit là plus de familia-

rité qu'il n'était nécessaire, ferma les vitres intérieures de la croisée et se détourna sans répondre au salut de l'étranger. « Si cela continue, se dit-elle en serrant les dents comme pour mordre ses paroles et les rendre plus incisives, je lui parlerai, à ce monsieur... »

A peine avait-elle fini de formuler cette pensée, que la porte du magasin s'ouvrit et que M. de Saint-Amand entra.

Il ôta son chapeau et s'avança vers le comptoir avec une assurance qui n'eut point pour effet de calmer Jeanne. Elle leva la tête et soutint son regard fermement. « Mademoiselle, dit-il, voulez-vous m'accorder un moment d'entretien?

— Un moment d'entretien! répéta Jeanne. Et pourquoi donc?

— Si vous voulez m'écouter, mademoiselle, vous le saurez bientôt.

— Je vous écoute, monsieur, reprit Jeanne avec un ton de voix revêche; mais vous devez savoir que les négociants ont autre chose à faire qu'à passer le temps en causeries inutiles.

— Inutiles, oui, dit M. de Saint-Amand en posant son chapeau sur le comptoir. Mais j'ai la prétention de croire que je vous intéresserai.

— De quoi s'agit-il, monsieur?

— De quelqu'un, non de quelque chose, mademoiselle; de vous et de moi, si vous le permettez.

— De moi!

— Pourquoi non? Avez-vous pu vous figurer que j'étais venu vous acheter des poignards pour le plaisir de les acheter? Mes façons de faire ne vous ont-elles pas paru tout autres que celles de vos chalands quotidiens? Ce n'est pas à vos armes que j'en voulais, mademoiselle, c'est à vous.

— A moi?

— A vous, oui, continua-t-il en s'accoudant des deux

bras et en fixant audacieusement ses regards sur les yeux de Jeanne. Vous n'êtes pas une femme ordinaire, mademoiselle, et de celles que stupéfient les résolutions prises énergiquement.

— Eh bien, eh bien, interrompit Jeanne, expliquez-vous donc, que je vous comprenne. »

Et, se reculant d'un pas, elle s'adossa aux vitrines pleines de carabines, tandis qu'un air résolu se montrait sur son visage. M. de Saint-Amand se redressa.

« Vous vous défiez de moi? dit-il.

— Mais, dit Jeanne, sais-je ce que vous allez me raconter, monsieur?

— Tout en vous, mademoiselle, reprit-il, me plaît; vous n'avez rien dans les traits, pas plus que dans l'esprit, qui soit banal. Votre rare virilité m'a subjugué : vous étonnerez-vous après cela si je vous dis que je vous aime?

— Une pareille plaisanterie!... dit Jeanne dont les sourcils se contractèrent et qui se croisa les bras.

— J'ai beaucoup réfléchi depuis la dernière fois que je vous ai parlé, continua M. de Saint-Amand, et j'ai décidé que le temps était arrivé pour moi de devenir un homme raisonnable. Je vous ai étudiée sans que vous vous en soyez doutée, mademoiselle, et mes regards se sont bien des fois glissés, depuis quatre ou cinq jours, dans les intervalles des armes exposées là. Et plus je vous connais, plus je me persuade que vous me convenez entièrement... »

Jeanne se raidit comme si on l'avait frappée en plein visage, et interrompit M. de Saint-Amand : « Vous allez dit-elle, sortir de chez moi, ou j'ouvre la porte et j'appelle les passants. »

Elle s'avança en effet d'un pas délibéré. « Vous le feriez comme vous le dites, reprit M. de Saint-Amand; mais c'est inutile : je vais vous quitter.

— Insulter une femme, est-ce un plaisir? demanda Jeanne fièrement.

— Vous réfléchirez, mademoiselle, répondit-il en prenant son chapeau et en s'inclinant. En tout ceci, il n'y a que votre modestie qui ait tort.

— Elle a raison, monsieur.

— J'ai quarante ans, mademoiselle, et l'expérience a fait de moi un homme sérieux. Comme vous pouvez le voir, je ne suis pas détraqué : toute la machine fonctionne encore admirablement. Pourquoi ne me croyez-vous pas? »

Jeanne, sans répondre, ouvrit la porte. M. de Saint-Amand alors sortit en ajoutant : Vous réfléchirez, mademoiselle, et cette conviction, pour le moment, me suffit. »

Lorsqu'il eut disparu, Jeanne alla s'asseoir sur un des deux respectables fauteuils qui trônaient dans le magasin; le fauteuil la reçut avec un gémissement. Tremblante de colère et d'indignation, elle avait une peine infinie à tenir renfermés les cris qui voulaient s'échapper de sa poitrine. Enfin, elle se leva en disant haut, d'une voix rauque : « J'aurais dû le frapper sur la bouche... j'aurais dû... » Elle n'acheva point d'exprimer son idée et resta longtemps muette, à songer, ses regards sombres attachés au parquet. Quand elle releva la tête, ses yeux étaient humides, mais n'avaient rien perdu de leur éclat. Ah! ce n'était pas l'humiliation qui faisait jaillir subitement ces larmes qu'elle essuya d'un brusque mouvement de la main et qui l'étonnèrent elle-même!

Colette entra dans le magasin, et Jeanne pensa en la voyant : « Les Hendricks sont destinés au martyre; ils le supporteront jusqu'à la mort, avec l'aide de Dieu. »

Elle fit cette réflexion bien plutôt pour elle que pour Colette; elle trouvait une sorte de douceur à se plaindre et en même temps à se sentir forte. Rentrée dans le petit salon, elle crut s'y tranquilliser pendant un quart d'heure d'oisiveté songeuse, qui ne laissait rien paraître sur sa physionomie, et finit par se dire : « Je pardon-

nerais peut-être à cet homme de m'avoir injuriée, — s'il ne m'avait pas menti. »

Sur cette pensée, qui renfermait bien des choses, elle essaya de clore le long monologue intime qui occupait toutes ses facultés. Mais le travail, et même des bouts de conversation avec Colette et Barbe, ne purent la distraire de M. de Saint-Amand.

De violents accès de rage intérieure la tourmentèrent pendant toute la soirée. En se couchant, elle se dit encore : « Mais quelles raisons avait cet étranger pour m'insulter? » Et comme elle ne put faire à cette question de réponse satisfaisante, elle demeura d'autant plus mécontente, presque furieuse. L'image de M. de Saint-Amand flottait naturellement dans son souvenir, accompagnant les raisons qu'elle cherchait à déduire des visites qu'il lui avait faites et de la déclaration qui s'en était suivie. Et elle se surprenait à le trouver bel homme; le costume élégant lui plaisait; le visage encore frais, malgré l'audace des regards, la forçait à sourire; l'aisance de cet impudent faisait tout doucement germer en elle l'admiration. Mais ce n'était là qu'une lueur soudaine que son irascibilité, augmentée d'une espèce de honte, changeait bientôt en images sombres qui l'irritaient davantage encore.

Ces sentiments persistèrent jusqu'au lendemain, et son mutisme ordinaire en fut d'autant plus rigoureux. La journée se passa tranquille; il vint beaucoup de monde au magasin, et le moral de Jeanne se ressentit heureusement de ces distractions.

Vers six heures, Colette était seule assise derrière le comptoir, lorsque M. de Saint-Amand se présenta : « Je voudrais, dit-il de l'air le plus sérieux, parler à mademoiselle votre sœur.

— Entrez là, dit Colette en ouvrant la porte du petit salon; ma sœur y est, monsieur. »

M. de Saint-Amand entra et ferma la porte derrière

lui. « Mais, se dit Colette, pourquoi l'ai-je fait entrer? J'aurais peut-être dû avertir Jeanne. Allons, j'ai encore commis une faute, — sans m'en rendre compte. » Elle soupira, se résignant à tout ce que son imprévoyance pouvait amener de grave dans sa situation à l'égard de sa sœur. Plus de vingt fois en un quart d'heure elle se demanda : « Mais pourquoi donc ai-je fait entrer ce monsieur? A quoi pensais-je? »

Jeanne s'était levée en voyant M. de Saint-Amand; et comme son premier sentiment avait été la stupéfaction, il put dire tout de suite, sans être interrompu : « Mademoiselle, il est nécessaire que nous puissions causer ensemble, sans témoins, pendant quelques instants. Qu'avez-vous à craindre de moi? Je suis un homme sociable et je sais le respect qu'on doit aux femmes. Permettez-moi de m'asseoir et écoutez-moi.

— C'est, dit Jeanne en restant debout, me forcer...

— Non, interrompit-il, il n'y a ici aucune violence d'aucune sorte. Ordonnez-moi de vous quitter et je pars à l'instant... Mais auparavant, songez-y sans partialité, froidement : supposez, mademoiselle, que je sois entré ici pour la première fois aujourd'hui et que je désire vous entretenir d'un sujet sérieux. Il sera toujours temps de m'éconduire. »

Jeanne ne répondit point. Ses yeux étaient baissés; ses sourcils contractés disaient seuls combien son anxiété et ses sensations étaient grandes. Mais M. de Saint-Amand prit une chaise et la plaça derrière elle; elle s'y assit, lentement, et, comme elle s'appuyait à la table, son bras y resta étendu. M. de Saint-Amand s'assit à son tour, à deux pas. En avançant la main, il pouvait toucher Jeanne. Ces détails parurent échapper à Mlle Hendricks, qui du reste n'avait pas levé les yeux. « Puis-je parler? » demanda M. de Saint-Amand. Elle le regarda pendant quelques secondes, et enfin fit de la tête un signe affirmatif.

« Si je dis un seul mot qui puisse vous blesser, continua-t-il, levez-vous et quittez-moi. Seulement, ne m'écoutez qu'avec votre raison et ne laissez pas aux préjugés le temps de vous donner de mauvais conseils. Avant tout, enfin, soyez persuadée que je vous aime et que mes intentions sont honnêtes.

— Quelles intentions? demanda Jeanne d'une voix troublée, tandis que ses regards trahissaient une curiosité fébrile.

— Je voudrais vous épouser, mademoiselle...

— Me — moi !... »

Jeanne s'était levée, hors d'elle. M. de Saint-Amand lui prit doucement la main et la fit se rasseoir.

« Vous épouser, oui, reprit-il d'une voix plus basse et quasi-tendre, en examinant le visage bouleversé de Jeanne. Vous n'admettez pas sans doute qu'un homme ait cette hardiesse d'aspirer ainsi soudainement à la main d'une femme d'un mérite aussi rare, aussi précieux : votre énergie, votre honnêteté, la grande pureté qu'une vie tout intérieure vous a laissée, la réputation dont vous jouissez, toutes ces qualités solides deviendraient la proie d'un inconnu sans qu'il eût rien fait pour en être digne. Je comprends, mademoiselle, — non pas votre hésitation — mais votre indignation. Cependant, ma franchise ne devrait-elle pas vous rassurer sur les motifs qui me font agir? Si vous croyiez aux présages, je vous dirais qu'à première vue vous avez produit sur moi une impression presque étrange : j'aurais voulu aller tout de suite à vous, vous serrer la main, et vous dire : « Je vous retrouve enfin ; avez-vous toujours de l'amitié pour moi ? » Oui, il me parut que je vous avais connue en d'autres temps ; votre physionomie n'était point nouvelle pour moi, et j'étais prêt à m'écrier : « Voilà bien ces traits nobles et sévères, et dans la lumière profonde de ces yeux noirs, c'est bien toujours là même âme virile qui ne changera jamais. »

— Ah ! mais, dit Jeanne radoucie, qu'est-ce que c'est que tout cela ? Je ne vous connais pas...

— Vous me connaîtrez, mademoiselle, je ne suis pas homme à me déguiser. La belle malice de vous tromper aujourd'hui, lorsque demain vous pourrez vous assurer de la vérité de mes — de mes assertions ! Ai-je donc l'air d'un enfant ?

— Mais enfin, monsieur, l'idée d'un mariage ne vient pas ainsi, subitement.

— Pourquoi non ? A quoi sert-il de se voir pendant un mois, un an, deux ans ? C'est la mode, l'habitude qui force à rester en présence des amoureux qui s'ennuient à jouer ce rôle de niais.

— On s'étudie, on s'observe, on finit par se connaître, dit Jeanne, intéressée à cet entretien comme un renard au caquetage des poules.

— Êtes-vous véritablement si naïve ? demanda M. de Saint-Amand. C'est possible, après tout, puisque vous n'avez aucune expérience. Mais moi, je sais beaucoup, parce que j'ai vécu — vécu beaucoup. Les jeunes gens de vingt ans ont de ces idées dont l'illusion est la base et qui vont à l'encontre de tout bon sens, je dirai même de toute morale. Se voir, s'étudier, se connaître ! C'est de la poésie, mademoiselle. Ecoutez-moi, et vous me combattrez si vous le pouvez. Un homme et une femme se voient et se plaisent ; ils sont libres, et, dès la première heure, ils se disent : « S'il le fallait, j'épouserais.... » Ils se revoient et continuent de se plaire. L'idée de mariage ne les quitte pas. Supposez cependant qu'ils réfléchissent et qu'ils se disent encore : « Il ne faut pas écouter seulement le goût du cœur, le plaisir des yeux ; la raison doit être consultée : étudions donc froidement notre moitié future... » Et, avec une naïveté qui est bien près d'être de la niaiserie, ils s'observent....

— Eh bien, dit Jeanne, à la bonne heure.

— Oui, reprit M. de Saint-Amand, tout cela paraît

sensé, et le serait en effet, si cet homme et cette femme avaient pu garder leur sang-froid. Mais songez donc qu'ils sont déjà bien plus épris l'un de l'autre qu'ils ne se l'avouent; de la pensée d'aimer, — du désir d'être aimé à l'amour, il n'y a pas loin. Ils essayent très-sincèrement de s'observer, ces deux êtres raisonnables, mais il est trop tard : ils ne sont plus impartiaux; aux yeux de qui aime, tout défaut devient qualité. Ce n'est pas s'observer qu'ils font, mademoiselle, c'est se confondre; en se regardant, ils s'inoculent le mal dont ils se défient. De sorte qu'au bout de trois ou quatre mois d'études réciproques, quand ils s'écrient dans un grand élan de joie : « Nous nous convenons, nous nous aimons, » ils se connaissent moins qu'à leur seconde entrevue; ils se sont mutuellement aveuglés; à mesure que l'amour venait, malgré eux, — car il faut bien croire à leur sincérité, — ils amoindrissaient leurs défauts et enflaient leurs qualités; de sorte qu'ils se trompaient de la meilleure foi du monde.

— Voilà, dit Jeanne ébahie, des choses que je n'ai jamais entendues.

— Et qui donc avait intérêt à vous dire la vérité?

— Mais je connais des personnes — capables — qui ont de l'expérience, et qui ne raisonnent pas ainsi.

— Mademoiselle, pourriez-vous me dire d'où vient que tant de mariages accomplis sous les auspices de l'amour en arrivent à de si mauvais résultats?

— Pourquoi? dit Jeanne; non, je ne sais.....

— Cela vient, comme je vous l'ai expliqué, de cet aveuglement qui est l'effet naturel de la passion. On s'aime tant, — mais tant, — qu'on ne peut se défier l'un de l'autre. L'amour qui désire est tout caresse; l'amour satisfait est tout paresse ; l'amour passé, l'amour rassasié est raisonneur, frondeur, querelleur. Autant l'amant a été gracieux et mielleux, autant la maîtresse a été tendre et charmante, autant tous deux seront désespérés

quand le joli bandeau leur tombera des yeux. La chute est si grande que les deux époux sont alors bien près de se haïr.

— Oh ! dit Jeanne embarrassée et comme amollie par ces phrases où le mot amour était si souvent répété, oh ! vous faites le monde bien méchant !

— Je ne le fais pas, Dieu merci ! reprit en riant M. de Saint-Amand ; mais j'ai le bonheur de l'avoir vu sans préjugés. J'ai été trompé longtemps à ses belles apparences ; mais depuis quelques années je suis devenu un malin.

— Enfin, dit Jeanne, — enfin, monsieur, vous dites que — que vous...

— Que je vous aime, — oui, — et de la bonne façon. Qu'y a-t-il d'étrange à cela ? Le plus étonnant serait que, expert comme je le suis, la plus grande estime pour vous n'eût pas pénétré en moi, dès la première fois que je vous vis. Tenez, continua-t-il en prenant doucement la main de Jeanne posée sur la table, nous ne sommes plus des enfants. Il ne peut s'agir, entre nous, d'une passion volcanique, extravagante : nous ne sommes plus dans l'âge où l'on croit à la poésie du cœur ; disons-nous nos vérités.

— Pourquoi donc faire ? demanda Jeanne, qui alors seulement ramena à elle sa main mollement emprisonnée dans celle de M. de Saint-Amand.

— Pour ne pas nous tromper, reprit-il en se penchant vers Jeanne.

— Oh ! dit-elle, vous parlez comme si déjà je vous aimais. Et elle essaya de sourire, mais ses lèvres se refusèrent à cette hypocrisie.

— Vous n'avez pas d'amour pour moi, mademoiselle, continua M. de Saint-Amand. Mais depuis une heure, ne vous sentez-vous pas un peu moins irritée contre ce que vous avez sans doute appelé mon impudence ?

— Si je vous connaissais ! dit Jeanne.

— Parlez-vous de mon caractère, ou de ma position, mademoiselle?

— Mais — des deux — naturellement : c'est bien le moins.....

— Le moins, pour vous, c'est donc tout, dit-il avec grâce et en touchant de nouveau aux doigts de Jeanne, qui baissa les yeux.

— Cependant, dit-elle encore, il me paraît...

— Permettez-moi de vous convaincre, interrompit M. de Saint-Amand, que toute illusion sur la science du bien et du mal n'est plus possible à notre âge. Il est bien entendu qu'on croit connaître le caractère des gens, mais qu'on ne le connaît pas. Je ne désire pas savoir ce que vous cachez au fond de votre conscience, parce que ce désir peut ne se réaliser jamais. De toutes façons, on ne s'unit qu'aux apparences, veuillez en être persuadée.

— Supposons cela : mais votre position, monsieur...

— Je n'ai point d'intérêt à vous tromper, mademoiselle; c'est pourquoi je désire sincèrement que nous nous disions nos vérités. Eh bien, je suis un ex-viveur; j'ai eu de la fortune, que j'ai dissipée sans tact; j'en ai peu joui. A trente ans, je me fis marchand de vins : mais mes antécédents ne m'ayant pas donné les qualités qu'il fallait pour le commerce, je me ruinai tout à fait. Depuis, j'ai été tour à tour homme de lettres, gérant d'une société industrielle, professeur dans un collége de premier rang, et enfin secrétaire d'un député ambitieux, dont j'ai fait les discours pendant toute une session de la Chambre. Arrivé à l'âge de quarante ans sans avoir conquis une place honorable dans la société, il me prit un tel dégoût de la vie que je songeai sérieusement à me tuer. En effet, pourquoi exister, quand rien au monde ne nous paraît plus digne de convoitise? Il y a quinze jours que je suis à Bruxelles dans l'attente de l'occasion qui doit me délivrer de moi-même; je ne suis guère pressé de partir. car je n'ai pas plus de passion pour le

repos que pour le mouvement; je m'en irai quand je serai bien et complétement certain que la vie est une sottise, — et ce sera sans doute lorsque ma bourse aura laissé couler les quelques pièces d'or qui me restent...

— On ne se tue pas sans commettre un crime, dit Jeanne avec agitation.

— Je ne me tuerai que si vous l'exigez, mademoiselle.

— Moi! cria Jeanne.

— Avez-vous donc déjà oublié ce que nous venons de dire? demanda M. de Saint-Amand. Tout en songeant à en finir avec l'existence, que je trouve trop monotone, je ne suis pas de ceux qu'on nomme des désespérés. Si je ne vous avais vue, c'est en bâillant que je me fusse brûlé la cervelle.

— Se tuer! dit Jeanne avec une sorte d'égarement dans les yeux, et sans doute le visage de Julien Crèvecœur apparut tout à coup dans sa mémoire.

— Je ne vous demande pas d'avoir pitié de moi, Jeanne, dit M. de Saint-Amand en s'emparant une troisième fois de la main qui reposait sur la table. Je vous dis : « Voulons-nous nous associer sympathiquement pour terminer paisiblement notre carrière? Voulons-nous descendre côte à côte, en comptant nos pas, le chemin que nous avons si rapidement monté? » Nous serons frère et sœur, ajouta-t-il en attirant à lui la main de Jeanne et en la baisant, mais frère et sœur non séparés par la voix du sang, — frère et sœur libres, — à la fois émus et paisibles. Nous n'aurons pas à craindre de déceptions, puisque nous avons passé l'heure où l'illusion, en entassant mensonges sur mensonges, prépare aux jeunes gens l'avenir le plus sombre. Je ne suis pas encore d'âge à m'immoler, cependant. Je ne devrais que vouloir pour rentrer dans ce monde agité, pour retrouver ces sensations vives, qui ne me quittent point, mais que j'abandonne. C'est le repos que je veux, comme un bon fauteuil après le dîner. Je vous devrai beaucoup, si vous m'ac-

cueillez, Jeanne, bien que la vie ne me semble plus avoir qu'une valeur superficielle. Près de vous, je sens que je goûterai certains plaisirs honnêtes auxquels jusqu'aujourd'hui je n'avais pu songer. Vous m'apprendrez les choses que j'ignore, vous me prouverez ce que j'ai en vain essayé de me prouver moi-même : Que la vie n'est pas toute dans le mouvement et la passion, et qu'il y a dans la sérénité quotidienne tout autant de satisfaction à puiser que dans ces bouleversements périodiques, qui vous laissent tout meurtris et le cœur plein d'amertume. »

Jeanne avait écouté ce discours les yeux baissés, toute palpitante à l'intérieur, sous son apparence tranquille. Ses paupières, pendant que M. de Saint-Amand composait ses phrases, étaient remuées par un tic nerveux; elle se raidissait contre la révolution qui se faisait en elle, qu'elle sentait, et qui l'envahissait avec une effrayante rapidité. Elle avait besoin de toute son énergie pour ne pas serrer vigoureusement la main de l'homme qui, pour la première fois, et alors qu'elle n'espérait plus l'entendre, lui chantait la romance de l'amour sincère. Ce fut plutôt encore par effarement que par son propre courage qu'elle résista à la tentation d'interrompre M. de Saint-Amand et de lui crier : « Taisez-vous! et prenez-moi!... » A mesure qu'elle entendait parler, il lui semblait que son cœur se fondait, s'évanouissait; elle n'écoutait plus; sa tête était vide. Nous éprouvons de ces impressions dans certains rêves, quand le cauchemar nous fait pousser des ailes et que nous nous envolons à travers les espaces. Enfin, lorsque M. de Saint-Amand se tut, elle se sentit comme dans un grand vide : ses ailes se détachaient, elle tomba du haut du ciel. Elle ouvrit les yeux, et vit l'homme, l'ange, le phénix penché vers elle, lui souriant et l'encourageant. Ses mains alors se crispèrent, des larmes jaillirent d'entre ses paupières, sa poitrine gonflée se dégageant d'une pression doulou-

reuse laissa échapper un cri rauque, pareil à un râle. Puis elle se leva.

« Je ne sais, dit-elle d'une voix faible, ce que j'ai ; — je me sens — mal.

— Rasseyez-vous, dit M. de Saint-Amand. De grâce, dans un pareil moment, soyez forte. Que dois-je penser?

— Ah ! dit-elle encore, je boirais volontiers — un verre d'eau. »

Il se leva et regarda autour de lui. Mais Jeanne, lui touchant le bras, reprit : « Non, c'est passé, — restez. » Elle appliqua, en pâlissant, une de ses mains sur sa poitrine, et, d'un regard attendri, sembla interroger M. de Saint-Amand. Il y eut un court silence.

« Allez-vous-en, reprit Jeanne; laissez-moi seule, — j'ai besoin d'être seule... »

Sans parler, il se leva et prit son chapeau. Jeanne l'examinait avec inquiétude. « Quand pourrai-je revenir? demanda-t-il d'une voix câline, en tendant la main.

— Quand?... dit-elle; — mais — demain, demain.

— Un mot encore, reprit-il, un seul mot; je veux tout dire : Jeanne, vous êtes belle, — je ne suis pas blasé, — je renais. Dites donc que je ne vous aime pas.

— Allez-vous-en donc, répondit Jeanne. Pour l'amour de Dieu, laissez-moi seule... »

Il obéit et sortit, tandis que Jeanne le suivait du regard; et ses yeux troublés par des larmes, que cette fois elle n'essuyait plus avec rage, semblèrent encore suivre, à travers les murailles, l'image merveilleuse de l'ange attendu comme la manne dans le désert. Bientôt, elle ne put plus supporter l'immobilité ; la vie éclatait en elle. Les bourgeons au printemps, sous les rayons du soleil, s'épanouissent ainsi tout à coup et aspirent l'air. Elle se précipita dans le magasin, où Colette l'attendait assez inquiète, se préparant à soutenir le premier choc des reproches qu'on allait lui faire. Qu'on se figure ce que dut éprouver Colette en voyant entrer Jeanne tout

en larmes, les traits altérés par les émotions qui affluaient violemment du cœur, Jeanne transfigurée, Jeanne chancelante, qui s'écria : « Ah! Colette! Colette! » sans trouver d'expressions pour dire ce qui se passait en elle!

« Qu'est-ce qu'il y a? demanda Colette. Quel malheur!... »

Jeanne répondit par un redoublement de larmes. Son bonheur ressemblait à du désespoir. Elle finit par s'évanouir.

IX

M. de Saint-Amand était logé à l'*Hôtel du Grand Miroir*, rue de la Montagne. En quittant le *Pistolet de Paille*, il rentra chez lui. Dans sa chambre, il posa son chapeau et sa canne sur un meuble, et resta debout, regardant à terre, en tortillant sa moustache. Puis il se plaça devant une glace qui pouvait le réfléchir presque tout entier, passa ses doigts dans ses cheveux, se remua dans son col, tendit la cuisse en projetant son pied en avant, de manière à faire bossuer les muscles sous le pantalon. « Parbleu! se dit-il, quoi d'étonnant? » — Il se mit en profil en se cambrant. « Après ça, dit-il encore, cette fille avait soif : elle veut boire. Le beau triomphe! » Enfin, ayant fait trois ou quatre tours dans la chambre, en touchant distraitement aux meubles, il ajouta : « La belle fin! »

Un peu après, il sonna, et, lorsque le garçon vint entr'ouvrir la porte en disant : « Monsieur a sonné? » il

répondit : « Apportez-moi du papier à lettres et quelques bonnes plumes. »

Dès que « tout ce qu'il faut pour écrire » fut sur une table, il s'assit en prenant ses aises et écrivit ce qui suit :

« Mon cher, la première partie est gagnée : j'ai séduit. C'est assez vous dire avec quelle vigueur j'ai conduit l'affaire. Mais, pour ne point mentir inutilement, je dois ajouter que la place était mal défendue ; les remparts tombaient en ruines ; je n'ai pas eu besoin de faire de sommation : l'assiégé mourait du désir de se rendre, — plus que moi du désir de le vaincre. Après la première entrevue, j'ai cependant bien cru que le courage me manquerait. Mais je ne sais quel intérêt d'artiste m'a poussé à tenter l'épreuve : cette vieille fille n'est pas banale ; elle m'aimera fort si je veux, car elle en a diantrement envie.

» Je mènerai donc l'entreprise à bonne fin, et avant trois mois je serai rentier. Pourquoi pas? — et pourquoi ne deviendrais-je pas le bourgeois que chacun sait? Est-il donc si difficile de se laisser vivre paresseusement dans une robe de chambre, avec un bon cigare entre les lèvres? J'ai goûté et me suis rassasié de tout. Bruxelles me connaît, et certaines de ses rues sont pour moi pleines de souvenirs. A quoi aspirer désormais? A payer mes dettes, à rendre un service à un vieil ami, et à me reposer. J'ai fait entrevoir tout ceci, délicatement, à Jeanne Hendricks ; rien ne l'a effarouchée ; tout au contraire a roulé sur une pente rapide, — je ne dirai pas fleurie. Je serai donc votre beau-frère, c'est résolu. J'enterre Arthur : l'homme sérieux va paraître. Cette idée ne me déplaît pas, et j'ai déjà fait quelques petits plans qui seraient approuvés par la vertu même. J'achèterai dans quelque faubourg un pavillon ; j'y vivrai tranquille, j'y cultiverai les lettres à nouveau, peut-être les légumes. Et dans quelque temps, un an, je suppose,

je me porterai candidat aux élections communales. Diable m'enlève si je n'ai pas une velléité d'ambition! Et gare aux lutteurs qui me feraient échouer! S'il le faut, je fonde un journal et nous verrons bien qui sera le plus fort, et le moins vite fatigué, de mes adversaires ou de moi.

» Tout cela, c'est des rêveries, comme dit Balzac. La franche vérité, c'est que je me trouve assez penaud, bien qu'à tout prendre le rôle que je joue ne soit en aucune façon déshonorant. Mais l'ex-dandy, mon cher avocat, l'ex-journaliste a bien de la peine à revêtir la défroque de tout le monde. Épouser une fille de quarante ans, vierge, et jouissant d'un modeste revenu! Avouez que la perspective n'est pas bien brillante. Cette femme est capable, si j'en crois mes appréhensions, de me donner de la famille. Songez donc!...

» Ne craignez pas cependant que je veuille caner; non, c'est chose résolue : J'achète un bonnet de coton. Mais je me sens dans une position malaisée à supporter, et qui me trouble. Si du moins quelque illusion donnait à mon apostasie une — comment dirais-je? — une apparence de grandeur! Est-il possible, direz-vous, que blasé à ce point, on garde encore en soi un grain de vanité? Probablement oui.

» J'ai retrouvé ici la plupart des compagnons de ma jeunesse; les trois quarts sont mariés et j'ai failli avoir l'idée de les voir souvent, eux et leurs femmes. Le quart resté célibataire s'est transformé, est devenu grave et sérieux, fait des affaires, est décoré ou va l'être, enfin est méconnaissable. Un seul d'entre ces farceurs passés n'a point changé — si ce n'est au physique — comme moi, pas plus que moi : c'est cette canaille d'Antoine Fleury. Ah! pour celui-là, il est au fin fond du désordre le plus extravagant. C'est un terrible homme, méchant comme une gale, et dont les yeux froids, le diable m'enlève, m'ont fait une impression désagréable la pre-

mière fois que je l'ai revu. Mais aujourd'hui j'y suis fait et nous resommes amis. Quand vous viendrez voir votre belle, je vous le présenterai, mon cher avocat : il vaut la peine d'être examiné pendant une heure. Lui est resté journaliste, et c'est l'effroi des barbouilleurs de papier de Bruxelles ; les uns l'admirent, les autres le craignent, les autres le haïssent : peu le méprisent, s'il en est, car il est homme à vous couper en deux à coups de phrases ; c'est un démon tout pétri de vices et de génie, qui ferait un fier effet dans la boue de Paris. Je vous écris en attendant l'heure où je le trouve libre, dans quelque cabaret, où nous dînons ensemble. Tel que je vous le décris là, croiriez-vous qu'il est resté dans les rangs des catholiques ? N'est-ce pas un tour de force de géant ? Après cela, qu'on me parle encore d'honnêteté.

« Je ne sais pourquoi, mais je me sens aujourd'hui capable de vous envoyer tout un volume. Il y a ainsi des moments où, si je m'en croyais, je me mettrais sérieusement au travail. J'ai déjà pensé que mon histoire ferait un roman fièrement drôle et qui aurait du succès. A présent que je me trouve tout prêt à m'enfermer dans une coquille et à renier le passé, je me surprends parfois à lire dans mes souvenirs de « gai compaing » à outrance. Cette idée n'est pas désagréable, de mettre le public dans la confidence de mes folies et de le forcer à s'intéresser à moi, qui suis peu moral. Et quand j'aurai ma robe de chambre, — peut-être bien que je taillerai ma plume.

» C'est que j'en ai vu, des gredins de toutes les couleurs et de tous les sexes, mon cher avocat, — sans nous compter. Du temps surtout où j'étais journaliste, — sapristi ! — dans quelle galère m'étais-je fourré là ? Parbleu ! vous en savez à ce sujet tout autant que moi ; mais nos ex-collègues étaient sans doute diversement originaux.

» Je serais très à l'aise pour faire mes portraits, car,

le diable m'emporte si je ne me mettrais moi-même sur la sellette avec plus de rigueur que tout autre.

» Mais qu'est-ce que tout cela vous fait? C'est juste! Je ne voulais pas vous procurer un plaisir quelconque, mon cher avocat, — je n'ai pas de ces hypocrisies-là : je désirais tuer quelques minutes, et les voilà passées! Je m'en vais retrouver Antoine Fleury au cabaret. Si je me marie, comme c'est probable, il faut qu'il me serve de témoin : un tel homme me portera bonheur.

» Venez-vous dimanche? Vous pouvez arriver : je vous attends. D'ici là j'aurai obtenu un aveu. Quelle scène! Je crains les tentatives frivoles. Enfin, à la grâce du diable!

» Ma belle-sœur n'est point dégoûtante, savez-vous? Colette Hendricks a un air immaculé, un peu mystique, vraiment touchant; si je pouvais choisir, j'aurais la félonie de vous laisser la Jeanne. Quand je pense que je devrai!... heureusement, je suis brave, presque invulnérable. Tenez, à ce moment, toutes ces drôleries me paraissent navrantes. Et si je savais de quel bois faire flèche, mon cher créancier, j'abandonnerais la partie.

» Adieu. Voici l'heure. A dimanche!... Songez qu'on me présentera à vous et qu'il faudra être sérieux, puisque vous ne me connaissez pas.

» Votre obligé,

» ARTHUR LENOIR. »

» *P.S.* Diable! en signant ma lettre, je me rappelle que j'ai commis la sottise de me donner le nom de Saint-Amand. Bah! c'est une vétille; ma Jeanne passerait sur de bien autres bagatelles pour arriver jusqu'à moi. D'ailleurs, je suis né à Saint-Amand, — ainsi!.... »

Le soir où cette lettre fut jetée à la poste, lorsque Jeanne Hendricks se trouva seule dans sa chambre, elle souffla d'abord sa bougie et s'assit dans l'ombre, immo-

bile, le menton dans la main. Les réverbères de la rue de la Madeleine projetaient une faible lueur en un coin de cette chambre bien close par les rideaux et où nul regard indiscret ne pouvait pénétrer. Dans cette demi-obscurité, on se trouvait à l'aise pour réfléchir, et même pour rêver, malgré le bruit monotone que faisaient les rares passants en glissant avec nonchalance leurs pieds sur les trottoirs. Aussi, Jeanne resta au moins une demi-heure dans la même position, les yeux tout grands ouverts, sans remuer : on eût dit un de ces mannequins de cire qu'on voit dans les foires, et dont le glacial aspect effarouche les enfants.

Soudain, avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle, elle se leva et alla fermer un petit verrou, au bas de sa porte. Il y avait sur sa cheminée deux chandeliers et dans les chandeliers deux bougies neuves : elle les alluma d'une main fébrile, puis les posa sur les coins de sa toilette. Le miroir réfléchit en plein son visage et sa poitrine. Elle laissa tomber ses mains au long de ses hanches, et s'examina longuement, se tournant en trois quarts, en profil, effaçant les épaules; elle se sourit, tandis que ses yeux restaient d'un sérieux morne; elle prit les deux chandeliers, les rapprocha du miroir et avança en même temps la tête, pour se voir de près. Cette étude silencieuse avait quelque chose de solennel et de grotesque, pareil à certaines actions des fous. Après avoir bien scruté chacun de ses traits sans marquer d'émotion approbative ou de mécontentement, elle écarta ses lèvres et se montra deux rangs de dents fermes, larges, bien alignées, un peu jaunes, dont la vue sans doute lui parut agréable, car elle sourit alors pour tout de bon, replaça les chandeliers sur les coins de la toilette et commença de se déshabiller.

Jeanne ôta son bonnet, et, en deux ou trois coups de main nerveux, défit ses cheveux, qui tombèrent sur ses épaules et jusqu'à sa ceinture, en épaisses mèches d'un

noir mat. Elle sourit de nouveau et ses lèvres remuèrent comme si elle se disait quelque chose, — en confidence. Elle secoua la tête, passa deux ou trois fois ses mains dans sa chevelure, et enfin se recoiffa et mit un bonnet de nuit.

Un à un, ses vêtements tombèrent. Derrière elle, sur la muraille et les rideaux du lit, des ombres gigantesques parodiaient tous ses mouvements. Elle ne se coucha point encore tout de suite ; une espèce de fascination la retenait vis-à-vis du miroir ; elle voulait que ses observations fussent complètes... Enfin elle souffla les bougies et s'achemina vers son lit, d'un pas rapide : on eût pu croire qu'alors seulement elle craignait d'être surprise. En se couchant, elle frissonna, fut agitée une partie de la nuit, et vers le matin, comme les premiers rayons du jour chassaient devant eux les ténèbres, elle se souvint de n'avoir point prié la veille au soir. Aussitôt, elle se jeta à bas de son lit, s'agenouilla sur le plancher, et fit d'un doigt empressé le signe de la croix. Elle pria longtemps ; mais elle passa plus de temps encore à sa toilette, car elle désirait obtenir des résultats complets qui la rendissent séduisante. Elle ôta et remit des jupons ; elle se coiffa de diverses façons : ses cheveux, du reste, ne l'embarrassaient guère, ils étaient noirs et touffus et de toute manière faisaient à son front un ornement magnifique ; elle essaya plusieurs robes, qu'elle rejeta l'une après l'autre avec une sorte de dédain colère, sans doute parce que ces vêtements ne lui donnaient pas les formes qu'elle voulait avoir. Elle usa alors de supercherie — pour la première fois de sa vie. Mais ce mensonge dut lui paraître odieux, car elle lança loin d'elle, après quelques minutes de réflexion, les auxiliaires qu'elle avait cru devoir appeler à son secours.

Il y avait plus d'une demi-heure que Colette était descendue lorsque Jeanne se montra. Elle était coiffée en cheveux et vêtue d'une robe de soie noire enrichie de

dentelles au cou et aux poignets. Une grande broche en diamants étincelait au beau milieu de son corsage.

« Vous allez faire des visites, Jeanne? demanda Colette.

— Non, répondit-elle.

— Comme vous voilà belle! — et sans bonnet? Vous êtes rajeunie de dix ans : on n'a pas de plus beaux cheveux.

— C'est à notre âge qu'il faut commencer à se soigner, dit Jeanne d'une voix calme et douce. Je ne vois pas pourquoi je mettrais encore des bonnets : c'est une bonne économie à faire.

— Vraiment! dit Colette, on ne vous reconnaîtrait pas.

— Bah! bah! reprit Jeanne en rougissant un peu, tandis qu'elle s'asseyait, vous savez bien que je ne me suis pas ainsi attifée par coquetterie.

— Et — demanda Colette — vous ne ressentez plus rien — de cette crise d'hier? Mon Dieu! que j'ai eu peur!.....

— C'est fini, fini tout à fait. »

En ce moment, Barbe-Deux entra avec un plateau sur lequel se trouvaient la cafetière et le pot au lait.

« Jésus! dit-elle, mademoiselle Jeanne, — allez-vous à la noce?

— A la noce! dit Jeanne. Peut-être bien; — et si je vais à une noce, Barbe, ce sera à la vôtre.

— Nous avons le temps, Borgnet et moi, reprit Barbe. Mais tout de même, ça vous va bien, d'être ainsi coiffée, mademoiselle. N'est-ce pas, mademoiselle Colette, — qu'elle est vraiment belle?

— Servez le café, bavarde, » dit Jeanne en baissant les yeux, comme si on lui faisait une déclaration d'amour; son cœur battait à lui faire mal.

Après le déjeuner, elle dit à Colette : « Tout à l'heure, il viendra sans doute quelqu'un pour moi, — ce monsieur — d'hier. Vous le ferez entrer ici, Colette; c'est à moi que — qu'il veut parler. Allez au magasin. »

Colette s'en alla, sans faire de réflexion, mais étonnée et curieuse. « Ce monsieur! se dit-elle enfin, ce monsieur d'hier! Est-ce donc pour lui que Jeanne s'est habillée? »

Vers onze heures, parut M. Arthur Lenoir de Saint-Amand. « Mademoiselle Jeanne Hendricks! dit-il.

— Elle est ici, monsieur, » répondit Colette en lui ouvrant la porte du salon.

M. Lenoir entra et Colette ferma, — à regret — la porte derrière lui. « Pardon, dit-il en restant à l'entrée de la pièce, mademoiselle Jeanne Hendricks n'est-elle pas ici?

— Mais si, dit Jeanne en se levant, embarrassée.

— Ah! c'est vous, dit-il encore, — c'est vous, mademoiselle! Oui, vraiment, c'est bien vous. » Il tendit la main, Jeanne y posa timidement la sienne. « Vous avez, reprit-il, des cheveux de reine. Quelle idée aviez-vous donc de les cacher?

— Pour qui les aurais-je montrés? demanda Jeanne très-émue.

— Voilà un mot, reprit galamment M. Lenoir, dont je vous sais un gré infini, Jeanne. Il m'apprend que vous avez pris une détermination à mon égard et que je n'ai qu'à vous remercier. Ai-je bien deviné?

— Asseyez-vous, dit Jeanne en lui montrant une chaise. Je suis contente de vous voir, monsieur, je ne veux pas vous le cacher. Mais, à mon âge, on ne s'engage pas légèrement : vous ne m'estimeriez guère si je me respectais assez peu pour confier mon — mon avenir — à un étranger. Vous ne me déplaisez pas, ajouta-t-elle en dardant ses prunelles noires sur les yeux de M. de Saint-Amand, et vous avez dû vous en apercevoir. Mais sachez que si je devais plus tard me repentir d'avoir pris une résolution — indigne de moi — je ne vous le pardonnerais jamais — jamais. Il est donc nécessaire, avant tout, de me dire ce que vous êtes, quelle est votre

position..... Je vous croirai..... Et ne craignez pas de dire la vérité.

— Il me semblait, répondit M. Lenoir, vous avoir dit tout cela. Non? C'est singulier! Ce ne peut cependant être une distraction. Eh bien, mademoiselle, je ne suis rien et je n'ai rien.

— Rien, dit Jeanne avec un sourire contraint, c'est peu de chose.

— J'ai, reprit M. Lenoir, le droit d'avouer ma position actuelle sans rougir, parce que je ne suis pas ce qu'on nomme un désœuvré. Pendant dix ans, on m'a vu travailler. Je n'ai pas réussi dans mes entreprises, mademoiselle; mais vous ne vous doutez pas, vous qui avez conquis une position, qu'il y ait des hommes nés sous une mauvaise influence et dans les mains de qui rien ne fructifie. Ce n'est pas cependant que la persévérance me manquât; mais je me suis trouvé partout en contact avec des gens malhonnêtes qui me dégoûtaient bientôt du métier que je voulais féconder. Marchand de vins, ce fut l'inexpérience qui me ruina; mais journaliste, le cynisme et l'effronterie des politiques quotidiens me révolta; mais gérant d'une société industrielle, la valeur qu'on donnait autour de moi à l'argent, dont on faisait un dieu, me mit en fuite; mais professeur, la sécheresse qu'il faut mettre aux travaux pédagogiques m'avait tellement momifié après six mois de noviciat que c'est à peine si j'eus encore la force nécessaire pour sortir de la galère ou j'étais entré volontairement; mais enfin, secrétaire d'un député, après huit mois de patience angélique et après avoir supporté pendant tout ce temps les tergiversations de mon patron, qui était juste-milieu, je n'y pus plus tenir; c'était trop de concessions à la société : je réclamai ma liberté, décidé à mourir misérable, mais à garder mon libre arbitre plutôt que de rester en contact avec tous ces vilains et toutes ces vilenies. J'ai préféré l'honneur à la fortune, — voilà mon crime.

— Mon Dieu! dit Jeanne, qui n'avait pas compris grand chose à ce fatras, vous avez donc rencontré tous les malhonnêtes gens de la Belgique?

— C'est peut-être une mauvaise chance qui me poursuivait, reprit-il en tambourinant sur la table et en souriant mélancoliquement. Eh bien, croiriez-vous, mademoiselle, que je ne me plains pas de cette incessante déveine? Je me sens bien plus fort, maintenant que je puis mépriser ce que tout le monde envie. J'ai, par exemple, pour l'argent, un dédain dont je suis fier, surtout à une époque où l'argent est la première des puissances. Je suis certain, à cause de ma pauvreté, que si l'on m'aime, ce sera pour moi seul. N'est-ce pas là une compensation magnifique?

— Ah! dit Jeanne, je crois bien. Et elle soupira.

— Tenez, reprit-il encore en se penchant vers Jeanne et en la regardant en dessous, sais-je si vous êtes riche ou pauvre, moi? Vous ai-je fait une question concernant votre fortune? Ce n'est pas votre position sociale qui m'a séduit, mais l'austérité et la profondeur de votre physionomie?

— Si je n'avais rien, pourtant, dit Jeanne, et que nous nous mariions quand même, il faudrait vivre.

— Je travaillerais, répondit-il vivement, — nous travaillerions, Jeanne : ce serait un lien de plus entre nous. Faut-il tout vous dire? Hier, en vous quittant, une crainte m'a traversé l'esprit : si Jeanne est riche, elle ne croira pas à mon désintéressement. Et alors j'ai décidé que si une ombre de défiance existait dans votre esprit au sujet de la pureté de mes intentions, je n'aurais plus qu'à me lever, à vous saluer bien respectueusement et à partir. »

Il se leva, en effet, prit son chapeau et s'inclina. Jeanne se leva en même temps que lui, en proie à un grand trouble. Ses lèvres tremblaient, ses yeux marquaient une immense inquiétude. Quel combat effrayant se livra en elle, pendant une seconde, en ce moment

suprême! Quel sentiment secret, enfoui au fond de son cœur, et inavoué, triompha de ses hésitations avec cette rapidité électrique? Jeanne posa sa main sur le bras de M. Lenoir, et dit d'une voix ferme, en baissant les yeux : « Restez! »

M. Lenoir se rassit sans faire d'observation, mais sans empressement. « Vous avez raison d'agir ainsi, dit-il, autant pour vous que pour moi. Je savais bien que vous étiez femme à prendre une détermination énergique, et c'est une des qualités qui font que je vous estime.

— Oh! dit-elle d'une voix faible, si vous me trompiez!...

— Je vous aime, Jeanne, » dit-il.

Il lui prit une main et la baisa doucement, sans trop y appuyer ses lèvres. Jeanne se leva, emprisonna la main d'Arthur entre deux mains chaudes de fièvre, tandis qu'une sorte de râle grondait au fond de sa poitrine; puis elle se rassit. M. Lenoir vit alors qu'elle pleurait, mais elle avait les yeux bien ouverts, et, à travers les larmes, son regard lumineux cherchait à rencontrer celui de l'homme qu'elle aimait, comme pour lui demander de nouveau des marques de tendresse. Il y eut un instant de silence. Tout à coup Jeanne se leva, et alla ouvrir la porte du magasin. « Colette! dit-elle.

— Qu'y a-t-il? demanda Colette.

— Venez ici, » reprit Jeanne d'un ton à la fois ferme et doux.

Colette s'empressa de descendre les marches qui du magasin conduisaient au salon. Elle n'eut pas le temps de montrer combien la présence de l'étranger l'intriguait. « Ma sœur, dit Jeanne, voici M. de Saint-Amand, qui veut m'épouser et qui va devenir votre beau-frère.

— Ah! mon Dieu! dit Colette.

— Voilà, dit M. Lenoir en se levant, une exclamation qui n'est pas aimable, mademoiselle.

— Pardonnez-moi, reprit Colette. C'est que—je m'at-

tendais si peu, — à ce qui arrive! Mais du moment que vous convenez à Jeanne, monsieur, vous me convenez aussi. Jeanne sait ce qu'elle fait.

— J'espère, ajouta avec grâce M. Lenoir, conquérir votre amitié, mademoiselle.

— Soyez assuré, monsieur, dit Colette, que je..... je ferai — tout ce qu'il faudra pour... Jeanne le sait bien. Et, ce mariage... aura lieu — bientôt?

— Oh! répondit M. Lenoir en souriant, ceci dépend tout à fait de mademoiselle Jeanne, sa volonté sera la mienne. Si c'est pour demain, tant mieux; si c'est dans un an, j'attendrai.

— Merci, monsieur, dit Jeanne; nous ferons tout pour le mieux : nous causerons de nos affaires, ma sœur et moi — dès ce soir.

— Vous me permettrez au moins de vous voir souvent? demanda-t-il en reprenant son chapeau.

— Mais, à l'âge que nous avons tous les deux, il n'y a pas de danger à ce que nous nous voyions tous les jours, répondit Jeanne avec un air de satisfaction et en souriant. A demain donc! »

M. Lenoir sortit. Dans la rue il se dit : « Cette vieille fille n'est vraiment pas vulgaire; mais elle est très-naïve, ou bien elle est diablement éprise. Enfin! »

XII

La première impression de Jeanne, lorsque M. Lenoir eut quitté le *Pistolet de Paille*, fut une sorte d'embarras et de honte qui se produisit instantanément dès qu'elle

eut regardé Colette, dont le visage manifestait l'étonnement à son plus haut degré. Jeanne sentit aussitôt que les pensées de sa sœur, quelque simples qu'elles fussent, devaient l'accuser au moins d'imprudence; aussi, à l'expansion affectueuse, à l'orgueil qui l'avaient poussée à déclarer tout de suite ses intentions, succéda une irritation sourde qui raidit ses nerfs et contracta ses sourcils. Colette, que la nouvelle qu'elle venait d'apprendre avait en effet révolutionnée, fit tout haut une réflexion d'enfant : « Vous le connaissez donc, ce monsieur, Jeanne?

— Si je ne le connaissais pas, répondit Jeanne d'un ton aigre, croyez-vous que je l'épouserais?

— C'est juste, reprit Colette. Mais comme il n'est venu ici que quatre ou cinq fois...

— Vous allez me faire la leçon!... dit Jeanne.

— Moi! continua Colette, —je n'y pense pas. Du reste, ajouta-t-elle avec cet instinct diplomatique qui est au fond de tous les esprits féminins, même les plus étroits, — du reste, il est bien, ce monsieur, il paraît jeune, — il est aimable...

— Enfin, reprit Jeanne, vous ne vous opposerez pas à mon mariage?

— Moi! dit encore Colette; pourquoi m'y opposerai-je?...

— Ah! on ne sait pas, vous avez vos idées.

— Mais, Jeanne, si j'avais cette idée-là, est-ce que je pourrais l'exécuter? Vous êtes bien libre, et, vous le savez...

— Oui, dit Jeanne, j'ai l'âge de raison! »

Ayant fait cet aveu mélancolique, elle soupira, se tourna vers la cheminée et rangea quelques menus objets qui s'y trouvaient étalés. Colette resta silencieuse, debout, regardant une des fleurs du tapis qui touchait au bord de sa robe. Certainement, elle réfléchissait et sérieusement, car son doux visage prit tout à coup une expression calme et grave. Sans doute une pensée lui vint qui

exigeait une action quelconque; elle leva sur Jeanne, toujours occupée à la cheminée, des yeux interrogateurs. Enfin, elle se décida à parler. « Si M. Dietrick ne revient plus, Jeanne, dit-elle, quand vous serez mariée, est-ce que nous demeurerons encore ensemble ? »

Jeanne se retourna; on eût pu croire qu'un ressort l'avait forcée à ce rapide mouvement; son terrible sourcil se mouvait comme si toute la vie y avait afflué. Elle fixa longtemps, sans répondre, ses regards ardents sur le visage de Colette. Puis, lentement, elle dit : « Dans la même maison, sous le même toit que mon mari, vous! Une pareille demande est une injure grossière. Ne vous souvenez-vous plus du passé, coquine?... »

Colette ne sut rien répondre; elle pâlit, baissa les yeux et se mit à trembler. Tout doucement, et comme un automate, elle rentra dans le magasin et alla s'asseoir derrière le comptoir. Quelques larmes furtives glissèrent sur ses joues; elle les essuya distraitement en regardant dans la rue. « Comme je suis maladroite! pensa-t-elle lorsqu'elle fut un peu remise de ce trouble, — je ne dis rien qui ne m'attire une mauvaise parole. Je ne pense pas assez; c'est une grande faute et j'ai toujours tort. — Je ne sais plus ce que je dois espérer, maintenant. Si M. Dietrick revient, il faudra me laisser marier; s'il ne revient pas, je devrai rester toute seule : c'est bien triste! Ah! — ajouta-t-elle un instant après, je demanderai à Barbe qu'elle me prenne en pension, et je l'aiderai; ainsi, je ne quitterai pas notre vieille maison, — où il s'est passé tant — tant de choses! »

Les clients, à cette époque, dérangeaient rarement les sœurs Hendricks; aussi Colette put-elle se livrer tranquillement à ses rêveries, tandis que Jeanne ruminait de son côté dans le salon. Jusqu'à l'heure du dîner, elles restèrent chacune à la place qu'elles occupaient d'ordinaire, sans se parler. Barbe-Deux seule, qui venait de temps à autre prendre les ordres de Jeanne, ou qui sor-

tait pour faire une commission, rompait parfois le silence dans lequel dormait le *Pistolet de Paille.*

Les pensées de Jeanne n'étaient pas très-satisfaisantes; sa conscience ne laissait pas de lui faire des reproches. Lorsqu'elle se trouvait seule ainsi livrée à elle-même, elle s'avouait avoir mis trop de promptitude à accueillir M. de Saint-Amand. Bien qu'on soit souvent lâche envers soi, on ne se ment pas longtemps sans s'en apercevoir. Jeanne connaissait d'une manière parfaite sa situation morale, malgré l'attraction qui la jetait aux bras de M. Lenoir. Dans sa joie de se trouver si près du mariage, éclatait à chaque instant une note dissonante, qu'elle ne réussissait pas à renfermer dans l'harmonie de l'ensemble. Jeanne pensait : « J'ai dit oui trop vite; j'ai accepté avec trop de hâte. M. de Saint-Amand a dû comprendre que j'avais peur de mourir vieille fille. » Cette idée avait naturellement beaucoup de conséquences; mais ce qui la tourmentait le plus dans le développement qu'elle y donnait, c'est : « Colette même en a fait la remarque ; donc tout le monde la fera. » Son amour-propre froissé, sa fierté rabaissée, son austérité amollie, tels étaient les résultats déjà appréciables de sa défaite.

Cependant, les paroles de M. de Saint-Amand, qu'elle n'oubliait point, luttaient avec avantage contre les reproches de sa conscience. « Il me semble, pensait-elle, qu'il a plaidé tous les points et qu'il m'a convaincue. Certainement, un pareil homme, si beau et si bien élevé, trouvera quand il le voudra une femme jeune. En définitive, je ne suis pas ce qu'on appelle un parti brillant : ma fortune est médiocre. Qui donc épouse-t-il en m'épousant? Moi — toute seule. En supposant qu'il m'eût fait la cour pendant trois mois, en serais-je aujourd'hui plus avancée? Je l'aimerais davantage, — il a raison, — et c'est tout. D'ailleurs, quand nous serons mariés, je m'arrangerai de façon qu'il n'ait jamais à se repentir d'avoir épousé Jeanne Hendricks.... »

Ces réflexions, et bien d'autres, la tinrent dans une situation mouvante, et donnèrent d'autant plus complétement gain de cause à M. Lenoir qu'elles la tourmentèrent plus vivement. Quant à ce que deviendrait Colette si M. Dietrick ne reparaissait pas, Jeanne s'en inquiétait peu; une remarque qu'elle avait faite une fois la tranquillisait tout à fait sur ce point : « Colette a de quoi vivre. »

Peu à peu, ses idées se tournèrent vers un autre objet; et, comme ses pensées ne laissaient pas un moment de calme à son esprit, elle saisit vivement l'occasion de s'occuper ailleurs, de se distraire.

Le mot *mariage*, qu'elle savourait comme un gourmet fait d'un mets rare et précieux, était accompagné, à cause des déclarations catégoriques de M. Lenoir, de réflexions sur l'état de sa fortune personnelle, qui devait les faire vivre tous deux dans une heureuse oisiveté. Que Colette se mariât ou non, il fallait céder le *Pistolet de paille*, et le céder à Borgnet, que Jeanne voulait avoir pour ainsi dire sous sa tutelle, à cause de l'enfant. Elle prit alors subitement la résolution d'aller chez son ouvrier et de lui dire tout de suite ce qu'elle voulait. Elle avait la fièvre; son imagination, en même temps que sa conscience, flottait dans un milieu agité, où elle perdait peu à peu le sens ordinaire. « Dans deux mois, se dit-elle affairée, en se levant, je peux être mariée : il est donc plus que temps que je prenne des précautions, que je mette Borgnet au courant de tout. » Elle attendit cependant qu'il fît sombre et ne sortit qu'au moment où l'on allumait les réverbères.

Borgnet ne sut que penser en voyant entrer chez lui Jeanne Hendricks à neuf heures du soir; et, bien que jusqu'alors ses rapports avec l'armurière eussent toujours été bons, la grâce exceptionnelle qu'elle mit à cette entrevue dut étonner un homme simple et droit, chez lequel nulle pensée ambitieuse n'avait jamais dépassé les limites du possible.

François était couché et dormait. Borgnet fumait sa pipe, assis près de la fenêtre entr'ouverte de sa chambre à coucher. Au dehors, l'air était doux, et les rayons blancs de la lune, qui montait vers le zénith, effleuraient les parois de la cour étroite sur laquelle donnait la porte de la maison de l'ouvrier. « Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle? demanda Borgnet en se levant et en déposant sa pipe.

— Continuez de fumer, répondit Jeanne à voix basse, et laissez ouverte cette fenêtre : il fait excellent dehors. Je vois que l'enfant dort, et nous pourrons causer à l'aise.

— Je suis à vos ordres, mademoiselle, dit Borgnet en reprenant sa pipe. L'enfant mange, boit et dort bien; on est content de l'avoir : ce n'est pas une bête, ma foi! et on en fera un bon ouvrier. Il parle beaucoup de son père Nel, mais on tâchera de le lui faire oublier. Seulement, c'estune fameuse charge! Je ne peux sortir, ou il faut qu'il vienne avec moi. Je n'ose pas encore me fier à mon apprenti, qui est tout neuf. Vous devriez bien, mademoiselle, me laisser épouser Barbe; on serait alors tout à fait heureux.

— Un peu de patience, Borgnet, dit Jeanne, — et écoutez-moi. Si vous voulez suivre mes conseils, vous n'aurez bientôt plus rien à désirer. Je vous estime, et ma sœur vous veut du bien. Nous pensons à nous retirer... »

Jeanne brusqua alors la confidence, et elle montra aux yeux éblouis de Borgnet un horizon splendide. Borgnet ne manifesta sa stupéfaction que par son silence. Jeanne le regardait en souriant. « Mais je n'ai rien, je ne suis rien, dit-il tout à coup d'une voix forte, — comme les peureux qui chantent dans l'obscurité pour se donner du courage.

— Ne criez donc pas, reprit Jeanne : vous allez éveiller cet enfant, qui dort de si bon cœur.

Elle s'approcha du petit lit où François était couché, se

pencha à demi et le contempla silencieusement. Pendant ce temps, Borgnet, interdit, contemplait les pierres qui carrelaient sa chambre à coucher. Lorsque Jeanne vint se rasseoir près de lui, il fit un soubresaut. « De quoi donc me parliez-vous? » demanda-t-il brusquement.

Jeanne entra dans plus de détails, avec une patience et un calme rares. Elle jouissait de l'ébahissement de Borgnet. « Et c'est sérieux! dit-il.

— Très-sérieux, répondit Mlle Hendricks. Je sais bien que vous ne deviez pas vous attendre à cela; mais j'ai des garanties dans votre honnêteté.

— Je ne suis pas capable... reprit Borgnet.

— De faire le mal, ajouta Jeanne voyant qu'il ne continuait pas.

— Non, non; ce n'est pas ce que je veux dire, reprit l'ouvrier. Je ne pense pas que je pourrai vous..... Je sais lire et écrire, c'est tout..... Un magasin, une maison — on s'y perd..... Mademoiselle, vous êtes bien bonne.

— Soyez tranquille, vous serez aidé. Il faut avoir plus de confiance en vous-même. De loin, c'est une grosse affaire, — mais vous en sortirez.

— Mais, — mais, dit encore Borgnet, je n'ai rien — ou à peu près.

— Nous arrangerons tout cela, vous dis-je, répondit Jeanne. N'en parlez pas, puisque rien n'est fait. Il est même inutile que Barbe sache quelque chose. Je ne veux que votre consentement, et tout ira bien..... »

Pendant dix minutes, Borgnet fit de nouvelles objections. L'avenir l'intimidait. Un artiste à qui on offrirait, sans préparation aucune, le ministère de la guerre, ne serait pas plus inquiet, en le supposant même très-ambitieux, que ne le fut Borgnet durant tout le temps que Jeanne Hendricks resta chez lui. Lorsqu'il se trouva seul, il se coucha, se leva, se coucha encore, ruminant, parlant haut, marchant, s'asseyant, sentant la

fièvre l'envahir. Il ne dormit pas : la crainte, et des espérances vagues, folles, qu'il repoussait, dont il était prêt à se moquer, le tinrent éveillé et dans un état de surexcitation telle que le lendemain matin il était brisé. Il ne prit qu'une résolution, celle de se taire, de peur d'être la dupe d'une mystification. « Mademoiselle Jeanne, pensait-il en fronçant les sourcils, n'est pourtant pas une farceuse ; ah ! non. Et j'irais habiter une maison rue de la Madeleine ! » Il riait, d'un air de pitié, de commisération. « On est bête, c'est possible, finit-il par se dire, mais on sait être prudent. »

Néanmoins, il eut pendant toute la journée des distractions, lui qui était l'homme rangé par excellence. Plusieurs fois, il s'adressa au petit François, comme pour répondre à quelque objection qu'il eût réellement entendue. Il riait alors, mais du bout des lèvres. Il ne sut pas manger, et, le soir, il se sentit malade. Il se dit alors que s'il pouvait parler à quelqu'un de ce qui lui arrivait, cela le calmerait. Mais à quelqu'un ! à qui ? Mlle Hendricks l'avait prié de ne rien dire. D'ailleurs, on lui rirait au nez..... Le mieux était de ne plus penser à rien. Ah ! oui ; mais « on n'est pas toujours maître de son esprit ; » c'était à en perdre la tête.

Bien que Jeanne dût prévoir que ses propositions allaient révolutionner Borgnet, elle ne pouvait croire cette révolution aussi profonde. Elle jugeait les autres d'après elle-même, ainsi que font la plupart des êtres soi-disant sensés ; et comme elle se sentait capable de tout entreprendre, de garder la fermeté de son caractère en toutes les circonstances, elle fut convaincue que Borgnet, — un homme ! — finirait par se faire à l'idée de se trouver à la tête d'une maison de commerce.

Aussi, fut-elle très-étonnée de le voir arriver le lendemain matin ; l'inquiétude l'avait mis dans un état pitoyable ; sa contenance était celle d'un coupable contrit et qui veut faire des aveux. Il avait positivement maigri ;

Colette lui demanda s'il était malade. « Je crois que oui, répondit-il en regardant Jeanne.

— Qu'avez-vous? dit Jeanne.

— Mademoiselle, je n'ai pas dormi de toute la nuit.

— Et pourquoi cela, Borgnet? Ce devrait être le contraire. J'ai parlé à Borgnet, Colette, et il paraît incrédule quand je lui dis que nous voulons lui céder notre commerce.

— Puisque ma sœur vous dit cela, il faut le croire, dit Colette.

— Vous êtes des femmes sérieuses, reprit Borgnet, et je pense bien que vous n'avez pas voulu vous moquer de moi. Mais on peut changer, — et je viens voir...

— Je ne changerai pas, dit Jeanne. Dites-lui donc, Colette, que tout cela était convenu entre nous.

— C'est la vérité, Borgnet, dit Colette.

— Eh bien, on est content, » répondit le pauvre homme, qui dut s'asseoir.

On lui fit boire un verre d'eau-de-vie. Quand il partit, il dit : « Je vais piocher ferme, lire et écrire, pour n'être pas comme une bête dans mes affaires.

— Je viendrai vous donner des conseils, » dit Jeanne en le reconduisant, ce qu'elle ne faisait pas à ses meilleurs clients.

L'ouvrier s'en alla ravi; peu s'en fallut qu'il ne pleurât. Ce brave homme, qui était vraiment modeste, se demandait avec stupéfaction d'où pouvait lui venir une chance pareille ; et, chose rare, c'était son caractère et surtout une des qualités de ce caractère, la probité, qui lui attirait ses joies inespérées, qui lui faisait entrevoir un horizon superbe. Aussi, une heure avant la fin de sa journée de travail, il pressa, ce soir-là, un apprenti loué depuis quelques jours, de se « débarbouiller; » puis, il l'amena, ainsi que le petit François, à l'estaminet, où le maître régala. « Je suis content de vous; on va rire un peu, » dit Borgnet en pénétrant dans la salle pleine de

buveurs. Ils restèrent là deux heures, à boire et à fumer, pour ainsi dire sans parler, s'amusant surtout de l'étonnement de François, qu'un verre de bière grisa complétement et qui se mit bientôt à pleurer en parlant de son père Nel. Borgnet alors se leva vivement et ramena l'enfant chez lui. « Parbleu ! se dit-il en le déshabillant pour le coucher, ça ne m'arrivera plus de le faire boire, ce diable d'enfant. »

XIII

Lorsqu'il revint au *Pistolet de paille,* M. Arthur Lenoir trouva Jeanne dans des dispositions affectueuses, mais grave et pensive. Elle se laissa d'abord dire des gracieusetés sans plus en être séduite que si elle y avait été depuis longtemps accoutumée. Elle réfléchissait et observait ; mais l'étude à laquelle elle se livra, ayant en face d'elle M. Lenoir affable, vêtu avec distinction, et dont la rare aisance la charmait malgré la résistance qu'elle croyait pouvoir lui opposer, — cette étude n'aboutit à rien qui pût porter préjudice à l'homme qui en était l'objet. Il répondait à tout avec un air de franchise et une sincérité, qui n'étaient pas seulement dans l'accent qu'il mettait à ses paroles. Les explications qu'il donnait, et dont la forme laissait rarement à désirer, étaient semées d'idées amoureuses qui peu à peu attendrissaient Jeanne et finissaient par triompher des soupçons vagues nourris dans la solitude. Le soleil, dans les belles matinées d'été, produit le même effet sur l'atmosphère, en

dispersant les brouillards légers formés par la fraîcheur de la nuit.

Cependant, dans l'après-midi du jour où Borgnet était venu rassurer sa raison alarmée, Jeanne soumit M. Lenoir à une épreuve qu'elle crut décisive. A peine était-il assis, que sans lui donner le temps de placer un mot aimable, elle lui dit : « Je suis décidée à vous faire aujourd'hui un aveu, à vous dire un secret que je ne puis plus tarder à vous confier — sans mentir à ma conscience, — sans offenser vous et moi, — et d'où dépend peut-être notre avenir.

— Vous m'effrayez, dit M. Lenoir intrigué.

— J'aime mieux, reprit Jeanne, être estimée toujours, qu'indigne de votre — affection.... Non, ce n'est pas cela que je veux dire; pardonnez-moi : je suis toute troublée. Enfin, si le secret que je vais vous révéler — nous sépare — au moins vous ne pourrez cesser de m'honorer.....

— Mais parlez donc, Jeanne; ne voyez-vous pas que je suis inquiet?

— Eh bien, reprit Jeanne en faisant un grand effort pour pouvoir mentir, je ne suis pas riche; les quatre cinquièmes de notre fortune appartiennent à Colette, qui a hérité seule d'un de mes oncles. Enfin...

— Enfin..., dit M. Lenoir.

— Je n'ai pas cinquante mille francs à moi.

M. Lenoir sentit passer un frisson dans ses reins. Son premier mouvement fut de prendre son chapeau et de s'enfuir. Mais le sang-froid ne l'abandonna pas; il répondit presque aussitôt : « C'est plus que je ne possède, puisque je n'ai rien. »

— Vous restez? cria Jeanne.

— Comme vous voyez, dit-il avec raideur. Décidément, vous me soupçonniez, mademoiselle?

— Oui, oui, dit-elle avec transport; c'est vrai — j'avais peur. Ah! mon Dieu! »

Elle suffoquait de joie; M. Lenoir lui prit une main; elle donna les deux avec une confiance absolue, avec expansion : un pareil triomphe était bien fait pour détruire à jamais sa défiance. « J'ai menti, dit-elle quand elle put parler; il faut me pardonner, me pardonner tout de suite.

— Ne jouez pas ces rôles-là, Jeanne, dit M. Lenoir sérieusement; ils sont indignes de vous et de moi. »

A partir de ce jour, Jeanne s'abandonna tout entière à son penchant; elle fut attirée vers M. Arthur Lenoir de Saint-Amand comme l'alouette vers le miroir. Son piége n'avait pris qu'elle, grâce à la tranquillité d'esprit de son futur maître. Dès ce moment, elle fut bien décidée à agir selon son cœur et à n'écouter que lui; elle jeta un voile épais sur le passé de M. de Saint-Amand. Sombre ou lumineux, que lui importait ce passé! L'homme qu'elle allait épouser était celui qui montrait le plus parfait désintéressement. Elle put se dire sans fatuité : « Je suis aimée pour moi-même. »

Le même soir, comme Jeanne et Colette étaient assises dans le petit salon, occupées de quelque bagatelle, Borgnet entra dans le magasin, tenant par la main son pensionnaire. « Venez par ici, Borgnet, » dit Jeanne.

— Bonsoir mesdemoiselles, dit Borgnet. Voici mon gaillard que je vous amène : il faut bien lui montrer la maison et vous le faire connaître une fois.

— Ah! c'est votre jeune apprenti, dit Jeanne. Approchez, ajouta-t-elle à l'enfant, mais en flamand. Eh bien, commence-t-on à se plaire à Bruxelles, mon garçon? A-t-on fini de pleurer? Allons, répondez, n'ayez pas peur.

— Je n'ai pas peur non plus, dit l'enfant en regardant Jeanne en face.

— Peur! dit Borgnet. Ah! mais non, qu'il n'a pas peur; il vous manie un fusil comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie.

— Il a l'air fier, dit à son tour Colette en attirant à elle l'enfant.

— C'est un sauvage! ajouta Borgnet.

— Quel âge a-t-il, Borgnet, demanda Colette en caressant la tête du petit, qui se laissait faire sans manifester aucune sensation.

— Mais — dans les environs de sept ans, je suppose, répondit Borgnet, — peut-être un peu plus.

— Et comment s'appelle-t-il?

— François, mademoiselle. »

Jeanne reprit : « Eh bien, Borgnet, songez-vous à notre affaire? Il faudra pourtant bientôt vous mettre au courant. Vous devriez venir ici tous les soirs vers sept heures : nous nous expliquerions.

— Qui est votre père, François? demanda Colette.

— Père Nel, répondit l'enfant.

— Allez-vous le voir quelquefois?

— Non, dit François, on ne veut pas.

— Qui est-ce qui ne veut pas? Est-ce vous, Borgnet?

— L'enfant est orphelin, mademoiselle; ce père dont il parle était le paysan chez qui il avait été mis en nourrice.

— Laissez-le donc tranquille, dit Jeanne; vous le ferez pleurer : le grand plaisir!

— Il est beau, dit Colette en l'embrassant et en le serrant contre elle. Pauvre enfant!... François! ajouta-t-elle, pensant tout haut, un orphelin! Et vous dites, Borgnet, qu'il a près de huit ans?

— Oui, mademoiselle.

— C'est singulier, dit Colette en regardant Jeanne.

— Quoi donc? » demanda Jeanne.

Colette ne répondit pas. Jeanne continua : « Il faudra, Borgnet, instruire Barbe de ce que nous avons résolu. Tout bien réfléchi, il vant mieux lui apprendre notre détermination le plus tôt possible, afin qu'elle s'y fasse. Et, puisque vous êtes là, profitons-en pour tout brusquer.

— Elle ne vous croira pas, mademoiselle, dit Borgnet en souriant.

— Faites-la monter : nous verrons. »

Borgnet alla au haut de l'escalier de la cave crier : « Barbe, montez ! » Barbe arriva tout de suite, en reconnaissant la voix de son amoureux. « Qu'est-ce qu'il y a ? » dit-elle. Et, voyant l'enfant, elle s'approcha de lui en disant : « Ah ! ah ! c'est notre garçon ! » Elle l'embrassa vigoureusement et de bon appétit : « Bonsoir, mon garçon, ajouta-t-elle en flamand ; il a bonne mine, Borgnet : c'est plaisir de le voir. Est-il bon, le papa Borgnet, François ? Voyez donc, mademoiselle Colette, quelle masse de cheveux ! C'est comme une fille. Et comme il est sérieux ! Est-ce qu'il ne rit donc pas, Borgnet ? »

— Pas trop, dit Borgnet. Hier, il a chanté — une chanson rude, une chanson du village, sans doute. C'est un drôle de petit homme !

— François Nel ! dit Colette qui tenait toujours l'enfant près d'elle.

— Pardon, mademoiselle, François Borgnet, dit en souriant l'ouvrier ; Nel n'est pas plus son père que moi, et on a bien le droit de lui donner un nom. D'ailleurs, Nel est un nom de baptême.

— Allons, allons, dit Jeanne, laissez l'enfant tranquille et causons de notre affaire.

— Causez, dit Colette en se levant, moi, je vais montrer le magasin à François. Venez, ajouta-t-elle en l'entraînant, je vous ferai voir de belles choses.

— Je veux bien, » répondit l'enfant.

Jeanne les regarda partir d'un œil froid, presque menaçant. « Mademoiselle Colette aime bien les enfants, » dit Borgnet. « Comme tout le monde, répliqua Jeanne. Les femmes sont plus ou moins mères : c'est dans la nature. Je suis certaine que Barbe voudrait avoir sa petite famille, quoiqu'elle n'en parle jamais.

— Je mentirais si je disais non, répondit Barbe : mais j'ai le temps.

— Borgnet voudrait se marier tout de suite, reprit Jeanne, et je l'approuve, Barbe. Voilà que vous avez vingt-six ans et il ne faut pas attendre plus que de raison.

— Vous me mettez donc à la porte, mademoiselle? demanda Barbe tout effarée.

— Du tout, au contraire, répliqua Jeanne en regardant Borgnet. Quoique mariée, vous ne quitterez pas le *Pistolet de paille;* Borgnet s'est décidé à venir habiter ici.....

— Décidé!... dit encore Barbe. Habiter ici, mademoiselle....?

— Écoutez mademoiselle, dit Borgnet très-ému, et vous saurez combien elle est bonne : c'est à n'y pas croire, et il y a des moments qu'on n'y croit pas, parole d'honneur! Heureusement, je sais que mademoiselle Jeanne est une femme sérieuse, et qui ne voudrait pas pour rire nous faire venir l'eau à la bouche. »

Jeanne alors, sans autre préface, expliqua en peu de mots, à Barbe-Deux, ce dont il était question. A chacune de ses phrases, Borgnet l'accompagnait d'un signe de tête approbateur, tout en analysant l'effet que produisait l'étonnante nouvelle sur le visage de Barbe, qui se montra à la fois très-troublée et très-incrédule; et comme Jeanne persistait à vouloir être crue, Barbe s'adressa à Borgnet d'un air fâché : « Allons, dit-elle, vous croyez ça, vous! Avez-vous perdu le bon sens? Avec quoi payerez-vous le fonds? Et d'ailleurs, ça vous paraît donc peu de chose de recevoir les pratiques, et de causer, et de dire ci et ça pour prouver que la marchandise est bonne!...

— Mais, dit Borgnet, puisque mademoiselle Jeanne le veut, et qu'elle va me mettre au courant.

— Vous êtes une grosse bête! dit Barbe en colère. Et

il n'était pas nécessaire de me faire monter de ma cuisine pour jouer une pareille farce. »

Elle s'en allait, toute rouge et frémissante, lorsque Jeanne la rappela. « Barbe !... Tout ce que je viens de vous dire est la vérité ; nous nous retirons du commerce, ma sœur et moi, — je me marie, — dans deux ou trois mois. D'ici au jour où nous quitterons cette maison, Borgnet, qui est intelligent, aura tout le temps de connaître les principaux détails de notre commerce. Ce n'est pas bien compliqué et je suis assurée que vous continuerez honnêtement la maison Hendricks, en gardant sa bonne foi, ses vieilles mœurs et — et son enseigne. C'est notre désir, à Colette et à moi. Nous vous ferons des conditions très-douces, surtout pendant les premières années. Tout ceci a été longuement pesé, et il faut avoir plus de confiance en nous — et en vous.

— Mais — mademoiselle — dit Barbe suffoquée, — jamais je — n'oserai...

— On se fait à tout, dit Jeanne.

— Moi, maîtresse ici ! dit encore Barbe avec émotion ; Jésus Dieu ! Je n'oserai plus sortir ; on me montrera du doigt dans la rue.

— Est-elle drôle ! dit Borgnet, qui cependant comprenait bien le sentiment qui troublait si fort sa maîtresse.

— C'est le premier moment, reprit Jeanne.

— Oui, oui, continua Borgnet, c'est toujours ainsi.

— Vous avez donc accepté ? demanda alors Barbe en manifestant des transes extraordinaires. Mais, Borgnet, — il fallait songer à tout : je ne sais pas lire, moi. Quelle idée, Jésus mon Dieu !... Mademoiselle Jeanne, ne le forcez pas à accepter : des gens comme nous ne sont pas — ne peuvent pas penser à s'établir rue de la Madeleine. Ma mère ne donnera pas son consentement.

— Descendez à la cuisine avec Barbe, et persuadez-la, dit Jeanne à Borgnet. Elle finira par être raisonnable.

— Mais, mademoiselle, reprit la servante sachant à

peine respirer,— raisonnable—je le suis.—Pensez donc, — moi, j'irais m'asseoir là, à la place où vous êtes, — et on me verrait derrière le comptoir. J'en mourrais de honte, c'est sûr!

— D'autres accepteraient de grand cœur ce que vous voulez refuser, Barbe. Du reste, je ne vous forcerai à rien, cela va de soi. Vous avez le temps. Ne dites pas non sans avoir réfléchi.

— C'est tout réfléchi, allez, continua Barbe...

— Voyons, dit Borgnet avec un peu d'humeur, — c'est bon, ne criez pas. Je ne la croyais pas si entêtée, mademoiselle. Allons-nous-en causer; il ne faut pas indisposer contre nous les gens qui nous veulent du bien. Derrière le comptoir! Eh bien, vous n'irez pas, Barbe; ce sera moi qui servirai la pratique... »

Lorsqu'ils eurent quitté le salon, Jeanne se leva et alla ouvrir la porte du magasin, avec précaution, sans faire de bruit. Le gaz avait été allumé par Colette elle-même, de sorte que tout était en pleine lumière. Au moment où Jeanne y pénétra silencieusement, le petit garçon était assis sur le comptoir, et Colette, debout à côté de lui, le tenait embrassé. Différents objets en acier et en cuivre, placés à portée de la main de l'enfant, étincelaient comme de grosses pierres taillées à facettes. Colette ne disait rien; de temps à autre, elle serrait François contre elle d'un mouvement nerveux. Lui, un peu intimidé par le silence de Colette, se laissait faire, tout en retournant les objets étalés sur le comptoir. Jeanne devint sérieuse en voyant ce groupe; et sa première idée fut : « J'ai été imprudente! » Mais elle se rassura en songeant aux précautions qu'elle avait prises et en se disant : « Jamais elle ne pourra se douter que cet enfant est à elle. L'avocat, qui ne l'a pas vu, ne le reconnaîtra donc pas; d'ailleurs, son intérêt est de l'abandonner, et au besoin de le cacher. »

Elle rentra dans le salon, en ferma la porte et s'assit

en attendant que Borgnet eût fini de catéchiser Barbe. Oubliant alors bientôt tout ce qui l'entourait, et les préoccupations d'autrui, sa pensée se reporta sur M. de Saint-Amand; elle se complut à caresser l'image évoquée, et à se tourner et retourner dans son bonheur comme un jeune chat dans un nid d'ouate. De temps à autre elle soupirait; sa poitrine se soulevait, oppressée; elle avait chaud à la paume des mains et une langueur invincible l'accablait des pieds à la tête, impression pareille à celle que ressentent les gens nerveux à l'approche de l'orage. Ainsi absorbée, elle eût désiré n'être point dérangée et pouvoir passer toute la soirée dans cet état de paresse sensuelle, plus doux peut-être que le bonheur complet.

Ce furent Borgnet et Barbe qui l'arrachèrent à ses rêveries. Borgnet entra le premier en disant : « Mademoiselle, on commence à s'entendre. Dans quelques jours, tout ira bien.

— Tant mieux! répondit Jeanne d'une voix douce en regardant Barbe qui s'essuyait les yeux.

— Ah! c'est égal, ajouta Barbe, je ne suis pas encore bien sûre... »

Borgnet l'interrompit et, s'adressant à Jeanne, la pria de vouloir bien lui donner ses instructions. Un quart d'heure d'entretien termina cette soirée, qui laissa la servante encore éplorée, et dans un état de frayeur aussi grand que s'il s'était agi pour elle de vie ou de mort. Borgnet partit allègre et préparé à tout. La tranquillité et l'assurance de Jeanne lui avaient rendu son courage.

Colette resta tout attendrie après le départ de l'enfant; et, tandis que sa sœur, en prenant son thé, cherchait à retrouver le fil des rêveries interrompues, elle faisait des suppositions, bâtissait des châteaux, se laissait aller à des angoisses et à des espérances sans base, qu'un seul regard jeté sur Jeanne suffisait à détruire comme un coup de vent fait d'un amas de feuilles

sèches. « Il n'y a pas de bon sens, pensait-elle, de poursuivre ainsi dans sa tête des contes de fées. Les orphelins de huit ans ne sont pas rares ; et parce que celui-ci me plaît, voilà ma pauvre cervelle qui travaille ! Jeanne ne laissera pas venir ici mon enfant, et si elle veut empêcher que je le retrouve par hasard, elle n'a qu'à empêcher qu'il vienne à Bruxelles, dans notre maison : elle a trop d'esprit pour être imprudente. » Ces pensées, et bien d'autres semblables, si elles avaient été connues de Jeanne, lui auraient prouvé que les combinaisons les plus malignes, inventées pour dépister sa sœur, n'auraient pu avoir un meilleur résultat. La témérité même des moyens employés égarait plus facilement la simplicité de Colette. « Ah ! se disait-elle en se couchant, pourquoi M. Dietrick ne revient-il pas ? » Elle se rattachait à tout ce qui paraissait devoir lui offrir un point d'appui, un élément de salut. Comme tous les déshérités, elle avait ainsi dans son ciel une lueur sur laquelle ses yeux étaient fixés sans cesse et qui ranimait des vœux toujours inassouvis.

XIV

M. Arthur Lenoir, en réponse à la lettre où il annonçait son triomphe, reçut de Malines un billet sur l'enveloppe duquel était écrit le mot « pressé. » On lui remit ce billet le matin, à l'heure du déjeuner, et il le lut dans son lit, tout en mangeant. « Que diable peut-il y avoir de pressé dans ce billet de Dietrick? se demanda-t-il d'abord. M'enverrait-il une quittance de ce que je lui

dois et la permission de faire ma révérence à Jeanne Hendricks ? »

Le billet ne contenait que quelques lignes.

« Mon cher Lenoir, je suis fâché que vous ne preniez pas plus au sérieux votre rôle. Je vous offre une position, — peut-être les moyens de vous refaire une fortune, et vous m'écrivez une lettre de railleries au moins inutiles. Je vous en prie, soyez sérieux : imitez-moi. N'allez pas commettre quelque grosse imprudence de gamin, qui gâterait tout. Votre fatuité me tourmente beaucoup. Prenez garde qu'on ne vous connaisse trop...

» J'arriverai samedi dans l'après-midi. Ne quittez pas l'hôtel entre trois et cinq heures. Je veux absolument vous parler.

» Vous avez tort de voir cet Antoine Fleury, qui est un individu taré. Songez donc que vous devenez un homme tout neuf, si ce mariage se fait, et que le vagabondage ne sera plus en harmonie avec votre nouvelle position. Soyez persuadé que c'est votre bonheur qui est en jeu. De la prudence donc, au nom du ciel !

» Votre tout dévoué,

» JOSEPH DIETRICK. »

— Au nom du ciel ! répéta tout haut M. Lenoir en pliant le bout de papier où ces phrases avaient été écrites précipitamment, au nom du ciel ! voilà un créancier assommant avec ses idées de l'autre monde ! Certainement, je me marierai et j'essayerai de tenter encore une fois la fortune : tous les moyens sont bons, — le proverbe est orthodoxe. Mais — au nom du ciel ! — qu'on ne m'asticote point en me parlant du repos bourgeois, et de la vie sérieuse, et du diable qui se fait ermite !.... Parbleu ! oui, Antoine Fleury est taré ; les bourgeois le trouvent bon à pendre et le pendraient volontiers. Mais cela ne l'empêche point d'être un drôle spirituel, un fou plus

amusant que les sages, un sceptique railleur d'une force exceptionnelle. Certainement, j'épouserai Jeanne Hendricks, — pour payer mes dettes et avoir à ma disposition des éléments nouveaux qui me permettent de faire envie aux autres. Ah! grosse bête d'avocat, tu crois que je me laisse prendre à tes discours hypocrites, et que je vais m'enivrer de bourgeoise ambroisie. Non pas, diable! J'aimerais autant me faire sauter niaisement le crâne...

M. Lenoir monologua ainsi fort longtemps; puis, s'étant habillé avec recherche, il alla faire la roue au *Pistolet de paille*. Il y passa une heure, il y débita un grand nombre de phrases galantes qui touchaient le cœur de Jeanne tout autant que si elles avaient été moins banales et moins menteuses.

Ce jour-là et le suivant, il parla beaucoup d'un pavillon, entouré d'un joli bois, qui était à louer sur les hauteurs d'Ixelles, et où l'on serait le mieux du monde pour passer les journées dans la retraite. Il s'appesantit longuement sur les charmes de la vie à deux, et répéta les vulgarités qui ont été débitées des millions de fois au sujet du bonheur qui se cache. Jeanne savourait ces phrases en gourmande, sans songer à répondre, sans approuver ou sans admettre rien. Mais toujours elle disait oui aux propositions que M. Lenoir faisait; ses yeux le pressaient de continuer la description de tableaux si bien faits pour la séduire; un sourire entr'ouvrait ses lèvres, qui semblaient vibrer. Et lorsque M. Lenoir, le second jour, la quitta en disant : « Si vous vouliez visiter le pavillon, Jeanne, et me dire s'il vous convient, je m'entendrais avec le propriétaire, » elle répondit, en tendant sa main que M. Lenoir serra dans les siennes : « J'irai demain avec Mme Mindeler, » du même ton qu'elle eût mis à rendre grâce à quelqu'un qui lui eût sauvé l'honneur et la vie.

Mais, après le départ de M. Lenoir, une pensée la contraria vivement. Aller chez Mme Mindeler, et la prier de

l'accompagner dans une visite au pavillon à louer, c'était se forcer elle-même à faire des confidences. « Je devrai, se dit-elle, annoncer mon mariage prochain. » Elle entendit immédiatement les questions de Mme Mindeler : « Vous marier! Avec qui? Quelle nouvelle! D'où est votre futur? Que fait-il? etc., etc. » Bien que Jeanne sût que Mme Mindeler était une femme délicate et discrète, elle ne réfléchit pas davantage et prit le parti de se rendre seule au pavillon. Mais en passant rue de Namur, une idée lui vint qui la mit tout à fait à l'aise : « Nous irons voir le pavillon pour une tierce personne.... » Elle entra donc chez Mme Mindeler, qu'elle décida facilement à quitter son magasin pour une heure.

A cette époque, le faubourg de Namur et la commune d'Ixelles n'avaient pas pris le développement qu'on leur voit aujourd'hui. En sortant de Bruxelles, on touchait à la campagne. L'entrée du pavillon donnait sur la chaussée; c'était une agréable et délicieuse situation. L'habitation n'était point vaste, mais bâtie comme à souhait pour s'y cacher à l'abri des fâcheux. Quoique le bois ne fût pas grand, on pouvait s'y promener autrement qu'un ours dans sa cage. Les grands arbres donnaient partout de l'ombre et de la fraîcheur. « C'est, dit Mme Mindeler, un petit paradis. » Jeanne était de cet avis, mais ne l'exprima point.

Mme Mindeler était bien plus discrète cependant que ne le sont la plupart des femmes, car elle ne prononça pas le nom de M. Dietrick avant que Jeanne eût elle-même manifesté le désir d'avoir des nouvelles quelconques de Malines.

« Mon fils, dit alors Mme Mindeler, a vu ma mère il y a quelques jours; et, en causant de choses et d'autres, il a fait, d'une manière qui ne pouvait compromettre personne, mademoiselle, des questions concernant M. Dietrick. Ma mère, qui connaît parfaitement l'entourage de M. Dietrick, n'a rien dit qui doive vous faire

craindre, à son sujet, des désagréments — de famille. Il jouit d'une bonne réputation ; il a une position aisée ; et — ce qui sans doute vous donnera encore une meilleure opinion de lui, — il aime beaucoup ses deux petites filles. Ma mère a insisté sur ceci tout particulièrement. Les deux enfants sont délicates, et même maladives ; leur père les soigne avec des attentions de femme : toute la bourgeoisie de Malines sait cela... »

Jeanne écoutait distraitement Mme Mindeler, en pensant, malgré elle : « Quel bien cela me ferait d'entendre parler ainsi de M. de Saint-Amand ! »

— Mlle Colette se fait-elle à l'idée de se marier ? demanda Mme Mindeler.

— On ne sait trop que penser ; vous savez, madame, les femmes ne disent pas tout.

— Et vous, mademoiselle, vous voulez donc rester célibataire ?

— Mais non, répondit Jeanne d'un ton dégagé et en souriant, on ne dit pas assez de bien des vieilles filles pour que je dédaigne le mariage. Et si je me mets un jour à la recherche d'un mari, — je veux — oui, oui, je veux que la chose marche rondement.

— Oh ! dit Mme Mindeler, ce n'est pas vous qui serez en peine...

— Non, non, reprit Jeanne, — je ne serai pas en peine de trouver un mari : il paraît qu'un peu d'argent suffit pour les attirer, — et j'en ai suffisamment.

— Soyez certaine, mademoiselle, qu'il y a encore des hommes désintéressés. »

Jeanne fit l'incrédule ; elle plaisanta, railla avec une sorte de joie fébrile ; elle assura que Mme Mindeler était bien naïve. Mais au fond, ce bout de conversation avec une femme simple, respectable et d'une honnêteté très-élevée, la soutint dans ses résolutions et la réconforta sérieusement.

Lorsque M. Lenoir lui demanda comment elle avait

trouvé le pavillon, elle répondit : « Je ne l'aurais pas rêvé plus charmant. »

— Je le pensais ainsi, reprit M. Lenoir, et si bien, que je viens de le louer avant de vous avoir revue. Il me semble que je connais vos goûts, ma chère Jeanne. Aussi, je vais m'occuper de l'ameublement de notre pavillon : je veux que vous entriez chez vous en visitant cette coquette maison dans un mois. Je suis pressé de vous voir hors d'ici ; il est bien temps que vous jouissiez enfin des droits acquis par toute une vie de travail... »

« Quelles attentions délicates ! se dit Jeanne quand elle fut seule ; ne serait-ce pas injurier un pareil homme que prendre sur lui des informations ? Non, non, je n'ai plus de défiance, Il n'a rien, il l'a dit : mais n'ai-je pas de quoi vivre ? Que m'importe son passé !... Et qui saura que je le connaissais si peu — auparavant ?... »

Ces monologues, traduction des plus intimes pensées, étaient vivement éclairés par l'idée du pavillon et de la vie que Jeanne allait y mener. Bien qu'elle s'affirmât à elle-même avoir une confiance entière dans M. de Saint-Amand, certaines sombres appréhensions plissaient parfois son front et mettaient ses sourcils en mouvement. Mais ce n'étaient que des lueurs passagères qui pâlissaient immédiatement, ternies par de soudains éclats qui éblouissaient Jeanne au point de lui ôter tout sang-froid et toute raison. Cependant, il n'était point rare que l'inquiétude, à force de ténacité, triomphât seule dans ces luttes continuellement renouvelées. Et Jeanne finit par prendre une résolution suprême en se disant : « Quoi qu'il arrive, c'est à moi seule que je devrai rendre compte de mes impressions !... »

Dominant tout ce chaos où le calme ne savait se faire place, une petite phrase courte, sautillante, pareille à un refrain secouant ses grelots, ne cessait d'accélérer le mouvement du sang dans les artères de Jeanne : « Je serai femme ! » retentissait sans cesse au fond de son

cœur, — et avec une telle insistance qu'elle en éprouvait parfois de véritables suffocations. Alors, elle se levait et s'agitait beaucoup ; elle parlait à Colette de tout et de rien ; elle faisait du bruit, elle disait tout haut ses observations sur les passants. Puis, tout à coup, elle se taisait, s'asseyait avec une sorte d'anxiété. Mais bientôt le refrain reprenait de plus belle à ses oreilles charmées. Et elle savourait avec une apparence de tourment les trois mots radieux, les trois mots prophétiques qui devaient la transformer...

C'est ainsi que ce qu'on appelle poésie s'infiltrait doucement en cette âme et y faisait germer des sentiments auxquels, quinze jours plus tôt, elle était tout à fait étrangère.

Il se mêlait à cette excitation des pensées banales et d'une vulgarité qui cependant n'attristait point l'esprit de Jeanne, parce qu'elle n'avait plus la raison qu'il lui eût fallu pour s'analyser elle-même. Des visées de toilette fraîche surgissaient en elle ; elle ne sentait plus son âge ; à certains moments elle se disait : « Il n'y a vraiment rien de vieux en moi. » Elle songeait avec un véritable ravissement à cette heure fortunée où elle pourrait donner à M. de Saint-Amand le doux nom d'Arthur. Des fragments de phrases essayaient de se formuler sur ses lèvres : « Mon mari a dit.... Mon mari a fait ceci ou cela..... J'ai été hier avec mon mari voir..... » Elle se promenait rue de la Madeleine, au bras de ce mari superbe, et au Parc ; elle l'entraînait à l'église, où ils priaient ensemble ; et elle éprouvait un mouvement d'orgueil en entendant autour d'eux les femmes dire à voix contenue : « Voilà un bel homme!... »

Ainsi le temps passait pour Jeanne en rêveries qui tour à tour la ravissaient et la troublaient, pendant que Colette se laissait avec une douceur touchante aller au courant des circonstances, sans chercher jamais à prendre une minute de repos ou à marcher plus vite. Elle ne

se doutait point, la pauvre résignée, que bientôt l'existence allait changer pour elle comme pour Jeanne. Elle n'attendait plus M. Dietrick, qui pourtant arrivait, comme il l'avait écrit, le samedi vers cinq heures à l'hôtel du Grand Miroir. M. Lenoir fumait un cigare à la porte de l'hôtel, en attendant l'avocat. Il le vit venir de loin, et alla à sa rencontre avec un empressement froid. « Je désespérais de vous voir, dit-il en lui serrant la main; enfin, nous voici réunis pour combattre ensemble! » Il se mit à rire; M. Dietrick ne répondit pas, et marcha vivement vers l'hôtel, où il pénétra sans avoir dit un mot. « Certainement, reprit M. Lenoir, vous avez le feu quelque part. »

Dans la cour de l'hôtel, M. Dietrick s'arrêta et dit d'un air mécontent : « Vous êtes un bavard! Ne pouviez-vous m'attendre ici, sans vous pavaner ostensiblement dans la rue?

— Et pourquoi tant de mystère?

— Parce que je ne dois pas vous connaître, répliqua l'avocat en haussant les épaules. Une de ces demoiselles ne pouvait-elle par hasard passer rue de la Montagne au moment où j'arrivais?

— Oh! quel prudent avocat vous êtes! dit M. Lenoir en riant. Mais ces demoiselles ne sortent pas de chez elles; et j'ai tout lieu de croire qu'elles portent leurs maisons comme les escargots, quand elles changent de place.

— Vous êtes un mauvais plaisant, répondit M. Dietrick d'un ton sec. »

Avisant alors un garçon qui les observait de loin, il lui cria : « Donnez-moi une chambre, — au premier. » Puis à M. Lenoir : « Montez avec moi; nous causerons. »

Ils montèrent, suivant le garçon, qui ouvrit une chambre à coucher située au premier étage et dont les deux croisées donnaient sur la cour. « Bon! » dit M. Dietrick.

— Ces messieurs dîneront-ils à l'hôtel? demanda le garçon avec un haut-le-corps gracieux.

— Cela ne vous regarde pas, répondit M. Dietrick.

— Garçon, dit M. Lenoir gravement, vous manquez de tact; vous êtes d'une nature vulgaire. Apprenez que...

— Laissez-nous donc! » interrompit M. Dietrick.

Le garçon sortit, assez perplexe; il mordillait quelque injure tout en descendant vivement l'escalier. M. Lenoir s'établit dans un fauteuil et se laissa aller à un rire immodéré. M. Dietrick le regarda, haussa les épaules et dit : « En vérité, mon cher, vous êtes incorrigible! Vous ne voyez partout que matière à plaisanterie. Il me semble cependant que dans la situation où vous êtes, un peu de circonspection, — et même de malaise, — serait plus naturel que ce laisser-aller... »

— Ce brave avocat! dit M. Lenoir. Ainsi, nous prenons toujours la vie au sérieux?

— Plus que jamais, monsieur le cynique.

— Allons, ça me fait plaisir : à nous deux, nous ferons une espèce de perfection. Seulement, ajouta M. Lenoir en se levant et en devenant grave, je vous préviens que je n'aime pas les sermons et que je me fatigue vite des visages refrognés. Est-ce entendu?... Eh! que diable! vous êtes mon créancier, je vous dois onze à douze mille francs, je ne cherche pas à nier ma dette. Je vous ai promis de faire une sottise colossale pour m'acquitter — et puis — pour — enfin, pour autre chose, qui me regarde. Telle est la situation; je m'y prête. Mais, avocat mon ami, n'oubliez pas que je suis capable de tout rompre au dernier moment, quitte à aller réfléchir entre quatre murs, de par la justice des hommes, à mes péchés de jeunesse. Je ne suis pas de ceux qu'on dompte, — mais qu'on apprivoise, — quand on sait s'y prendre.

— Eh bien, c'est bon, c'est fini. Mais aussi, vous mettez à tout ce que vous faites une ostentation!...

Quand vous vous montrez quelque part, il semble qu'il n'y ait d'air que pour vous. Uu peu de prudence et de modestie...

— Assez! cria M. Lenoir, — ou j'ouvre la fenêtre et j'ameute tout l'hôtel, la rue, la ville, la province... »

M. Dietrick, découragé, s'assit. M. Lenoir, en souriant, lui présenta son étui à cigares et lui dit : « Fumez, le tabac est un calmant... — Ainsi nous serons beaux-frères!

— Qui sait? Avec vous, de quoi est-on certain? Fasse Dieu!.....

— Fasse diable! voulez-vous dire, interrompit M. Lenoir. Ne blasphémez donc pas, seigneur de la chicane : vous croyez-vous devant un tribunal? Soyez tranquille, nous épouserons, — du moins, moi, si je le veux!.....

— Il faut le vouloir : tout ira bien.

— J'ai réveillé le cœur de Jeanne Hendricks, mon cher créancier : elle jette feu et flamme. On lui apprendrait demain que je suis un forçat libéré, qu'elle sacrifierait tout au bonheur de me posséder. Je suis entraîné dans ce trou, qu'on qualifie du nom de mariage, avec une vélocité étourdissante : mon lit est déjà fait.

— Êtes-vous fou?

— Ma foi! Je ne dis pas non : notre maison est louée, — une vraie petite maison.

— Voyons, Lenoir, vous perdez la tête.....

— Un joli pavillon, à Ixelles, du prix de deux mille francs l'an. Lundi le tapissier y entrera. J'en veux faire un mausolée divin, où ma jeunesse s'endormira pour toujours. Nous irons le voir.

— Mais, de ce train-là, vous vous ruinerez bientôt!

— Bah! notre cher beau-frère qui habitera Malines, économisera pour nous, qui serons amoureux, et partant prodigues..... »

En vain M. Dietrick essaya de rappeler M. Lenoir à des idées plus raisonnables : l'amant de Jeanne con-

tinua de traiter très-légèrement, et avec un lyrisme railleur, « l'affaire » de son mariage. Fatigué de lutter, l'avocat prit le parti de crier famine. Et, bras dessus bras dessous, malgré les craintes qu'on lui manifestait, M. Lenoir entraîna son créancier dans un des meilleurs restaurants de la ville, où ils firent un copieux dîner — que paya l'avocat.

En sortant de là, ils allèrent, gais maintenant à l'unisson, retrouver au cabaret M. Antoine Fleury. On but, on fuma, on causa beaucoup, et on se grisa de la plus belle façon. M. Dietrick passa une soirée charmante entre deux hommes qu'il redoutait à l'égal de deux ennemis acharnés. En rentrant à l'hôtel, toujours accroché au bras de M. Lenoir, il fredonnait des couplets de Béranger. Au moment de se quitter, les futurs beaux-frères se donnèrent une vigoureuse poignée de main. Puis, M. Lenoir dit : « Ainsi, c'est entendu, vous serez le premier au feu... » M. Dietrick prit un air vainqueur et s'écria : « A nous le *Pistolet de paille!* Feu partout!... » Tous deux se couchèrent et s'endormirent en riant. Mais au réveil, quels fronts moroses, quelles bouches amères, quels yeux mornes!...

XV.

Les deux sœurs, comme de coutume, firent leur toilette après avoir assisté, comme de coutume aussi, à la messe l'une après l'autre. Ainsi, même le dimanche, et quand on n'attendait point les clients, le *Pistolet de paille* était toujours prêt à recevoir dignement quiconque

se présentait. Jeanne était à son poste la première, assise, dans le petit salon, près de l'œil-de-bœuf. Elle avait une robe de soie de couleur changeante, à fond plombé et à lumières jaunâtres, et elle était coiffée en cheveux avec un grand soin. Son visage sérieux n'exprimait guère les sentiments qui remplissaient son cœur échauffé. Elle faisait songer aux arbres dont les branches noires sont, en mars, gonflées de séve, et dont les bouts de couleur tendre semblent prêts à verdoyer au premier rayon de soleil.

Elle resta assise longtemps, donnant de temps à autre un coup de main léger aux plis de sa robe, ou caressant les dentelles qui ornaient ses manches. Elle tenait la tête penchée sur une épaule, en baissant les yeux, et parfois un soupir comprimé soulevait son corsage. Étudiée de plus près, on découvrait dans les traits de son visage une sorte d'épanouissement et de modestie extraordinaires : elle paraissait enfin arrivée à ce moment où le cœur s'ouvre aux émotions douces et devient peu à peu passionné, — moment pendant lequel les femmes sont capables d'héroïsme ou de sottise, selon leur caractère.

Jeanne, alors, n'avait plus dans l'âme l'ombre d'une hésitation : elle se laissait aller au sentiment qui avait si rapidement triomphé de toutes ses défiances. La nouveauté de ses sensations la troublait au point de lui ôter tout jugement : elle n'était pas séduite, mais magnétisée — on eût dit il y a un siècle ensorcelée. Tout ce qui était en dehors des convenances dans son aventure, c'est-à-dire l'ensemble à la fois et les détails, lui paraissait naturel et non blâmable ; sa prudence était endormie et sa susceptibilité apaisée. Elle ouvrait son cœur aux espérances les plus folles, celles auxquelles elle avait renoncé depuis bien des années déjà. Elle se fût laissé abandonner par sa raison plutôt que par ses rêves. C'est à peine si elle pensait à l'avenir, tant le présent était bien son maître. Ce bonheur d'être aimée, qu'elle avait re-

gardé comme une étoile à laquelle ne pouvait atteindre que l'imagination, elle l'avait saisi, elle le tenait entre ses mains tremblantes, elle le serrait sur son cœur ravivé : situation rare et qui ne se présente pas deux fois dans une existence.

Vers onze heures, un coup de sonnette retentit au magasin. Elle se leva tout d'une pièce, et ouvrit machinalement la porte de la rue avant que sa volonté eût eu le temps, ce semble, de se manifester. Sur le seuil apparut M. Joseph Dietrick, l'avocat. Jeanne le regarda, sans parler. « Mademoiselle, dit-il, c'est moi ; j'arrive. Je vois que vous vous portez bien. Et Mlle Colette, comment va-t-elle ? »

Il entra. Jeanne referma la porte. « Ma sœur est en bonne santé ; elle va descendre, » dit froidement Jeanne.

M. Dietrick s'essuyait le front, debout, au milieu du magasin, d'un air mécontent. « Me permettrez-vous d'attendre Mlle Colette ? Je désirerais lui parler, » dit-il enfin.

— Entrez là, » dit Jeanne.

Il entra dans le petit salon, suivi de Jeanne, et s'assit. Cette réception embarrassait l'avocat, dont l'arrivée en ce moment contrariait Jeanne ; un silence réciproque fut pendant quelques minutes la traduction éloquente de ces deux sentiments. « J'ai bien envie, se dit l'avocat, de tourmenter cette amoureuse qui me fait un si rude accueil, — pour passer le temps, — en attendant sa sœur. »

« Cet homme est grossier et sans tact, se disait Jeanne de son côté. »

« Mademoiselle reprit à voix haute M. Dietrick, mon absence a dû beaucoup vous étonner, après l'insistance que j'avais mise dans mes premières démarches.

— Moi ! dit Jeanne.

— Je suppose même, continua l'avocat, que vous ne teniez pas à me voir revenir ; il n'en est pas moins vrai que je ne pouvais vous être indifférent et que vous avez

dû imaginer mille choses au sujet de cette longue absence. La vérité, c'est que je ne voulais prendre de détermination qu'après avoir beaucoup réfléchi. Cet ultimatum imaginé par Mlle Colette, qui me forçait à attendre que vous fussiez mariée, me paraissait et me paraît encore — inacceptable. Et, tout bien pesé, je suis décidé à passer outre.

— Eh bien, dit Jeanne, qu'est-ce que ça me fait?

— Ah! dit M. Dietrick, en prenant un air étonné. C'est donc que vous ne redoutez plus mon indiscrétion! L'enlèvement de l'enfant paraît vous donner, mademoiselle, une ressource nouvelle pour braver l'opinion.

— Tenez, répondit Jeanne en se tournant d'un mouvement vif et en regardant en face l'avocat, je n'ai qu'une chose à vous dire : laissez-moi en repos et épousez ma sœur quand il vous plaira, si elle y consent. Elle est libre; sa fortune est à elle; et elle est seule responsable de toutes les folies qu'elle commettra.

— Mademoiselle, dit M. Dietrick en se levant, je ne m'attendais pas à une aussi gracieuse résignation.

— Je quitte la place, monsieur, répondit Jeanne en passant près de l'avocat, car c'est aujourd'hui dimanche et je veux garder toute ma tranquillité d'âme. »

Elle entra dans le magasin.

« Je l'aurais mise en colère, et ses traits contractés l'auraient enlaidie, se dit l'avocat; voilà pourquoi elle se sauve, l'aimable fille! »

Il n'eut pas le temps de faire d'autres réflexions, car Colette entra à l'instant même, endimanchée. Ses épais cheveux noirs, encadrant tout son visage, le rendaient plus frais et plus rose; dans la pénombre, on ne voyait pas les marques des soucis qui l'avaient vieillie. Sa taille n'était pas mince et n'avait pas la souplesse des filles de seize ans; mais sa rondeur déjà un peu épaisse allait bien à l'expression pensive de ses regards modestes et à la douce franchise de son front. M. Die-

trick ressentit un véritable bien-être à voir ainsi la femme qui allait être sienne. Quant à Colette, elle resta immobile d'étonnement en apercevant l'avocat. « C'est moi, oui, mademoiselle, dit-il en se levant et en souriant. Peut-être vous ne m'attendiez plus.

— En effet, répondit Colette, il y a trois semaines,... je crois,... que nous ne vous avons vu, monsieur.

— Il faut avouer, reprit-il, que la condition que vous m'aviez imposée était de nature à me faire réfléchir, même après l'avoir trouvée impossible. Aussi, mademoiselle, aujourd'hui, je suis bien décidé à ne plus m'en préoccuper.

— Mais, dit Colette en s'avançant — vous ne savez pas — ma sœur se marie.

— Oh! oh! fit l'avocat avec un geste auquel ne manquait que la toge, que me dites-vous là? Voilà du nouveau! »

En quelques phrases, à demi-voix, et non sans une espèce de timidité inquiète, Colette le mit au courant des visites de M. de Saint-Amand. M. Dietrick continua de se montrer très-étonné. Enfin, il manifesta une grande joie. « Nous pourrons, dit-il, faire les deux noces le même jour. » Colette devint toute pensive : « Vous désirez donc toujours, dit-elle, — m'épouser, monsieur?.... Après ce que vous savez!..

— Mademoiselle, répondit-il en se carrant, je vous offre aujourd'hui plus que jamais mon nom. Avant de vous avoir vue je ne songeais qu'à m'établir convenablement, à trouver une bonne ménagère, — une mère pour mes filles — qui ont besoin d'autres soins que les miens. Tout ce que je savais de vous, — tout, mademoiselle, m'attirait vers vous. Depuis que je vous connais, mes sentiments n'ont fait que se raffermir; oui, votre — votre faute sera sacrée pour moi. Mieux que personne, vous saurez garder mes filles. — L'expérience est la mère de la sûreté... J'ai en votre caractère, bien que vous vous soyez montrée

résignée jusqu'à la faiblesse envers votre sœur, une confiance sans bornes. Je suis heureux de vous déclarer enfin combien je vous respecte— et vous honore.... N'hésitez pas à me dire oui ; ce n'est pas un maître que vous vous donnerez, mais un ami et un protecteur.

— Je veux bien vous croire, dit Colette quand M. Dietrick eut fini son discours. Pourquoi me tromperiez-vous? Vous savez ce que je vaux — pas grand'chose.

— Pour moi, reprit-il chaleureusement, vous êtes sans reproche.

— Ah? tant mieux, si vous pensez ainsi : vous avez pour moi plus d'indulgence que je n'en ai.... Et vous vous souviendrez, monsieur, continua-t-elle très-émue, de ce que — vous m'avez promis ?

— Concernant le pauvre abandonné? dit l'avocat. Oui, mademoiselle. Je vous promets de faire toutes les démarches nécessaires pour retrouver ses traces. Je sais où il a passé ses premières années; et, avec de la persévérance, nous finirons par le découvrir. Seulement, — à votre tour, vous me promettez de n'être pour lui qu'une protectrice.

— Oh! dit-elle hors d'elle-même et sans s'occuper des larmes qui coulaient sur ses joues, — je ferai tout — tout ce que vous voudrez.... Je vous aimerai, monsieur... N'en dites rien à Jeanne, — surtout.... »

M. Dietrick se tut, mais non sans l'admirer. Soudain elle leva la tête, et dit en souriant : « Depuis que je sais que vous avez des filles, il me semble que vous n'êtes plus un étranger.

— Allons, dit M. Dietrick réellement touché, nous voilà d'accord!.... »

M. Lenoir arriva. Jeanne l'attendait avec une impatience sombre, car elle avait entendu les chuchotements de sa sœur et de M. Dietrick dans le petit salon, et ce bruit, qui lui paraissait amical et harmonieux, l'exaspérait. Aussi, à peine M. Lenoir était-il entré dans le

magasin qu'elle alla ouvrir la porte de communication. « Entrez, dit-elle d'un air superbe; il n'y a personne que ma sœur et son amoureux.

— Ah! ah! fit M. Lenoir; mais je serai charmé de faire la connaissance de mon futur beau-frère. »

M. Dietrick se leva, et les deux hommes se saluèrent gravement en s'inclinant très-bas. Les sœurs, par un mouvement machinal, les imitèrent à demi; M. Lenoir, qui s'aperçut de ce manége assez commun dans certaines circonstances, eut beaucoup de peine à tenir son sérieux. « M. Dietrick, avocat à Malines, dit-il pour faire changer le cours de ses idées; mais il me semble que ce nom ne m'est pas inconnu.

— Ma réputation, dit M. Dietrick, n'est cependant pas bien étendue. Malines est un étouffoir, monsieur... C'est une ville morte, même pour les procès; le chemin de fer n'a pu la galvaniser.

— Il m'a semblé, il y a déjà longtemps de cela, vous avoir entendu citer comme défendant les intérêts libéraux dans un journal de Gand. J'étais moi-même alors dans la presse, — et dans les mêmes rangs que vous, mais à Tournai...

— Messieurs, dit Jeanne, asseyez-vous. »

Et pendant qu'ils s'asseyaient, toujours gravement, elle ajouta : « Colette, donnez un verre de vin de liqueur.

— Hem! fit M. Dietrick. Eh bien, monsieur, nous aurons tout le temps de nous connaître intimement, puisque nous devenons beaux-frères. Je suis charmé que le hasard nous ait réunis ici aujourd'hui...

— Vous devriez, dit Jeanne avec abandon, et en regardant M. Lenoir, dont l'élégance la ravissait, nous faire le plaisir de dîner avec nous, — en famille.

— Mais, dit M. Lenoir, je ne m'y oppose pas...

— Moi, ajouta M. Dietrick, j'accepte, — à condition toutefois que je pourrai faire une course avant de nous mettre à table.

— Nous dînerons, si vous voulez, à trois heures, » dit Jeanne.

Un accord parfait s'établit. Colette apporta une bouteille de vieux Madère, des verres et du pain à la grecque. Une expansion véritable développa la faconde de ces messieurs, qui firent assaut d'esprit et de gaieté. Les sœurs parlèrent peu; Jeanne se contenta de placer de temps à autre un mot qui pût servir de trait d'union entre deux idées; Colette écouta, préoccupée et à demi souriante; mais son esprit était ailleurs, car ses vagues regards ne fixaient qu'une image lointaine, dans un espace indéterminé.

Lorsque les deux hommes eurent fait connaissance, parlé quelque peu politique — et raillé les maris qui abandonnaient le foyer domestique pour « les débats stériles et l'ambition niaise; » lorsqu'ils eurent assez vanté leurs goûts simples, enchérissant l'un sur l'autre avec exagération; lorsqu'ils se furent racontés deux ou trois petites historiettes morales prouvant que chez eux la pratique était en harmonie avec la théorie dans tous les détails de l'existence, — ils prirent congé — en promettant d'être au *Pistolet de paille* à trois heures, « militairement. »

Dans la rue, M. Lenoir scandalisa M. Dietrick : « Faisons, dit-il, boire du champagne aux deux vieilles filles; grisons-les : il faut semer de fleurs le chemin de l'hyménée.

— Je vous avertis, répondit M. Dietrick, que j'ai pris au sérieux mon mariage et que j'entends que personne n'en plaisante, pas même vous. »

Et ils s'en allèrent par les rues pleines de monde, en se disant des choses désagréables. M. Lenoir piquait, M. Dietrick criait; il en est ainsi dans tout combat, soit d'hommes, soit d'animaux.

Au *Pistolet de paille*, il y avait beaucoup de mouvement. Colette, tout autant que Jeanne, voulait que le

dîner fût « honnête. » Il y eut une conférence entre les deux sœurs et Barbe, dans le petit salon. Jeanne fit des propositions, Barbe donna son avis, après que Colette eut par extraordinaire dit quelle était son opinion. Barbe alors demanda une aide, et Colette, ayant retoussé ses manches et relevé le jupon de sa robe la doublure en dehors, descendit à la cuisine, — tandis que Barbe allait faire des emplettes. Jeanne, restée seule, monta à sa chambre, où elle ajouta quelques menues choses à sa toilette; puis elle sortit des tiroirs le beau linge; elle mit au jour les cristaux et les porcelaines de prix; elle descendit elle-même à la cave, où il y avait quelques centaines de bouteilles de vieux vins et en monta deux avec des précautions infinies. A trois heures, la table était richement servie, et les sœurs attendaient, dans une anxiété muette, l'arrivée de leurs hôtes. Une servante du voisinage surveillait la cuisine; Barbe, dans ses plus beaux atours, et toute rouge d'émotion, se tenait prête à donner aux étrangers des marques de son savoir.

MM. Dietrick et Lenoir furent exacts, ce qui ne plut pas médiocrement à Jeanne. On se mit à table sans trop de façons; chez les gens simples, il y a de la simplicité dans l'air; et les esprits les plus prétentieux en ressentent l'influence. Ce dîner fut comme un nœux dans les rapports établis déjà entre les futurs époux. Au dessert, M. Lenoir porta un toast à l'union; M. Dietrick répondit par un toast à la famille; il s'appesantit surtout sur le rôle de la femme, qu'il nomma « l'ange du foyer, » sans doute avec la certitude que toute banalité serait bien reçue par les sœurs Hendricks, pourvu qu'elle leur parût aimable ou touchante. Il ne fut point parlé du double mariage, et Jeanne, malgré la grande ardeur qui brûlait en elle, trouva ce procédé extrêmement délicat.

Ils partirent vers six heures, annonçant leur visite pour le lendemain dans la matinée. C'est alors que les

premières mesures furent prises pour que les deux mariages pussent avoir lieu le même jour, à six semaines de là.

Mais avant d'arrêter cette détermination suprême, Jeanne avait intimé à Barbe qu'elle eût à se marier dans le plus bref délai possible. La pauvre fille se montra fort troublée, mais finit par s'en rapporter entièrement à ce que voudrait Borgnet. Ce qui la préoccupait le plus, cependant, c'était encore le mariage de ses maîtresses, qui lui paraissait une catastrophe. Elle se fit peu à peu à ces idées venues coup sur coup et qui n'avaient pu pénétrer ensemble dans son esprit. Mais elle avouait parfois à Colette qu'elle en était « comme toute sotte. »

Borgnet mit beaucoup d'activité dans les préparatifs de son mariage, qui se fit un mois après le dîner de MM. Lenoir et Dietrick au *Pistolet de paille*. En revenant de l'hôtel de ville, et les témoins remerciés, Barbe rentra à son service, et Borgnet retourna chez lui. Jeanne avait trouvé « convenable » de faire attendre encore quinze jours le patient Borgnet. Cette dernière épreuve lui parut la plus dure de toutes, et il en garda longtemps un grain de rancune à Jeanne.

Mais ce qui adoucit l'amertume de cette rancune, ce fut le contrat qui fut passé entre lui et mesdemoiselles Hendricks, concernant la cession de la maison de commerce à l'enseigne du *Pistolet de paille*. Bien que le rêve reposât sur les promesses les plus sérieuses, la réalité de l'acte authentique, signé par les parties intéressées, levait tous les doutes et établissait définitivement Borgnet à la place de ses patronnes. Barbe, qui ne savait pas lire, pleura en voyant cet acte qui la faisait maîtresse dans une maison où elle avait si longtemps servi avec une abnégation si sincère. MM. Lenoir et Dietrick, consultés à ce sujet, avaient donné l'assentiment le plus désintéressé à la bonne action des sœurs Hendricks. M. Dietrick avait même rédigé *grosso modo* les princi-

paux articles de l'acte de cession, et cela dans les termes les plus explicites et sous la forme la plus généreuse. Ainsi, une véritable communion d'idées paraissait lier entre eux ces êtres divers que la logique et le sentiment eussent dû plutôt violemment séparer, si chacun d'eux avait été jugé autrement que sur des apparences.

Il n'avait pas fallu longtemps à Borgnet pour connaître les principaux détails du commerce qu'il entreprenait de continuer. Pendant un mois, il passa une bonne partie de ses journées au *Pistolet de paille;* il y arrivait dès dix heures du matin, après avoir donné à son apprenti le travail de la journée; il ne quittait le magasin que vers cinq ou six heures; à midi, il cassait une croûte en la société de Barbe, dans la cuisine.

Borgnet ne manquait pas d'intelligence; la première timidité vaincue, il comprenait facilement les choses. Comme la bonne saison pour la vente allait venir, il s'agissait de faire le bilan prestement, afin de n'avoir plus qu'à contenter les clients lorsqu'ils se présenteraient. Borgnet trouva le magasin richement pourvu; la cession se faisait à une époque où les chasseurs commencent à examiner leurs armes et songent ou à les renouveler, ou à les remettre en bon état, ou à changer certaines dispositions vicieuses. L'avenir apparaissait donc riant aux yeux de l'armurier et l'encourageait à bien faire. Ce qui le tourmentait le plus, c'était la tenue des livres. Jeanne, à qui il finit par en faire la confidence, lui conseilla, aussitôt après qu'il se serait mis à la tête de la maison, de prendre un aide qui, en travaillant une ou deux heures tous les soirs, ferait le plus difficile de la besogne.

Quelquefois, il amenait rue de la Madeleine le petit François, qui déjà se familiarisait avec sa nouvelle existence. L'enfant ne quittait jamais le *Pistolet de paille* sans quelques cadeaux, que lui faisaient, en cachette l'une de l'autre, les deux sœurs Hendricks. Jeanne lui parlait peu,

lui donnait une tape sur les joues, lui secouait l'épaule et disait : « Allons, allons, il se porte bien. » Colette, de loin, le regardait, attendrie, en prononçant le mot *orphelin*. Si elle se trouvait un instant seule avec lui, elle l'attirait, arrangeait ses cheveux toujours en désordre et lui disait quelque phrase mélodieuse, sans signification précise. Cela ne touchait guère l'enfant, qui devenait gamin et songeait surtout à courir par les rues en longeant les trottoirs, et à s'arrêter en sifflant devant les vitrines. Ce qui le charmait, c'était un cadeau quelconque, sans importance, un sou de Jeanne, qu'elle lui mettait dans la main d'un air mystérieux, un paquet de bonbons que Colette fourrait dans la poche de sa veste, bien doucement, pour essayer de le surprendre. François se laissait ainsi enrichir, avec une indifférence affectée; il sortait en serrant son sou à pleine main, ou impatient d'ouvrir le fameux paquet qui enflait sa poche. Et, tout en retournant à l'atelier par le chemin des flâneurs, il croquait les friandises voluptueusement, avec une satisfaction intime très-profonde. Il eut bientôt oublié le père Nel, dont plus personne ne parlait et chez qui jamais pareilles aubaines ne lui étaient arrivées!

Les deux sœurs, à la veille de se séparer, avaient bien des arrangements à prendre. Ce fut leur notaire qui régla les comptes et fit deux moitiés égales de la fortune qu'elles devaient se partager. Elles possédaient environ deux cent soixante-dix mille francs, plus la maison rue de la Madeleine et le fonds cédé à Borgnet. Ce chiffre, clairement établi par le notaire Hannecart, étonna Colette, mais point Jeanne. Elles apportaient donc à leurs maris chacune une somme de cent trente-cinq mille francs. Colette se dit avec une amertume douloureuse : « Voilà ma valeur! » Tandis que Jeanne pensait : « J'ai de quoi vivre à deux; pourquoi mon mari ne pourrait-il être pauvre?.... »

Une grande partie des meubles furent laissés aux

époux Borgnet. Jeanne et Colette se réservèrent comme souvenirs les choses qui ne se donnent pas et qui ne se vendent qu'à la dernière extrémité : l'argenterie, les porcelaines de Chine ayant appartenu aux grands parents, le linge, toutes les vieilleries respectables que les deux sœurs avaient toujours vues accrochées au même clou, posées dans les mêmes coins, et qui sont les liens unissant au présent, — à l'avenir, un passé vénéré.

Ces préparatifs, une foule de soins et d'occupations, ne s'accomplirent pas sans tristesse, de part et d'autre. Mais chacune des sœurs était soutenue par une pensée égoïste, capable de leur faire abandonner bien d'autres amis qu'une maison et tout ce qu'elle peut renfermer. Colette espérait voir son fils, espoir ineffable dont elle eût payé la réalisation de son avenir de chrétienne; Jeanne avait la certitude d'être aimée, — et elle aimait comme si elle avait eu vingt ans, situation exceptionnelle qui, à l'âge où elle était parvenue, lui eût donné la force de quitter pour toujours sa mère, de sourire à ses remords, d'abjurer la religion catholique, apostolique et romaine. Aussi, toutes deux se préparaient pour « le grand jour » avec une sorte de fièvre. Chacune de son côté se pressait d'en avoir fini, bien qu'elle eût le temps nécessaire pour terminer des dispositions dix fois plus considérables. Il semblait, à les voir si affairées et comme anxieuses, qu'elles craignissent certains délais inattendus et qu'elles voulussent dévorer les heures, afin de transformer une certitude encore confuse en réalité immuable.

Pour se conformer à la coutume, Jeanne fit des invitations parmi les anciens amis de sa famille, qu'elle pria d'assister à la « bénédiction nuptiale » et au repas qui devait suivre les deux cérémonies de l'hôtel de ville et de l'église. M. et Mme Mindeler et leurs enfants furent des premiers inscrits sur la liste que Jeanne soumit à Colette huit jours avant la date fatale. Colette approuva

tout, comme toujours ; et d'ailleurs, que lui importaient ces détails ?

M. Dietrick était venu s'installer à Bruxelles et passait toutes ses soirées, ainsi que M. Lenoir, au *Pistolet de paille.* Le repas de noces était déjà commandé chez un des premiers traiteurs de la ville, lorsque Jeanne reçut, un matin, à sa grande surprise, la visite de Mme Chamard. Il n'était pas dix heures ; Colette attendait Borgnet dans le magasin ; Jeanne ruminait dans le petit salon, quand Mme Chamard y entra. La veuve se plaignit d'avoir appris le mariage de ces demoiselles par la voix publique ; elle croyait n'être point une étrangère, au moins pour mademoiselle Jeanne ; le procédé de ces demoiselles lui avait fait beaucoup de peine : « Mais, dit Jeanne, je vous aurais envoyé un billet de faire part.

— Vous êtes bien honnête, répondit Mme Chamard d'un ton pincé, mais je m'attendais à une démarche personnelle : ceci est une question de délicatesse ; chez nous, en France, on tient beaucoup au procédé, — à la forme. Il ne nous paraît pas difficile d'agir en gens civilisés — peut-être parce que nous le sommes.

— Avez-vous, demanda tranquillement Jeanne, quelque communication importante à me faire, madame?

— J'ai, répondit la veuve, le regret de vous annoncer que je quitte Bruxelles, — bientôt — le plus tôt possible. On me fait à Paris de magnifiques propositions; on veut me donner la direction d'un établissement organisé sur une large échelle et qui manquait dans cette capitale du monde civilisé — où les accouchements clandestins deviennent tous les jours plus nombreux. Cet établissement modèle sera monté de façon à offrir toutes les garanties désirables de discrétion, — et ma réputation m'a valu l'honneur...

— Et sans doute, interrompit Jeanne, les propositions qu'on vous fait vous séduisent, — vous êtes charmée de partir ?

— Comment donc! mais je suis aux anges...

— Alors, je vous félicite bien sincèrement, madame.

— Merci, mademoiselle, — de tout cœur. Mais si mon départ est une bonne fortune pour moi, il pourrait vous contrarier — ainsi que bien d'autres personnes.

— Moi! Comment cela?

— C'est moi, mademoiselle, qui était chargée de payer la pension du petit — neveu.

— Oui, répondit Jeanne un moment interdite.

— Il faudra, continua l'accoucheuse, confier le fameux secret à une nouvelle conscience, mademoiselle : il y a nécessité.

— Du tout! madame, du tout! Je trouverai un moyen, — je me tirerai d'embarras — sans déranger personne. — Oui, oui, — tranquillisez-vous, madame, je parviendrai à m'acquitter de cette dette sans avoir recours à l'obligeance d'autrui.

— Je venais, dit Mme Chamard d'un air gracieux, me mettre à votre disposition.

— Vous êtes bien bonne, madame; je vous remercie; mais je ne vous donnerai pas inutilement de la besogne au moment où vous allez partir.

— Je vous en prie, mademoiselle, disposez de moi.

— C'est, dis-je, inutile, et alors...

— Je tiens beaucoup à ce que vous me prouviez encore une fois l'estime que vous aviez pour mon caractère.

— Je n'aime pas, madame, dit Jeanne impatientée, à faire faire aux autres ce que je puis moi-même exécuter. »

Elle se leva, et Mme Chamard fut forcée de l'imiter. Mais l'accoucheuse avait repris son air pincé; une colère contenue faisait rouler ses prunelles sous ses paupières agitées; elle prit son ombrelle, posée près d'elle sur la table, et, d'un mouvement brusque, tourna le dos à Jeanne. « Voilà, dit-elle avec mépris, comment on exprime sa gratitude en Belgique! Rendez donc service

aux gens! Et cependant, mademoiselle, ajouta-t-elle en revenant à Jeanne, si j'étais une méchante femme, une femme intéressée, il ne me serait pas difficile de vous forcer à chanter....

— Chanter? dit Jeanne indignée.

— Croyez-vous, reprit Mme Chamard, qu'arrivée à Paris, et à l'abri de tout, je ne pourrais, en divulguant votre secret, trouver des âmes généreuses qui ne seraient point ingrates? Par exemple, mademoiselle votre sœur?... Je vous croyais plus prudente. »

Jeanne devint tout à coup très-sérieuse et vit où son emportement l'avait menée. Elle baissa les yeux, pour se recueillir, tandis que Mme Chamard la regardait, triomphante, et semblait la défier.

« Il n'est jamais bon, observa l'accoucheuse avec un accent railleur, de se faire des ennemis, même aux antipodes. Bonjour, mademoiselle, je ne vous oublierai pas.

— Madame! dit Jeanne.

— Vous voulez peut-être me faire des excuses, mademoiselle? »

Elle ricanait; Jeanne se sentit pâlir. Pendant une minute, elles se regardèrent. Mme Chamard battait du pied le tapis, tout en balançant nonchalamment son ombrelle; Jeanne restait droite, les bras serrés aux hanches, s'efforçant de se contenir. « Vous êtes trop vive, madame, dit-elle enfin d'une voix saccadée, — trop prompte à accuser, — trop susceptible — lors même qu'on ne songe point à vous chagriner....

— J'ai de la fierté tout comme une autre.

— Personne ne vous blâmera d'être fière, madame, mais de comprendre mal les — meilleures — intentions.

— Avouez, mademoiselle, avouez que maintenant vous avez peur de moi.

— Peur! madame. Pourquoi aurais-je peur? Vous venez de m'assurer que vous n'êtes pas une méchante

femme. Vous êtes fière, dites-vous, et sans doute assez pour garder votre honneur intact; je vous dois de la reconnaissance, madame, mais vous avez votre responsabilité — qui vous impose un devoir — auquel j'espère bien que vous ne faillirez pas.

— Vous me faites donc de la morale, mademoiselle?

— Je vous rappelle au raisonnement, madame, parce que vous m'y forcez.

— Mon état, reprit Mme Chamard avec une hauteur comique, est de ceux qu'on doit honorer. On me confie le secret des familles : j'ai donc bien droit au moins — à l'affabilité de mes clients...

— Oui, dit Jeanne, je n'en disconviens pas.

— Et j'espérais, mademoiselle, recevoir ici un accueil plus — honnête.

— Tenez, dit Jeanne en faisant un pas en avant et en prenant Mme Chamard par le bras, votre indignation n'est pas naturelle; vous me cherchez querelle : qu'est-ce que vous me voulez? N'allez pas par quatre chemins.

— Je ne vous comprends pas... Je ne sais pas.

— Ta! ta! Asseyez-vous... »

Elle attira Mme Chamard sur une chaise, s'assit en face d'elle et lui demanda à voix basse : « Vous avez peut-être besoin de moi, et vous avez essayé de m'effrayer pour me rendre prête à vous offrir ma — mes services.

— Vous vous trompez, mademoiselle; je ne réclame nul secours : dans ma position...

— Ta! ta! vous dis-je. Écoutez, je vais vous mettre à votre aise, — vous prouver que vos menaces — auraient pu — me faire rire. »

L'accoucheuse devint très-attentive, en se disant : « Elle va me conter une histoire. » Jeanne, qui gardait le silence, examinait les traits de l'accoucheuse, et en même temps réfléchissait. « Encore mentir! se disait-elle : mais c'est pour l'honneur de mon nom... »

— Ma sœur se marie le même jour que moi, dit-elle à voix haute; nous voulons lui faire une surprise, son mari et moi...

— Une surprise!

— Oui; nous lui rendons son enfant, que son mari adopte. Chut!... Dites encore que je n'ai pas confiance en vous. Mon intention était de vous apprendre cela le plus tard possible, afin que le secret fût bien gardé jusqu'au jour de notre mariage. Vous vous tairez, n'est-ce pas?

— Mais, dit Mme Chamard, — si c'est ainsi — certainement...

— C'est ainsi, — puisque je vous le dis. Vous comprendrez maintenant pourquoi je tenais à — ne plus vous envoyer chez Borgnet — même au moment où vous allez quitter Bruxelles.

— Oui, dit la veuve... Sans doute! J'avais tort.

— A la bonne heure, reprit Jeanne en serrant le bras qu'elle n'avait pas cessé de tenir, — nous voilà d'accord. Ne dites donc rien de tout cela : les nouvelles — on ne sait d'où elles viennent ni par où elles passent — mais tout le monde à la fois les connaît, à la même heure. Vous ne direz rien, — n'est-ce pas, madame?

— Je vous le promets, mademoiselle.

— C'est un enfantillage auquel je tiens : je veux voir la mine de ma sœur, quand je lui dirai : « Voilà votre petit!... » (Elle haussa les épaules, en souriant, avec une sorte de pitié dédaigneuse.) Je ne sais pas pourquoi je vous retiens là avec ces sottises : ça ne vous intéresse pas. (Elle se leva.) Mais, puisque vous êtes ici, — vous m'épargnerez une course rue d'Or, où je serais allée la veille de mon mariage. (Elle alla à un meuble, ouvrit un tiroir fermé à clef et y fouilla pendant deux ou trois minutes. Mme Chamard était fortement intriguée. Jeanne referma le tiroir et revint vers l'accoucheuse.) Je veux, continua-t-elle, vous prouver que je ne suis pas — une

ingrate. Ce n'est point par des paroles qu'on reconnaît certains services. (Elle glissa quelque chose dans la main de Mme Chamard.) Avec ceci, madame, vous vous ferez un joli cadeau, en souvenir de — de la Belgique — de Bruxelles. Allez, allez! — nous ne sommes peut-être pas affables, dans le pays flamand; mais nous avons nos qualités.

— Ah! mademoiselle, dit Mme Chamard confuse en froissant dans sa main un billet de banque, votre procédé est — si délicat — que je ne sais comment y répondre. Quel défaut d'être vive! Voulez-vous me permettre de vous serrer la main? à l'anglaise! Vrai, grâce à vous, j'emporterai de la Belgique le meilleur souvenir... Je suis touchée...

— Touchée — oui, se dit Jeanne quand elle eut reconduit Mme Chamard jusqu'à la porte ouvrant rue des Éperonniers — et touchée au bon endroit. Il faut pourtant de ces gens-là... »

Elle réfléchit un moment, puis se dit : « Cette fine mouche n'aura rien de plus pressé que d'aller chez Borgnet, c'est certain... Eh bien, il fallait risquer cela — pour en être une bonne fois débarrassée. Borgnet n'est pas bête : il comprendra tout de suite... C'est un honnête homme, — celui-là... Mais s'il allait ne pas comprendre! »

A cette idée, une frayeur la prit. Elle mit vivement à leur place les chaises qui étaient autour d'elle, ouvrit la porte du magasin et cria : « Borgnet, je voudrais vous parler un moment! » Borgnet venait d'arriver et s'occupait avec Colette de quelques détails concernant le magasin. Il s'empressa d'obéir à la voix impérative de Mlle Hendricks. Aussitôt qu'il fut entré dans le petit salon, Jeanne ajouta : « Venez; nous serons mieux — là-haut. » Elle pénétra dans le réduit, monta l'escalier, suivie de Borgnet et ne s'arrêta que sur le palier, près de la porte de sa chambre, qu'elle ouvrit; elle poussa

l'ouvrier étonné dans ce sanctuaire où nul homme n'avait plus posé ses pieds profanes depuis que Jeanne s'y était établie. Elle ferma la porte et vint se placer en face de Borgnet, raide et imposante. « De quoi s'agit-il, mademoiselle? » demanda-t-il avec anxiété et tout en se faisant rapidement un grand nombre de questions consciencieuses ayant pour objet ses relations avec Mlles Hendricks; il craignait, malgré le contrat passé entre elles et lui, de vagues obstacles; il se crut précipité de la hauteur qu'il venait d'atteindre. Mais il n'eut pas le temps de se désespérer. Jeanne prit la parole. « Jusqu'où va votre dévouement pour moi — pour nous? demanda-t-elle durement.

— Mais, dit Borgnet, — je ne sais pas; c'est difficile à préciser : je vous suis tout dévoué, mademoiselle.

— Mentiriez-vous si je vous en priais?

— Mentir! dit Borgnet.

— Oui – pour moi, pour me rendre service — sans y rien gagner?

— Comme ça, ma foi, — ma foi, oui! mademoiselle.

— Eh bien, reprit Jeanne, vous allez me jurer sur ce Christ, que vous ne divulguerez pas, tant que je ne vous aurai pas relevé de votre serment, le secret que je vais vous confier, — et que vous mentirez plutôt que de le faire connaître à qui que ce soit au monde — même à votre femme. »

Elle s'empara d'un Christ cloué à la croix, qui se trouvait sur sa cheminée entre deux globes recouvrant des fleurs artificielles, et le présenta à Borgnet d'un geste solennel. Ses regards intimidèrent Borgnet, qui se trouvait là comme pris au piége. Il mit sa main droite sur le crucifix et dit d'une voix basse, mal assurée : « Je le jure, mademoiselle.

— Bien! reprit Jeanne en remettant le Christ sur la cheminée. Maintenant, asseyez-vous et écoutez-moi. »

Elle se recueillit pendant quelques instants, cherchant

la formule la plus courte, le moyen le plus facile pour éviter les détails qu'il était inutile de faire connaître à Borgnet. Puis, rapidement, tout d'une haleine, comme si elle avait récité une leçon, elle raconta la naissance de François, son enlèvement, la demande en mariage de M. Dietrick et enfin la visite que venait de lui faire Mme Chamard... » Voilà tout, ajouta-t-elle ; Mlle Colette ne peut rien savoir. Il faut mentir à Mme Chamard en l'assurant que nous voulons faire une surprise à ma sœur. Il est certain que Mme Chamard viendra chez vous, aujourd'hui ou demain. Vous voilà instruit : allez maintenant, je compte sur vous. Vous avez juré et vous croyez en Celui qui s'est laissé crucifier pour nous, qui est mort douloureusement — pour nous racheter. »

Elle se leva ; Borgnet l'imita machinalement et quitta la chambre, comme stupide, en regardant à terre. Au moment où il allait ouvrir la porte, Jeanne le rappela : « Borgnet ! » Il tourna la tête et Jeanne ajouta, en montrant du doigt le crucifix : « Vous avez juré ! » Il fit de la tête un signe affirmatif, descendit l'escalier et entra dans le magasin, où il avait laissé sa casquette ; il se couvrit la tête sans mot dire. « Vous partez, Borgnet ? demanda Colette.

— C'est, répondit-il, pour Mlle Jeanne ; je reviendrai demain. »

Mme Chamard était chez lui à l'attendre. Tout se passa bien. Il répondit aux questions quelques mots, d'un air simple, en souriant ; et l'accoucheuse, satisfaite, rentra chez elle en se disant : « Tout est bien qui finit par un billet de cinq cents, – qu'on reçoit par-dessus le marché. »

Quant à Borgnet, il donna, dès ce jour-là, plus d'expansion à sa tendresse pour François. Il le regardait souvent avec une grande émotion, en se disant : « On pourrait, si on voulait, rendre sa mère à ce petit ! C'est bien tentant !... »

XVI

C'était vers le milieu de septembre 1839; il faisait beau dans le ciel et sur la terre; on se serait cru en plein mois de juillet, tant le soleil versait de lumière sur les maisons blanches et les rues grises. Onze heures du matin venaient de sonner à la petite église de la Madeleine, lorsque quatre voitures descendirent la rue, au pas, d'un air assez solennel : c'étaient des remises de luxe, dont le premier s'arrêta à la porte du *Pistolet de paille,* tandis que les trois autres s'arrêtèrent à distance presque instantanément. A la tenue des cochers, d'une propreté rare, aux gants de coton blanc qui cachaient leurs mains grossières, à leur air de jovialité, les passants ne pouvaient se tromper : il s'agissait d'un mariage, et les groupes se formèrent.

Pour la foule, tout est spectacle, — mort, mariage et baptême, incendie et entrée triomphale, couronnement et déchéance : elle ne cherche partout que des distractions; qu'elle rie ou qu'elle pleure, qu'elle ait matière à émotion ou à moquerie, tout est bien. L'esprit de la foule est souverain : il marque au bon coin et caractérise les hommes et les choses. Aussi, lorsque Jeanne Hendricks parut sur le seuil de sa porte, en riche toilette, elle fût accueillie par des quolibets qu'on se renvoyait à demi-voix. Son air à la fois modeste et vainqueur, son austérité prête à s'oublier, sa manière de baisser les yeux, tout la désignait aux regards des curieux et à la mlicae des badauds. Distraite et effarée sous son aspect de parfaite

tranquillité, elle prit mal son élan pour monter en voiture, et de la jambe se heurta au marche-pied. La douleur l'arrêta pendant une seconde ; mais les regards de la foule lui rendirent sa fermeté, et elle entra dans la voiture, en dissimulant le dépit que lui causait sa maladresse.

Colette parut à son tour, richement vêtue aussi, mais avec moins d'éclat que Jeanne. Elle était très-pâle et extrêmement émue ; ceux qui la virent de près s'aperçurent que ses mains tremblaient. On la trouva « assez intéressante — et — pas trop abîmée... » Les quatre voitures, peu à peu, se remplirent. Entre tous ces messieurs vêtus du même habit noir et de la même cravate blanche, personne ne distingua les mariés.

Tout se passa avec beaucoup de calme à l'hôtel de ville et à l'église. Il n'y eut à l'hôtel de ville qu'un petit incident qui ne compromit en rien heureusement la mise en scène du mariage. Lorsque l'officier de l'état-civil prononça les nom et prénoms de M. Auguste Arthur Lenoir, Jeanne, et même Colette, regardèrent avec surprise l'homme qu'elles connaissaient sous le nom de Saint-Amand; puis, comme personne ne paraissait s'émouvoir de l'oubli de l'échevin, Jeanne se pencha vers son fiancé.

« Arthur Lenoir — de Saint-Amand! dit-elle.

— Oh! répondit légèrement M. Lenoir, dans les actes sérieux, les titres sont insignifiants. — A vous de répondre Jeanne. »

Elle parut en prendre bravement son parti, et répondit d'une voix claire, en accentuant bien ses paroles. Mais elle ne put, pendant une partie de la journée, chasser une pensée fâcheuse qui la tourmentait, tandis que la douleur qu'elle ressentait à la jambe lui semblait devenir insupportable : « Il y a de mauvais pronostics, se disait-elle; de quoi suis-je menacée? »

Une heure plus tard, les quatre voitures arrivaient au grand trot à la porte du restaurant où le repas de noces avait été commandé.

Ce repas, froid au commencement, s'égaya peu à peu, grâce aux excitations du vin. Les messieurs furent convenables et amusants. M. Lenoir parla beaucoup, faisant assaut de plaisanteries avec son ami le journaliste Antoine Fleury, qui lui avait servi de témoin. On trouva Jeanne sérieuse et distraite : elle souffrait en effet de s'entendre appeler Mme Lenoir, elle qui se croyait la femme d'Arthur de Saint-Amand.

Colette parut plutôt résignée qu'heureuse. Les attentions de M. Dietrick servirent de prétexte à certaines plaisanteries banales qui se répètent à la plupart des repas de noces; Colette les supporta avec douceur, M. Dietrick avec impatience.

Tout, cependant, se passa bien. Comme dans les banquets politiques, la plus franche cordialité ne cessa de régner entre les convives. Seulement M. Antoine Fleury, qui n'était point dans son milieu, fut trouvé bavard et indélicat.

Vers cinq heures, M. et Mme Dietrick se levèrent de table et firent leurs adieux aux invités. Il y eut alors beaucoup de bruit et de mouvement. Colette s'approcha de Jeanne. Elle était très-troublée et ne savait trop comment dire adieu à cette sœur qui l'avait si rudement protégée. Mais, arrivée devant Jeanne, elle éclata tout à coup en sanglots et se jeta dans ses bras. Jeanne l'embrassa stoïquement, du bout des lèvres, sans pleurer; mais elle était livide. Quelqu'un dit : « Elle ne fait pas de simagrées, la sœur aînée; mais quel sentiment profond dans son attitude! »

M. Dietrick emmena sa femme, qui pleura jusqu'à Malines. En vain il essayait de la calmer, en lui disant des mots tendres, en l'assurant de son dévouement absolu, de son affection. « Oui, répondait-elle en pleurant plus fort, je vous crois — vous êtes bon; mais il faut que je pleure, — je ne sais pourquoi.

— Eh bien donc, dit M. Dietrick, pleurez, ma femme,

pleurez pour la dernière fois; mais, je vous en prie, ne montrez pas à mes deux enfants un visage aussi défait : elles attendent une mère !

— Vous les aimez bien, dit Colette, cela s'entend, — et cela me donne confiance... Ah! je ne sais ce que j'ai, mais il me semble que je pleurerai toute ma vie. »

Cependant, en entrant dans Malines, ses larmes se tarirent, elle put sécher ses yeux et adoucir l'expression de douleur qui bouleversait son visage. « Ah! dit M. Dietrick, c'est que je vous ai dépeinte à mes filles : elles vous savent belle. Il faudra maintenir votre réputation, je vous en avertis. Les enfants ont de la mémoire. J'aurais bien voulu vous voir sourire en les embrassant. Ce sont de pauvres petites créatures très-délicates et qui me donnent beaucoup de souci ; elles tiennent de leur mère, qui est morte jeune et comme épuisée. Un rien les trouble extrêmement, les rend malades.

— Mon Dieu! dit Colette, — vous me faites peur...

— Tout ira bien, voilà que vous vous calmez. J'aurais dû vous montrer mes enfants avant notre mariage; vous m'eussiez regardé d'un meilleur œil... »

Colette se disait, pendant que son mari parlait, — pour ainsi dire tout seul : « Ce n'est plus là l'homme qui m'avait fait si grand'peur. Qu'y a-t-il de changé en lui? »

Leur voiture s'arrêta devant une grande maison à un seul étage, de sombre apparence, et dont l'architecture, plusieurs fois transformée par des mains inintelligentes, datait du moyen âge. « Nous voici chez nous, » dit M. Dietrick en sautant de voiture avec une légèreté qui n'était que l'effet du contentement. On descendit les malles, que deux servantes d'un âge mûr traînèrent dans un large vestibule. Colette entra dans la maison, toujours aussi troublée, éprouvant la triste sensation qui nous envahit lorsque nous nous voyons en pays étranger, sans y connaître personne. « Les petites sont là? demanda

M. Dietrick en ouvrant la porte d'une grande salle dont les trois fenêtres donnaient sur la rue.

— Oui, monsieur l'avocat, » répondirent les deux domestiques.

Colette suivait, inquiète, et surtout impatiente d'en avoir fini avec « le premier moment. » Elle pénétra dans le salon, à la suite de son mari, et derrière elle les deux servantes, dans l'embrasure de la porte, assistèrent à l'entrevue. « Léontine, Julie, voici votre maman, » s'était écrié M. Dietrick en embrassant chaudement deux petites filles vêtues de bleu, à peu près de la même taille et qui regardaient la «maman» d'un air timide. Aussitôt qu'elle les eut aperçues, Colette courut à elles. « Oh ! dit-elle d'une voix attendrie, qu'elles sont jolies ! » Elle les prit toutes deux dans ses bras, les pressa sur elle avec une vraie effusion et répandit ses dernières larmes sur leurs cheveux blonds bouclés.

« Vous voyez, dit M. Dietrick, que votre nouvelle maman est bonne, et belle aussi.

— Oui, dit une des petites filles, mais pourquoi pleure-t-elle ?

— C'est de joie, — c'est de joie ! » s'écria Colette.

M. Dietrick se mit à rire nerveusement, en se frottant les mains, cherchant une contenance, et ne voulant pas se laisser aller à son attendrissement. « Je suis certain, — j'étais d'avance certain que vous les aimeriez, dit-il. N'ont-elles par l'air de deux anges, ainsi vêtues de bleu ? Oh ! à nous deux, nous leur donnerons bien de la santé.

— Il ne faut plus pleurer, — maman, dit encore une des petites filles, la cadette, après un moment d'hésitation.

— Non, non, c'est fini, » répondit Colette, que le mot *maman* émut profondément. Elle alla s'asseoir sur un sofa placé entre deux fenêtres en y attirant après elle les deux enfants. Ce tableau impressionna si fort M. Dietrick qu'il dut s'en détourner ; il aperçut alors les deux

servantes, restées debout à l'entrée du salon ; il s'avança vers elle : « Allons, leur dit-il, venez, je vous aiderai à monter ces malles... » Il sortit et ferma la porte.

Lorsqu'il rentra, une demi-heure plus tard, il trouva les deux petites filles bien apprivoisées et montrant à leur nouvelle mère de grandes poupées empanachées comme des duchesses. Les enfants babillaient ; Colette les écoutait avec ravissement, et de temps à autre essuyait avec ses doigts les larmes qui s'échappaient encore de ses yeux gonflés et rougis. « Si vous voulez, dit l'avocat d'une voix douce, avant de prendre le thé nous visiterons la maison, qui est vaste. Pourvu qu'elle vous plaise.

— Je n'ai pas le droit d'être difficile, répondit Colette. Et d'ailleurs, ces enfants me feraient trouver belle une maison pauvre.

— Je ne me rappelle pas d'avoir jamais été plus heureux qu'aujourd'hui, dit encore M. Dietrick.

— Si vous dites cela pour me donner du courage, répliqua-t-elle, je ne vous en suis que d'autant plus reconnaissante. Il y a longtemps déjà que je vous trouvais bon ; mais depuis que je vous ai vu ici, — et que je connais ces enfants, je vous trouve meilleur...

— Allons, venez, venez, nous causerons plus tard, » reprit brusquement M. Dietrick en prenant un des enfants par la main.

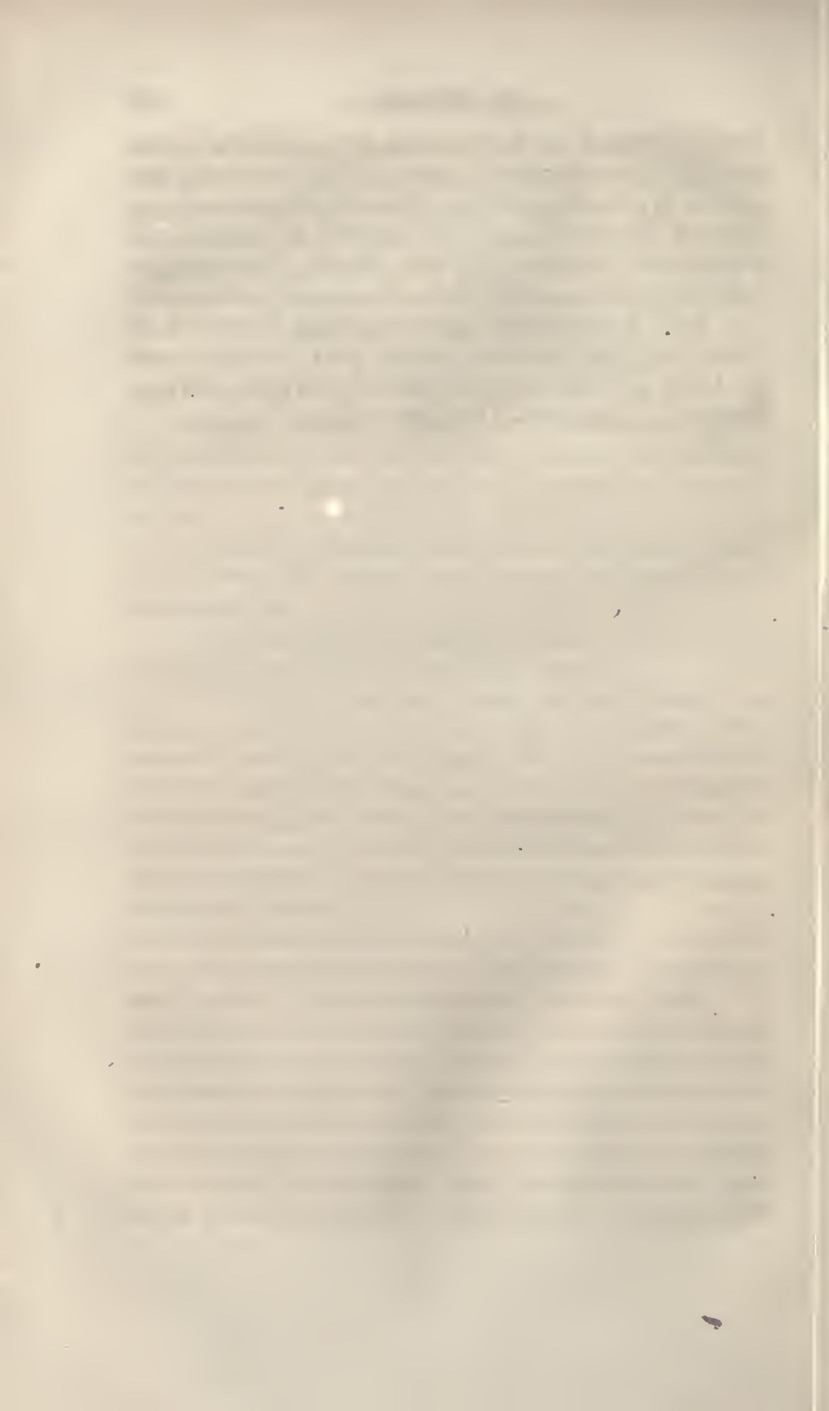
Colette l'imita et ils sortirent.

Le même soir, M. et Mme Lenoir partaient pour Paris, en diligence. Ils faisaient un voyage de noces.

Le même soir aussi, Borgnet et Barbe s'établissaient définitivement au *Pistolet de paille*. Ils gardèrent pour chambre à coucher celle où Barbe était installée depuis la mort de sa tante. Le petit François fut logé dans la pièce où Julien Crèvecœur s'était tué. Borgnet fit mélancoliquement en lui-même cette remarque, tandis que Barbe procédait au coucher de l'enfant. « J'espère, dit

Barbe à Borgnet, qu'il n'aura pas à se plaindre, le petit gueux! Il a une chambre de prince. » Elle l'embrassa, Borgnet en fit autant; puis ils se retirèrent. Barbe n'avait pas l'air trop mécontent, mais elle trouvait à son mari une physionomie chagrine. « Eh bien, dit-elle, c'est ainsi que vous entrez dans ma chambre, après six années d'attente!

— Bah! tu as raison, femme, répondit l'armurier en faisant un geste délibéré, comme pour se débarrasser des idées qui l'ennuyaient. C'est aujourd'hui notre jour de noces : il faut rire! Vive l'amour!... »



TROISIÈME PARTIE.

CONSÉQUENCES LOGIQUES.

I

Malines était alors une ville morne. L'orthodoxie l'enveloppait et la maîtrisait ; c'était une vieille fille bigote qui avait peur de son ombre et qui faisait encore un signe de croix lorsqu'on parlait du diable. Elle ne se transformait pas à l'intérieur, comme la plupart des cités moyen âge envahies par le mouvement moderne ; elle gardait ses vieilles maisons, ses ruelles, son air refrogné ; la glace de ses années la pétrifiait. La turbulence du XIXe siècle lui paraissait sacrilége ; aussi refoulait-elle hors de son enceinte sacrée les constructeurs d'habitations blanches, coquettes et régulières ; elle voulait mourir dans ses vêtements mystiques. Lorsque, par on ne sait quelle audace ou quelle héroïque vaillance, un de ses habitants démolissait quelque construction du passé, dont les moellons verdissants étaient près de tomber en ruines, il se faisait dans la ville un grand vide, — attris-

tant sous certains rapports, — comme lorsque dans les bois le bûcheron abat un vieux chêne pour laisser aux arbustes nés d'hier leur part de soleil et d'air. Une maison nouvelle, dans Malines, produisait l'effet d'un carré d'étoffe neuve dans un habit usé jusqu'à la corde.

Une pareille ville ne dut point effrayer Colette Hendricks, devenue Mme Dietrick. Elle quittait le calme monotone du *Pistolet de paille;* elle entrait dans une maison vaste et tranquille, — mais en reprenant son libre arbitre, sa personnalité. Et dans cette maison, où bientôt elle se sentit affectueusement entourée, se trouvaient deux enfants sur lesquels elle pouvait assouvir à demi sa soif de maternité, — en attendant les jours bien meilleurs où son propre enfant lui serait rendu.

Elle aima, dès la première heure, ses belles-filles. Elle n'était pas de huit jours à Malines, quelle commençait à souffrir de la solitude dès que les enfants étaient absentes. Elle ne se lassait pas de les regarder, et elle trouvait dans leurs grands yeux bleus un peu tristes, dans la couleur de leurs cheveux, dans l'exquise délicatesse de leur carnation, quelque chose qui l'attendrissait et gonflait sa poitrine à la fois de tristesse et de charme.

Les petites filles, à qui les vacances donnaient une entière liberté, la quittaient peu. Les enfants ont un instinct sûr qui les guide vers les âmes riches d'affection; à un certain âge qu'on ne saurait déterminer, — avant l'heure où l'on raisonne cependant, car le *pourquoi* et le *parce que*, tant que l'expérience n'est pas venue, font longtemps voir et penser faux — à cet âge heureux où tout est impression, l'attraction naturelle pousse les enfants dans les bras qui leur sont sympathiques. Peut-être les larmes de Colette avaient-elles été le lien mystérieux qui unit dès l'abord la belle-mère et les jeunes filles. La vraie tendresse est plutôt mélancolique que gaie; n'est-ce point que les affections profondes sont sujettes à de grands troubles et à des anxiétés con-

tinuelles? Il y a sans doute une intuition du cœur, qui l'avertit au moment où il se sent entraîné. Mais que lui importe un avenir douloureux, pourvu qu'il se rassasie d'amour!

Il parut à Colette que les craintes de M. Dietrick sur la santé de ses enfants, étaient très-exagérées. « Voyez donc, disait-elle, comme leurs joues sont roses, comme leurs lèvres sont rouges! Ce sont des fruits bien sains! » M. Dietrick hochait la tête, en répondant : « Leur mère était ainsi... »

Sans la ténacité de son souvenir et les promesses de M. Dietrick, Colette eût été complétement heureuse. Tout doucement, elle se sentait aimer son mari, qui se montrait envers elle bon, dévoué et reconnaissant. Cette attitude, qu'elle ne comprenait guère, la touchait plus qu'elle n'aurait pu l'exprimer. A peine osait-elle, par un geste, une syllabe, un regard, dire combien elle regrettait de s'être laissé tromper par les apparences, et d'avoir cru son mari un homme vulgaire qui ne la recherchait que pour sa fortune. Aujourd'hui qu'il n'avait plus à craindre qu'un autre enlevât ce « bon parti, » qu'il pouvait à son caprice se démasquer et marquer à sa femme au moins de l'indifférence, pourquoi tous ces égards, et cette promptitude à la satisfaire en toutes choses, et surtout cet air de tendre gratitude auquel elle ne se trompait point? Ce mystère, qui ne la tourmentait pas, mais qui continua de l'étonner bien longtemps, était lui-même un plaisir.

M. Dietrick avait présenté sa femme dans quelques maisons amies. On l'y avait reçue avec un peu de curiosité mais avec une estime non équivoque. Colette trouva dans ce monde de bourgeois aisés quelques distractions qui n'eurent qu'un bon résultat, celui de lui ôter sa somnolence, et de la rendre plus sociable. Son mari, du reste, ne la força d'aucune manière à voir ce qu'on nomme le monde; il lui laissa, les présentations faites, une liberté

absolue, tout en lui faisant remarquer qu'on ne vit point seul sans devenir bientôt le sujet des commérages et des malignes interprétations.

Ainsi peu à peu Colette, débarrassée de sa timidité, déchargée du poids de cette longue et lourde sujétion qui pesait sur son caractère, prit les allures modestes qui lui convenaient et sortit de ce milieu trouble où elle avait perdu déjà tant de force individuelle.

Mais, si satisfaite qu'elle fût, si peu qu'elle pût trouver à reprendre à son existence présente, au fond d'elle, au plus profond de son âme, une blessure ne se fermait point : avant d'être femme, elle était mère; et les anges bleus de M. Dietrick ne pouvaient lui faire oublier l'abandonné, l'inconnu auquel en rêve elle tendait toujours les bras, qu'elle n'avait jamais serré sur sa poitrine en souriant à son propre bonheur.

Elle eut bien voulu rappeler à M. Dietrick ses promesses; elle n'osait. Pourquoi? Il était si bon! Elle pensait que l'initiative devait venir de lui : sa délicatesse s'effarouchait à l'idée d'une réclamation. Le temps s'écoulait cependant, et M. Dietrick paraissait ne se souvenir de rien. Un mois était passé, et aucune allusion n'avait été faite au sujet de l'enfant à chercher et à protéger. Colette devint rêveuse, préoccupée; elle parut triste, même en présence des deux petites filles, qui, sans pitié, lui demandèrent : « Maman, qu'avez-vous? On croirait que vous allez pleurer... » M. Dietrick la questionna à son tour, — une fois, — et Colette répondit évasivement. « Ah! lui dit alors son mari, je sais ce qui vous préoccupe. Ma femme me reproche d'oublier mes promesses.

— Je ne reproche rien, — non... dit Colette.

— Vous ne formulez pas vos reproches, Colette, reprit l'avocat; mais votre contenance en dit assez. J'espérais — pourquoi vous le cacherais-je? — que mes enfants adouciraient vos regrets, et peu à peu vous feraient oublier...

— Je crains bien, dit Colette, que ce soit impossible.

— Eh bien, reprit-il en soupirant, nous irons à Muysen, chez Straetman ; nous irons dès demain, s'il fait beau, voir ce père nourricier. Je suppose que ma femme, après cette déclaration, va me faire meilleur visage.

— Ah! dit Colette, je ne sais pas pourquoi vous êtes si bon.... Je ne le mérite pas... J'ai tort : je devrais me contenter...

— On ne se contente pas, vous le voyez bien, dit M. Dietrick. »

Le lendemain, de bonne heure, ils partirent à pied pour Muysen. C'est une promenade d'une heure ; le pays est plat, bien cultivé, et il n'a d'autre charme qu'un air de satisfaction et de bien-être. Colette marchait silencieuse au bras de son mari ; de temps à autre, il faisait une remarque sur les champs qu'ils parcouraient, ou parlait de Straetman, chez qui l'enfant de Colette avait passé sept années. « Mais, demanda tout à coup Colette, comment avez-vous su que — le pauvre petit — était à moi ?

— Je vais vous le dire, répondit M. Dietrick, et vous apprendre en même temps pourquoi j'ai désiré que vous fussiez ma femme. Le chemin vous paraîtra plus court, et vous comprendrez certains détails que peut-être vous ne vous expliquiez pas. »

Colette se serra davantage contre son mari et le regarda ; et il y avait dans ses yeux un sentiment de tendresse qui en disait plus que tous les discours. L'avocat garda le silence pendant quelques minutes, et ils firent une centaine de pas dans un recueillement profond, comme si chacun avait été uniquement occupé de ses propres pensées, ou distrait par les objets qui l'environnaient. « J'aurai bientôt fait de vous raconter les menus détails qui ont eu une certaine influence sur ma conduite, dit soudain M. Dietrick ; mais je suis très-content que l'occasion se soit présentée de me justifier devant

vous, qui avez dû, dans les premiers moments, ne voir en moi qu'un avocat de mauvaises causes en quête d'un mariage d'argent.

— Peut-être bien, dit Colette; je ne savais que penser. Et d'ailleurs, Jeanne pensait pour moi. Mais que toutes mes frayeurs sont déjà loin!... Il me paraît que j'ai été morte — et que je viens de ressusciter.

— Oui, reprit l'avocat, mais avec la mémoire. Oh! ajouta-t-il, je ne vous fais pas un reproche; ceci n'est qu'une remarque.

— Est-il possible, demanda Colette, que vous soyez toujours aussi bon?

— Pourquoi pas, Colette? Je n'ai jamais paru méchant que devant votre sœur, je suppose. Si elle vivait avec nous, je deviendrais intraitable. Mais ne parlons plus d'elle; revenons à Straetman. Il y a un an environ, je reçus la visite d'un paysan. Je le fis asseoir dans mon cabinet et le priai de me dire les motifs qui l'amenaient chez moi. Cet homme était très-embarrassé; il me regardait, baissait les yeux, me regardait de nouveau et se taisait. La vérité, c'est qu'il avait et qu'il a encore une physionomie de rusé coquin qui cache son jeu. « Voilà, me dis-je, un gaillard qui a fait quelque mauvaise action, et qui vient me demander un conseil. » Comme il continuait de se taire, je m'impatientai. « Parlez donc, lui dis-je, ou laissez-moi à mes occupations. » Il se leva tout d'une pièce. « Monsieur l'avocat, me répondit-il enfin en hésitant, vous saurez que j'ai chez moi... » Il s'arrêta et examina le plafond, puis détournant ses regards des miens, qui le questionnaient, il ajouta : « Je vous dirai, — j'ai une commission à faire dans la ville; je reviendrai : je ne veux pas vous déranger. » Il me fit un signe de tête et s'en alla. « Au diable! dis-je en colère. Et ne revenez plus! »

Une heure après, le paysan se présentait de nouveau chez moi. Je le reçus très-mal; il s'assit encore sans parler,

en tourmentant ses cheveux raides avec ses gros doigts violets. Il finit par dire d'un air déterminé : « Allons, je ne veux pas retourner à Muysen sans avoir votre conseil, monsieur l'avocat. Tant pis ! Je suis Straetman ! »

— Eh bien, Straetman, dis-je, parlez et soyez court.

— C'est bon à dire, monsieur l'avocat, répliqua-t-il, — mais on ne va pas vite quand on veut. Il y a des choses qu'un paysan ne sait pas raconter; raconter n'est pas notre affaire, comme à vous autres, qui parlez par état et dont on paye les paroles....

Je l'interrompis et voulus l'enfermer dans son sujet; il n'y eut pas moyen. Ce Straetman est un des paysans les plus têtus que j'aie connus. Bien que notre conversation pût paraître très-intéressante à qui n'aurait qu'un intérêt indirect à tout ceci, je suppose, Colette, que vous tenez surtout à connaître le motif de la visite de Straetman : je remettrai donc à plus tard de vous décrire la lutte orale qui eut lieu entre nous et qui, au théâtre, serait d'un haut comique. Voici ce que je finis par comprendre, au bout d'une heure de la plus singulière des logomachies : Straetman, manœuvre, avait réussi à épouser la fille d'un fermier de Muysen, qui lui avait donné en dot une petite métairie à laquelle joignait une pièce de terre de deux hectares. Straetman, devenu propriétaire, voulut faire lui-même fructifier ses terres, et devint dès la seconde année un des maraîchers les mieux fournis des environs de Malines. Peu à peu, et à mesure que ses travaux augmentaient son bien-être, il devint avare; et enfin, trouvant sa femme forte et saine, il s'arrangea de façon que, à chaque fois qu'elle devenait mère, il trouvât quelque riche bourgeoise qui eût besoin d'une nourrice. Il eut quatre enfants, et Mme Straetman fut quatre fois nourrice : le dernier nourrisson de cette superbe paysanne, Colette, était un petit Bruxellois.....

Une accoucheuse de Bruxelles, nommée Mme Chamard,

servit d'intermédiaire entre votre chère sœur et Straetman. L'enfant resta sept ans à Muysen; sa pension était payée régulièrement; de plus, trois ou quatre fois par an, Mme Straetman recevait des cadeaux en toile, en étoffe, en menus objets pour son ménage, ce qui portait la pension de l'enfant à un chiffre assez élevé pour que les époux Straetman tinssent sérieusement à le garder chez eux. Autant par affection que par intérêt, d'après ce que j'ai appris plus tard, ils regardaient le petit Bruxellois comme faisant partie de la famille. Il y a là une nuance que vous ne saisirez que lorsque vous aurez vu beaucoup de paysans : ils ne séparent point leur fortune de leur famille; terres, récoltes, bestiaux, enfants, ont droit à une part de leur amour; et c'est très-sincèrement qu'ils pleurent les uns et les autres lorsqu'une catastrophe les enlève aux caresses de leurs pensées.

Donc, les époux Straetman, qui alors — c'était l'an passé — se trouvaient dans l'aisance, grâce au courage et à l'économie qui présidaient à leurs travaux et à leurs dépenses, regardaient leur pensionnaire bien plutôt en parents qu'en nourriciers. Et c'est à cette époque que l'accoucheuse, chargée de payer par semestre l'entretien du petit, vint faire à l'ex-manœuvre les propositions qui l'amenaient chez moi.

Il s'agissait, pour tout dire en deux mots, d'exploiter en commun le secret de — de votre — faiblesse....

— De ma faute, interrompit Colette à voix basse.

— Vous étiez bien jeune il y a huit ans ! reprit M. Dietrick. Enfin — l'accoucheuse proposait à Straetman et à sa femme de menacer votre sœur et, après l'avoir assez effrayée, de se faire payer cher leur silence. Désirant sans doute conserver intacte sa réputation d'honnête femme, l'accoucheuse voulait forcer le paysan à agir seul; elle ne voulait, pour elle, que faire fructifier son ingénieuse idée. Elle alignait les billets de mille francs à l'imagination éblouie et à l'avidité de Straetman. Il est

certain qu'il vit là d'abord un coup de fortune. Mais, ayant demandé quelques jours pour réfléchir, il craignit, sans se rendre compte des raisons vagues qui le tourmentaient, que la justice ne se mêlât de ce mystère aînsi dévoilé, et qu'il n'y eût plus à perdre qu'à gagner à une trahison quelconque. Il finit par se décider à venir me consulter. J'exigeai qu'il me dît tout; je voulus connaître le passé et le présent; j'insistai pour qu'il me confiât les noms des personnes en cause. Ici, j'échouai; ces dernières exigences le trouvèrent inébranlable ; il me déclara d'un ton bref et d'une voix ferme qu'il ne vous connaissait pas, qu'il n'avait jamais vu la mère de l'enfant que sa femme avait nourri. Je ne vous cacherai pas, Colette, qu'il entrait beaucoup de curiosité dans mes exigences. Mais j'étais assez sûr de moi pour ne point avoir de scrupule à cet égard. Un avocat, un médecin, un notaire, un confesseur ont des droits plus étendus que ceux des autres hommes. Quoi qu'il en soit, à toutes mes questions concernant le nom de la mystérieuse mère, Straetman me répondit : « Je ne sais pas. »

Seulement, il me fit des demi-confidences qui plus tard me mirent à même, aidé par ce qu'on a toujours nommé le hasard, de connaître le secret si bien gardé et qui dès le premier moment m'intéressa comme si je n'y eusse point été tout à fait étranger. Il savait, disait-il, que l'enfant venait d'une maison de Bruxelles, où deux sœurs vivaient ensemble d'un commerce qui eût été bien plutôt l'affaire de deux frères. Mme Chamard ne lui avait jamais dit qu'à moitié la position de ces sœurs, et elle avait toujours refusé de les nommer. Deux demoiselles, occupées d'un travail masculin, ce n'était point commun ; je ne pouvais oublier ce détail.

Straetman me quitta après que je l'eus tancé d'importance et convaincu qu'il devait répondre non à toutes les propositions de Mme Chamard, — ce qu'il fit, puisqu'il garda l'enfant. Mais il me laissa très-intrigué. L'his-

toire, cependant, n'avait rien d'extraordinaire; aussi, je ne chercherai pas à vous expliquer pourquoi je me creusai la tête à lui trouver une solution quelconque.

Je connais à Bruxelles un certain nombre de familles, vingt peut-être; je les fis l'une après l'autre passer dans mon souvenir; cette revue ne m'apprit rien. Le nom de Mme Mindeler me ramena à Malines chez la mère de cette dame; vous savez combien dans les moments de rêverie, la pensée aime à vagabonder. Lorsque la mémoire revoit ainsi une période du passé, elle s'y attache avec une grande ténacité, et les plus petits détails des scènes souvent les moins intéressantes se représentent vivement à l'esprit. Aussi, votre nom et celui de Jeanne, si souvent prononcés chez la mère de Mme Mindeler et chez Mme Mindeler elle-même, ce nom qu'on ne séparait guère de votre très-originale qualité d'armurières, me frappa comme une révélation. Et tout de suite, dès la première heure, je me dis « C'est une de ces demoiselles qui est la mère de l'enfant nourri par Mme Straetman. »

C'est donc ici, Colette, que j'entre en scène. Encore une fois, je n'essayerai pas de vous analyser le sentiment qui me faisait agir : je ne crois ni à l'intuition ni aux sympathies mystérieuses. Je vous raconte le fait, sincèrement, sans vouloir autrement le définir. Ce qu'il y avait de piquant pour ma curiosité déjà éveillée, c'est que vous étiez deux sœurs et que vos occupations n'étaient pas de celles que choisissent d'ordinaire les femmes.

Je voulus vous connaître. J'allai à Bruxelles; je pris sur vous des renseignements : on me dit de votre histoire ce que le public, — vos voisins — en savaient; Mme Mindeler me donna sur vous beaucoup de détails sans se douter de l'importance que j'y attachais. La mort tragique de votre ouvrier, ce Julien Crèvecœur qui travaillait chez vous, fut pour moi un nouvel indice : je

bâtis sur cette mort tout un roman; je ne vis point un accident dans ce coup de feu qui l'avait tué, mais un suicide...

— Oh! dit Colette en interrompant son mari, vous vous trompez : c'était un malheur... Il n'avait pas de raison pour se tuer.

— Je le crois : vous l'aimiez, Colette, reprit l'avocat. Mais puisque j'avais commencé mes recherches par des suppositions qui pouvaient être absurdes, il n'y avait pas de motif à ce que je m'arrêtasse jamais. Enfin, pour terminer ce trop long récit, j'avouerai que, du jour où je sus qu'un ouvrier encore jeune, assez beau garçon, était mort dans votre maison, il fut pour moi votre amant. Dès ce jour, je me rendis souvent à Bruxelles pour aller vous voir; j'entrai chez vous; je vous parlai; et sans doute, dans le nombre des visages étrangers que vous regardiez sans beaucoup d'examen, je ne fus pas plus remarqué que le plus indifférent des hommes. Je sus par quelques personnes qui jadis vous avaient plus intimement connue, et surtout par Mme Mindeler, combien vous étiez modeste, douce et affectueuse; nulle part, on ne me fit sur vous de rapport qui pût me rendre inquiet quant à votre caractère. Peu à peu, une idée s'implanta dans mon esprit, y prit de fortes racines et ne me laissa plus de repos : celle de vous épouser. Je me trompais peut-être sur votre passé; peut-être vous étiez pure comme le sont nos deux enfants. Mais ce passé, quel qu'il fût, ne devait pas m'arrêter. Je combinai lentement et sûrement ce qu'alors je pouvais encore nommer une affaire. Si, véritablement, j'avais votre secret et celui de votre sœur, j'étais certain que ma demande serait appuyée. Si je m'étais trompé, en me présentant sans essayer de réussir tout de suite par l'intimidation, on devait au moins m'accueillir honnêtement, puisque j'étais un honnête homme. De toutes façons, j'insisterais, je ne me rebuterais pas : j'étais déterminé à lutter pour

donner à mes filles une mère qui pût – ou qui dût les aimer. Vous savez, Colette, comment Jeanne me reçut. Eh bien, aujourd'hui je puis vous avouer cela, c'est à tout hasard que j'ai parlé de Muysen et de Straetman, — après que Jeanne m'eût brutalement répondu par un refus net. A l'expression de son visage, je vis que je ne m'étais pas trompé; si elle avait montré de l'étonnement, si elle avait pu conserver son sang-froid, je serais parti, honteux d'une tentative imbécile. Heureusement, j'étais dans le vrai. Voilà quel fut mon calcul, Colette. Je cherchais bien moins une femme qu'une protectrice pour mes pauvres enfants. Je la voulais douce, résignée et capable de sacrifice. Je ne vous ai pas épousée pour moi; mais aujourd'hui, Colette, je suis le rival de mes enfants.

— Je vous crois, dit Colette, - j'ai besoin de vous croire : tout ce que vous faites me prouve que vous dites la vérité.

— Je vous ai maintenant, reprit-il avec gaieté; j'ai eu le bonheur non-seulement de vous arracher à l'influence de Jeanne, mais, en vous enlevant, de vous venger.

— Me venger! dit Colette. Comment cela?

— En forçant M. Arthur Lenoir d'épouser votre sœur; il fera la vie dure à Jeanne Hendricks.

— Oh! fit Colette, est-il possible que ce M. Lenoir soit un mauvais homme?

— Vous saurez cela plus tard. Mais nous voici arrivés. Tâchez d'être calme : il ne faut pas qu'on soupçonne pendant une seconde qui vous êtes. Laissez-moi faire. Ni Straetman ni sa femme ne vous connaissent : c'est l'essentiel. »

Ce ne fut pas sans une grande émotion que Colette, levant les yeux, vit en face d'elle une assez jolie métairie. Le récit de son mari l'avait bien préparée; les lieux où son enfant avait été élevé apparaissant ainsi tout à coup, la transportaient de nouveau et d'une ma-

nière très-vive, dans ces espaces où autrefois son imagination cherchait le pauvre abandonné. Mais ces lieux qu'elle avait tant souhaité de voir ne se montraient plus à elle enveloppés du brouillard des rêves; c'était la réalité qui maintenant étreignait son cœur et en précipitait les battements. Elle pesa plus lourdement au bras de son mari, qui la regarda; elle était pâle, toute prête à perdre ses forces; elle tremblait. M. Dietrick dut la soutenir en disant : « Voilà que vous manquez de courage au moment où il en faut le plus. Nous n'entrerons pas chez Stractman, si vous le désirez.

— Oh! répondit-elle en souriant déjà, — vous comprenez – c'est une faiblesse — où il y a plutôt de la joie qu'autre chose.....

— Allons, Colette, un peu de fermeté : l'enfant n'est pas là.

— Oh! dit-elle encore, s'il y était!... Mais laissez-moi regarder la maison. »

Le chemin qu'ils avaient suivi jusqu'alors tombait à angle droit dans un autre chemin plus important et qui longeait le pignon de la métairie de Straetman. De sorte qu'ils avaient en face d'eux ce pignon, à quelques mètres de distance, et de chaque côté les bras du T formé par une route provinciale. Les grandes branches rugueuses d'un vieux poirier étaient étalées sur toute la façade de la métairie; une seule croisée, carrée et fort petite, prenait jour sur la route; elle était à demi-cachée par les feuilles jaunissantes du poirier. Une façade latérale de la métairie donnait sur un immense jardin potager, dont on pouvait voir déjà les bords par les intervalles d'une forte claie, qui séparait la cour du chemin. Derrière la maison un beau verger s'étendait très-loin. Les têtes rondes des pommiers dépassaient la haie, haute d'un mètre et taillée en forme de muraille, qui les garantissait des incursions des maraudeurs. Tout cela avait un bel aspect sous les rayons du soleil! Colette en

ressentit un véritable bien-être. Elle pensa : « Quel bon air on respire ici ! et pour les enfants, — le bon air — c'est la santé ?

— D'ici, on ne voit rien, dit alors M. Dietrick ; entrons. »

A ce moment, une petite fille apparut derrière la claie et examina curieusement les étrangers ; elle était naïvement posée, avec son petit ventre poussé en avant et ses mains derrière le dos. « Y a-t-il quelqu'un à la maison ? » lui demanda M. Dietrick. Elle disparut, sans répondre. « C'est sauvage comme une biche, ajouta-t-il en riant. Entrons donc ; d'ailleurs, il n'y a ni marteau ni sonnette. »

Lorsqu'ils furent dans la cour, la petite fille et un garçon plus âgé se montrèrent au seuil d'une porte basse ; sur le fumier, une douzaine de poules et des canards picoraient, fouillant du bec et des pattes, à la recherche de quelque graine ; le coq fit un fier kotkodakâa, tandis qu'un chien de berger, à l'attache près d'un refuge en bois couvert de paille, aboyait avec vivacité, selon la consigne. Une odeur d'étable imprégnait l'atmosphère. Deux gros noyers, comme des génies protecteurs, allongeaient leurs branches vigoureuses jusque par dessus le toit de chaume et lui faisaient une ombre bienfaisante aux jours brûlants de l'été.

Au seuil de la porte, M. Dietrick appela à voix haute. Aussitôt, une grosse femme, qui paraissait âgée d'environ trente-deux ans, arriva d'un pas lent et ferme. « Straetman est-il à la maison, madame ? demanda l'avocat en flamand.

— Oui, monsieur ; entrez, monsieur et madame. »

Colette examinait la fermière ; elle était d'une taille superbe, haute en couleur, ronde et solide. Mme Dietrick se sourit à elle-même, en admirant cette belle santé et l'air de joyeuse humeur et de satisfaction de cette nourrice de son fils. Les deux enfants, debout dans un coin,

satisfaisaient avidement leur curiosité. « Straetman est dans la prairie à cueillir des pommes, dit la fermière.

— Ne le dérangeons pas, répondit M. Dietrick; allons le trouver là, n'est-ce pas, ma femme?

— Oui, » dit Colette, bien plus occupée d'examiner la maison et la paysanne que désireuse de voir Straetman. Elle était si troublée en ce moment qu'elle n'eût pas pu dire le sujet de sa visite, si on l'avait interrogée. Partout, elle voyait son pauvre enfant. « Pendant sept ans, il a vécu ici, se disait-elle; il s'est assis là; il a mangé à cette table; voilà ses compagnons de jeu! »

Ils sortirent, suivis des enfants et guidés par Mme Straetman. L'ex-manœuvre, aidé de son fils aîné, qui avait douze ans, cueillait les pommes une à une, à la main, pour ne pas les froisser; il était à califourchon sur une grosse branche, lorsque la femme le héla. « Nel, descendez; c'est un monsieur qui vous demande. » Ayant dit ces mots d'une voix forte, la fermière se tourna vers Colette dont elle admirait la toilette, pendant que Colette, surprise, se disait : « Nel! pourquoi ce nom me frappe-t-il, comme un écho?...

Sans répondre, Nel Straetman était descendu de l'arbre. « Ah! monsieur l'avocat! bien le bonjour, dit-il. Vous êtes donc venu à Muysen?

— Comme vous voyez, répondit M. Dietrick. Et si ce n'est pas trop vous déranger, je voudrais vous parler un instant.

— A votre service, monsieur l'avocat. Hai! Antoine, soyez prudent pour les pommes, garçon; je reviens.

— Pendant que nous causerons, reprit M. Dietrick en s'adressant à Colette, voulez-vous boire un verre de lait, ma femme? Ici, on ne le baptise pas, et il paraît qu'on ne le trouve que meilleur. Soyez prudente, ajouta-t-il, à voix basse, en français : il ne servirait à rien de vous trahir. »

Lorsque Colette, la paysanne et les enfants eurent

disparu derrière la maison, M. Dietrick s'éloigna sous les arbres et Straetman se mit à marcher à côté de lui. Ce paysan était un homme sec et vigoureux, carré des épaules et un peu voûté. Des cheveux raides tombaient en désordre sur son front proéminent; et sous ses sourcils touffus, d'un brun fauve, étaient profondément enchassés de petits yeux gris qui se levaient rarement. « Eh bien, fermier, dit en flamand l'avocat, il me paraît que les affaires vont comme vous le voulez; il y a autour de votre maison un air bon à respirer, celui du contentement. Vos enfants se portent bien; votre femme est toujours jeune. Si vous avez quelque chose à désirer, c'est que je suis aveugle — ou tout au moins borgne.

— Oh! monsieur l'avocat, — certainement, en travaillant dur — nous vivons honnêtement: mais il n'y a pas de luxe. Quand le paysan devient riche, c'est qu'il a le bon lot. A l'apparence, c'est bien, — ça va; mais on ne dit pas tout.

— Allons, allons, n'allez-vous pas vous plaindre?

— Si ça servait à quelque chose, — pourquoi pas? répondit Straetman. Il faut tout faire quand on a de la famille. Si c'était pour moi, bah!.....

— Enfin, reprit M. Dietrick, voilà votre femme débarrassée de ses nourrissons...

— Ce n'est pas notre faute, monsieur l'avocat; un nourrisson, ça rapporte et ça ne coûte pas grand'chose. Seulement, pour élever les enfants des autres, il faut avoir des petits à soi — et c'est une ruine, ces moutards!

— A propos, Straetman, — à propos d'enfant, vous n'avez plus entendu parler de ce dernier, le Bruxellois, — qui est resté si longtemps chez vous?

— Non, fit Straetman avec un soupir; on nous l'a repris, — vous le savez bien, — j'ai été vous le dire, — il y a plus de deux mois.

— Et vous ne savez plus où il est?

— Non.

— Mais vous pourriez le retrouver?

— Oh! pour ça — oui, par Mme Chamard, — vous savez, répondit le paysan avec indifférence en ramassant une pomme. Mais à quoi bon? Il n'était pas à moi : j'en ai fait mon deuil; ma femme y pense souvent.....

— Bon, bon! cela se passera, fermier, — cela doit se passer, dans l'intérêt de votre femme, de sa santé. Elle a ses enfants à elle.....

— Ah! vous savez, monsieur l'avocat, les femmes, quand ça s'attache.....

— Oui, elles sont tenaces, dit M. Dietrick dont le visage marquait une joie véritable. Il pensait presque malgré lui : « Il sera facile de dire que les traces de l'enfant sont perdues, et il faudra bien que Colette se console. »

Il y eut un moment de silence. M. Dietrick, arrivé avec Straetman au bout du verger, revint sur ses pas; pour lui, tout était fini, et il ne désirait plus qu'une chose : rejoindre sa femme et reprendre le chemin de Malines. Il s'agissait maintenant de lutter avec l'amour maternel, et M. Dietrick songeait que sans doute la victoire ne serait pas aussi facile dans le second engagement que dans le premier. Il fut tiré de ses réflexions par Straetman, qui dit : « Et vous-même, monsieur l'avocat, vous voilà donc remarié!

— Oui, répondit avec indifférence, avec distraction M. Dietrick, qui ne désirait guère faire de confidences à Straetman; je suis encore jeune...

— Madame est bien jeune aussi, reprit le paysan. C'est une belle femme, et quand on la voit, — on comprend qu'on fasse le voyage de Bruxelles pour aller la chercher.

— Vous savez que ma femme est de Bruxelles, Straetman? demanda l'avocat, qui avait en ce moment envie de bâiller.

— Oh! dit tranquillement Straetman, il y a longtemps que je la connais. »

M. Dietrick s'arrêta court et regarda son interlocuteur, croyant sans doute avoir mal entendu. « Que vous la connaissez! Qui ça? demanda-t-il avec un étonnement inquiet.

— Eh bien, répondit en riant le paysan, Mlle Hendricks, la cadette.

— Vous la connaissiez, Straetman, vous l'aviez vue? »

M. Dietrick fit cette question d'un ton catégorique, sans doute afin que Straetman pût avouer l'erreur qu'il venait de commettre. Mais Straetman affirma de nouveau, avec l'insistance la plus formelle. « Je l'ai vue, quand elle habitait au coin de la rue de la Madeleine avec sa sœur — vue comme je vous vois, monsieur l'avocat, par la fenêtre, — entre les armes, — plusieurs fois. Elle m'intéressait, vous pensez, cette pauvre demoiselle, — dont ma femme nourrissait le petit. Et je l'ai reconnue tout de suite, quand elle est entrée avec vous, tout à l'heure, dans mon verger.

— Mais, objecta M. Dietrick toujours étonné, et tout prêt à se mettre en colère, vous n'avez rien dit : l'an passé, vous assuriez ne pas connaître ces demoiselles.

— A quoi ça sert, de parler sans raison? Qu'est-ce qu'on y gagne?

— Vous êtes un sournois! dit l'avocat exaspéré, mais en s'efforçant de se contenir.

— Quel mal ai-je fait, monsieur l'avocat? On dirait que vous n'êtes pas très-content qu'on connaisse madame. Est-il Dieu possible que vous ayez pensé qu'on ne saurait pas son nom de famille à Muysen?... aujourd'hui ou plus tard. Je vous croyais plus fin.

— Plus fin! dit M. Dietrick en se calmant. Eh bien, c'est vrai, je n'aurais pas dû vous cacher... Voyons, Straetman, qu'est-ce que vous me voulez? Ce n'est pas pour rien que vous me dites tout cela.

— Tout de même, dit le paysan, vous êtes un fin compère.

— En quoi? Comment? Tout à l'heure, vous vous étonniez que je me fusse montré trop naïf.

— Je me comprends, reprit Straetman. On est fin un jour, et puis le lendemain, on fait des sottises. Vous avez eu le nez fin d'épouser Mlle Hendricks, — voilà ce que je veux dire. Vous avez bien profité de ce que je vous ai raconté — il y a un an, vous savez, monsieur l'avocat. Aujourd'hui, c'est vous qui avez les billets de mille francs.

— Ah! ça, dit l'avocat en se croisant les bras et levant la tête, vous croyez que je me suis remarié parce que Mlle Hendricks était riche?

— Mais — mais — dit Straetman, elle n'en avait pas moins un enfant...

— Eh bien?...

— Eh bien, monsieur l'avocat, un homme comme vous aurait bien trouvé une honnête fille, s'il avait voulu la prendre pauvre...

— Vous êtes un sot, vous ne comprenez rien à tout cela; vos préjugés de village vous aveuglent.....

— Pourquoi alors ne tenez-vous pas l'enfant chez vous? demanda Straetman.

— Eh! parce que, — parce que — cela ne me plaît pas. J'ai des filles, moi aussi, — et je ne veux pas d'un étranger dans ma maison.....

— Le petit de madame!....

— Enfin, Straetman, je fais ce qui me plaît, — je n'ai pas besoin de conseil.....

— Je crois bien, monsieur l'avocat, répliqua le paysan en gardant toujours son même air narquois, — je crois bien, que vous n'en avez pas besoin : vous en vendez!... Mais comment donc avez-vous fait pour découvrir que Mlle Hendricks était la mère de notre petit? Vous êtes un malin, savez-vous? Et madame, elle sait donc que son petit a passé ici bien des années, — hein? Si c'est ainsi, elle va joliment en défiler, avec ma femme! Allons, mon-

sieur l'avocat, ne vous mettez pas en colère. A quoi ça servirait? Je suis une bête de paysan, mais je vois bien ce que vous me voulez. Ce qui vous chagrine, c'est l'idée que madame, avec mon aide, pourrait retrouver l'enfant; eh bien, — c'est bon, — arrangeons-nous : part à deux!

— Comment, part à deux! Part de quoi?

— Mais de ce que vous savez bien, monsieur l'avocat; ça s'entend assez.

— Cela ne s'entend pas du tout : expliquez-vous.

— Sans moi, dit Straetman, vous n'auriez jamais, — — mais jamais — eu pour femme Mlle Hendricks. Donnez-moi la moitié de ce qu'elle vous a apporté, nous serons quittes. C'est justice. »

M. Dietrick regarda le paysan avec stupéfaction. « Vous êtes fou! dit-il après un moment.

— J'ai été fou de ne pas écouter Mme Chamard, répliqua Straetman; et c'est vous qui avez profité de ma sottise. Un bon conseil que vous m'avez donné ce jour-là, — bon pour vous, monsieur l'avocat. Je l'ai eu gratis, mais il vous a tout de même été d'un fameux rapport.

— Quand je vous dis que ce n'est pas l'argent!.... dit sourdement, avec colère, M. Dietrick.

— Alors, reprit Straetman, partageons, — puisque aussi bien vous n'y tenez pas. Je ne suis pas difficile : la moitié me suffira. Je m'arrondirai du côté du voisin Van Mulder, qui veut vendre son héritage; c'est une petite maison avec des prés, touchant à mon jardin, — de l'autre côté, monsieur l'avocat. J'ai quatre enfants; il faut les pourvoir, et c'est dur!

— Allez au diable! dit M. Dietrick qui fit mine de partir; mais il revint aussitôt et reprit d'un accent plus doux : « Vous n'avez pas votre bon sens; croyez-vous que ma femme m'a mis dans la main, en bon argent, toute sa fortune, — là, comme s'il s'agissait d'une centaine de francs? Fermier Straetman, cela ne se fait pas

ainsi. D'ailleurs, je ne sais pourquoi je vous explique tout cela ; vous n'êtes pas si paysan que vous voulez le paraître, et vous savez bien qu'on fait un contrat quand on se marie. Je voudrais satisfaire vos exigences, qui du reste sont ridicules, que je ne le pourrais pas. Ma femme est ma femme ; mais sa fortune est toujours à elle ; c'est-à-dire que je ne puis pas en disposer sans..... Tenez, fermier, vous me faites dire des sottises. Parlons d'autre chose.

— De quoi ? demanda Straetman.

— Parlons raison. Quelle réputation vous feriez-vous en m'inquiétant, en troublant mon ménage. On vous connaît comme un brave homme...

— Avez-vous profité de ma sottise, de ma confiance? demanda encore l'entêté Straetman.

— Profité ! dit M. Dietrick. C'est selon le point de vue où l'on se place. Vous ne voyez dans tout cela qu'une affaire d'argent ; vous ne songez pas au sentiment, Straetman ; je ne suis pas vous, pas plus que vous n'êtes moi...

— C'est juste ! dit Straetman d'un ton convaincu. Moi, je ne vois que l'argent ; vous voyez le sentiment, monsieur l'avocat.

— Voilà la situation, — à la bonne heure !

— Eh bien, qu'est-ce que je réclame, monsieur l'avocat ? D'avoir mon lot, comme vous avez le vôtre : entendons-nous.

— Vous me demandez l'impossible, reprit M. Dietrick exaspéré ; vous dites : « Entendons-nous, » et on ne peut rien vous faire entendre. Je vous répète que je ne suis pas libre de disposer de la fortune de ma femme.

— Si vous étiez libre, vous me donneriez donc — raison, monsieur l'avocat ?

— Eh, mon Dieu ! tout de suite : pourquoi pas?

— Bon ! fit Straetman. Et qu'est-ce que vous croyez que madame donnerait pour ravoir le petit, hein ? Si

nous allions lui demander ça! Je suis sûr, monsieur l'avocat, qu'elle serait bien généreuse, bien facile, bien accommodante. Elle trouverait tout bien; vous diriez comme elle, — et nous serions d'accord.

— Mais, homme insupportable, dit M. Dietrick réellement inquiet, je vous répète que je ne veux pas de l'enfant dans ma maison.

— Eh bien, répondit d'un ton résolu le paysan en s'arrêtant, qu'est-ce que ça me fait, à moi? »

A ces mots, et à la manière dont ils furent prononcés, M. Dietrick comprit que non-seulement il était à la merci de Straetman, mais que rien ne pourrait faire fléchir ce paysan avide, rien que l'argent. Ce n'était pas l'heure de se défendre avec des arguments subtils, et de serrer l'adversaire dans des raisonnements si nombreux, si touffus, qu'il dût s'avouer vaincu avant d'avoir pu reprendre son sang-froid. Straetman avait une idée et il ne la quittait pas; plutôt que de s'en éloigner; il aimait mieux se répéter jusqu'à fatiguer l'avocat. Seulement lui aussi, malgré sa patience de chat qui guette, commençait à trouver longue la résistance qu'on lui opposait; son air et ses paroles disaient qu'il ne s'agissait plus de tergiverser, et que le moment était arrivé de s'exécuter. M. Dietrick sentit parfaitement ce que sa position avait de pénible et même de désespéré. Il essaya cependant de faire une phrase.

« Straetman, dit-il, vous semblez oublier que les lois humaines ne sont pas toutes écrites, et que la morale n'a souvent d'autre juge que notre propre conscience. Il y a donc plusieurs justices parmi les hommes, sans compter celle de Dieu, qui est sans appel. En ce moment, vous n'écoutez que l'intérêt matériel, et vous ne songez pas qu'en agissant ainsi vous vous rabaissez dans votre propre estime.

— Tout ça veut-il dire, demanda le fermier, que j'ai tort de vouloir profiter à mon tour, — après vous — et

en faisant comme vous avez fait, — du bon moment pour acquérir un peu d'aise ?

— Cela veut dire, Straetman, qu'il ne faut pas tourmenter les gens dans la peine, ni les mettre dans une situation dont ils ne puissent sortir sans troubler pour longtemps toute une honorable famille. Bien mal acquis ne profite guère.

— Je veux en avoir l'expérience, dit Straetman; d'ailleurs, celui qui a dit ça est mort.

— Mais, reprit vivement M. Dietrick, savez-vous donc au juste le chiffre de la dot de ma femme pour en exiger ainsi une moitié ? Qui vous dit que la somme soit forte ? La fortune des demoiselles Hendricks n'était pas de celles qui font l'admiration publique.

— S'il n'y avait pas de quoi, vous ne vous défendriez pas tant, monsieur l'avocat.

— Enfin, voyons, vous qui êtes malin, que pensez-vous que ma femme m'ait apporté en entrant dans ma maison ?

— Donnez-moi le surplus de cent mille francs, et je me contenterai.

— Vous êtes fou ! vous dis-je, fou à lier. Vous parlez de cent mille francs comme d'une bagatelle. Quoi qu'il en soit, mon intention n'est pas de vous mettre dans la confidence de mes affaires intimes. Et, s'il faut satisfaire vos exigences, fixez un chiffre — raisonnable, — et nous verrons.

— Quarante mille francs, dit tout de suite Straetman.

— Ce serait ma ruine, répondit l'avocat avec non moins de vivacité. J'aime mieux supporter les effets de votre indiscrétion. »

Il se fit un silence. Les deux hommes marchaient côte à côte, à petits pas, les yeux baissés. Straetman ruminait; M. Dietrick rageait, mais il avait pris la résolution d'être froid, afin d'être volé le moins possible. « Écoutez, monsieur l'avocat, dit enfin le paysan en s'arrêtant et en

fixant sur son interlocuteur un regard froid, nous pourrions discuter ainsi jusqu'à demain sans — sans résultat, — et c'est du temps perdu. Je vais vous mettre le marché à la main, une bonne fois, — comme c'était mon intention de le faire un de ces jours, après la récolte de mes pommes, — en allant vous voir à Malines. Ce sera mon chiffre, — mon chiffre sérieux, et je n'en rabattrai rien.

— Voyons le chiffre!

— Douze mille francs! dit Straetman en regardant au-dessus de l'épaule de l'avocat.

— Bien! répondit M. Dietrick; je sais à quoi m'en tenir. Mais, ajouta-t-il en prenant un des boutons de la veste du fermier comme pour mieux attirer son attention, qui est-ce qui me garantira que dans six mois vous ne me ferez pas la même demande? Qui me donnera une caution? Comment serai-je certain qu'après m'avoir ainsi extorqué douze mille francs vers le milieu d'octobre, vous ne voudrez pas y ajouter une autre somme tous les ans, — plus ou moins!

— Ah! voilà, dit Straetman.

— C'est qu'il faut penser à tout, avec un homme comme vous, fermier.

— Oui, oui, vous avez raison, monsieur l'avocat; mais ce n'est pas mon affaire. Vous trouverez bien un moyen, vous qui avez de l'instruction. Ce que je ne comprends pas, c'est que vous me donniez ainsi des idées que peut-être je n'aurais pas eues. Il faut croire que vous n'avez pas l'esprit très à l'aise.

— Ce que vous faites, c'est me voler, dit M. Dietrick devenu tout pâle.

— Bah! répondit tranquillement Straetman, vous n'avez pas été beaucoup plus scrupuleux pour vous-même. Ainsi, c'est entendu, — dans quinze jours, les douze mille francs seront prêts.

— Je ne vous les donnerai pas, vous me les prendrez.

— Que vous êtes drôle ! monsieur l'avocat. Peut-on se faire tant de mauvais sang pour si peu ! »

M. Dietrick s'achemina d'un pas vif vers la maison, et Straetman le suivit en ajoutant : « Je pourrais vous ruiner, si vous tenez toujours autant à ce que Mme Dietrick ne retrouve pas son petit. Mais je n'en ai pas l'intention. Je sais profiter d'une occasion tout comme de plus adroits que moi, — et puis c'est tout. Quand j'aurai acheté l'héritage de Van Mulder, monsieur l'avocat, je vous laisserai bien tranquille ; et ce n'est pas cette petite somme qui vous appauvrira. Faites donc bon visage à madame, allez ; vous ne voulez pas qu'elle se doute de ce que nous venons de dire, hein ? Ah ! si elle nous avait entendus !....

— Hé ! taisez-vous donc, butor ! dit à voix basse et d'un ton menaçant M. Dietrick. Venez dans quinze jours, puisque vous exigez que je me dépouille. Quant à plus tard, — je saurai ce que j'ai à faire. »

Straetman sourit, sans répondre. Ils rentrèrent ensemble à la métairie. Aussitôt qu'elle eut vu son mari, Colette se leva, mais sans parler. Comme tous deux avaient hâte, pour des motifs différents, de quitter la famille Straetman, ils ne firent pas de longs adieux. On les reconduisit jusque sur le chemin de Malines; père, mère et enfants les suivirent avec déférence et prirent plaisir à les regarder de loin diminuer, diminuer, puis disparaître à un détour du chemin. Straetman alors dit à sa femme : « Je vais dire bonjour à Van Mulder; surveillez Antoine, — qu'il soit prudent avec les pommes. »

III

Pendant que M. Dietrick et Straetman avaient ensemble dans le verger cet entretien sérieux, Colette, assise près d'une table, dans la salle commune de la métairie, causait avec Mme Straetman. Les deux enfants s'étaient d'abord tenus debout dans l'ombre, curieux et ravis, pour examiner sans être vus la belle dame; mais peu à peu ils s'étaient rapprochés, peut-être sans en avoir la volonté, et attirés par une fascination véritable vers ce qui leur semblait rare et beau. Un demi-litre en faïence, plein de lait, avait été posé sur la table, et Colette, y ayant trempé ses lèvres, l'avait déclaré savoureux, ajoutant : « On ne boit rien de pareil à la ville.

— Oh ! madame, répondit la fermière, si vous en voulez avoir, on vous en portera tous les jours, — et toujours du bon. »

Colette accepta, et pendant cinq minutes il fut surtout question de ménage entre les deux femmes. Colette répondait à la paysanne avec sa simplicité ordinaire, ne croyant point qu'il fût au-dessous d'elle de montrer un certain intérêt à ces détails vulgaires. Mais elle répondait avec distraction; tandis qu'elle parlait, quelque chose en elle s'agitait; elle réfléchissait si fortement qu'elle en était comme effarée. L'air qu'elle respirait pesait à sa poitrine. Ses membres tremblaient; elle avait la tête vide et lourde, et elle pouvait à peine supporter le poids de ses deux bras. Un moment ses yeux s'humectèrent de larmes.

Peu à peu, cependant, le calme lui revint; les phrases monotones de la tranquille fermière finirent par endormir la première émotion, et elle supporta courageusement cette douloureuse épreuve. C'est alors qu'elle aperçut les deux enfants debout contre la table et dévorant des yeux toute sa personne : « Que ces enfants se portent bien! dit Colette comme si elle se parlait à elle-même; qu'ils sont forts!

— Oui, dit la fermière, mais ils sont sauvages, madame. »

Et vite, frère et sœur retournèrent dans leur ombre, à reculons, en rougissant. La mère ajouta : « C'est ainsi, à la campagne.

— Et, dit Colette, vous les avez tous nourris vous-même, n'est-ce pas?

— Oui, madame, et quatre autres. Heureusement, je suis forte; mais je ne voudrais plus recommencer.

— Et vos quatre nourrissons étaient aussi bien portants que ceux-ci?

— Les trois premiers, je ne les ai gardés que deux ans, madame, et grâce à Dieu, je les ai rendus sains à leur mère. Le quatrième est resté ici sept années; c'était un beau garçon, bien fort, et je l'aimais comme les miens. Ça m'a été dur de m'en séparer.... »

Le visage ferme et coloré de la paysanne se contracta et ses paupières s'agitèrent vivement, tandis qu'un long soupir soulevait sa poitrine. Mais elle ne pleura point. Colette était aussi émue qu'elle, et elle baissa les yeux, pour pouvoir retenir ses larmes. « Non, reprit la fermière, je ne voudrais plus élever les enfants des autres; on s'y attache presque autant qu'aux siens, madame, — et c'est un crève-cœur quand il faut les laisser aller. Le départ de notre dernier nous a tous attristés, l'homme et les enfants tout autant que moi. Pensez donc, sept années!....

— Mais, dit Colette d'une voix altérée, ne pouvez-vous

au moins le voir quelquefois? Où est-il maintenant?

— Ah! je ne sais pas! » dit la fermière en soupirant de nouveau.

Après un moment de silence, Colette reprit : « Et vous n'avez rien conservé, — rien conservé que le souvenir — d'un enfant à qui vous vous étiez si attachée?

— J'ai un peu de linge dans un tiroir, là, dans notre chambre à coucher...

— Du linge que vous aviez confectionné vous-même?

— Non, madame : ce sont de petites chemises qu'il avait quand on nous l'a apporté; elles sont si jolies que je ne saurais m'en défaire. J'ai du plaisir à voir cette fine toile qui a touché à son petit corps. »

Colette se leva; elle avait une peine infinie à ne pas crier : « Mais cet enfant, c'était le mien; ces chemises, c'est moi qui les ai coupées et cousues. » Elle regarda la fermière, dont le visage rond et rose manifestait un chagrin tranquille, sérieux. Colette eût désiré embrasser cette femme qui avait été la mère de son pauvre enfant; son cœur était prêt à défaillir. Elle repoussa sa chaise d'un mouvement brusque, et dit en essayant de garder un calme parfait : « Montrez-moi ces petites chemises, madame Straetman. Cela vous fera du bien, et j'en aurai du plaisir. » Et elle sourit en ajoutant : « Allons, venez; n'ayez pas de honte : c'est un bon sentiment! »

Elles entrèrent dans une chambre dont l'unique croisée prenait jour sur le verger. Il y faisait à demi-clair en face de la fenêtre; mais les coins restaient obscurs. La paysanne ouvrit le tiroir d'un meuble carré, en bois commun bruni par le vernis, et elle étala aux yeux de Colette une demi-douzaine de chemises pareilles à celles qu'on met aux poupées, des bavettes, deux paires de bas roses. Colette posa sur tout cela ses deux mains, qui se serrèrent nerveusement. Si elle avait été seule, que de baisers et de larmes eussent chauffé et mouillé ce qu'elle osait à peine toucher! Debout à côté d'elle, la

paysanne regardait, d'un air attendri. La pauvre mère eût voulu voler le tout; mais c'était impossible. Et quel prétexte trouver pour acquérir ces objets, qui n'avaient en eux-mêmes aucune valeur? Quelle raison donner pour que Mme Straetman consentît à se défaire de ces souvenirs? Colette ne sut point inventer de mensonges satisfaisants, et, sans avoir prononcé une parole, elle rentra dans l'autre pièce et s'y rassit, mais en tournant le dos à la lumière, car elle ne se sentait plus la force de supporter le regard même d'un indifférent.

Ce fut à ce moment que M. Dietrick et Straetman arrivèrent, et que Colette se leva oppressée de nouveau, prête à éclater, ne retenant la foule de questions qui se pressaient sur ses lèvres qu'en se rappelant ce que lui avait dit son mari : « Il ne faut pas qu'on soupçonne pendant une seconde qui vous êtes. » Elle quitta la métairie, comme si elle avait voulu la fuir, — et c'est fiévreusement qu'elle entraînait son mari sur la route de Malines, sans oser se retourner. Ils parcoururent ainsi, d'une marche précipitée mais en silence, deux à trois cents mètres; tous deux étaient agités et préoccupés. A la fin, l'avocat, qui n'était point habitué à cette vive locomotion, dit : « Eh bien, pourquoi donc courons-nous? Il n'est pas tard : marchons à l'aise. » Ce qu'ils firent de commun accord. Et alors Colette demanda, en regardant son mari, dont le front lui parut soucieux : « Les nouvelles sont-elles mauvaises? Vous vous taisez!... »

— J'aime mieux vous dire oui tout de suite, Colette; ce n'est pas avec vous que les circonlocutions sont nécessaires.

— On ne sait rien?

— Non.

— Les traces — sont perdues — tout à fait?

— Tout à fait, Colette. »

L'avocat soupira. Colette se tut. Tous deux continuèrent de cheminer pendant plusieurs minutes. Enfin

Colette dit : « C'était une folie d'espérer : j'aurais été trop heureuse!... Tout est fini, maintenant, bien fini!...

— D'un côté, oui, répondit l'avocat. Mais ce filou de paysan n'exige-t-il pas, pour prix de son silence, que je lui compte une somme de douze mille francs? Il vous connaît, Colette!... »

Elle ne répondit pas, et M. Dietrick put comme il le voulut traduire sa conversation avec le paysan, traduction tout à fait libre et étrangement infidèle au texte original. Il mêla à son récit les protestations sincères de sa volonté de garder intacte la réputation de sa femme, dût-il se ruiner pour assouvir l'insatiable avidité de Straetman. Colette ne le remercia pas; son cœur était brisé. Jamais coup plus cruel ne l'avait frappée et elle restait tout hébétée, ainsi plongée dans de soudaines ténèbres, pareille à un homme qui s'évanouit sous l'assommoir. M. Dietrick continuait avec véhémence ses récriminations contre Straetman; il fulminait contre les paysans, qui tous, assurait-il avec une conviction profonde, étaient des créatures sauvages, indignes de vivre dans les pays civilisés. Ces exagérations n'eurent pas le succès qu'il en attendait; Colette ne paraissait ni émue ni prête à s'émouvoir. Il comprit alors seulement qu'à parler argent il faisait une manœuvre par laquelle il lui serait impossible de pénétrer au cœur de Colette; il composa deux ou trois phrases de banale consolation, et sentant qu'il n'était point encore en harmonie avec les pensées de sa femme, il se tut.

Mais le mutisme et le calme de Colette lui semblaient trop incompréhensibles pour qu'il pût se déclarer en lui-même satisfait. Il parla de ses enfants; il les montra à l'imagination de Colette comme deux consolatrices. Inspiré par ce sujet, il trouva des pensées tendres et encourageantes. Colette enfin lui répondit, d'une voix douce un peu troublée, sans lever les yeux : « Je n'ai plus d'espoir qu'en Dieu; pourquoi m'abandonnerait-il?

Vous qui êtes un homme, vous vous êtes montré bon envers moi, vous m'avez pardonné ma faute : Dieu ne peut pas être plus inflexible qu'un homme. J'ai toujours été résignée, même lorsque j'étais seule et que personne ne m'aimait. Aujourd'hui, je perds ma dernière espérance, mais je ne me sens plus isolée, — Jeanne n'est plus là pour me reprocher durement mon passé, — vous me montrez de l'affection et vos enfants sont douces comme des anges. J'ai un ami et une famille : je ne pouvais guère espérer mieux. N'essayez donc pas de me consoler, — c'est impossible — je le sens bien : je resterai ce que j'ai été depuis huit ans, — je ne pourrais plus changer; mais je saurai reconnaître ce que vous ferez pour moi et — je tâcherai — d'oublier..... »

Elle s'arrêta; jamais peut-être elle n'avait fait un aussi long discours. M. Dietrick admira très-sincèrement un tel courage; et si bien qu'il ne trouva rien à lui répondre avant d'avoir réfléchi. Lorsque quelques instants furent passés, il dit : « Je n'attendais pas moins de vous, Colette; et cependant j'admire votre force d'âme; il y a peu d'hommes qui sachent se résigner.

— Ah! dit-elle, ce qui me soutient, c'est que je crois en Dieu. »

Et en lui-même M. Dietrick dit : « Elle finira par oublier, et tout cela maintenant me laissera tranquille. J'ai bien conduit cette affaire. »

Huit jours après cette excursion à Muysen, M. Dietrick demanda à sa femme si elle voulait l'accompagner à Bruxelles, où il devait voir M. Lenoir, avec qui il avait à régler des affaires d'intérêt. Cette proposition la troubla beaucoup. Revoir Jeanne! Elle n'avait pas encore osé y penser. « Croyez-vous, demanda-t-elle, qu'ils soient revenus de Paris?

— J'ai eu la nouvelle de leur retour avant-hier, indirectement. Eh bien, Colette, venez-vous avez moi?

— Si nous emmenions les enfants?... dit-elle.

— Oui, répondit M. Dietrick, la fête sera complète : vous n'avez que de bonnes idées. Je suis curieux de voir, Colette, quelle réception Jeanne nous fera.

— Curieux! dit Colette en elle-même... Et moi aussi, je voudrais n'être que curieuse. »

Ils partirent. Les enfants dansèrent quand on leur apprit qu'ils allaient à Bruxelles. En route, ils devinrent graves : le bonheur a ses heures où il se replie sur lui-même, où il se voile d'une sorte de pudeur solennelle, — peut-être pour ne point s'exposer au regard avide des curieux. Colette sourit en voyant les mines réfléchies des deux petites filles. Déjà elle les comprenait, elle devinait ce qui se passait dans ces jeunes esprits, comme si elle-même les avait initiés aux premiers éléments de la vie. Mais à mesure que le convoi approchait de Bruxelles, les traits durs et hautains de sa sœur se dessinèrent plus nettement dans son souvenir et elle sentit son cœur se rapetisser, tandis que ses artères précipitaient leurs battements.

De la station, ils se firent conduire à Ixelles en voiture. M. Dietrick avait visité, quelques jours avant les mariages, le pavillon loué et meublé par M. Lenoir. Ils y arrivèrent bientôt; les enfants sautèrent gaiement sur la chaussée; la vue du grillage, de la maison blanche et du bois qui l'entourait réjouirent leurs yeux. Colette descendit de voiture après ses filles; elle était très-pâle. « On croirait, lui dit son mari, que vous avez peur!

— Oh! non, répondit-elle, je voudrais être contente, mais je ne puis pas. »

Au coup de sonnette, une servante parut. « Monsieur n'est pas à la maison; mais madame est au salon. » Ils entrèrent, Colette donnait le bras à son mari, et les enfants marchaient de chaque côté, légères comme des oiseaux. La servante, sans plus de mystère, ouvrit la porte du salon en disant : « Madame, il y a quelqu'un. » Puis, elle se retira.

Jeanne s'était levée et avait fait deux ou trois pas. A la vue de M. Dietrick et de Colette, elle s'arrêta. « Nous venons, dit M. Dietrick, vous faire une visite fraternelle et vous montrer nos enfants.

— Nous croyions, dit Jeanne froidement, que nous étions oubliés.

— Vous savez bien, reprit M. Dietrick, que c'est impossible; nous attendions la nouvelle de votre retour.

— Et vous, Colette, continua Jeanne, c'est tout ce que vous avez à me dire?

— Je vous embrasserais volontiers, dit Colette. »

Elle s'avança et Jeanne se laissa baiser les deux joues; on eût pu croire que c'était un hommage auquel elle avait droit, et elle n'en parut pas plus touchée que la mule du Pape. Jeanne se tourna vers les enfants : « Me voilà donc des nièces, dit-elle; elles sont déjà coquettes. » Elle s'assit en ajoutant : « Prenez place, sans façons. » Puis, attirant l'aînée des petites filles, elle la posa sur ses genoux et analysa sérieusement son visage.

« Léontine, dit M. Dietrick, c'est ta nouvelle tante; ne lui dis-tu rien?

— Bonjour, madame, dit l'enfant intimidée.

— Est-ce que je l'effarouche? demanda Jeanne en lui tapotant une joue. A cet âge, on n'est plus sauvage. » Elle lui fit lever la tête et l'examina de nouveau. « Il faudra, reprit-elle alors, soigner ces oiseaux; ils ne sont pas bien vigoureux : gare au chat! » Elle hocha la tête, puis se leva. « Faisons un tour de jardin, en attendant M. Lenoir; vous déjeunez avec nous, n'est-ce pas?

— Mais, dit M. Dietrick, peut-être serait-il indiscret à nous d'accepter...

— Du tout, — c'est sans cérémonie. Allons, les petites, dégourdissez-vous. Sont-elles muettes?

— Non, répondit Colette, — mais elles ne vous ont jamais vue, Jeanne.

— Et je leur fais peur! reprit Jeanne de sa voix dure.

La tante de Bruxelles n'a pas l'air d'avoir été trop bien recommandée. J'aurais peut-être dû les recevoir avec un paquet de bonbons.

— Mes enfants ne sont pas gourmandes, dit M. Dietrick impatienté.

— Bah! répliqua Jeanne, comme tous les enfants.

— En tout cas, reprit l'avocat, le « paquet, » si vous pensez ainsi, aurait eu toutes les caresses... »

Colette toucha de la main le bras de M. Dietrick, qui n'acheva pas sa pensée. Tout tranquillement, et sans beaucoup parler, on visita le petit parc. La promenade fut solennelle comme une procession composée d'indifférents. Colette se hasarda, après dix minutes d'un silence gênant, à demander comment Jeanne avait trouvé Paris, et Jeanne répondit : « C'est une grande ville, où tout le monde paraît riche et heureux. Les Parisiens ont l'air toujours de bonne humeur : ce sont de fameux hypocrites. L'eau et le vin y sont très-mauvais, — du moins ce qu'ils vendent aux étrangers. Leur cuisine vous ôte l'appétit. Les femmes, dans les rues, ont une mine insolente. On me donnerait des millions pour y habiter, que je dirais merci.

— On en dit des merveilles, objecta M. Dietrick.

— Oui, les gens qui en sont revenus, pour attraper les autres, répondit tout de suite Jeanne. Et il y fait cher vivre! Ce n'est pas moi qu'on y reverra. »

Lorsque M. Lenoir rentra, vers midi, il trouva tout le monde assis au salon, mais non groupé par l'attraction d'un entretien familier; chacun était carrément et froidement casé sur sa chaise, comme dans les visites cérémonieuses, où l'on pose avec un courage absurde et futile. M. Lenoir, frais, coquet, rajeuni par une nouvelle désinvolture, amena au moins le bruit et le mouvement entre ces êtres ennuyés, qui n'avaient pas la volonté de se désunir tout à fait, ni de donner à leur lien naturel une solidité quelconque, hypocrite ou sincère. Ce furent des

poignées de main et des embrassades, offertes par M. Lenoir, acceptées avec une sorte de reconnaissance par Colette et de plaisir par les enfants. Quant à M. Dietrick, il paraissait dominer tous ces menus faits et ne songer qu'à « son affaire. » M. Lenoir ne manqua pas de rééditer un compliment sur le mot « belle-sœur » et trouva de gracieuses paroles pour accompagner cette banalité. Il fit aussi quelques jolies images au sujet des cheveux blonds et des joues roses des deux enfants. Enfin, il se déclara extrêmement charmé de la surprise qu'on faisait à lui et à sa femme.

On se mit à table pour déjeuner, et M. Lenoir continua son commérage bruyant, qui tint lieu de conversation. Il alla chercher lui-même à la cave du vieux Bordeaux, voulant fêter la visite de son « cher beau-frère et de sa famille. » Il questionna Colette, et, par ses phrases à double-sens, trouva moyen d'augmenter le malaise qu'elle éprouvait. Il força les enfants à boire du vin, voulant, assurait-il, les rendre gaies et communicatives autant que lui. Entre ses phrases, il souriait à Jeanne ou la regardait tendrement, appuyant ses démonstrations de « chère amie » ou de « ma Jeanne. » Colette, étourdie, écoutait tout cela comme elle eût fait d'une scène de comédie, au théâtre. M. Dietrick restait très-froid... Les enfants s'ennuyaient et Jeanne gardait un silence à la fois austère et satisfait.

Quand on eut déjeuné, M. Dietrick se leva. « Lenoir, dit-il, je voudrais vous dire deux mots en particulier.

— Je suis à vos ordres, mon cher ami, répondit M. Lenoir. Allumons un cigare et faisons ensemble un tour de jardin. Pendant ce temps, nos femmes se diront leurs petits secrets. »

Il caressa, en passant, le menton de Jeanne, sourit à Colette et fit un signe de tête aux enfants. Lorsqu'il fut dans un des chemins sablés du petit parc, marchant à

côté de M. Dietrick, il dit : « Pour quel mystère m'avez vous attiré ici, avocat ?

— Je ne ferai pas de préface, répondit l'avocat; entre nous, les palliatifs ne me paraissent pas fort utiles; je vous dirai donc tout cru que j'ai besoin de mon argent.

— Vous, besoin d'argent! Allons donc!

— C'est ainsi...

— Quelle bouffonnerie! Vous ne pouvez pas avoir besoin d'argent avant moi, puisque vous êtes par nature économe, et que nous avons épousé le même jour les deux sœurs, qui nous ont apporté la même dot.

— Tous vos raisonnements...

— C'est de la logique : quand je serai ruiné, vous aurez probablement augmenté votre fortune...

— Vous comptez donc être un jour ruiné, Lenoir?

— Parbleu!

— Raison de plus pour que j'exige que vous acquittiez votre dette. Vous l'avez dit, je suis par nature économe, et, de plus, père de famille. Dans quelques années, j'aurai deux filles à établir et je n'y songerai jamais trop tôt.

— Je n'ai rien à dire contre votre prudence, avocat : elle est connue, et, au besoin, j'en ferai le plus chaleureux panégyrique.

— Ce n'est pas tout cela; il faut songer à me payer.

— Mon cher beau-frère, tant qu'il ne s'agira que d'y songer, nous nous entendrons très-bien.

— Voyons, Lenoir, assez plaisanté. Quand comptez-vous vous acquitter envers moi?

— Quand ? Mais jamais, — si Dieu me prête vie.

— Voulez-vous me faire le plaisir de parler sérieusement? J'ai hâte de rejoindre ma femme et de l'emmener hors d'ici; car sa sœur lui a fait une réception très-peu fraternelle. Songez que j'ai vos reconnaissances et que je puis en user.

— Ah! quel procédé! quelle idée vulgaire et mesquine! Entre frères...

— Me voulez-vous payer, oui ou non?

— Non, pardieu! Avocat du diable... Et moi aussi, ajouta-t-il avec un soupir de satisfaction, j'ai besoin de — mon argent... Quand je n'en aurai plus besoin, je songerai à vous, — je vous le promets.

— Je trouve, Lenoir, cette plaisanterie détestable. Et puisque vous ne voulez pas vous exécuter de bonne grâce, j'agirai par les moyens que la loi me donne.

— Vous allez, Dietrick, troubler mon ménage.

— Cela m'est bien égal...

— Vous savez que je dois avoir recours à ma femme pour vous satisfaire...

— Sans doute!

— Et une pareille situation ne vous attendrit pas! Il y a pourtant entre nous un lien de famille... Nous sommes frères...

— As-tu fini? dit l'avocat en haussant les épaules et en souriant.

— Ah! si vous me tutoyez, reprit M. Lenoir, je suis rassuré; tutoyer un homme, c'est en faire son ami, — et on ne met pas son ami au désespoir — sans raison.

— Tenez, vous m'exaspérez, répondit M. Dietrick en devenant tout rouge. Je ne vous réponds plus; bonjour; mais vous aurez de mes nouvelles.

— Hai! dites-donc, l'avocat, hai! est-il vif?... »

M. Dietrick, qui s'en allait, revint sur ses pas. « Eh bien, quoi? Me remboursez-vous? Et quand?

— Vous êtes monotone, mon cher, répondit en ricanant M. Lenoir; vous n'avez qu'une corde à votre guitare et cela finit par être assommant. Parlons donc d'autre chose, s'il vous plaît. Donnez-moi des nouvelles du petit.

— Du petit! Quel petit?

— Du petit de Mme Dietrick... Le petit, pardieu! Y en a-t-il deux? »

M. Dietrick chancela sur ses jambes; il blêmit; son cigare tomba d'entre ses lèvres. » Ah! ah! reprit M. Lenoir, nous voilà démonté, cher beau-frère! Je suis certain qu'en ce moment vous donneriez volontiers quittance de la somme que je vous dois, à condition que je ne connusse pas le secret mignon. Vous voilà bien ébouriffé! Croyiez-vous donc que Jeanne Hendricks pût avoir quelque chose de caché pour Arthur Lenoir, pendant la lune de miel?... »

M. Dietrick tourna sur ses talons, en chancelant; et, sans répondre, s'achemina vers le pavillon. M. Lenoir le suivit, riant et goguenardant toujours. En entrant dans le salon, M. Dietrick dit : « Allons, Colette, partons! » Colette se leva tout de suite, pendant que M. Lenoir ajoutait : « Déjà nous quitter! Mais restez donc; vous partirez plus tard : les convois ne manquent pas. » M. Dietrick ne répondit point, fit un salut bref à Jeanne, prit une de ses filles par la main et sortit, suivi de Colette et de l'autre enfant. On les reconduisit jusqu'à la grille; M. Lenoir ne cessa d'être aimable, assurant qu'une pareille visite serait à peine comptée comme une promesse de la renouveler bientôt et de la faire plus longue. L'avocat marmottait entre ses dents, en marchant vite. A la grille, il se retourna et dit : « Jamais je n'oublierai votre gracieuse réception. » Il prit alors le bras de sa femme, le posa sur le sien et entraîna sa famille vers la porte de Namur; les enfants le suivaient en trottinant. Il soufflait; il était cramoisi.

— Bonjour, Joseph, bonjour, cria M. Lenoir. Au revoir, — portez-vous bien. » Puis il continua en s'adressant à Jeanne : « N'est-il pas superbe à contempler d'ici? Regarde-le donc : il va tout renverser. Qu'a-t-il, ce diable d'avocat? On croirait qu'il n'est pas content de nous.

— Qu'est-ce que cela nous fait? dit Jeanne.

— Peu de chose, rien, reprit M. Lenoir. Rentrons,

Jeanne, le temps fraîchit : il va pleuvoir. Brrr!... Est-ce l'hiver qui vient ou suis-je décidément vieux?

— Oh ! dit Jeanne en posant doucement une main sur le bras de son mari; toi, vieux!... Si tu penses ainsi, que diras-tu de moi?

— Toi! répondit M. Lenoir, les orages de la vie ne t'ont pas seulement effleurée. Depuis vingt ans, tu n'as pas changé; dans vingt ans, tu seras ce que tu es. C'est ce qui m'effraye, ma Jeanne, — car alors je serai vieux pour tout de bon. Aussi, je veux t'entourer de tant de bien-être, te rendre si heureuse pendant que je suis encore capable de combattre avec la fortune, qu'à défaut d'amour, plus tard, tu me doives au moins de la gratitude et que tu ne puisses pas m'abandonner. Oui, je te ferai riche et enviée. Je veux qu'on dise que nulle femme au monde n'est aimée comme toi. Je triompherai du hasard, je séduirai la chance pour te procurer toutes les jouissances que donne la richesse. Et je ne sais si une sorte de génie m'est venu depuis que je suis à toi, mais les belles occasions de changer notre aisance actuelle en luxe princier se présentent à moi chaque jour. Aujourd'hui encore, ce matin, tout à l'heure, on a voulu de force m'associer à une entreprise qui doit produire des résultats immenses. J'ai été timide, — j'ai répondu avec regret par un refus; je voulais avant tout avoir ton approbation. Je ne ferai rien sans tes conseils, car je te sais prudente, sage, sensée. Écoute : voici ce dont il s'agit... »

Bras dessus, bras dessous, serrés l'un contre l'autre, ils firent le tour de leur petit parc, plusieurs fois. Ils avaient oublié le vent qui fraîchissait, et la pluie qui menaçait de tomber. Jeanne se laissait enivrer par les paroles caressantes de M. Lenoir. En l'écoutant, elle frissonnait, elle se disait peut-être : « C'est un concert d'anges! » Un sourire ineffable courait sur ses lèvres épanouies. De légères rougeurs coloraient ses joues. Ses

mains, habituées au travail, s'agitaient fébrilement sur le bras de son mari. Elle baissait de temps à autre les yeux, sans doute pour voiler un moment l'ardeur de ses regards, qui la fatiguait elle-même. Et M. Lenoir continuait à la fasciner, mêlant aux stances amoureuses des groupes de chiffres éblouissants...

Ils passèrent l'après-midi en tête à tête. Le soir, ils allèrent au théâtre. Le lendemain matin, M. Lenoir achetait pour quinze mille francs d'actions industrielles, dont il gardait les titres en sa possession.

IV

M. et Mme Dietrick, en descendant la rue de la Madeleine et en se dirigeant vers la station, passaient devant le *Pistolet de paille*. « Oh! dit Colette, entrons-y un moment; Barbe sera si contente! » Ils entrèrent. Borgnet était dans le magasin. En reconnaissant Colette et son mari, il ne dit pas « bonjour, » il ne fit qu'un bond jusqu'à la porte du salon à l'œil de bœuf, l'ouvrit et cria : « Barbe, c'est Mlle Hendricks, — non, Mme Colette, Mme Dietrick. » Colette était déjà sur le seuil de la porte; elle descendit les trois marches et se trouva devant Barbe-Deux qui s'exclama : « Ah! Jésus mon Dieu! » en joignant les mains. Colette, vivement impressionnée, dut s'asseoir. M. Dietrick dit, en touchant le bras de l'ouvrier : « Eh bien, Borgnet, comment vont les affaires?

— Mais, — je n'en sais trop rien, monsieur l'avocat, répondit Borgnet; je crois que ça va bien.

— Débarrassez-vous, disait Barbe à Mme Dietrick en

lui dénouant son chapeau ; et les jolies petites filles! elles vont prendre quelque chose. Jésus mon Dieu! venir ainsi, sans le faire savoir! Ah! mademoiselle, qu'il y a longtemps que je ne vous ai vue! Et vous vous portez bien? Monsieur, asseyez-vous. Allons Borgnet, qu'est-ce que vous faites-là?..... Mademoiselle, vous allez dîner ici; je vous en prie, ne dites pas non..... Quels beaux enfants! Est-ce que je peux les embrasser? »

Cette expansion naïve touchait Colette; et elle n'osait parler, parce qu'elle ne voulait pas pleurer. Mais elle pensait : « Ah! on voit bien que Barbe n'est pas ma sœur! »

Il fallut employer la force pour empêcher Barbe de préparer un dîner splendide. M. Dietrick désirait partir le plus tôt possible; mais il dut s'asseoir, boire un verre de vin et croquer quelques bonbons. « Comment, disait Barbe, ne rien prendre quand vous venez chez vous; ce serait du beau! Que je suis donc contente!..... » Et elle restait debout, à regarder Colette, se récriant encore tout bas quand les autres parlaient.

Cette visite réconforta Colette et calma M. Dietrick. Les petites filles aussi retrouvèrent au *Pistolet de paille* leur rayonnante physionomie du matin. En sortant, Colette dit : « Je ne vois pas votre pensionnaire, — le petit François.

— Il est à l'école, répondit Borgnet avec une espèce d'inquiétude. Soyez tranquille, madame, nous le soignons, — nous l'aimons bien, — n'est-ce pas, Barbe? autant que s'il était à nous — tout comme vous aimez ces chères demoiselles, j'en suis sûr. — Oh! soyez tranquille! Je lui donnerai de l'éducation, — au garçon.....

— Les braves gens! dit M. Dietrick à Colette. Cela fait du bien de les voir, après des Lenoir et des Straetman....... »

Borgnet et Barbe n'étaient point accoutumés à leur haute position. Borgnet, peu à peu, se serait fait cepen-

dant à cette vie, à cette transformation, — si la timidité entêtée de sa femme ne l'eût enrayé, n'eût entouré de frayeurs chacune des tentatives qu'il faisait pour dominer la situation. L'unique rêve de Barbe était de céder le commerce à un tiers, et de fuir le danger aussi loin que possible, aussitôt qu'elle se serait débarrassée des liens qui la retenaient à ce poste, où tous les jours des craintes nouvelles venaient l'assaillir. Mais cela ne pouvait se réaliser : c'était un désir enfoui au plus profond de son cœur rapetissé par les appréhensions, et qu'elle n'eût osé manifester même vaguement, tant elle craignait l'accusation d'ingratitude. Elle aurait accepté tout reproche d'imbécillité ou d'ignorance, d'entêtement ou de pusillanimité; mais elle ne voulait point paraître ingrate. Elle sentait bien que ses maîtresses, en cédant à elle et à son mari un commerce prospère, avaient agi généreusement, et que c'eût été leur manquer gravement que de ne point tenter de les satisfaire. Ainsi, la pauvre femme se trouvait placée dans cette situation insupportable, de vouloir rentrer dans son humble sphère et de ne le pouvoir pas.

Mais bien qu'elle ne manifestât d'aucune façon ses craintes pour l'avenir, son attitude intimidait Borgnet, le retenait, l'enchaînait au point qu'il savait à peine se défendre contre cette influence mystérieuse qui amollissait sa volonté,

Il avait le tort, du reste, de tout raconter à sa femme, et de la consulter sur les sujets auxquels elle ne comprenait absolument rien. Cette faiblesse prouvait qu'il n'était pas né pour agir, et que toute conception individuelle devait trouver son esprit et sa conscience aux abois. Ces hommes ne sont point rares, qui, dirigés par une volonté puissante, sont capables même de grandes actions ou d'œuvres admirables, mais qui, abandonnés à leur propre mouvement, meurent sans avoir rien produit.

Ainsi, toujours arrêté par la passivité de Barbe, Bor-

gnet, qui n'avait guère d'initiative, ne fit rien pour augmenter la clientèle du *Pistolet de paille;* on le trouva serviable et intelligent, et les clients faciles à contenter lui restèrent attachés ; mais ceux assez communs qui veulent plus de théorie que de pratique, et que satisfait plutôt la forme, la grâce extérieure que la bonté du travail, ne furent pas longs à l'abandonner. Il s'en attrista, puis, pour se réconforter et relever le moral de Barbe, il trouva cette raison : « Que c'était une mauvaise année pour tout le monde, et que chacun se plaignait. »

Borgnet avait bien l'intuition de sa faiblesse; il se sentait mal à l'aise; mais il n'aurait su dire d'une manière positive ce qui le tourmentait. Il croyait de très-bonne foi faire le nécessaire, et il se figurait que tout autre homme, dans sa position, n'eût point agi autrement que lui.

Jeanne Hendricks, maintenant Mme Arthur Lenoir, qui venait le voir assez souvent, l'entretenait du reste dans cette espèce de torpeur et de pusillanimité commerciales. « Soyez prudent, lui disait-elle ; votre situation est bonne, et elle ne deviendra mauvaise que si vous voulez la rendre trop vite meilleure. Faites ce que nous avons fait : si, en trente ans, vous avez honnêtement amassé cent mille francs, pourrez-vous vous plaindre? Vivez de peu; payez comptant; défiez-vous des nouveaux visages et faites vos devoirs de chrétien. En vous conduisant ainsi, Borgnet, vous ne sauriez arriver à la faillite... »

Ces conseils, pour Borgnet, étaient des oracles. « Et voilà, ajoutait Barbe quand Mme Lenoir était sortie, ce que je voudrais vous dire pendant toute la sainte journée, Borgnet; mais je n'ai pas la facilité de Mme Jeanne... » Elle soupirait, puis ajoutait : « Je n'aurais jamais cru que vous eussiez tant d'ambition. » Borgnet finit par croire qu'il avait été très-audacieux et par se repentir d'avoir

commencé une entreprise au-dessus de ses forces. Une telle pensée suffisait pour le paralyser.

Les êtres placides, comme Borgnet et sa femme, ne calculent point; ils se laissent vivre; ils ne savent pas lutter, encore moins prévoir. Aussi l'armurier n'avait et n'eut jamais d'autre horizon que celui de Jeanne, laquelle était et resta sa patronne. Tandis que tout autour de lui on s'agitait avec une courageuse ardeur, il travaillait d'une manière continue et monotone, occupant bien plus ses bras que son esprit; il prenait racine dans le présent comme un chêne entre des roches, sans songer que pour pénétrer dans l'avenir il est nécessaire de se débarrasser un peu tous les jours des liens du passé. Ni lui ni sa femme ne pouvaient savoir que l'existence est un renouvellement qui ne finit point, un changement à vue, une marche incessante vers l'inconnu. Ils agissaient en sens contraire de la logique naturelle; ils vivaient avec une imprudence qu'on pardonnerait à peine à des dieux immortels, — et qu'on pardonne aux animaux parce qu'on ne sait pas s'ils réfléchissent. Enfin, ces deux honnêtes époux faisaient honnêtement leur lit dans un suaire, avec une tranquillité anxieuse qui eût paru navrante à ceux qui ne se contentent point de l'apparence des choses, et qui descendent toujours; malgré eux, de l'effet à la cause,du visage au cœur.

Le trouble de Borgnet et de sa femme s'exprimait par des chiffres. Ils avaient à payer à diverses époques des sommes relativement assez fortes, pour remplir les conditions du contrat fait avec Mlles Hendricks ; ils devaient payer le loyer de la maison qu'ils habitaient; et, en outre, quoique le magasin fût bien fourni au moment de la cession, Borgnet n'en avait pas moins dû faire quelques achats pour compléter certains assortiments ou pour remplacer des pièces vendues : de manière que les échéances de payement se suivaient assez régulièrement de mois en mois.

Borgnet avait apporté, ainsi que sa femme, un peu d'argent dans la communauté; cet argent avait bientôt disparu en frais d'installation et dans les premières nécessités commerciales. Le mobilier qui garnissait les deux pièces du premier étage, louées à un officier de place, avait fait une large brêche dans le pécule commun. Enfin, au bout de trois ou quatre mois, Borgnet s'était vu réduit aux seules ressources du commerce de détail.

Dès ce jour, sa femme et lui calculèrent ce qu'il fallait recevoir d'argent par mois pour « faire honneur à leurs engagements, » — et non-seulement par mois, mais par jour. Chaque soir, à l'heure où l'on ferme les magasins, Borgnet comptait la recette quotidienne avec sa femme; et ils passaient une bonne ou une mauvaise nuit selon que la journée avait été plus ou moins fructueuse. La fin du mois était toujours attendue avec une anxiété terrible. Pour n'entamer les sommes reçues que le moins possible, ils vivaient avec une parcimonie d'avare; ils ne mangeaient véritablement que pour ne pas mourir de faim; ils n'achetaient enfin que les aliments absolument indispensables à l'existence.

A l'égard de François seul cette austérité trop étroite se relâchait; l'enfant ne manquait de rien : à la même table que ses parents d'adoption, il trouvait une nourriture fortifiante; on l'entourait de soins; on le gâtait à plaisir; Borgnet et Barbe n'eussent pas agi aussi amoureusement, si François leur avait appartenu. Barbe, qui n'avait pas de servante, et qui se faisait aider une fois par semaine, pour nettoyer toute la maison, par une femme de charge, — Barbe conduisait elle-même l'enfant à l'école et allait l'y rechercher. Elle ne l'eût pas aimé davantage si elle avait su qu'il était fils de Colette Hendricks. Aussi, au bout de quelques mois, regardait-il M. et Mme Borgnet comme ses père et mère. Il ne prononçait plus que rarement le nom de Nel. Un jour il fit la

remarque, naïvement, et sans y mettre d'intention extraordinaire, qu'il était toujours seul à manger de la viande, et il demanda pourquoi. « Nous n'aimons pas la viande, » répondit Borgnet. « La viande nous fait mal, ajouta Barbe; mais vous, François, vous devez en manger, pour grandir. »

En dehors des besoins de l'enfant, le mot *acheter,* au *Pistolet de paille,* était rayé du vocabulaire de la famille; lorsque le strict nécessaire avait été acquis, on fermait les tiroirs avec un empressement qui eût paru comique à quiconque eût ignoré les causes de cette fiévreuse vivacité.

C'est Mme Jeanne qui payait les frais de l'instruction de François, et Borgnet, qui d'abord avait voulu protester contre ce droit, finit par admettre toutes les exigences de Mme Lenoir au sujet de l'enfant.

Elle venait, deux fois par semaine, vers le soir, passer une heure avec ses successeurs et le petit François. M. Lenoir la conduisait, restait un moment, faisait quelque futile observation, puis allait rejoindre un vieil ami au café, le journaliste Antoine Fleury, ou tout autre.

Jeanne questionnait aussi Borgnet et sa femme, mais avec intérêt. Ils donnaient les meilleurs renseignements sur leur situation; ils ne se plaignaient jamais; ils ne manifestaient nullement les craintes qui leur faisaient passer de si mauvaises nuits. Qu'aurait dit Jeanne si, après cinq ou six mois, ils avaient avoué les difficultés qu'ils rencontraient dans l'accomplissement de leurs obligations? Elle aurait eu le droit de les accuser de gaspillage ou d'imprudence; elle se serait donnée comme exemple; dans la maison des Hendricks, une vieille maison solide, bien connue des chasseurs, et dont la clientèle était excellente, était-il possible, conseillé comme Borgnet l'avait été, de faire des affaires médiocres? Les reproches de Mme Jeanne eussent paru insupportables;

mieux valait se taire, montrer un bon visage, image de contentement et d'assurance, qu'éveiller la défiance de cette terrible protectrice.

D'ailleurs, rien n'était perdu; tout jusqu'alors avait été très-convenablement réglé; le *Pistolet de paille* gardait son antique honneur. Il serait toujours temps de démontrer comme quoi c'était la mauvaise chance qui mettait un certain embarras dans les affaires de Borgnet. « Pensez donc, disait Barbe presque tous les jours, si nous nous plaignons à Mme Jeanne, elle est capable de prendre ça pour une demande de secours, – à elle! — qui a tant fait pour nous! J'en mourrais de honte!

— Oui, oui, répondait Borgnet, c'est ainsi; — on se taira! »

Peu à peu, Jeanne finit par ne plus questionner. Sans doute elle crut plus délicat de ne point marquer trop souvent, par des observations concernant le commerce de ses successeurs, un intérêt qui pouvait paraître trop plein de défiance. « Puisque Borgnet se montre satisfait, c'est qu'il l'est, se dit-elle. S'il veut un conseil, il me le demandera. »

Les semaines, les mois, passèrent rapidement; une année s'écoula : Barbe mit au monde une fille. Ce fut une grande joie au milieu du malaise commercial qui déjà alors commençait à tourmenter sérieusement Borgnet et sa femme. Colette avait envoyé une layette faite par elle-même; Jeanne donna le berceau. Quelle fête! Ah! si Barbe avait pu regarder son enfant sans préoccupations, et se livrer tout entière au plaisir de le contempler!...

Jeanne, pendant les huit jours qui suivirent l'accouchement de Barbe, vint quotidiennement passer une heure dans la chambre où étaient enfermées la mère et la fille. Son visage était à la fois grave et attendri, quand, d'une main légère, et en retenant son souffle, elle soulevait le rideau qui défendait le nouveau-né

de l'éclat du jour et de l'importunité des mouches. Elle l'admirait ; il dormait avec calme, emmailloté comme une momie; son visage rouge brillait, pareil à une flamme, dans la pénombre du berceau. Quelquefois, en remuant un peu la tête, il faisait une grimace. Si par hasard il s'éveillait, Jeanne se penchait sur lui avec un doux murmure de syllabes insignifiantes; elle le berçait un moment; puis, s'il pleurait, elle le prenait et le portait à la mère, qui l'allaitait en souriant.

Un jour, Jeanne dit : « Ah! Barbe! que vous êtes heureuse!

— Oh! oui, madame Jeanne, répondit naïvement Barbe; dans la maison, il faut des enfants. Sans ça, il y fait triste. Et comme elle vient bien, n'est-ce pas, la petite? Voyez comme elle est gourmande!..... »

Jeanne se détourna et alla regarder dans la rue, en soulevant un coin du rideau. Ses paupières étaient fort agitées; elle soupirait. Le lendemain, on ne la vit pas au *Pistolet de paille.* « Mme Jeanne, dit Barbe à son mari, s'est mariée trop tard; M. Lenoir n'est pas toujours chez lui; il ne doit pas faire bien gai chez elle quand elle est toute seule.....

— Ma foi! non, répondit Borgnet; mais ils sont riches! »

L'enfant fit au *Pistolet de paille* un merveilleux effet. Borgnet et Barbe semblèrent puiser, dans la vue de ce petit être encore sans intelligence, une force et un bonheur qu'ils ne se soupçonnaient pas capables de posséder jamais. Comme la glace au soleil, leur inquiétude se fondit doucement à mesure que l'hôte frêle et bien-aimé se développa. Ils ne donnèrent plus leur conscience sans partage aux nécessités de la vie; attirés par une délicieuse sympathie vers le bouton qui s'épanouissait, ils furent pendant un certain temps débarrassés des contrariétés attachées à toutes les entreprises incertaines. Enfin, la venue de l'enfant coïncida, comme pour donner raison

au proverbe populaire, avec un mouvement plus prononcé d'acheteurs au magasin du *Pistolet de paille;* le petit génie attira une sorte de chance momentanée sur la vieille maison, ce qui fit couler un calmant salutaire dans le sang de Barbe et de son mari.

V

A l'époque où Barbe devint mère, M. et Mme Lenoir étaient heureux autant qu'on peut l'être. Jeanne, toutefois, eût désiré un enfant; mais M. Lenoir était très-satisfait de n'en pas avoir. « Nous n'avons plus l'âge, disait-il parfois à Jeanne, qui vaguement, dans les heures d'épanchement intime, exprimait en quelques mots son grand désir, — nous n'avons plus l'âge où l'on peut se sacrifier pour de petits êtres égoïstes qu'il faut aimer absolument, et pour lesquels mère et père s'annulent avec une abnégation trop passionnée. Non, Jeanne, ne me parle pas d'enfants; je ne les aime que lorqu'ils peuvent rendre en affection l'intérêt qu'on leur porte. Un jour, je te ferai la philosophie de ce sentiment paternel qu'on exalte dans les livres avec tant de complaisance; et tu connaîtras combien ces exagérations sont contraires à la réalité..... »

A ces froids discours, Jeanne ne répondait point; mais, quand elle était seule, comme elle rêvait longuement! et avec quelle joie pleine d'amertume elle assistait en imagination aux jeux de tout un groupe de filles et de garçons turbulents qui couraient autour d'elle, et dont elle était la mère!

Cependant, en tout ce qui ne touchait point à l'amour maternel, Jeanne n'avait aucune plainte à formuler. M. Lenoir était un mari parfait. Elle le voyait toujours d'une humeur égale, souriant, complaisant, plein d'attentions pour elle; il ne voulait point qu'elle s'occupât d'autre chose que d'être heureuse; il lui consacrait la meilleure partie du jour. S'il sortait le soir, c'était tard, après avoir soupé avec sa chère Jeanne, pour aller à quelque cercle faire tranquillement « sa partie. » Il la conduisait au spectacle une fois par semaine ; il assistait avec elle le dimanche à la messe à Saint-Jacques. L'été, ils allaient promener leur farniente au boulevard ou au Parc, lentement, et à demi-voix échangeaient des remarques sur les promeneurs. M. Lenoir avait l'esprit mordant, et ce coup d'œil terrible qui ne laisse passer inaperçu aucun ridicule. Jeanne, sans manifester de plaisir bruyant, trouvait un grand charme à écouter ce bavardage d'homme de lettres en vacances.

M. Lenoir avait obtenu aussi une grave concession de la part de sa femme : seul, il s'occupait de gérer la fortune qui leur donnait une agréable aisance. Par des combinaisons intelligentes et en agissant avec une prudence de roué, disait-il, il avait peu à peu converti cette fortune en actions de toutes sortes, dont les intérêts avaient doublé leurs revenus. Jeanne, dans les premiers moments, s'était montrée assez revêche : elle n'avait guère de confiance dans la solidité de cette transformation; elle ne connaissait rien des affaires de bourse, et toute l'éloquence de son mari, rendue irrésistible par l'amour qu'elle avait pour lui, ne fut d'abord pas assez puissante pour la convaincre.

« Oh! disait-elle, je te crois trop intelligent pour risquer dans des spéculations en l'air tout notre bonheur. Mais n'auras-tu pas affaire à des fripons? »

En souriant, il la rassurait. Il développait tout un système financier, mêlé d'économie politique et d'em-

phatiques prophéties. Il voyait l'avenir du pays; il comptait sur l'honnêteté proverbiale des industriels belges. D'ailleurs, il s'était heureusement « faufilé » dans un milieu de banquiers et d'agents de change qui l'associaient à leurs opérations, et à la suite desquels il était impossible de ne pas triompher.

« Sans trop s'aventurer, disait-il, on peut cependant confier une certaine portion de son avoir aux travailleurs actifs qui sont la richesse du pays. Il serait par trop absurde de ne pas doubler ou tripler ses ressources quand on le peut sans se donner beaucoup de mouvement. Tu ne voudrais pas, Jeanne, me voir imiter ces bourgeois peureux qui achètent des terres avec leurs économies, et font rapporter deux pour cent à leur argent, en donnant pour excuse que c'est au moins un placement solide. Il y a là simplement de l'ineptie, de l'imbécillité. C'est dans le négoce que vous avez acquis votre fortune, ta sœur et toi; souviens-toi des bénéfices que tu y faisais. Te contentais-tu de quatre ou cinq pour cent? Des actions industrielles qui donnent six pour cent et un dividende qui porte cet intérêt à dix ou douze pour cent, ne doivent pas te paraître marchandises de filou... »

Ces raisonnements souvent renouvelés, faits d'une voix persuasive, et appuyés par des regards qui savaient jouer la tendresse, suffirent, au bout de trois ou quatre mois, pour endormir les défiances de Jeanne. Et M. Lenoir finit par disposer de la fortune de sa femme avec une liberté absolue.

D'ailleurs, Jeanne s'aperçut bientôt, aux cadeaux qu'il lui fit, et à la façon large dont il usait envers les fournisseurs de la maison, que M. Lenoir ne s'engageait pas dans de méchantes entreprises.

M. Arthur Lenoir se gardait bien de dire à sa femme la vérité sur ses fameuses opérations financières. Il aimait mieux montrer des résultats brillants, éblouir

par une mise en scène qui devait paraître splendide à la bourgeoise Jeanne Hendricks, que détailler les moyens par lesquels il se faisait une pareille existence. Il ne se confessait guère non plus au sujet de sa conduite privée; et sa femme, rendue confiante par les soins dont il l'entourait, n'avait pas même l'idée de lui demander l'emploi de son temps. D'ailleurs, pendant toute une année, il observa strictement les convenanees; il fut un mari parfait, et il semblait que toutes ses démarches eussent pu être espionnées par la maîtresse la plus jalouse de ses droits. Lorsqu'il se relâcha de son apparente austérité, ce fut d'une façon si intelligente et avec des excuses et des prétextes si plausibles, que Jeanne ne soupçonna pas un moment le genre de vie qu'il menait.

Peu à peu, cependant, il s'absenta plus fréquemment, et ses absences se prolongèrent. S'étant fait attendre deux ou trois fois pour dîner en une semaine, Jeanne lui demanda, sans montrer d'impatience ou de chagrin, ce qui l'avait retenu. Il répondit avec une bonne grâce souriante : il avait rencontré des amis de vingt ans dont il avait dû accepter forcément une affectueuse invitation; il s'était trouvé par le plus grand des hasards en société d'hommes importants de la finance qui.....; il avait été obligé de....., etc., etc. L'excuse était bonne ou mauvaise, peu importait; ce qui rassurait Jeanne, toujours, et ce qui devait la rassurer longtemps, c'était l'air sur lequel Arthur chantait ses vulgaires refrains.

Il rentra plus tard la nuit, et, pour ne point éveiller Jeanne, quand, par exception, il s'oubliait avec des amis, il eut sa chambre prête à le recevoir, — son lit tout fait, où il dormait le lendemain jusqu'à onze heures ou midi.

Alors seulement Jeanne eut ses premiers doutes, et elle les commenta pendant les longues heures de solitude que lui faisaient les absences de M. Lenoir. Vivre ainsi séparés, c'était pour elle une injure! Jeanne avait bien entendu quelquefois certains récits, dont les personnages

appartenaient à l'aristocratie, et dans lesquels le narrateur assurait que les époux « comme il faut » avaient sous le même toit chacun leur appartement. Mais pour les esprits bourgeois, non raffinés, pareils à celui de Jeanne, ces mœurs étaient monstrueuses, incroyables, immorales.

Aussi les procédés de M. Lenoir furent-ils pour Jeanne une souffrance réelle. Elle était trop fière pour se plaindre, et elle ne se plaignit point. Elle voulait dominer toujours, se dominer elle-même; elle sentait qu'en manifestant la désolation qui lentement s'était amassée dans son cœur, elle aurait donné à son mari une supériorité incontestable et se serait abaissée d'autant.

Elle se tut donc; elle resta austère; elle garda sa physionomie des meilleurs jours. Mais, bien qu'elle fût depuis de longues années habituée à renfermer en elle ses sensations les plus fortes, ce ne fut pas sans des révoltes intérieures, sans des crises terribles étouffées avec une énergie rare, qu'elle parvint à rester digne.

A mesure qu'elle vit moins son mari, elle se raidit davantage; non-seulement elle devint plus hautaine et plus dure à l'égard des étrangers, mais elle s'imposa à elle-même de ne jamais laisser ses impressions se réfléchir sur son visage. Seule dans un petit cabinet, dont l'unique croisée ouvrait sur le parc, elle s'occupait de quelque travail utile, assise dans un fauteuil bas, en cuir vert, où elle se tenait droite comme si elle eût posé pour son portrait. A quelque heure, à quelque moment que ce fût, on pouvait la surprendre toujours; elle recevait les fâcheux avec les mêmes phrases banales et les mêmes gestes automatiques. Les deux domestiques qui la servaient ne l'avaient jamais vue troublée ou agitée; elle ne paraissait ni résignée, ni souffrante, ni inquiète; sa voix ne changeait pas de tonalité; elle était de ces êtres qu'on peut torturer, mais à qui l'on n'arrache pas un cri.

Son mari, la croyant endormie, aveuglée par une sécurité profonde, ne garda bientôt plus de retenue. Le pavillon d'Ixelles devint un pied-à-terre, un lieu de repos où il venait se refaire des plaisirs mystérieux qu'il goûtait hors de chez lui. Jeanne vécut alors dans des tourments qui ne se décrivent point, et elle commença de vieillir, mais en conservant son expression de statue. Ce respect de soi-même et cette attitude sereine étaient si pareils à de l'indifférence, que M. Lenoir s'en inquiéta autant qu'il fallait pour faire une réflexion et pour hausser les épaules avec une pitié railleuse. Enfin, il resta plusieurs jours absent sans avoir prévenu Jeanne. Lorsqu'il revint, il la trouva au lit atteinte d'une maladie nerveuse. Il poussa des exclamations; il fit des questions; il voulut que plusieurs médecins arrivassent immédiatement; il se démena sans intelligence. Jeanne lui dit, de sa voix brève : « Il vaudrait mieux me tuer d'un coup de couteau : ce serait plus chrétien.

— Quoi! répondit-il. Que veux-tu dire, Jeanne? De quel crime suis-je accusé? Voilà des mots bien dramatiques — pour si peu. Quand je t'aurai expliqué...

— Je ne veux rien savoir, reprit Jeanne. Ce n'est pas un reproche que je vous fais. Allez, ne vous occupez pas de mon indisposition : ce n'est rien. »

Après quelques phrases, M. Lenoir se déclara rassuré; bientôt il sortit de la chambre. Jeanne eut une crise : elle se tordait sur son lit, elle mordait des imprécations, elle hachait des mots, elle écumait. M. Lenoir accourut aux cris que poussaient les domestiques. Il jeta de l'eau froide au visage de Jeanne : il pouvait la tuer; elle reprit connaissance, mais eut pendant deux heures des spasmes violents.

Lentement, elle se rétablit; M. Lenoir tenta de se rapprocher d'elle; il fut accueilli affectueusement, et il en demeura hébété. Une mauvaise paix se fit, qui dura un mois. Pendant ce temps, Jeanne n'exprima nulle

crainte pour l'avenir; nulle allusion au passé ne troubla l'esprit de son mari. On eût pu croire qu'elle n'avait jamais cessé d'être heureuse; quelquefois, en l'examinant, sans qu'elle s'en doutât, M. Lenoir trouvait à sa femme un aspect effrayant; il commençait à se sentir petit devant elle; elle avait des regards en même temps froids et profonds qui l'intriguaient, mais ne le touchaient pas. « J'ai épousé un sphynx, » se disait-il. Bientôt, il retourna à sa vie libre, à laquelle, du reste, il n'avait jamais dit que : « Au revoir! »

Cent fois, il vint à Jeanne l'idée de le faire espionner; son orgueil l'en empêcha. Elle aima mieux se laisser torturer par le doute que d'acquérir des certitudes qui lui eussent apporté des angoisses plus réelles. Il y avait au fond de cette neutralité un reste d'espérance, le rayonnement pâli des dernières illusions. Quelquefois, après de longs jours passés dans un mutisme douloureux, après une foule d'amères réflexions, elle se disait : « Peut-être il reviendra; je voudrais n'avoir rien à lui pardonner. »

Elle ne voyait plus personne. Vers le soir, deux ou trois fois par semaine, elle descendait en ville, voilée de manière à n'être pas reconnue. Elle entrait au *Pistolet de paille* et allait s'asseoir au coin du feu, dans le petit salon. De temps à autre, elle disait un mot, s'adressant de préférence à François, qui étudiait sa leçon, assis près de la table. Barbe regardait Jeanne avec une compassion respectueuse, en soupirant, mais sans faire d'observation. Et cependant elle eût pu, si Jeanne en avait exprimé le désir, lui donner des nouvelles de M. Lenoir; mais elle se disait que pour montrer cet abattement, qui chaque jour augmentait, il fallait que Mme Lenoir sût bien des choses. Il était donc inutile de rien lui apprendre; Barbe la connaissait trop pour essayer de la consoler. Et puis, Jeanne ne lui était-elle pas supérieure en tout? L'admirer, même lorsqu'elle

souffrait, c'est tout ce qu'on pouvait faire. Il y avait dans ce sentiment, que Borgnet partageait pleinement, une respectueuse terreur, et surtout une délicatesse naturelle qui n'est point si rare qu'on croit parmi les êtres dont l'éducation et la science n'ont pas adouci les défauts et développé les qualités.

Pendant une période de deux mois, Jeanne fut extrêmement dévote; elle passait une partie de la matinée à l'église et elle y retournait le soir; chez elle, elle relisait toutes les prières qui ont été composées par les littérateurs orthodoxes depuis tant de siècles : elle les parcourait des yeux, en remuant fébrilement les lèvres, tandis que des flammes ardentes s'échappaient de dessous ses paupières.

Sans doute elle criait grâce à Dieu, elle demandait un allégement à ses tortures; devant la pensée de Dieu, elle s'abaissait volontiers, car elle était croyante. Mais sans doute aussi elle s'aperçut que ses supplications n'avaient point l'effet qu'elle en attendait, car tout à coup elle cessa ces visites quotidiennes à l'église, et les livres saints, abandonnés, restèrent empilés, comme des romans qu'on vient de lire, sur un coin de cheminée.

Le temps passait, triste, d'une désespérante monotonie. L'été, cependant, comme le parc qui entourait le pavillon était gai! Qu'il faisait frais sous les branches touffues! Que les allées sablées et proprement ratissées étaient douces aux pieds du promeneur oisif!

Toute seule, Jeanne allait s'asseoir sur un banc rustique, derrière les lilas. Elle jetait autour d'elle un regard distrait, puis baissait les yeux, ennuyée. Quelquefois, elle bâillait, et son visage d'un jaune foncé s'allongeait comme une tête en caout-chouc; mais ce n'était pas là un masque dont on riait et qui provoquait les plaisanteries. Il y avait dans la rigidité des traits, même lorsque l'ennui les étirait, un si grand orgueil, et

une ténacité si bien caractérisée, qu'on se sentait sous l'influence de cette expression étrange.

Elle restait là assise pendant une heure ou deux, les bras croisés sur sa poitrine et la tête baissée; ou bien, les deux mains allongées sur ses genoux, elle regardait droit devant elle, comme si elle eût été tout à coup changée en pierre.

L'hiver, elle abandonnait complétement le parc, et s'enfermait dans le petit cabinet du rez-de-chaussée, où, depuis si longtemps déjà, elle déjeunait seule tous les matins. Elle parcourait machinalement un petit journal qu'on lui apportait avec son premier repas; puis elle terminait quelque travail ou commençait vaillamment une paire de bas.

Lorsque par hasard M. Lenoir était à la maison, elle l'entendait marcher à l'étage, au-dessus de sa tête. Alors, elle laissait tomber ses deux bras et écoutait. Il faisait longuement et minutieusement sa toilette; il semblait à Jeanne qu'elle en pouvait suivre tous les détails : autrefois, elle assistait à cet important travail quotidien. Souvent, pendant les premiers mois de leur mariage, elle lui avait noué sa cravate, en se haussant un peu sur le bout des pieds, tandis qu'il lui serrait doucement la taille, en souriant. Elle s'échappait à cette séduction, par coquetterie, comme une toute jeune fille, pour aller, elle aussi, « se faire belle. » Et bientôt, ils sortaient de leur paradis, bras dessus, bras dessous, et allaient au parc ou au boulevard, promener leur satisfaction suprême et leur heureuse nonchalance.

Pendant qu'elle se remémorait ces souvenirs, M. Lenoir finissait de s'habiller; une porte se fermait, puis un pas lent et sûr se faisait entendre sur l'escalier. Il descendait; il entrait dans le cabinet où Jeanne était assise; il s'asseyait un instant, en boutonnant ses gants, et, du bout des lèvres, s'informait galamment de la santé de sa femme. Elle répondait avec calme, et tout se pas-

sait entre eux comme entre deux camarades fatigués de se trouver ensemble. M. Lenoir enfin se levait et sortait; Jeanne le suivait du regard; un cri d'appel était sur ses lèvres; son cœur se soulevait, et de sa poitrine gonflée les sanglots étaient prêts à sortir, comme les bruits sourds d'un volcan en ébullition. Mais elle se taisait; et elle serait morte plutôt que de faire les premiers pas vers une réconciliation.

Un détail l'indignait par-dessus tout : M. Lenoir continuait à la tutoyer. Elle voyait dans cette impudente familiarité un outrage révoltant, et elle sentait bien qu'elle ne lui pardonnerait jamais.

Un jour, elle fut forcée par la nécessité de lui faire une demande qui lui paraissait humiliante. Jusqu'alors, son mari avait eu soin qu'il ne manquât jamais d'argent dans le secrétaire où Jeanne puisait quotidiennement pour les besoins du ménage. Il arriva que Jeanne, voulant solder un compte, se trouva devant une caisse vide. Elle attendit, espérant que M. Lenoir s'apercevrait de sa détresse. Enfin, après plusieurs jours de patience, elle dut parler. C'était un matin; par extraordinaire, Arthur n'avait dormi que jusqu'à dix heures, et M. Antoine Fleury, le journaliste, venait le prendre pour une affaire qui ne souffrait pas de délai. Jeanne se détermina à présenter sa requête; la présence d'un tiers lui sembla être un soulagement pour elle, et pour lui peut-être un ennui. « Monsieur Lenoir, dit-elle au moment où il la quittait, savez-vous bien que je n'ai pas d'argent?

— Pas d'argent! dit-il avec une stupéfaction jouée. Comment est-il possible à moi de te laisser dans la gêne? Parce que je nous ai fait riches, ce n'est pas une raison pour me montrer mauvais mari. Pas d'argent!....

— Les maris pauvres n'ont pas de ces distractions-là, dit M. Fleury.

— Parbleu! reprit M. Lenoir, c'est inconcevable!....

Depuis plus de deux ans que nous sommes mariés, cela n'est jamais arrivé. Il faut, Jeanne, que tu aies fait quelque dépense extraordinaire..... »

Jeanne ne répondit pas ; et, tandis que son mari prenait son portefeuille, l'ouvrait et en tirait des billets de banque, elle tenait les yeux baissés. « Voici, dit-il, cinq cents francs, Jeanne. Tu as des goûts simples, tu vis de peu : une pareille somme te durera longtemps, — trois ou quatre mois — si tu veux. En vérité, je ne sais où passe l'argent, — mais il file, il file avec une vitesse inconnue jusqu'aujourd'hui.

— C'est peut-être, dit M. Fleury, depuis qu'on a inventé de tout faire marcher à la vapeur. »

Ils sortirent en riant, laissant Jeanne humiliée et abasourdie. Était-il possible qu'elle eût aimé cet homme ? Ah ! si ce n'avait été la crainte d'être raillée et de devenir le sujet des commérages publics, comme elle aurait tout quitté, comme elle serait partie! avec quelle joie furieuse elle aurait abandonné ce joli pavillon jadis si riant, aujourd'hui froid comme une tombe ! Ainsi elle pensait dans les premiers moments de colère qui suivaient chacune des entrevues qu'elle avait avec M. Lenoir. Mais elle finissait par se calmer ; et alors elle sentait qu'un fort lien l'unissait à cet homme, reste d'amour ou commencement de haine. Elle ne s'attendrissait point en songeant à lui sans cesse ; mais à l'idée de ne plus le voir, un déchirement inexprimable se faisait en elle. Et Jeanne ne trouvait qu'une raison pour expliquer un sentiment si étrange ; elle se disait : « Pendant un an, je l'ai aimé.... »

Quelquefois aussi, elle pensait à Colette et à son mari, mais ce n'était qu'un fantôme fugitif qu'elle chassait, parce qu'il l'importunait. Certains jours, elle la voyait heureuse, avec ses deux petites filles toutes vêtues de blanc et de bleu, à ses côtés ; d'autres jours, elle se l'imaginait accablée par ses souvenirs, et désespérée de

n'avoir point encore vu l'enfant, le seul enfant qui lui appartînt. Et elle se disait avec une satisfaction mordante : « Je n'ai rien à lui envier ; nous sommes bien partagées ! A chacun son lot. »

VI

Ce « lot » de Colette, que Jeanne semblait ne pas envier, eût été le meilleur des deux qui étaient échu aux sœurs Hendricks en se mariant, si une constante disgrâce n'avait poursuivi Colette jusque dans la maison de M. Dietrick. Elle avait de l'estime et de l'affection pour son mari, qui ne cessait de lui marquer les meilleurs sentiments. Elle aimait les deux petites filles de vraie passion maternelle, et à ce point que le souvenir de son propre enfant et des douleurs souffertes pour ce cher inconnu, s'était peu à peu voilé dans son cœur. Elle y pensait toujours, mais sans désespoir ; elle ne ressentait plus cet avide besoin de le voir, de le serrer contre elle jusqu'à l'étouffement, de le dévorer du regard. Une douce mélancolie s'étendait sur son visage lorsque le passé faisait apparaître des tableaux dans sa mémoire. Comme l'avait espéré M. Dietrick, les deux enfants avaient fini par triompher d'elle et par chasser de son esprit toutes les noires chimères qui s'y étaient pendant si longtemps amassées.

Toutefois, ce bonheur n'était pas exempt d'inquiétude. Les objets de l'affection de Colette lui donnaient des craintes pour l'avenir. Les petites filles, en grandissant, devenaient plus délicates ; elles faisaient songer à ces

arbustes frêles et de couleur pâle qui croissent, privés de lumière, sous la toiture de feuillage des vieilles forêts. Elles mangeaient comme des oiseaux; une nourriture un peu forte leur répugnait; leur voix douce et sympathique n'avait aucune puissance. Elles aimaient à rester assises, à écouter causer; elles faisaient des observations de petites femmes. Tandis que les autres enfants de leur âge couraient et jouaient comme de jeunes chevreuils, elles rentraient posément chez elles; la moindre fatigue les accablait et altérait leurs traits purs et mignons.

Aussi, les anxiétés de M. Dietrick avaient passé dans l'âme de Colette. A voir les enfants toujours de la même humeur, sans goût pour rien que pour l'inertie, souriantes et pensives, déjà raisonnables, elle ressentait des appréhensions qu'elle n'eût pu définir, mais qui la troublaient. M. Dietrick, que ses occupations distrayaient, et qui se reposait maintenant sur sa femme du soin de veiller à la santé des enfants, paraissait se rassurer à mesure que Colette craignait davantage. A chaque fois qu'une indisposition faisait pâlir un peu plus l'aînée ou la cadette de ses filles, il disait maintenant : « Oh! ce n'est rien que l'effet de la croissance. » Les médecins, consultés par Colette à l'insu de son mari, déclarèrent unanimement que les enfants étaient délicates, qu'elles grandissaient vite, qu'il fallait les soigner, ce que Colette savait aussi bien que personne. Ils conseillèrent aussi généralement le grand air, beaucoup de mouvement et de distraction secondés par une nutrition énergique. Et Colette se disait, en rentrant attristée : « Mais ce régime est le seul impossible; il n'y aurait donc rien à faire qu'à laisser agir la nature! »

Il n'y avait sans doute rien à faire, du moins la science paraissait impuissante à fortifier ces jeunes pousses, atteintes d'un mal dont la source était dans tout l'organisme et qui devait s'étendre ou s'éteindre de lui-même.

Les deux sœurs continuèrent de croître d'une manière

tout à fait extraordinaire; à onze ans, l'aînée avait presque la taille de Colette; mais elle s'affaiblissait dans la même proportion qu'elle se développait en hauteur. Rien n'était plus triste à voir que leurs lèvres blanches, leurs yeux cerclés de bistre et profondément creusés, leurs mains effilées et d'une pâleur de cire.

Lorsque l'aînée mourut, il y avait longtemps déjà que M. et Mme Dietrick n'espéraient plus la conserver; mais le chagrin fut d'autant plus violent que la cadette marquait les mêmes symptômes de rapide dégénérescence et d'appauvrissement de la séve vitale. En trois mois, Colette et son mari perdirent leur dernière joie; ils restèrent seuls dans leur vaste maison, aussi profondément seuls que si un déluge les eût abandonnés sur quelque hauteur inabordable, après avoir détruit tout ce qui existait sur la terre. Ce fut une grande douleur, sans éclat, sans expansion, une de ces douleurs qui ressemblent à de la torpeur et qui se manifestent par l'accablement, la prostration, l'immobilité à peu près complète. Ils ne pleuraient ni l'un ni l'autre; et ils cherchaient mutuellement à se consoler, non par des paroles inutiles, mais par des attentions délicates et pleines d'abnégation. Quelques amis vinrent les voir, par vraie bonté de cœur : ils ne restèrent pas cinq minutes avec eux, tant leur aspect navrant disait bien que tout essai de consolation eût été une criminelle banalité.

Un jour cependant, M. Dietrick pleura, en entrant dans la chambre de ses filles, à la vue des robes que Colette faisait religieusement plier et renfermait dans un grand meuble. A dater de ce jour, il y eut entre eux une communion nouvelle, et un lien de plus, formé dans la douleur, rendit leur union indissoluble pour toujours.

Pendant bien longtemps, dans ces deux âmes repliées sur elles-mêmes, tout resta morne et désolé. Ils s'étaient comme cloîtrés. Les volets des fenêtres, toujours fermés, donnaient à leur maison un aspect froid et lugubre. Le

matin de bonne heure on voyait s'ouvrir la grande porte brune et sortir une servante qui s'en allait à pas pressés par les rues et qui rentrait bientôt avec un panier de provision. Ils prenaient l'air dans le jardin qui s'étendait derrière la maison, en se promenant côte à côte, sans beaucoup parler. Le dimanche, ils allaient à la première messe. Et quelquefois, lorsqu'il faisait beau, ils partaient ensuite et parcouraient à pied les campagnes environnantes, mangeant au cabaret et s'asseyant sur le talus verdoyant, pour se reposer.

M. Dietrick avait remercié sa clientèle depuis la mort de sa fille aînée. Sa fortune et celle de sa femme leur faisaient un revenu d'à peu près douze mille francs, plus la maison de Malines et la moitié de la propriété du *Pistolet de paille*. Parfois M. Dietrick disait à Colette : « Je croirais à une punition de Dieu si je vous avais épousée pour votre fortune. A quoi nous sert-il d'être riches, maintenant ? »

Ce ne fut que plusieurs mois après la mort de ses filles que le souvenir de l'autre enfant se réveilla tout à coup dans l'esprit de M. Dietrick. Il en eut comme un mouvement de joie ; mais il n'en parla point à Colette, bien qu'il se dît : « Elle n'a pas attendu aussi longtemps que moi, sans doute, pour espérer de nouveau. »

Il projeta dès ce moment de faire tout seul des démarches pour retrouver l'enfant abandonné. Il ne voulut pas donner à l'espoir de Colette un aliment sérieux, tant qu'une déception pouvait être le résultat de ses recherches.

Il se rendit chez le maraîcher Straetman, dont la métairie était devenue une jolie ferme très-avenante laissant deviner une véritable prospérité.

« Straetman, dit M. Dietrick, vous voilà riche ; vous avez ajouté à votre maison une écurie et une grange ; vous paraissez n'avoir plus rien à envier à personne : vous êtes donc dans la meilleure position du monde pour

rendre service à un homme qui ne vous a jamais fait de mal. J'avais deux filles, je les ai perdues !.... Je suis tout seul avec ma femme..... Oui, madame Straetman, c'est ainsi, — me voilà plus pauvre que Job, et je suis bien sûr que vous engagerez votre mari à être serviable. Vous devriez, Straetman, m'aider à retrouver ce nourrisson dont nous avons parlé dans le temps, et que je désire adopter. Je ne vous offre rien, je croirais vous injurier; mais si vous réussissez à rendre cet enfant à sa mère, je donnerai à votre fille une dot de bourgeoise....

— Je ferai tout ce qu'il faudra, répondit Straetman.

— Je n'en doutais pas, reprit M. Dietrick en secouant la main du paysan. Allez, Straetman, ne perdez pas de temps.....

— Il partira tout à l'heure, n'est-ce pas, Straetman? dit la fermière.

— Je viendrai donc chercher des nouvelles demain soir, dit l'avocat; si vous en aviez de bonnes avant, ne m'attendez pas, accourez à Malines.

— C'est dit, répliqua Straetman. Je prends mon bâton et de l'argent, et je pars tout à l'heure. »

Il partit en effet le jour même, stimulé peut-être par une pensée toute d'humanité, peut-être par l'idée de doter facilement sa fille lorsqu'elle serait en âge d'être mariée. Bien qu'à cette époque Straetman fût un riche paysan, et qu'il eût acheté autour de sa ferme, avec les douze mille francs de M. Dietrick et la part de succession de sa femme, un bon nombre d'hectares de terres et quelques modestes maisons, il n'était probablement pas encore un homme complétement satisfait. Cependant, comme tout lui avait réussi jusqu'alors, il est possible qu'une fois en sa vie il se fût laissé guider par le sentiment pur, et que son expédition à Bruxelles eût été entreprise par bonté de cœur et sans motif intéressé.

Ce qui est certain, c'est qu'il mit à satisfaire M. Die-

trick une bonne volonté remarquable. Il se rendit d'abord rue d'Or, où Mme Chamard avait habité pendant plusieurs années. Mais depuis le départ de Mme Chamard pour Paris, le principal locataire de la maison avait changé; de sorte qu'on répondit à Straetman : « Nous ne savons de qui vous voulez parler; il y a un an que nous sommes ici, et nous n'avons jamais eu de Mme Chamard dans la maison. »

Que faire? Où s'adresser? A qui demander des renseignements? Au bureau central de police, Straetman apprit que Mme Chamard n'habitait plus Bruxelles depuis bientôt trois ans. « Bon! se dit le fermier, je peux reprendre le chemin de Muysen. »

Mais il voulut, avant de partir, revoir le *Pistolet de paille,* où il avait aperçu la mère de François quelques années auparavant. Entre les armes toujours rangées aux deux fenêtres, il vit Borgnet dans le magasin. « Encore de nouvelles gens, » se dit-il. Il resta là, à regarder, songeant en lui-même que M. l'avocat lui avait donné à faire une commission bien difficile. Enfin, ne sachant plus que tenter, dans cette grande ville dont il connaissait à peine les principales rues, il partit après avoir bu un verre de faro, dans un estaminet des environs de la station.

Le lendemain, M. Dietrick arriva à Muysen. Straetman lui raconta en détail son excursion. « Je me doutais de tout cela, dit l'avocat; mais j'ai encore un moyen, — et je l'emploierai. »

Il était si préoccupé, si distrait par son idée, que c'est à peine s'il remercia Straetman avant de le quitter. Le lendemain matin, à son tour, il partait pour Bruxelles, en prétextant une affaire importante. Vers dix heures, il sonnait à la grille du pavillon de M. Lenoir, et demandait madame. On le fit entrer et Jeanne le reçut dans le petit cabinet où depuis près de deux ans elle comprimait ses colères avec un stoïcisme admirable.

Les changements qui s'étaient faits en elle frappèrent vivement M. Dietrick. C'était maintenant une vieille femme, malgré ses cheveux noirs et le dur éclat de ses prunelles. Elle était sèche, anguleuse, et le ton jaune de sa peau verdissait aux tempes et au cou. « Lenoir a été vite en besogne, » se dit M. Dietrick. Ce fut Jeanne qui parla la première. « Vous avez quelque chose à me demander, dit-elle. Si vous n'aviez pas besoin de moi, que viendriez-vous faire ici?

— Vous avez peut-être raison, madame, répondit M. Dietrick; et cependant, ces paroles sont bien dures, adressées à un suppliant.

— Ah! ah! fit Jeanne, en se mettant bien en face de l'avocat, pour l'examiner.

— Je n'ai plus d'enfants, reprit-il en baissant la tête, comme si le coup que cette idée lui donnait était toujours nouveau pour lui.

— Je sais, je sais, dit Jeanne.

— Et depuis que je suis malheureux, continua-t-il, je sens le besoin de me réconcilier avec tous ceux que j'ai pu offenser et avec tous ceux aussi qui se sont montrés mes ennemis.

— Vous avez toujours été chrétien, dit encore Jeanne, mais ce n'était peut-être qu'en paroles.

— Donnez-moi la main, et aidons-nous réciproquement, Jeanne; je sens bien que ce n'est qu'en se prêtant un secours mutuel qu'on peut arriver à une demi-satisfaction. Vous pouvez beaucoup pour nous; et peut-être serons-nous à même de vous être de quelque utilité. Ce qui nous a séparés jusqu'aujourd'hui deviendra, si vous voulez, un sujet d'affection entre nous. Donnez-moi la main et réconcilions-nous.

— Je n'ai besoin de personne, dit Jeanne avec hauteur et en gardant son immobilité hostile; je ne vous demande rien et je ne vous dois rien.

— Vous avez toujours été inflexible, reprit M. Die-

trick; c'est dans votre caractère. Mais songez que cette inflexibilité n'a jamais produit aucun bien autour de vous; au contraire, elle vous a aussi durement maltraitée que les personnes à qui vous la faisiez sentir. Ne croyez-vous pas, aujourd'hui que tant de tristes événements nous ont tous éprouvés, qu'il serait temps de s'avouer vaincu et de chercher par quels autres moyens on pourrait se préparer une vieillesse tranquille? Nous avons tous dépassé l'âge moyen de la vie, et l'expérience nous est peu à peu venue à nos dépens. En profiter, ne serait-ce pas être sage? Je n'insinuerai pas que vos raisons de me vouloir du mal aient été peu fondées; mais est-il indispensable que votre haine nous poursuive, Colette et moi, jusqu'à la mort? Jeanne, je viens à vous désarmé, — ma mission est toute pacifique, — mon plus cher désir est que vous mettiez votre main dans la mienne et que vous acceptiez — l'amitié — que je vous offre... »

Après un moment de silence, Jeanne répondit : « Vous avez toujours été hypocrite, et vous ne changerez jamais.

— Je vous parle en toute sincérité, reprit M. Dietrick. Vous avez pu me croire faux, parce que vous ne voyiez pas où tendaient mes vœux. Oubliez le passé, — comme je l'oublie moi-même.

— Si vos enfants avaient vécu, je ne vous aurais jamais vu ici, — plus jamais.

— C'est possible, Jeanne : dans le bonheur, on est égoïste... Est-ce une raison pour ne pas écouter de meilleurs sentiments lorsqu'on a été frappé?

— Moi, dit Jeanne, je ne mendie l'affection de personne.

— Et cependant, vous avez eu vos épreuves, tout comme votre sœur et moi. Croyez-vous qu'on ne sache rien, à Malines, des déportements de M. Lenoir? Vous figurez-vous que vous-même, dans chacun de vos traits, dans l'état de votre physionomie, vous ne révélez pas

aux étrangers vos tourments intérieurs? Je n'en sais pas plus qu'un certain public sur vos secrets, Jeanne, mais je connais assez de l'existence de votre mari pour vous trouver aussi à plaindre que moi-même. N'est-ce pas le moment de faire la paix entre nous, et de nous unir enfin, — sans arrière-pensée — contre les événements à venir?... »

Jeanne se leva, raide, et fixa son regard froid et menaçant sur M. Dietrick. « Quand je vous demanderai un asile, dit-elle, — quand je viendrai vous supplier, chassez-moi, — vous aurez raison, — je le confesse. En attendant, n'essayez pas ici, par des paroles doucereuses, de m'abaisser à mes propres yeux. Jeanne Hendricks a sa conscience, et elle ne changera pas ce qu'une fois elle a cru juste et nécessaire. Retirez-vous, monsieur; je ne vous connais pas : laissez-moi. Votre présence m'irrite; votre audace n'est pas supportable... »

Il y avait dans son attitude et dans son accent une violence comprimée si prête à éclater, que M. Dietrick comprit bien que de nouveaux efforts seraient superflus et qu'il avait tout à perdre en insistant davantage. Il se leva donc aussi. « Plus tard, dit-il, vous réfléchirez et vous reviendrez à de meilleurs sentiments. Avant de vous quitter, il est cependant de mon devoir de vous dire que le soin que vous mettez à cacher votre neveu est criminel. Si encore vous jouissiez de sa présence...

—Qui vous dit que je n'en jouis pas? demanda Jeanne d'un air de défi.

— Il est donc à Bruxelles! » s'écria M. Dietrick.

Jeanne ne répondit pas; elle regarda son beau-frère, puis se mit à rire. M. Dietrick ajouta, comme un homme au désespoir, qui menace sans raison : « Je remuerai tout Bruxelles avec Straetman, et je le trouverai; et alors, madame, malgré vous, je l'emporterai à Malines; et si je ne le trouve pas, je vous accuserai de détournement de mineur, je vous déshonorerai, et nous verrons

qui de nous deux sera le plus tôt fatigué de cette lutte que vous prolongez à plaisir.....

— Allez, dit Jeanne avec un grand calme, vous ne me ferez pas peur, — et vous le savez bien. »

Cependant, à peine M. Dietrick était-il parti, qu'elle sortait; elle descendit en ville et d'un pas rapide arriva au *Pistolet de paille,* où elle entra. Borgnet était seul dans le magasin. « Où est Barbe? demanda Mme Lenoir.

— A la cuisine, où elle s'occupe du dîner.

— Et François?

— A l'école, madame.

— Bon! dit Jeanne. Elle ouvrit la porte du petit salon, afin de n'être pas surprise par Barbe. Puis elle dit : « Borgnet, il faut mettre l'enfant en pension.

— François! dit Borgnet.

— Et qui donc? demanda Jeanne. Envoyez-le dans le pays wallon. Informez-vous aujourd'hui d'une pension où l'on soit bien soigné. Vous l'y conduirez demain; je vous remplacerai au magasin. M'avez-vous compris?

— Pas trop, dit Borgnet. C'est venu si vite! »

Jeanne donna de nouveau ses indications, mais avec un accent qui en faisait des ordres. « Trouvez-vous, madame, demanda Borgnet, que nous ne nous conduisions pas bien à l'égard de François?

— Il ne s'agit pas de cela, reprit Jeanne, dont le sourcil se fronçait. J'ai mes raisons : faites ce que je dis.

— Mais où faut-il m'adresser? Tout cela m'embarrasse, madame.

— Avez-vous là un journal? Donnez! »

Elle chercha dans les annonces, pendant une minute; puis elle dit à Borgnet, en posant le doigt sur l'endroit où elle voulait qu'il lût : « Voici notre affaire. Ce n'est pas au pays wallon, mais il sera là très-bien. Et puis, Vilvorde, ce n'est pas loin : vous pourrez aller le voir le dimanche.

— Oui, dit Borgnet. Et il faut qu'il parte demain?

— Demain par le premier convoi. Je serai ici, et j'y resterai toute la journée. Allons, Borgnet, c'est pour le bien de l'enfant. On croirait que vous ne l'aimez que pour vous. Vous voilà bien à plaindre! N'avez-vous pas une petite fille, là-haut?

— Et Barbe, qu'est-ce qu'elle va dire, madame?

— Eh bien, Barbe a son enfant. D'ailleurs, François ne sera pas perdu. Dans trois mois, nous le reprendrons.

— Il nous fallait ça de plus, » dit Borgnet entre ses dents.

Jeanne parut surprise de voir qu'on lui résistât; l'exclamation de Borgnet lui fit lever la tête; mais, après un moment de silence, elle insista de nouveau pour que le départ de François eût lieu le lendemain matin. « Je vous apporterai, ajouta-t-elle, de quoi payer sa pension pendant un trimestre : ne vous occupez que de sa malle. Si Barbe vous questionne, dites que vous venez de recevoir une lettre.

— Madame, ce n'est pas l'heure de la poste.

— Trouvez donc une autre excuse.

— Il faudra mentir! dit Borgnet avec humeur; ça ne me va que tout juste.

— Borgnet, dit Jeanne, vous ne voulez pas me rendre ce service?

— Eh! il le faudra bien, dit Borgnet. Tenez, madame, vous êtes venue dans un mauvais moment; pardonnez-moi si je ne réponds pas comme je le devrais. Mais soyez tranquille, on fera ce que vous voulez..... »

Barbe vint les interrompre, et Jeanne s'en alla en disant : « A demain, Borgnet. »

VII

Après le départ de Jeanne, Barbe dit à son mari : « Qu'est-ce que vous avez, Borgnet? Vous êtes tout rouge! »

Borgnet répondit d'abord par un vigoureux coup de poing sur le comptoir. « Ce que j'ai, dit-il alors, ça ne se demande pas. On croirait que vous ne savez pas ce qui se passe ici.

— Mme Jeanne vous a donc parlé de quelque chose?

— Certainement, qu'elle m'a parlé. Vous figurez-vous qu'elle soit restée là, à me regarder comme une bête curieuse?

— Seigneur Dieu! Borgnet, qu'est-ce que vous avez? Mme Jeanne sait-elle tout? Qu'est-ce qu'elle a dit? Jésus! quels yeux vous me faites! Je m'en vas près de la petite.....

— Non, dit Borgnet, restez. Ah! mille noms de nom!..... »

Il s'assit; ses jambes tremblaient. « Je suis fatigué, dit-il. Barbe, donnez-moi un verre d'eau : j'ai la langue toute sèche. « Quand il eut bu, il reprit : « Ce n'est pas Mme Jeanne qui a parlé, c'est moi; et ce n'est pas de nos affaires qu'il a été question, mais du petit. Je viens de recevoir une lettre de — de ses parents — de sa tante.

— Une lettre! où est-elle? dit Barbe.

— Là, quelque part; je ne sais ce que j'en ai fait? Et savez-vous, Barbe, ce qu'il y a dans cette lettre? Je le

disais à Mme Lenoir quand vous êtes venue. Mille noms! François doit partir.

— Partir! cria Barbe.

— Demain matin, ajouta Borgnet.

— Demain matin! fit Barbe comme un écho. Jésus Dieu! Et où va-t-il?

— En pension — à Vilvorde.

— Demain matin, Borgnet! Ce n'est pas Dieu possible!

— Voilà! dit Borgnet. L'enfant n'est pas à nous; il faut obéir, Barbe. Vous apprêterez ses affaires. Il nous fallait encore ça, je l'ai dit à Mme Lenoir. Sera-ce assez de guignon? Quand donc est-ce que nous dormirons tranquilles? Ah! magasin du diable!...

— Ça devait finir comme ça, » dit Barbe en s'en allant, tout éplorée.

Jusqu'au retour de François, Barbe resta près de sa petite fille, et Borgnet, distrait, abattu, découragé, ne quitta point le magasin. Chacun de son côté se trouvait sans doute assez lourdement chargé par son propre chagrin, sans vouloir encore, par une expansion inutile et stérile, en augmenter la violence. Depuis bientôt trois ans, François ne les avait pas quittés; ils s'étaient faits à l'idée qu'il leur appartenait, qu'on ne le leur reprendrait jamais. Borgnet surtout, qui connaissait l'histoire de l'enfant, se plaisait à croire que Mme Lenoir, pour bien des raisons, ne songerait à le lui enlever que si des circonstances exceptionnelles l'y obligeaient. Et, comme il n'avait guère d'imagination, il se disait : « Si je l'élève honnêtement, quel prétexte aura-t-on de lui donner un autre père?... »

Aussi, quand François entra, chargé de son sac plein de livres, le visage joyeux et en criant : « J'ai faim! j'ai faim! » le brave Borgnet crut qu'il allait défaillir comme s'il avait été une femme; et, sentant que son émotion allait être plus forte que sa volonté, il se mit à rire très-

haut, en répondant à François : « On a donc toujours faim — garçon ?... Mais c'est une ruine... cet enfant-là !... Je crois bien que tu es un peu gourmand... hein... François !

— Mais non, papa, répondit l'enfant.

— Ah ! ah ! gaillard ! dit encore Borgnet... Et l'as-tu gagné — seulement — ton dîner ? As-tu bien travaillé ? Je suis sûr que tu es encore puni, mauvais écolier... tu ne songes qu'à faire des farces... On te mettra à la porte — ah ! ah ! ce sera plaisant alors.

— Mais, dit François, vous riez si fort : pourquoi donc ?

— Pour rien, dit Borgnet devenant tout à coup sérieux. Est-ce que je riais ? »

En ce moment Barbe, qui sans doute avait reconnu la voix de François, entra dans le magasin. « Quel bruit ! dit-elle. On vous entend de la cuisine. Qui est donc si gai ? Est-ce vous qui riez, François ?

— C'est papa, dit l'enfant.

— Vous riez, Borgnet ? demanda Barbe. Comme les hommes sont drôles !

— Vous allez peut-être pleurer, vous ?

— Ça serait plus naturel, il me paraît, Borgnet, quand notre garçon va nous quitter.

— Bon ! dit Borgnet ; quelle langue !

— Qui est-ce qui va vous quitter, maman ? demanda François. Votre garçon ! Est-ce moi ?

— Voilà ! dit Borgnet avec colère ; répondez maintenant.

— Eh bien, reprit Barbe, ne doit-il pas savoir qu'il va aller en pension ? Ou bien pensiez-vous le conduire à Vilvorde, et le laisser là tout seul, sans lui dire comment ni pourquoi ?

— Je n'en sais rien, répondit Borgnet; mais il était encore temps.

— En pension ! dit l'enfant. Moi, maman ?

— Oui, François, — il le faut – c'est nécessaire ; il paraît qu'on apprend mieux à Vilvorde : c'est — c'est votre papa qui veut...

— Qui veut quoi ?...

— Enfin, reprit-elle en s'attendrissant, vous deviendrez bien savant, et un grand jeune homme, — à Vilvorde. On y est très-bien, — nous irons vous voir — par le chemin de fer. C'est tout près d'ici. Pourquoi ne lui expliquez-vous pas ça, Borgnet, au lieu de regarder dans la vitrine ? Vous savez bien que je dois vous préparer à dîner. Je suis sûre que François a faim. Donnez-moi votre sac et votre casquette. Voyez, comme il a chaud ! C'est vilain de courir comme ça, au mois d'août, pour attraper une maladie. Allons, venez par ici, méchant enfant !...

— C'est ça, dit Borgnet, il faut le rudoyer... »

Pendant toute l'après-dînée, et jusqu'à l'heure où François alla se coucher, ce fut la même conversation décousue, émue et sans conclusion. Borgnet et sa femme se renvoyaient l'un à l'autre le devoir de donner des explications à François qui, curieux comme tous les enfants, voulait savoir le pourquoi de cette décision prise si rapidement.

Bien qu'il aimât ses père et mère d'adoption, la pensée de les quitter pour aller habiter chez des étrangers n'effrayait pas trop l'enfant. L'idée du pensionnat, quand on a vécu libre, est neuve et agréable ; on y voit un grand nombre de compagnons vers qui l'on est emporté par une sympathie idéale. L'inconnu a tant d'attraits ! Le mot *curiosité* n'explique-t-il pas à peu près toute l'enfance.

François rêva donc de la pension avec une sorte de joie égoïste, tandis que Borgnet et Barbe passèrent une partie de la nuit à se lamenter sur cette brusque séparation. « On dirait, remarquait Borgnet, qu'il va m'emporter le reste de mon courage !

— Nous serons alors tout à fait ruinés, » répondit Barbe.

. Le lendemain, Jeanne arriva à sept heures. Borgnet, Barbe et François déjeunaient de café et de tartines. Ils reçurent Mme Lenoir silencieusement. « Je viens, dit-elle à Barbe surprise de la voir si tôt, remplacer Borgnet; il m'a dit hier qu'il allait s'absenter : je veillerai au magasin.

— Vous êtes bien bonne, madame Jeanne, répondit Barbe. Et voilà notre garçon qui s'en va !

— Oh ! Barbe, vous en faites un trop sérieux événement : il reviendra.

— C'est vrai, dit Barbe. Et elle soupira.

— Allons, dit à son tour Borgnet, en route, en route pour la station. La vapeur n'attend pas. »

François se leva de sa chaise et regarda Barbe d'un air malheureux. Barbe le prit dans ses bras et le serra sur elle, sans parler. « Partons! » dit Borgnet. Elle laissa aller l'enfant, mais non sans lui avoir fait avec le pouce, d'un geste rapide, une croix sur le front. Jeanne lui baisa les deux joues, en lui glissant dans la main deux ou trois pièces blanches. Borgnet alors le prit par l'épaule et l'entraîna dans le magasin, puis dans la rue, sans se retourner. Jeanne et Barbe vinrent jusqu'au seuil de la porte, pour le voir un peu plus longtemps. Enfin, il disparut à un coin de rue, et elles rentrèrent. Barbe pleura beaucoup, en servant à déjeuner à Mme Lenoir, sans se plaindre ; après quoi elle partit en disant : « Je vais près de la petite, madame ; si vous avez besoin de moi, vous m'appellerez.

— Oui, Barbe, » répondit Jeanne, qui resta assise, toute rêveuse, regardant d'un œil distrait, par la porte entr'ouverte, le magasin désert, tandis que ses pensées étaient loin d'elle.

Elle ne fut guère dérangée par les clients. Elle dit à Barbe, qui vers quatre heures disposait le couvert pour

le dîner : « La pratique est paresseuse aujourd'hui, Barbe.

— C'est souvent ainsi, madame Jeanne; ça doit vous étonner.

— Vous ne vendez donc pas comme vous voulez?

— Ça va tout doucement. »

Il y eut un silence ; puis Jeanne reprit : « C'est peut-être ce calme de la vente, auquel faisait hier allusion Borgnet, en disant : « Il ne nous manquait plus que ça..... »

— Peut-être bien, madame.

— Alors, les affaires vont mal, ici?

— A demi, madame Jeanne; moi, je ne sais pas grand'chose.

— Barbe, vous allez mentir, dit Jeanne en se levant et en arrêtant par le bras la pauvre femme tout affligée, qui continuait à poser des assiettes sur la table, — et qui en posait beaucoup trop, par distraction. Vous allez mentir, répéta Jeanne avec son accent le plus dur, — ou me cacher la vérité, ce qui est à peu près la même chose. Oseriez-vous, — à moi?

— Mais, madame, si je ne sais rien... Vous me connaissez, madame, je n'ai pas d'instruction.

— Borgnet vous dit tout, Barbe...

— Il n'a que moi, reprit Barbe, mais je ne le comprends pas toujours.

— Eh bien, il faut me dire ce que vous savez.

— Non, madame; Borgnet ne veut pas. Il dit que nous ne devons pas vous tourmenter avec tout ça.

— Mais si je l'exige, cependant! N'ai-je pas un peu le droit de connaître vos opérations, Barbe? A qui vous confierez-vous, si ce n'est à moi? Vous êtes honnêtes tous les deux; vous ne vivez pas plus grandement qu'il ne faut; je ne pourrai donc jamais que vous plaindre et non vous reprocher vos désordres. Parlez, Barbe...

— Madame, ne me dites pas ça... Je ne peux pas.

— Alors je dois croire que vous avez gaspillé vos ressources, que c'est le désordre qui a rendu votre position mauvaise. Aimez-vous mieux que je ne vous estime plus?

— Ah! madame Jeanne, ce que vous dites là est trop dur à entendre!

— Eh bien, parlez donc, ou je m'en vais et ne remets plus les pieds ici. N'essayez pas de vous expliquer clairement : je vous comprendrai toujours assez. »

Barbe eut beaucoup de peine à se décider; la lutte qu'elle soutenait avec elle-même la mettait dans un état piteux; elle était hors d'haleine; elle pleurait à demi, et une grande frayeur se lisait dans ses yeux, qui d'ordinaire avaient une expression douce et sympathique. Elle ne songeait plus au dîner. Assise devant Jeanne, le corps affaissé, les deux mains tremblantes chiffonnant son tablier, elle représentait parfaitement une femme ayant péché et que l'horreur de sa faute vient tout à coup d'envahir tout entière avec une grande force. « Je l'avais toujours dit, s'écria-t-elle soudain; je ne voulais pas : mais Borgnet avait la tête je ne sais où. Depuis que nous sommes mariés, je n'ai pas eu un bon moment, madame Jeanne. Tenez, ça me fait du bien de vous dire ça, parce que vous savez que je ne suis pas une menteuse. Si Borgnet m'avait écoutée — nous vous aurions bien remerciée, ainsi que Mme Colette, et nous serions allés louer une petite maison, où Borgnet aurait travaillé comme un brave ouvrier. Vous avez été trop bonne, madame : ce n'était pas à des gens comme nous qu'il fallait céder un si bon commerce, et une maison si bien connue.....

— Allons, Barbe, ne pleurez pas ainsi, et dites-moi ce qu'il y a : tout n'est pas perdu.....

— Tout, madame Jeanne, tout; il y a déjà bien longtemps que Borgnet ne sait plus de quel côté se tourner. S'il avait osé, il aurait planté là le commerce..... Mais il ne voulait pas, — par rapport à vous. Il a fait des pieds

et des mains pour se remettre dans la balance ; mais rien n'a réussi. Nous avons eu des protêts..... Nous ne vendons presque plus..... Les belles boutiques des autres armuriers nous ont pris nos pratiques. Il faudrait beaucoup d'argent — de nouvelles armes que Borgnet ne connaît pas..... D'ailleurs, il dit qu'il ne remontera plus, qu'il est trop bas. Mon pauvre homme ! Il est pourtant bien courageux ; il ne va pas au cabaret ; il fait tout ce qu'il peut. C'est la mauvaise chance, dit-il. Enfin, madame, — je n'en sais pas plus ; nous avons de grosses dettes, — et pas d'argent. Jésus, qu'est-ce que nous allons devenir ?.....

— Je vous tirerai de là, répondit Jeanne ; c'est par ma faute que vous êtes ruinés. Mais on ne déclarera pas votre faillite...

— Borgnet ne voudra pas, dit Barbe suffoquée.

— Nous verrons ! » reprit Jeanne.

Mme Borgnet protesta comme elle le put ; elle avait sa délicatesse, mais ne savait pas en formuler les principes. Jeanne, fermement, manifesta sa résolution de venir au secours de Borgnet ; elle avait ses principes aussi, et ce n'était pas la ténacité qui lui manquait pour les mettre à exécution. Quand Borgnet revint, la lutte soutenue avec Barbe dut recommencer. Borgnet se raidit et opposa à la volonté de Jeanne un entêtement extrême. « Je ne veux pas, criait-il, puisque c'est ma faute.

— C'est d'abord la mienne, répondait Jeanne.

— Parce que je suis un imbécile, reprenait-il, parce que je suis un ignorant...

— Vous n'en êtes pas moins honnête, » interrompait Jeanne.

Fatiguée de disputer, elle fit une brusque retraite, en disant : « Je sais ce que j'ai à faire. » Sur le seuil de la porte, où Borgnet la reconduisit, elle demanda : « Et le petit ? Comment ça s'est-il passé ?

— Assez bien, répondit Borgnet d'un air mécontent ;

on aurait cru qu'il était satisfait de nous quitter. Enfin, tout est contre nous.

— Excepté moi, si vous le permettez, Borgnet, » reprit Jeanne en le quittant.

Il y eut ce soir-là une querelle, entre les époux Borgnet, au *Pistolet de paille;* mais ces deux braves gens, trop faibles même pour se garder longtemps rancune, se reconcilièrent bientôt. Et ce fut seulement lorsqu'ils eurent fait une paix sincère qu'ils se plaignirent à l'unisson de l'ingratitude de François. « Il n'a même pas pleuré, » disait Borgnet. L'état fâcheux de leur position, qui pouvait les faire passer, aux yeux de leur protectrice, pour des gens indignes de toute affection, les empêcha de dormir, « ces simples d'esprit », comme les nommait M. Lenoir.

Rentrée chez elle, Jeanne délibéra longuement sur la conduite à tenir dans les circonstances présentes. Par n'importe quel moyen, il fallait venir au secours de Borgnet; la situation était claire, et il n'était pas besoin de beaucoup réfléchir pour prendre cette détermination. Mais comment arriver à un bon résultat? Quels étaient les obstacles à vaincre? Il n'y en avait qu'un, M. Lenoir. Il était souverain maître; lui seul disposait de la fortune de Jeanne. Il allait donc falloir lui exposer les motifs qui faisaient agir sa femme, prouver l'honnêteté de Borgnet et faire admettre la nécessité de l'aider. Quelle épreuve pour Jeanne Hendricks! Avec quelle amertume elle se repentit d'avoir eu envers son mari cette confiance imbécile qui la mettait à la merci d'un pareil homme! « Eh bien, pensa-t-elle après s'être d'abord sentie plus irritée que résolue, il y aura une explication — nécessaire, — il faudra qu'il justifie sa conduite, — je lui ferai rendre compte de ma fortune, dont il n'est point le maître..... » Elle pesa, elle mûrit ces pensées; puis, elle se dit avec accablement : « J'en suis donc arrivée là, et il y a trois ans que je suis Mme Lenoir!... »

Elle fut tourmentée toute la nuit par des combinaisons plus ou moins sensées. Quelquefois, elle sacrifiait sa fierté et son orgueil, s'abaissait, subissait les conditions les plus dures; d'autres fois, elle exigeait impérieusement de M. Lenoir qu'il agît dans les intérêts de Borgnet, sans permettre une seule observation. Mais, dans tous ces rêves, son mari gardait une attitude mystérieuse qu'elle ne savait caractériser et qui tour à tour l'exaspérait et la maîtrisait. Le matin, lorsqu'on lui apporta son déjeuner, elle demanda à la servante : « M. Lenoir est-il chez lui ?

— Madame ne sait donc pas, répondit la servante, que monsieur n'est pas rentré depuis quatre jours ?

— Vous êtes une sotte ! reprit Jeanne. Je sais que M. Lenoir est absent, puisque je vous demande s'il est rentré ! Allons, sortez : qu'est-ce que vous faites là ?.... Depuis quatre jours ! se dit Jeanne. Il me semble qu'il y a bien plus longtemps..... L'ai-je vu depuis deux ans ? Oui, comme je vois cette chaise, — et cette muraille là-bas, — et cet arbre !... »

Elle eut tout le temps de commencer de nouvelles combinaisons concernant les secours à porter à Borgnet, car M. Lenoir ne revint ni le lendemain ni le surlendemain. Accoutumée à ces absences, Jeanne, en d'autres circonstances, eût patienté; elle eût nourri dans l'inertie ses pensées de regret et de haine; elle se fût souvenue des beaux jours, et les heures eussent passé, longues et tristes, comme d'ordinaire. Mais la situation de Borgnet stimulait ses nerfs, et la rejetait dans une fiévreuse agitation. « S'il m'y oblige, se dit-elle quand elle commença à entrevoir l'idée d'un refus de la part de son mari, je ferai vendre la maison de la rue de la Madeleine. »

Elle arrêta cette décision et dès ce moment reprit un peu de calme. Cependant, huit jours s'étaient écoulés et M. Lenoir ne reparaissait pas. Jamais il n'avait mis un

pareil intervalle entre deux retours. « Il y a de quoi mourir de honte, » pensait Jeanne. Mais à la colère qui éclatait dans ses yeux, on voyait bien que cette idée de mort n'était qu'une image propre à exprimer la violence de ses sensations.

Le neuvième jour, elle reçut une lettre ; elle reconnut l'écriture de son mari. Sur l'enveloppe le timbre de Southampton se dessinait visiblement. Jeanne rompit le cachet et déplia la lettre, qu'elle lut pour ainsi dire d'un regard. La missive, pourtant, avait quatre grandes pages.

« Ma chère, écrivait M. Lenoir, réjouis-toi, tu es libre. Le vieux monde me pèse sur les épaules et je le quitte avec mépris, n'y trouvant plus rien qui n'ait été bien des fois goûté par tous les banqueteurs, plus rien dont je ne sois rassasié. Je m'en vais dans les forêts de l'Amérique, ou au sein de ses grandes villes élevées dans le désert comme par enchantement. Le métier d'aventurier me sourit ; c'est l'état social qui permet le mieux de jouir de l'imprévu. Ne savoir pas où l'on sera demain, quelle belle impression et comme elle est bien faite pour préparer à tous les caprices de la fortune ! Depuis que ma résolution est prise, je me sens plus jeune de dix ans, j'ai acquis une incroyable légèreté d'esprit et une élasticité de membres que je ne me connaissais plus. Me voici tout neuf, prêt à de nouveaux combats. Je veux, vois-tu, Jeanne, que l'humanité n'ait plus rien de caché pour moi. J'ai observé les hommes ; ils sont laids. J'ai analysé les femmes ; elles sont vaines, — du moins en Europe. Qui sait si les sauvages n'ont pas une verdeur séduisante, des qualités et des défauts d'animaux qui les rendent curieux à déchiffrer et aimables d'une façon nouvelle dans la vie privée. Et puis, l'Amérique n'est pas toute découverte !... Enfin, je vole vers l'inconnu avec la curiosité d'un enfant.

» Mais je n'ai pas voulu partir sans te dire adieu. Je

ne suis point un grossier et je sais ce que je me dois à moi-même. En t'épousant, Jeanne, je me croyais propre à la vie bourgeoise, et je me figurais avoir atteint l'âge où l'on désire se reposer. J'avais tort, puisque me voilà de nouveau remis en mouvement.

» J'ai toujours eu pour habitude de suivre mes penchants, bons ou mauvais selon la morale et les lois, — et je continuerai. Il y a assez d'hypocrites et d'hommes faibles qui se laissent mater par des préjugés et des vieilleries; je ne serai pas de ces hommes-là. Je n'ai qu'un regret en t'écrivant cet adieu, c'est de n'avoir pas eu plus tôt le courage de te dire que je m'étais trompé, et de t'avoir épargnée, ce qui était une injure pour toi, Oui, cette espèce d'hésitation attendrie a été une lâcheté de ma part; et si elle peut prouver quelque chose, Jeanne, c'est que tu m'étais supérieure par un certain côté. J'aurais voulu te laisser tes illusions; jamais femme n'a autant que toi montré d'énergie dans la solitude; tu as le cœur grand, mais trop sauvage pour s'unir à un cœur d'aujourd'hui. Il y a en toi cette solidité et cette résistance qui seraient mieux adaptées à quelqu'un de nos ancêtres qu'à une femme du dix-neuvième siècle. Tu n'es pas de ce monde, ma chère; et c'est pourquoi il était impossible que nous vécussions longtemps côte à côte.

» Je ne sais comment tu accueilleras cette lettre; en tout cas, je te dois la vérité, et je te la dirai. Au moment d'une séparation, un mensonge serait plus que vil. Les moribonds ne mentent point, — et pour toi, je meurs en ce moment.

» J'ai voulu être riche. Pendant un an, la chance m'a favorisé. J'avais doublé ta fortune, devenue la mienne. Mais que le hasard est capricieux! Je ne te donnerai pas de détails inutiles, Jeanne; il te suffira de savoir que je pars pour l'Amérique avec deux mille francs. Je ne crois pas avoir des dettes énormes: en tout cas, je te conseille sérieusement de ne pas les payer.

» Je connais tes goûts ; peu de chose suffira à ton entretien. Aussi, je n'ai point de vulgaire remords : si j'avais réussi, tu serais aujourd'hui richissime. C'est pour toi comme pour moi que j'ai tenté de mettre le hasard de mon côté. Ah ! je ne le savais ni si aveugle ni si inintelligent. La richesse m'allait si bien !

» Ta part du *Pistolet de paille,* bien administrée, te donnera de quoi vivre honorablement. Je suis donc tranquille de ce côté. D'ailleurs, le beau-frère Dietrick et Colette ne te laisseraient manquer de rien, j'en suis convaincu. Dietrick n'est pas méchant ; c'est un homme banal ; son esprit est pauvre et son cœur calcule trop. Je ne t'ai jamais dit cela, Jeanne : c'est à lui que tu dois de porter mon nom. Tu as trop de vraie grandeur dans l'âme pour lui en vouloir jamais. Je sais bien qu'en m'envoyant à Bruxelles et en me poussant chez toi il n'agissait que pour lui. Mais les résultats de cette belle combinaison ne sont point de ceux qui atteignent des cœurs comme celui de Jeanne Hendricks. Nous avons eu un an de bonheur, ma chère, un an tout entier : c'est superbe ! Demande donc aux mariés que tu connais si leur lune de miel a dépassé quatre-vingt-dix jours, style commercial. Un an de bonheur ! N'est-ce pas des souvenirs pour toute la vie ? Je te laisse donc riche en comparaison de la plupart des femmes, qui ne gardent en réalité leurs maris que pour se punir d'avoir cru à l'amour éternel. Toi, tu ne me verras plus, quelle chance ! Et pendant que d'autres femmes se plaindront d'être dédaignées, tu souriras à ton souvenir en te disant : « Au moins, moi, on m'a respectée assez pour ne
» pas m'importuner par la vue quotidienne de la dé-
» chéance morale et de l'indifférence la plus outra-
» geante. »

» Je te dis donc adieu sans remords, ma chère, avec la certitude que ta conduite fera l'admiration des honnêtes gens, — tandis que ta nouvelle situation sociale te don-

nera les moyens de montrer comment on sait rester grand dans ce que la foule idiote nomme l'adversité.

» Adieu donc, — et pour jamais. Ton ex-mari,

» ARTHUR LENOIR. »

Après avoir lu cette lettre, Jeanne pleura de honte; on l'avait jouée à ce point! elle avait été la dupe de ce bandit, elle, Jeanne Hendricks!... Et maintenant il la quittait galamment, en la complimentant sur la virilité de son attitude, sur la grandeur de son caractère, — il la quittait souriant et allègre, comme s'il faisait l'action la plus digne d'estime!

Il fallut plusieurs jours à Jeanne pour retrouver cette singulière sérénité, farouche et glaciale, que marquait d'ordinaire sa physionomie. La lettre de M. Lenoir l'avait toute bouleversée; elle ne savait plus prendre vaillamment son parti dans cette circonstance. Elle restait stupéfaite, irritée et comme anéantie, sans arriver à pouvoir se convaincre que le mieux était de songer à l'avenir, sans plus se préoccuper de son mari. Quelquefois, elle se disait : « Il n'y avait sans doute qu'un homme de ce caractère en Belgique, et c'est à moi qu'il devait échoir! » Et puis, quelle invention diabolique de dire à une femme qu'on a ruinée : « Votre ennemi vous secourra! » Et enfin, quelle idée de vengeance révélait tout à coup cette confidence si légèrement et si gracieusement faite : « C'est à M. Dietrick que vous devez de m'avoir épousé!... »

— Oh! pour celui-là, pensa Jeanne, si je le puis, il en pâtira. »

La nécessité, cependant, la força de revenir à la vie active. La contemplation et la rêverie ne pouvaient la soutenir dans l'état de résistance et de lutte qui lui était nécessaire pour bien exister. Elle renvoya d'abord ses deux servantes; pour les payer, elle fut obligée de vendre

des bijoux, car elle avait donné en cachette à Borgnet ce qui lui restait d'argent, le matin du jour où François avait été conduit à Vilvorde. Elle vendit les cadeaux de M. Lenoir, et s'en fit une assez forte somme rien que par leur poids en or et la valeur des pierreries. Les démarches qu'elle dut faire à cette occasion lui coûtèrent beaucoup. Tôt ou tard, on allait savoir que son mari l'avait ruinée et abandonnée ; et sa fierté souffrait autant d'avoir à laisser deviner la vérité que de mentir. Elle était connue des principaux orfévres de la ville, dont les magasins, alors comme aujourd'hui, étaient établis rue de la Madeleine et rue du Marché-aux-Herbes. Elle se présenta, parfaitement voilée, chez celui d'entre eux dont la vitrine était la moins brillante ; tout se passa très-bien ; et cette première victoire, remportée sur sa vanité, fut un véritable réconfort pour son âme cruellement torturée.

Aussitôt qu'elle se fût débarrassée de ses domestiques, elle accourut chez Borgnet, où on ne l'avait pas vue depuis six jours. Borgnet et sa femme étaient extrêmement inquiets ; mais ils n'avaient osé se présenter chez Jeanne, craignant qu'elle ne vît dans la visite de l'un d'eux un motif trop intéressé. « Elle pourrait croire, disait Borgnet, que nous la poursuivons pour qu'elle se souvienne de nous, pour lui rappeler ses promesses. »

A la vue de Jeanne, Barbe se récria. « Nous avons pensé que vous étiez malade, madame.

— Votre intention, demanda Jeanne, était donc de me laisser mourir ?

— O Jésus ! dit Barbe, quelle vilaine idée !

— Alors, pourquoi ne vous ai-je vus ni l'un ni l'autre ?

— Eh bien, répondit Borgnet, parce que... parce que... nous sommes dans l'embarras... Voyez-vous, madame Jeanne, on est des gueux, mais...

— C'est bon, interrompit doucement Jeanne, ne dites pas de sottises. Tenez, voici quinze cents francs pour parer aux premiers besoins du commerce..... Nous allons

nous occuper sérieusement de vos affaires; il faudra me montrer vos livres, — enfin tout me dire.

— Mais, dit Borgnet, — mais, madame.....

— Asseyez-vous là, et faites-moi un reçu, Borgnet; il faut de l'ordre. Ce n'est pas un cadeau que je vous apporte. Vous asseyez-vous? — Barbe, je dîne ici; allez à la cuisine, si l'enfant dort. — Écrivez, Borgnet. « Reçu de Mme Jeanne Lenoir la somme de quinze cents francs, à titre de prêt. » Bon! Signez et datez, « Bruxelles, ce 27 juillet 1843. »

— Et les intérêts, madame? et la date du remboursement?

— Ça me regarde, Borgnet. Avec ces quinze cents francs, avez-vous assez pour le moment?

— Oui, madame Jeanne, — bien trop.

— Voyons vos livres, maintenant. »

Jeanne s'occupa du bilan de Borgnet avec une ardeur infatigable, une fièvre qui désorientait l'excessive lenteur de l'armurier. Cette activité lui troublait la tête; cette volonté, au lieu de le soutenir, l'annihilait; il y avait chez le pauvre homme un affaissement moral, une dégénérescence du vouloir arrivée à sa seconde période. Trois années de frayeur l'avaient affaibli autant que l'eût fait une longue maladie. Jeanne s'aperçut bientôt que la mémoire commençait à lui manquer, et que l'idée de chiffrer pendant une demi-heure l'épouvantait. Aussi, lui fit-elle donner ses clefs, avec les indications nécessaires au travail qu'elle entreprenait; puis elle le renvoya à sa besogne d'ouvrier.

Quand elle eut débrouillé la situation, établi le passif et l'actif du *Pistolet de paille*, Jeanne, qui avait passé plusieurs jours à ce travail, déclara à Borgnet qu'il était un brave homme. « Mais j'ai des dettes! cria-t-il.

— Les dettes peuvent être honorables, répliqua Jeanne, et c'est le caractère des vôtres. D'ailleurs, elles ne sont pas lourdes.

— Est-il possible? demanda l'armurier. Vous voulez me consoler, madame?

— Je veux vous consoler, certainement, reprit Jeanne, parce que cela m'est pénible de voir un homme fort et consciencieux aussi abattu que vous voilà. Je vous dis que tout ira bien, et je sais ce que je dis. Je m'ennuyais toute seule dans ma maison, les bras croisés : je vous aiderai de mon expérience. Si je l'avais fait il y a trois ans, vous seriez aujourd'hui dans l'aisance. Mais alors, — j'étais..... Enfin, Borgnet, je veux être votre commis. N'en parlons plus. »

Jeanne vint en effet, tous les soirs, passer deux ou trois heures au *Pistolet de paille*. Borgnet et sa femme, qui l'admiraient beaucoup, n'osaient point lui témoigner leur gratitude. Ils la laissaient maîtresse de faire ce qu'elle voulait; ils s'étaient abandonnés tout entiers à elle, sans même avoir conscience de cet abandon. Quand elle était partie, ils ne tarissaient pas d'éloges sur la supériorité de son esprit et la bonté de son cœur. « Elle n'a pourtant pas été heureuse avec M. Lenoir, » disait Barbe.

Ils auraient voulu lui exprimer leur gratitude, au moins une fois, sérieusement, — et puis encore en dire un mot de temps à autre, pour prouver qu'ils n'étaient pas oublieux. Mais la physionomie de Jeanne, et l'expression rude qui durcissait ses traits, n'attiraient pas les confidences sentimentales et les actions de grâce. Ils se taisaient donc; leur attitude seule en disait plus que des discours attendris.

Tout en s'occupant des affaires de Borgnet, Jeanne songeait aussi aux siennes. Elle ne pouvait conserver le pavillon d'Ixelles, dont le prix de location était bien au-dessus de ses ressources. Heureusement, le terme de trois ans, après lequel elle pouvait résilier, était près de finir. Elle avertit le propriétaire et fut tranquille de ce côté. Elle avait encore jusqu'au 15 août pour déména-

ger et louer un appartement; avant tout, il fallait vendre les meubles, dont la dixième partie suffisait à ses besoins. « C'est le bien de la communauté, pensait-elle, mais la communauté n'existe plus. Ce n'est pas M. Lenoir qui viendra réclamer contre la vente de ce mobilier, acquis par lui et payé par moi au lendemain de notre mariage. » Elle s'entendit donc avec le propriétaire d'un bazar, qui lui racheta tout son mobilier à peu près le tiers de sa valeur primitive. « Ces quelques milliers de francs, se dit-elle alors, serviront à remettre Borgnet à flot. Maintenant, il faut que je me case... »

Elle avait le temps de réfléchir; il n'était pas utile qu'elle prît un parti immédiatement. Elle trouva une certaine douceur à faire des projets; l'idée de vivre toute seule, dans un petit appartement au faubourg, en dehors du mouvement, bien à l'écart, et sans domestique, lui plaisait beaucoup. Elle arrangeait ses journées; elle fixait l'heure de ses repas; elle était bien décidée à ne voir de temps à autre que Borgnet et Barbe. Le souvenir de Colette lui était assez indifférent; mais quand le nom et l'image de M. Dietrick passaient dans sa mémoire, tout son sang affluait brusquement au cœur, sa peau prenait un ton d'un jaune bilieux, se grainait, devenait rugueuse.

Elle aurait voulu avoir chez elle le petit François; mais c'était s'exposer à attirer l'attention et à ébruiter le fatal secret, le grand mystère. Elle décida donc qu'il resterait trois mois à Vilvorde; puis, comme elle ne pourrait plus guère payer sa pension, qu'il reviendrait chez Borgnet, où il se mettrait à apprendre le métier de son père adoptif.

Elle ruminait tout cela en se promenant dans son parc, de très-bonne heure, ou pendant qu'elle était assise dans son petit cabinet, continuant comme par le passé à s'occuper de menus travaux d'aiguilles. Mais ses mains restaient longtemps et souvent inoccupées sur

ses genoux; ses regards fixaient dans le vague les pensées que son cerveau formulait.

Après tant de déceptions, et tombée si bas qu'elle eût pu se croire à l'abri de nouvelles injures et de nouveaux chagrins, elle reçut les visites de plusieurs fournisseurs de son mari, lesquels, sur le bruit que M. Lenoir était parti pour l'Amérique, venaient présenter leurs notes.

Jeanne promit, sans faire d'observations, de payer vers le 15 août. La somme produite par la vente des meubles fut insuffisante pour solder une douzaine de créanciers, parmi lesquels se trouvaient une marchande de modes, une marchande de nouveautés et un restaurateur. « Si je ne payais pas, se disait Jeanne, je serais digne d'être sa femme et aussi vile que lui... » Elle dut emprunter au notaire Hannecart deux mille francs pour satisfaire ces créanciers. Ces deux mille francs entamaient la part qu'elle possédait du *Pistolet de paille*, — et il fallait continuer à aider Borgnet. « Je ferai vendre la maison, » ajouta Jeanne.

Au commencement d'octobre 1843, en effet, le notaire Hannecart écrivait dans ce sens à M. Dietrick, en lui annonçant brièvement et confidentiellement la ruine de sa belle-sœur, ce qui, du reste, n'était plus un secret dans un certain milieu bourgeois.

A cette époque, Jeanne habitait chez Borgnet, à qui elle avait loué la chambre devenue libre par le départ de François pour Vilvorde, — chambre où Julien Crèvecœur s'était tué, et où le fils avait dormi pendant trois ans. Jeanne s'y installa avec l'aide de Barbe. Quand elle s'y trouva seule, elle eut une courte défaillance, et elle se dit : « Il n'y a pas de hasard dans la vie... A quelle fin suis-je donc condamnée? »

La lettre du notaire Hannecart produisit un grand effet chez M. Dietrick. Bien que l'avocat connût le savoir-faire de M. Lenoir en tout ce qui était prodigalité et

dissipation, il ne s'attendait pas à recevoir si tôt une pareille nouvelle. Il avait du caractère de Jeanne une opinion telle qu'il lui semblait impossible de la dominer, de la rendre assez nulle pour pouvoir la dépouiller en trois ans. Il pensa que M. Arthur Lenoir avait dû être plus que malin, et qu'il devait y avoir sous cette ruine étonnante plus de violences et de turpitudes que le public ne pouvait en supposer. « C'est cependant moi, se dit alors l'avocat, qui ai fait ce beau mariage! Qu'est-ce que Colette va dire? Heureusement, la terrible Jeanne ne sait rien. » Il relisait la lettre du notaire, et y trouvait le sujet d'une foule de suppositions. Colette était sortie, sans quoi il serait allé tout de suite lui parler de cet événement. « Ma femme ne voudra pas laisser sa sœur sans ressources, se dit-il. Je ne donnerai cependant rien à cette créature dure et vindicative, — à moins qu'elle ne se résigne à rendre à Colette son enfant... » De nouveau, il relut la lettre. « C'est incontestable, se disait-il encore, elle est ruinée. Le moment est venu de lutter une dernière fois avec cette femme implacable. Oui, c'est un nouveau moyen que le malheur met à ma disposition : il faut que Jeanne Hendricks me vende son neveu; je la tiens par la nécessité; elle ne supportera pas l'idée de la misère, — et, d'après la lettre du notaire, il n'y a pas à douter qu'elle ne soit bientôt dans une position misérable. » Il reprit une quatrième fois la lettre, puis se promena avec agitation, en se parlant à demi-voix d'un air satisfait.

Bientôt Colette rentra. « Comment vais-je lui annoncer la nouvelle? » se demanda M. Dietrick. Il se décida à dire la chose telle qu'elle était, sans empressement et sans brusquerie. « Colette, dit-il, voici une lettre du notaire Hannecart.

— Ah! mon Dieu! Qu'est-il arrivé?

— Notre cher beau-frère est parti pour l'étranger, seul, en abandonnant Jeanne.

— Ah! mon Dieu!

— Et, s'il faut tout dire, il laisse votre sœur presque pauvre... N'est-ce pas une punition méritée? Allons, ne vous effrayez pas : asseyez-vous...

— Ah! mon Dieu! mon Dieu!...

— Elle vous a fait assez de mal pour que vous ne la plaigniez pas, Colette, et votre émotion est déraisonnable.

— Ah! que dites-vous là? N'est-ce pas toujours ma sœur?

— Qu'a-t-elle fait de votre enfant, Colette?

— Elle l'a fait élever honnêtement, j'en suis sûre. Vous ne pensez pas à vous réjouir de son chagrin, n'est-ce pas? Vous allez la secourir — tout de suite. C'est ma sœur, Dietrick, et vous ne pouvez pas faire qu'elle ne le soit pas.

— Colette, j'ai déjà eu le temps de réfléchir depuis que j'ai reçu la lettre du notaire, et je crois que, avant de partir pour Bruxelles, il est nécessaire de prendre une sérieuse détermination, une décision... sensée. Ne vous laissez pas trop entraîner par des sentiments que j'admire, mais qui — enfin — qui ne sont pas pratiques. Si votre sœur vous étranglait, vous lui crieriez donc merci! L'affection que vous avez pour elle est contre nature, — oui, contre nature, car il n'y a aucune loi humaine qui conseille d'aimer son bourreau. Jeanne peut, sans en souffrir elle-même, vous rendre une propriété sacrée... Qu'elle remette le pauvre enfant entre vos mains, et certainement nous la secourrons, — puisqu'il le faut, pour obéir aux convenances sociales. Selon moi, elle a mérité le châtiment qui lui est infligé; tandis que vous, qui pourriez faire entendre des plaintes bien autrement douloureuses que les siennes, vous vous résignez...

— Oh! dit Colette, ne croyez pas qu'elle se plaigne jamais!

— Je la connais assez, reprit M. Dietrick, pour savoir qu'elle aimerait mieux mourir dans les tortures que d'avouer qu'elle peut souffrir.

— Dietrick, vous lui ferez une pension.

— Oui, à de certaines conditions. Non, si elle est inflexible. Je veux être juste à ma manière.

— La religion dit qu'il faut pardonner...

— A qui, Colette, la religion dit-elle cela? A nous, ou à Jeanne? Que Jeanne obéisse aux principes chrétiens, et elle n'aura pas de plus fervents imitateurs que moi. Ne mêlons pas la religion à tout ceci; c'est bien plus pour vous que pour moi que je veux — ce que je veux. Venez avec moi, si vous croyez que votre présence ou vos supplications pourront avoir une influence sur Jeanne. Mais ne lui offrez rien en dehors de notre commune décision, Colette, car je serais obligé de vous contrarier.

— Vous savez bien, dit enfin Colette, que je ne vous résisterai pas. Ce soir, je prierai... »

Le lendemain, ils partaient pour Bruxelles. Chez le notaire Hannecart, on leur apprit que Jeanne était rentrée au *Pistolet de paille,* mais comme locataire. Colette ne put s'empêcher de soupirer en donnant au notaire la signature qui l'autorisait à vendre la vieille maison où tous les siens avaient vécu. « Calmez-vous, dit M. Dietrick, mon intention est de racheter la maison. » Des arrangements dans ce sens ayant été pris avec le notaire, M. Dietrick et Colette se dirigèrent vers la rue de la Madeleine. « Promenons-nous d'abord un peu, dit Colette; je ne me sens pas bien. » Ils firent un tour dans la ville; mais il fallut se décider à voir Jeanne, et Colette prit son parti avec une apparence d'énergie, mais troublée au point de ne plus savoir par quelles rues elle passait.

Borgnet était dans le magasin lorsqu'ils arrivèrent. Il accueillit M. et Mme Dietrick avec beaucoup d'empresse-

ment, mais en parlant à demi-voix. « Eh bien, demanda M. Dietrick, avez-vous un malade dans la maison?

— Pis que ça, monsieur l'avocat. Mme Jeanne est là-haut. Venez-vous pour la voir ? Elle est effrayante...

— Allons, vous exagérez; certainement que nous venons pour la voir. Barbe est-elle là? Entrez, Colette... Bonjour, Barbe. Vous n'osez donc pas parler non plus?

— Jésus! monsieur l'avocat, quel malheur! Madame Colette, vous voilà donc!

— Jeanne est-elle malade, Barbe?

— Non, madame, Dieu merci! Elle est si forte! Mais elle a tant vieilli!... Et vous venez donc la voir, monsieur l'avocat?

— Mais oui, encore une fois! Donnez quelque chose à boire à ma femme, un verre d'eau — n'est-ce pas, Colette? Allons, Barbe, allons, ne nous faites pas un pareil visage. Et montrez-nous votre fille, qui doit être toute grande maintenant. Notre sœur est-elle sortie?

— Non, monsieur l'avocat, elle est à sa chambre : elle ne sort pas, la pauvre madame Jeanne! C'est bien triste, allez!... »

Colette ne disait rien; elle avait caché son visage dans son mouchoir. Il se fit un silence douloureux. Borgnet et Barbe se croyaient deux criminels et n'osaient lever les yeux sur M. Dietrick qui pour eux représentait la justice, la loi faite homme. M. Dietrick regardait sa femme, en songeant qu'il valait mieux lui laisser soulager son cœur par des larmes. Ils étaient tous assis dans la demi-teinte du petit salon, immobiles et muets. Soudain, on entendit une voix d'enfant, et Barbe se leva précipitamment. « Ma fille s'éveille, dit-elle.

— Si vous montez, ajouta M. Dietrick, avertissez Mme Lenoir que nous désirons lui parler. »

Barbe se sauva et le silence continua. Borgnet se décida enfin à parler, et il dit alors : « Il a fait bien mauvais aujourd'hui, monsieur l'avocat. » Puis, honteux

d'avoir exprimé une telle réflexion, il ajouta en se levant : « J'ai quelque chose à ranger dans le magasin ; vous permettez...

— Allez, Borgnet, » répondit M. Dietrick. Puis, tout de suite, à Colette : « Il ne faut pourtant pas montrer des traits aussi défaits ; vous êtes forte quand vous voulez.

— Mon ami, répondit Colette en découvrant son visage tout bouleversé, vous ne pouvez pas vous figurer ce que je ressens en rentrant dans cette maison, — et dans des circonstances aussi tristes ; non, vous ne le pouvez pas. Depuis que je suis ici, tous les souvenirs... ma mère et mes frères... C'est que la maison est toujours la même... Si vous saviez tout ? Ah ! ce que j'éprouve ne se dit pas... »

On entendait Barbe qui descendait. Colette alla s'accouder sur l'appui de l'œil-de-bœuf, et parut examiner les maisons voisines ; sans doute elle essayait de se donner une contenance plus ferme. Barbe entra en disant : « Madame Jeanne vous attend.

— Pas tout de suite, répondit Colette en venant vers son mari. Encore un instant. Fait-il bien clair dans sa chambre, Barbe ?

— Oh ! non, madame Colette, les rideaux sont épais et ils sont toujours bien tirés.

— Montons ! » ajouta Colette en pénétrant dans le réduit avec courage et résolution.

Elle monta, M. Dietrick la suivit ; Barbe venait derrière eux. Sur le palier du premier étage, Colette se retourna et demanda à voix basse : « Où est-ce ? » Et Barbe répondit : « Au second, la chambre dont la fenêtre donne rue des Éperonniers.

— Là ! » dit Colette en s'arrêtant et en posant une main sur l'épaule de son mari.

Elle était horriblement pâle ; M. Dietrick lui dit : « Descendez, laissez-moi la voir seul d'abord ; vous viendrez plus tard.

— Non, » répondit-elle, et elle s'élança dans l'escalier.

Cet élan, effet d'une espèce de vertige, n'eut pas une longue durée. Arrivée devant la porte de la chambre que Barbe avait indiquée, Colette s'arrêta; elle comprima d'une main sa poitrine et de l'autre se soutint à la muraille. M. Dietrick se tint debout à côté d'elle, tandis que Barbe frappait, d'un doigt timide, deux petits coups sur la porte. « Entrez! » dit à l'intérieur une voix ferme. Barbe ouvrit et se recula aussitôt, laissant passer M. Dietrick et Colette; elle ferma doucement la porte derrière eux. Puis, ayant été prendre sa petite fille dans la chambre voisine, elle descendit en l'embrassant sur la bouche, afin de l'empêcher de faire le plus léger bruit.

M. Dietrick et sa femme, en entrant chez Jeanne, avaient en face d'eux la fenêtre, à droite un grand lit sans rideaux, et à gauche une cheminée. Jeanne était assise près du foyer, où cependant il n'y avait pas de feu; elle tournait le dos à la fenêtre, de sorte que son visage était dans l'ombre. C'est à peine si elle leva la tête lorsqu'on ouvrit la porte, et elle dit à M. Dietrick, qui se trouvait le plus près d'elle : « Vous voilà sans doute bien content de me voir ici.

— Vous êtes dans la peine, Jeanne, dit Colette d'une voix tremblante; n'était-ce pas notre devoir de venir?...

— Votre plaisir, bien plutôt, n'est-ce pas, monsieur l'avocat? interrompit Jeanne.

— Non, dit M. Dietrick, Colette a raison : nous venons vous dire que votre disgrâce nous a touchés, et qu'il est en notre pouvoir de vous rendre la vie matérielle plus supportable.

— Vous voulez me faire la charité...

— Jeanne, reprit Colette en s'avançant, pourquoi nous recevoir si froidement?...

— Pourquoi ne vous asseyez-vous pas? demanda

Jeanne. Il y a des chaises : on cause mieux quand on est assis. A la bonne heure ! Vous avez maigri, monsieur l'avocat.

— Et vieilli aussi, madame, répondit M. Dietrick très-étonné.

— Et vieilli, certainement, reprit Jeanne. Qu'on soit riche ou pauvre, on n'en vieillit pas moins. Croyez-vous que ce soit la perte de ma fortune qui m'ait donné tous les cheveux gris que vous voyez? Non, non; perte d'argent n'est pas mortelle. Au besoin, je saurais travailler, — et c'est ce que je ferai, ajouta-t-elle d'un ton résolu et convaincu.

— N'avez-vous pas assez travaillé? demanda Colette. Reposez-vous. Je suis votre sœur, — et l'aide, entre nous, n'est pas une aumône ; ce que j'ai est à vous.

— Chacun le sien, dit Jeanne.

— Vous avez raison, madame, dit M. Dietrick, chacun le sien : il n'y a pas de parole plus sage.

— Vous ne venez pas m'offrir de l'argent, vous, j'en suis sûre, reprit Jeanne.

— Je viens, madame, vous offrir de faire un échange.

— Ah ! ah ! dit Jeanne.

— Vous avez dit : chacun le sien, continua M. Dietrick, et vous refusez une partie de la fortune que Colette a le tort de vouloir vous donner. Elle ne doit point vous donner, elle doit recevoir.

— Ah ! ah ! dit encore Jeanne, j'entends bien.

— Rendez-lui son fils, madame, c'est sa propriété, une propriété à laquelle personne ne peut toucher, — et venez demeurer avec nous, vous serez admise à notre table comme une sœur. Ce n'est pas de Colette que vous devez vous défier, vous le savez ; quant à moi, je vous ferais un accueil fraternel, ne fût-ce que pour expier les torts légers que je puis avoir eus envers vous.

— Légers, légers, dit Jeanne en ricanant, il vous plaît de les qualifier ainsi.

— En tout cas, Jeanne, reprit l'avocat, ce ne sont pas de ces torts qu'on ne peut pardonner. Enfin, si vous avez l'esprit juste, si votre âme est chrétienne, vous rendrez un enfant à sa mère, surtout après de si rudes épreuves.

— Vous parlez bien, dit encore Jeanne, d'une voix sourde qui faisait frissonner Colette; vous êtes toujours avocat. C'est heureux d'avoir une si bonne langue!

— C'est donc de la haine! dit M. Dietrick; Colette vous a donc bien cruellement outragée, que vous ne voulez rien entendre?

— Demandez-le lui, — c'est votre femme.

— Mais Colette est incapable de faire sciemment du mal à une mouche.

— Ah! ah! fit Jeanne dont l'accent prenait des intonations rauques; vous croyez ça, vous?

— Eh bien, dit Colette en se levant et en s'avançant, je me mettrai à genoux, là, devant vous, Jeanne; et je vous demanderai pardon; et je vous aimerai comme une sainte, — si vous voulez me rendre mon pauvre enfant.

— A vous, répondit Jeanne, je pardonnerais peut-être. Non, vous n'êtes pas méchante, vous êtes nulle : c'est tout.

— Alors, reprit Colette en faisant encore un pas, — l'enfant — je le verrai — je pourrai l'embrasser...

— Pour ça, dit Jeanne, il me faudrait aussi pardonner à monsieur l'avocat...

— Mais, dit M. Dietrick, moi, je suis bien moins coupable — à vos yeux...

— Vous croyez? » cria Jeanne en se levant tout d'un coup.

M. Dietrick l'imita; il eut peur et fit un pas en arrière. Colette au contraire s'avança en tendant les bras et en disant : « Jeanne, Jeanne, rasseyez-vous et écoutez-nous... » Mais Jeanne la repoussa violemment et continua en s'adressant à M. Dietrick : « Ah! vos torts sont légers, monsieur l'avocat! Dans votre balance, c'est

possible, et selon votre justice, qui sans doute a perdu la route honnête à force de défendre à l'aveugle le pour et le contre. Oui, à vos yeux, ce que vous avez fait peut n'être regardé que comme une légèreté. Le cadeau que j'ai reçu de vous était une bonne plaisanterie, un guet-apens bien trouvé. Vous avez dû beaucoup rire quand Jeanne Hendricks, cette vieille Jeanne Hendricks, est devenue Mme Arthur Lenoir. Il m'a fait sa confidence, votre cher ami, avant de me quitter ; il m'a avoué qu'il m'avait été envoyé par vous. Est-ce vrai, voyons? Ayez au moins une minute de courage dans votre vie, monsieur l'avocat Dietrick. »

Elle se tut, attendant une réponse, et M. Dietrick, attaqué si vivement, balbutia quelques syllabes inintelligibles.

« Plus haut donc, reprit Jeanne. On dirait que vous tremblez pour prononcer ce oui.

— Je ne tremble pas, dit M. Dietrick.

— Mais vous ne répondez pas non plus. Ah! ah! vous avez donc peur d'une femme.

— Peur! de qui et de quoi, madame?

— De moi! » cria Jeanne en se jetant sur l'avocat qu'elle saisit au cou et qu'elle se mit en devoir d'étrangler avec furie. M. Dietrick recula en essayant de se défendre et de crier. Colette vint à son secours lorsqu'il était déjà renversé sur le lit et que Jeanne pesait sur lui de façon à l'étouffer sans lâcher prise. Personne ne parlait; on entendait les souffles qui s'échappaient des poitrines, pareils à des râles. La lutte fut courte, mais terrible. Enfin, Colette dégagea son mari ; Jeanne, un moment épuisée, se releva; mais elle resta debout, les bras croisés, au milieu de la chambre, toute blême, les cheveux ébouriffés tombant le long de ses joues; jamais la colère et le désordre n'eurent de plus émouvante image. Une telle épouvante s'empara de Colette, après le court instant d'énergie qu'elle venait de montrer, qu'elle

perdit son sang-froid et se mit à crier : « au secours! au secours! » en courant à la fenêtre, qu'elle essaya d'ouvrir. M. Dietrick, qui respirait difficilement et qui tremblait des pieds à la tête, recula jusqu'auprès de la porte, sans quitter Jeanne du regard, et en arrangeant sa cravate. Ni Jeanne ni lui ne faisaient attention à Colette, qui heureusement ne put ouvrir la fenêtre. Elle se retourna, vit son mari loin d'elle et courut le rejoindre. Tous deux alors, comme fascinés par la Méduse, restèrent l'un près de l'autre, l'effroi peint sur leurs traits contractés. Et Jeanne ayant fait un pas en avant, ils sortirent vivement en repoussant la porte derrière eux.

Borgnet et Barbe étaient assis dans le petit salon et s'occupaient de leur enfant, mais sans effusion, lorsque M. et Mme Dietrick y rentrèrent précipitamment. Leur air bouleversé et leur agitation n'eussent pas échappé au plus distrait des hommes. « Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-il arrivé? demanda Barbe en se levant.

— Il y a, répondit M. Dietrick d'une voix tremblante et en gesticulant, que Mme Lenoir est folle...

— Folle! cria Borgnet en se levant.

— Oui, je vous le dis, folle, reprit M. Dietrick d'un accent plus ferme, — folle à lier. Surveillez-la et vous m'en direz des nouvelles. Venez, Colette, partons : nous n'avons plus rien à faire ici... Quelle furie! Ce n'est plus une femme; — venez, Colette..... Bonjour, Borgnet...

— Oui, dit Colette en fermant les yeux, — oui, — je viens..... »

Elle chancela; on la soutint : mais elle s'évanouit tout à fait et resta étendue sur un fauteuil, immobile, blanche comme du linge, les yeux fermés rigidement, pareille à une morte. M. Dietrick se lamentait, assis à côté d'elle, et à chaque instant regardait la porte du réduit, craignant sans doute d'y voir apparaître Jeanne. Lorsque Colette revint à elle, il frappa dans ses deux mains,

comme un enfant, en faisant un cri de joie. Une voiture, arrêtée dans la rue par Borgnet, transporta M. et Mme Dietrick à la station du chemin de fer. Rentrés à Malines, ils furent malades pendant huit jours.

Après leur départ, Barbe se hasarda à monter auprès de Mme Lenoir et à pénétrer dans sa chambre. Jeanne était assise près de son foyer, dans une pose méditative ; aucune trace de désordre ne se voyait autour d'elle. « Que voulez-vous, Barbe ? demanda-t-elle de sa voix grave et calme.

— Je croyais, répondit Barbe, que vous aviez sonné. »

Jeanne fit de la tête signe que non, et Barbe se retira discrètement, pour aller tout de suite dire à son mari : « ... Que si quelqu'un était fou, c'était M. l'avocat Dietrick, et que Mme Jeanne était bien tranquillement assise au coin de sa cheminée. »

X

Selon le désir de Jeanne, la maison à l'enseigne du *Pistolet de paille*, au coin des rues de la Madeleine et des Éperonniers, fut vendue un mois après la visite de M. et Mme Dietrick. La situation exceptionnellement favorable de cette laide maison lui donna une valeur extraordinaire pour l'époque, car M. Dietrick, au nom de qui le notaire Hannecart la fit racheter, la paya environ quarante mille francs, sans les frais. La part de Jeanne dans le reste de sa fortune fut donc de vingt mille francs ; et lorsqu'elle eut remboursé au notaire l'argent

qu'il lui avait prêté pour payer les dettes de M. Lenoir, il lui resta environ dix-huit mille francs.

Quelques jours se passèrent. M. Dietrick exigea alors, au nom de sa femme, que Borgnet, à qui l'on avait laissé du temps pour payer entièrement le fonds du *Pistolet de paille*, soldât dans le plus bref délai un arriéré montant à deux mille six cents francs, capital et intérêts réunis. Jeanne répondit à cette sommation en payant tout de suite.

Borgnet trouva que M. Dietrick agissait durement, et il en fit tout haut la réflexion. « Ce n'est pas Mme Colette qui a eu l'idée de nous tourmenter, dit-il à Jeanne. Depuis que la maison lui appartient, on croirait que M. l'avocat peut tout se permettre.

— Dietrick a racheté la maison? demanda Jeanne.

— Oui, madame; ne le saviez-vous pas? »

Jeanne ne répondit pas; elle se leva comme effarouchée et regarda autour d'elle; une sorte de désespoir contracta sa physionomie à la fois sombre et froide. Puis elle monta à sa chambre, lentement, en se tenant aux murailles, comme si tout à coup un poids énorme lui était tombé sur les épaules. « Je ne resterai pas ici... » pensait-elle.

Dès le lendemain matin, elle apprit à Borgnet sa résolution et lui fit part de l'idée qui lui était venue. « Vous ne vendez guère, lui dit-elle; le loyer de la maison est ruineux. Vous devriez, Borgnet, vous déterminer à chercher une maison plus modeste, dans une petite rue, sans quitter le centre de la ville. Je pourrais ainsi ne pas vous quitter.

— Je ne demande pas mieux, répondit Borgnet non sans accablement. Votre aide, madame Jeanne, nous est bien précieuse; et je me demande souvent comment je pourrai reconnaître vos bontés...

— Allez, allez, Borgnet, — cherchez une maison et ne pensez pas au reste. Et vous aussi, vous m'êtes nécessaire. »

Pour donner à Borgnet toutes les facilités désirables, il avait été stipulé dans son bail que les sœurs Hendricks lui louaient leur maison pour neuf ans, mais qu'il était libre de résilier tous les ans, en avertissant deux mois d'avance. Après une conférence avec Barbe et son mari, qui lui donnèrent tout pouvoir pour agir selon sa volonté, Jeanne pria le notaire Hannecart d'écrire à M. Dietrick que la maison serait libre le 15 septembre.

Borgnet trouva une autre habitation rue Fossé-aux-Loups, dans l'enfoncement du coude que fait cette rue pour se raccorder avec la rue de l'Évêque. C'était une petite maison à un étage; le rez-de-chaussée était composé d'un vestibule, d'une pièce dont les deux croisées donnaient à la rue, et qui pouvait servir de magasin, puis d'une autre pièce plus petite, prenant jour sur la Senne, et dont il était possible de faire une salle à manger et de réunion commune. Au premier étage il y avait trois petites chambres à coucher et au-dessus un grenier, où Borgnet, avec beaucoup de bonne volonté, trouverait moyen d'établir tant bien que mal son atelier. Tout cela était pauvrement construit; les murailles suintaient l'humidité, on étouffait sous les plafonds trop bas; il n'y avait nulle part de parquet; toutes les pièces, depuis la cave jusqu'au grenier, étaient pavées en carreaux rouges; les portes et les fenêtres laissaient passer autant de poussière que d'air. Mais Borgnet ne pouvait guère se montrer difficile.

Jeanne alla voir cette misérable demeure et autorisa Borgnet à la louer à l'année. Le propriétaire, qui en demandait six cents francs, augmenta son prix de cent francs lorsqu'il sut que Borgnet était armurier. Le 8 septembre, le déménagement était fait; le 15, les maçons entraient au *Pistolet de paille* pour le rajeunir.

Aussitôt qu'on eut déménagé, on fit revenir François de Vilvorde. On regarda son absence comme un temps d'épreuve et on trouva qu'il avait « profité ». Barbe

ressentit, ainsi que Borgnet, une grande joie en le revoyant. Jeanne n'exprima point le sentiment que sa vue éveillait en elle; mais elle le regardait souvent, à la dérobée, et l'expression de ses yeux noirs et profonds alors s'adoucissait. Quelquefois, quand il était assis à côté d'elle, près de la table où elle travaillait le soir en la société de Barbe, elle passait délicatement une main dans les cheveux de l'enfant, épars autour d'un front blanc et pur.

« Il est beau — et brave ! » disait Barbe.

Jeanne souriait; et, tout en continuant à travailler, elle se transportait par la pensée à Malines, et voyait au fond de leur belle et grande maison, près d'un riche foyer, M. Dietrick et Colette assis l'un à côté de l'autre, muets, dans des poses découragées, aussi seuls que des naufragés sur un rocher désert. Elle se comparait à eux et se disait : « Ils ne sont que riches! Ma pauvreté serait enviée par eux s'ils la connaissaient. »

Une période nouvelle commençait dans l'existence de Jeanne Hendricks. Tant qu'elle avait été rue de la Madeleine, elle avait pu se figurer sa situation comme une sorte d'horrible cauchemar qui tôt ou tard devait finir. Il y a dans les maisons, et surtout dans les vieilles maisons, un esprit avec qui notre âme est en rapport et dont les attractions sont précieuses aux caractères énergiquement trempés. Arracher du foyer paternel certains êtres, c'est les transplanter et risquer de les détruire. Lorsque Jeanne avait quitté le *Pistolet de paille* pour le pavillon d'Ixelles, la frénésie d'un bien-être inconnu, le plaisir de se sentir aimée et d'avoir atteint le but de ses désirs les plus violents, — tout cela s'était réuni pour adoucir la séparation d'avec le vieil âtre, et l'escalier qui craquait sous les pieds, et les chambres dont la tapisserie n'avait plus été renouvelée depuis vingt ans. Mais en suivant Borgnet rue Fossé-aux-Loups, elle disait adieu à ces lieux tout pleins d'elle', elle s'arrachait à

son passé d'une manière irrévocable, elle abandonnait la boite aux souvenirs, elle était pour ainsi dire forcée de renoncer elle-même à sa dernière illusion.

Le coup fut rude; rien ne devait l'amortir; tout au contraire se réunissait dans ces circonstances pour le rendre plus lourd, plus accablant.

Jeanne y résista pendant huit jours; il fallait organiser le nouvel intérieur, s'occuper d'une infinité de détails domestiques, et elle mit à ce travail une activité fiévreuse qui la tenait dans un état d'énergie capable d'enfanter des prodiges.

Mais les nuits la brisaient. Quand, vers dix heures, elle montait à sa chambre, dont la fenêtre ouvrait sur la Senne, elle se sentait à demi-morte; ses jambes la supportaient avec peine; ses tempes bourdonnaient; des nuages et des éblouissements passaient sur ses prunelles; des douleurs aiguës tordaient ses muscles et meurtrissaient ses os comme si elle avait été rouée une heure auparavant. Assise sur son lit, où elle reprenait haleine, un grand accablement s'emparait d'elle. Dans l'ombre, et sans témoins, plusieurs fois elle ne put résister au bonheur de pleurer avec expansion. Si l'orgueil ne l'avait soutenue jusque dans cette agonie morale, elle aurait crié ses plaintes, elle aurait accusé la providence d'injustice. Mais ce sauvage orgueil lui donnait la force de rester muette et immobile; et quelqu'un qui l'eût surprise ainsi, assise sur le bord de son lit, les mains croisées sur ses genoux, et la tête baissée, aurait pu la croire simplement occupée de rendre à Dieu des actions de grâce, du plus profond du cœur.

Avant de se coucher, elle ouvrait d'ordinaire sa fenêtre, soit pour sécher ses yeux à l'air de la nuit, soit pour se recueillir pendant quelques minutes et songer à ce qu'il faudrait entreprendre le lendemain.

Le bruit des voitures et les lumières, affaiblis par la distance, la rejetaient pour un moment dans la vie active

et lui rappelaient que la lutte n'était pas encore près de finir. Sa solide poitrine se soulevait en rendant un son étouffé; mais peu à peu son âme se raffermissait et elle se disait : « Je ne veux pas qu'on ait pitié de moi. »

Au-dessous d'elle, l'eau de la Senne, noire et opaque, coulait lentement et sinistrement; elle ne pouvait y laisser glisser un regard sans frissonner. Elle craignait un vertige, se retirait et fermait sa fenêtre; elle se couchait dans l'ombre, et de toute la nuit ne dormait pas. Parfois, quand l'aube commençait d'éclairer le ciel et faiblement pénétrait dans la chambre de Jeanne, elle fermait les yeux et s'endormait, harassée. Un rêve la réveillait au bout de dix minutes. Alors, avec un découragement immense, elle jetait hors des couvertures ses bras, comme deux fléaux, et restait étendue sur le dos, livide et vaincue.

Que se passait-il dans sa tête, pendant ces nuits sans sommeil? Quelles pensées, quelles images la tourmentaient? Qu'est-ce donc qui la rattachait encore à une vie si pleine d'amertume, ne lui offrant plus, même dans un lointain avenir, l'espoir vague d'une nouvelle transformation?

Demain ne la préoccupait guère; elle se remémorait le passé, elle en savourait de nouveau à la fois les misères et les jouissances. Elle s'applaudissait d'avoir agi comme elle avait fait; elle ne se reprochait rien : les coupables étaient loin d'elle et elle avait la conviction ferme que leur châtiment, incomplet sur la terre, serait perfectionné dans la vie future.

Quant au présent, elle était décidée à en supporter toutes les phases inattendues. Elle connaissait la nullité parfaite de Borgnet et de Barbe. « Deux bonnes âmes, bien dévouées, se disait-elle, et que je soutiendrai tant que je me sentirai vivante. »

Borgnet et Barbe n'étaient pas aussi découragés que Jeanne. En sortant du *Pistolet de paille*, ils avaient été

soulagés d'un poids qui les écrasait. La petite maison de la rue Fossé-aux-Loups les replaçait à peu près dans leur milieu. C'est avec un certain entrain qu'ils s'étaient mis à tout ranger dans ce nouvel abri, sur les indications de Jeanne. Ils y allaient de grand cœur; ils paraissaient s'être métamorphosés; et ils étaient si bien absorbés par ce plaisir de rentrer pour ainsi dire chez eux, que d'abord ils ne s'aperçurent pas combien Jeanne était devenue étrange depuis qu'elle avait abandonné le nid de la famille.

Mais le cœur a ses yeux comme la raison, et bientôt Borgnet et sa femme virent les ravages qui s'étaient faits dans la physionomie de Jeanne. Aussitôt ils reprirent leur attitude discrète et redevinrent tout dévouement.

Après huit jours de lutte désespérée, Mme Lenoir fut domptée; un matin, elle voulut se lever, et ne put faire aucun mouvement. Barbe, ne la voyant pas descendre, alla vers neuf heures entr'ouvrir la porte de sa chambre. Elle était encore couchée; elle paraissait dormir; mais sa pâleur excessive inquiéta Barbe, qui entra et eut l'audace de la toucher à l'épaule en disant d'une voix respectueuse et troublée : « Madame Jeanne, — êtes-vous malade? » Alors seulement, Barbe s'aperçut que sa maîtresse était évanouie.

Jeanne fut malade pendant plusieurs mois, et sa maladie était de celles qui déroutent les médecins. Les muscles du dos et les deux jambes étaient paralysés, tandis que les bras, la poitrine et la tête se trouvaient dans un état fiévreux pour ainsi dire permanent. Aussitôt qu'elle s'endormait, elle délirait, en gesticulant par secousses, comme si on lui avait tout à coup appliqué sur les deux bras les conducteurs d'une pile de Volta fortement chargée. Dans les heures de calme elle mangeait avec appétit et digérait très-bien. Sans doute les médicaments et les frictions eurent une influence sur son rétablissement, mais il est plus probable que la force

naturelle de Jeanne, les ressources qui existaient en elle-même agirent surtout efficacement sur son mal.

Sa convalescence fut longue ; elle était depuis six mois dans sa chambre lorsqu'elle commença de pouvoir marcher; un mois se passa encore avant qu'elle ne descendît au rez-de-chaussée. Ce ne fut qu'au bout d'une année qu'elle eut la force nécessaire pour se rendre à l'église de Saint-Nicolas et y entendre la messe.

Pendant ce temps, quelques fusils avaient été achetés à Borgnet, comme par grand hasard ; la mauvaise chance poursuivait l'armurier. On vécut donc en ébréchant à nouveau le petit capital de Mme Lenoir. L'année écoulée, Jeanne rumina de prendre un autre parti. Une pareille situation n'était plus tenable. La détermination de Jeanne fut bientôt arrêtée, et on ne mit que quinze jours à exécuter cette décision suprême : le fonds de magasin fut vendu, à bas prix, à un armurier de province avec qui Borgnet était resté en relation. La vente produisit environ deux mille cinq cents francs, qui servirent à réparer la brèche faite au capital de Jeanne pendant le courant de l'année. Ce capital, à qui le notaire Hannecart faisait produire cinq pour cent, était de neuf mille francs. Jeanne exposa clairement la situation à Borgnet. « Il ne faut pas nous désespérer, dit-elle de sa voix ferme et avec cet accent dominateur qu'elle n'avait jamais perdu ; vous êtes un bon ouvrier, Borgnet, et vous trouverez facilement de l'ouvrage ; ne vous occupez pas de Barbe et de moi, nous allons nous tirer d'affaire. Les fusils, c'est du luxe, — on n'en vend pas en toute saison. Mais il faut des épices à tout le monde, et nous allons nous établir épicières, ici. Nous pouvons faire encore cette tentative : dans un an, nous verrons si elle doit avoir du succès. Vous prendrez François avec vous ; il faut qu'il sache son métier. Et nous finirons bien par fatiguer la mauvaise chance, mon brave Borgnet... »

Le brave Borgnet accueillit ce plan avec un calme froid, qui étonna Jeanne et Barbe; cependant, comme il ne fit nulle objection, Jeanne ne vit dans ce silence qu'un consentement respectueux et ne songea plus qu'à exécuter son projet.

Il n'y avait point en ceci indifférence de la part de Jeanne, mais conscience de son énergie. Pourvu que Borgnet acceptât sincèrement son rôle et voulût l'aider dans la mesure de ses moyens, c'était bien; elle ne demandait pas davantage. Mais Borgnet, depuis quelque temps déjà, était accablé par son impuissance et la stérilité de chacun de ses essais, de telle façon qu'il se sentait honteux de lui-même et indigne de l'intérêt qu'on ne cessait de lui porter.

Jusqu'alors, il s'était dit qu'il n'avait pas de bonheur, puisque rien ne lui réussissait. N'accomplissait-il pas ses devoirs en honnête homme, et en homme vaillant? Au delà de ce courage qui ne se démentait jamais, et de cette honnêteté, qu'y avait-il? La chance, selon Borgnet.

Mais à force de réfléchir, après de longues et diffuses observations, il pensa autrement; son impuissance tout individuelle lui fut peu à peu révélée; il comprit, vaguement d'abord, ensuite d'une manière bien nette, qu'il lui manquait une certaine finesse audacieuse, et cette activité qui profite de toute occasion, pour obtenir les mêmes résultats que tel ou tel autre travailleur dont il admirait la progressante fortune. Dès le moment où il commença de se mépriser, Borgnet perdit courage. Les bienfaits de Mme Lenoir lui pesèrent comme une aumône. L'encourageante physionomie de sa bonne femme lui parut exprimer de douloureux reproches. En regardant ses deux petits enfants, qui, au milieu de cette misère matérielle et morale, croissaient comme des fleurs, en regardant ces oiseaux qui égayaient la maison, il se disait : « A moi tout seul, je ne saurais donc les nourrir?

Si Mme Lenoir n'était pas là pour payer leur pâtée, ils seraient donc dans le besoin!... » Le pauvre homme n'avait pas le caractère assez robuste pour résister à ces coups de couteau qu'il se donnait en pleine poitrine. Comme un soldat qui chancelle en se sentant grièvement blessé, il s'amoindrissait et se dérobait sous ces reproches de sa conscience. Une grande honte l'envahissait; il ne supportait plus les regards même affectueux; et, se croyant de toutes parts enveloppé par des obstacles impossibles à surmonter pour lui, l'apathie triompha de son reste de courage et l'annula complétement.

Cependant, il chercha et trouva de l'ouvrage; il fit entrer dans un atelier d'ébénisterie François, à qui cette nouveauté plut tout de suite et qui marqua son plaisir par une assiduité rare à la besogne. Mais Borgnet, que rongeait un sombre désespoir, devint un ouvrier médiocre et fut médiocrement payé. La honte l'empêcha de rapporter, après la première semaine de travail, la rémunération de son labeur. Pour s'étourdir, pour oublier, il entra au cabaret; quelques verres de liqueur l'enivrèrent. Sorti du cabaret, il vagabonda par les rues, en parlant haut, en mêlant ses plaintes de menaces contre lui-même. Il rentra à minuit, plus abruti par le chagrin que par l'intempérance. C'était la première faute grave que commettait Borgnet; elle eût dû être une leçon, elle ne fut que le premier jalon posé sur la route que désormais il allait tracer et parcourir.

XI

Une année s'écoula, une année nouvelle tomba dans le néant, année d'efforts désespérés pour la famille Borgnet et Jeanne Hendricks; on pourrait faire jour par jour le récit de cette année — féconde seulement en résultats désastreux. Mais pourquoi s'appesantir sur ces misères domestiques? l'histoire n'en serait ni un exemple ni une leçon pour personne.

Jeanne n'avait pas lutté, si on appelle lutter se débattre, se défendre, montrer une agitation désordonnée. Elle avait plutôt résisté; elle s'était solidement ancrée au milieu des écueils, elle avait supporté tous les effets de tant de causes qui étaient son passé, et dont le souvenir, bien qu'il fût amer, n'avait rien qui fît souffrir son orgueil. Avec son énergie ordinaire, elle s'était donné le devoir de conquérir une position pour Borgnet et sa famille; mais ce qu'on nomme la fatalité avait continué de poursuivre ses protégés et elle-même. Le petit magasin d'épiceries ne s'était pas fait de clientèle, les marchandises avaient vieilli dans leurs cases; le quartier, resté indifférent à cette communauté qui prétendait à la vie, ne connaissait qu'à peine le nom des nouveaux négociants, un an après que l'établissement avait été fondé. Barbe, elle aussi, voyant que cette tentative ne réussissait pas, avait pris un parti : elle s'était louée aux bourgeois, à la journée ou à la semaine, malgré les représentations de Jeanne. De son côté, Borgnet avait travaillé chez plusieurs patrons, tandis que Mme Lenoir

attendait, en s'occupant du ménage et en donnant ses soins aux enfants, des chalands qui ne paraissaient point.

Borgnet seul, entraîné par son désespoir dans une voie dégradante, n'était pas sans reproche dans cette malheureuse famille. Ce qui d'abord n'avait été que le résultat d'une faiblesse passagère, était en peu de temps devenu une habitude : deux ou trois fois par semaine, puis bientôt tous les jours, il avait demandé au cabaret un remède qu'il ne pouvait y trouver. Ce n'était point vice chez ce pauvre homme, mais continuelle faiblesse ; il ne cherchait au cabaret que ce trouble abrutissant qui met un bandeau sur la réalité ; il fraternisait avec le suicide non sans répugnance et en se maltraitant, et il devait finir par n'écouter plus que les conseils sinistres du terrible fantôme.

Cette inconduite, plus triste encore que criminelle, avait fait passer d'un atelier à l'autre le mari de Barbe. Il gagnait moins que sa femme et le savait. Il voyait Mme Lenoir assidue à son foyer et persévérante à attendre une phase nouvelle dans cette existence déplorable. Ce spectacle quotidien et sa propre dégradation, qui auraient dû réveiller en lui le sens moral pour peu qu'il eût eu de volonté, ne faisaient que le torturer tous les jours davantage.

Peu à peu, il devint une sorte de brute mélancolique et presque muette. Il rentrait et sortait comme un fou tranquille ; il n'adressait la parole à personne ; s'il s'asseyait dans un coin en attendant que le repas fût préparé, souvent il s'y endormait. L'aîné de ses enfants le venait tirer par la manche et appelait son attention sur quelque joujou informe ; il sortait un moment de sa stupeur, regardait l'enfant en souriant niaisement, puis le prenait et l'asseyait sur ses genoux. Il le serrait contre lui en baissant la tête ; c'est tout ce qu'il savait faire pour exprimer son affection. L'enfant, ennuyé,

criait pour redevenir libre, et Borgnet le laissait avec calme glisser de dessus ses genoux.

Une ou deux fois, se trouvant seule avec lui, Jeanne avait tenté de galvaniser ce malheureux. Il avait écouté Jeanne attentivement, en remuant de haut en bas la tête en signe d'approbation; il avait dit quelques phrases où vaguement se manifestait une espèce de remords; mais les exhortations de Jeanne n'avaient pas eu d'autres résultats visibles et Borgnet était retourné à sa misérable existence.

Bientôt, il ne put plus trouver d'ouvrage; partout il avait été mis au rebut comme une machine inutile : ce fut le coup de grâce. Dès ce moment, il vagabonda; on le trouvait par la ville, flânant le long des trottoirs, ou arrêté au coin d'une rue, le dos appuyé à la muraille, ou bien encore examinant d'un air hébété les bateaux qu'on déchargeait sur les quais.

Cependant, il n'était pas fou, mais il était usé. Son cerveau n'était pas désorganisé, mais rien n'y fonctionnait que par routine. Pendant la dernière période de sa vie, un verre de liqueur suffisait pour troubler sa tête. Afin de payer ce verre de liqueur, il vola plusieurs fois de la menue monnaie dans le tiroir où Jeanne enfermait sa maigre recette. Surpris une première fois, il n'en parut nullement honteux. Jeanne le gronda comme elle eût fait à un enfant; ce qui ne l'empêcha pas de recommencer. Elle prit alors le parti de lui donner tous les jours, le matin, le sou qu'il lui fallait pour satisfaire son désir.

On ne sut jamais s'il se noya volontairement ou si ce fut par accident qu'il tomba dans le canal de Charleroi. Mais il est probable que sa mort ne fut pas causée par le désespoir. Un matin, on le repêcha près d'une écluse; depuis trois jours il avait disparu. Barbe le pleura beaucoup, et Jeanne le plaignit. Quant à François, il montra une sorte d'étonnement triste; il pleura aussi un peu,

parce que les larmes de Barbe l'impressionnèrent; mais il ne regretta pas Borgnet, qui pour lui, depuis longtemps, n'était plus rien, — ni homme, ni père, ni ami, — ni protecteur.

Bien que la mort de Borgnet ne changeât rien à la position où se trouvaient Jeanne, François, Barbe et les deux enfants, ce fut cependant à ce moment qu'on songea à diminuer encore les frais de la communauté.

Comme le trafic ne produisait rien, il fallut vendre les marchandises ou céder le fonds. Une affiche fut apposée à l'intérieur de la boutique; on faisait savoir que le magasin était à reprendre, par cessation de commerce. Le public ne parut guère s'intéresser à cet appel : il avait été trop indifférent à la tentative.

Enfin, quelqu'un se présenta, qui examina les marchandises d'un air dédaigneux, et finit par proposer une somme de quinze cents francs, à condition d'entrer immédiatement en jouissance. Jeanne, après quelques débats, accepta cette offre.

Lorsque tout fut réglé, Barbe se mit en quête d'un appartement; le plus modeste, selon Jeanne, devait avoir la préférence. Dans une ruelle avoisinant la rue de Laeken, Barbe découvrit un appartement de trois pièces, au second étage, dont le prix était de quinze francs par mois. La maison était sombre et noire comme toutes celles de cette petite rue, où grouillaient des familles de pauvres ouvriers et de mendiants. Jamais un air pur n'était descendu jusqu'au ruisseau de cette ruelle; le soleil en été n'éclairait que le haut des maisons qui y avaient leurs issues. Barbe fit transporter ses meubles et ceux de Jeanne dans la demeure qu'elle avait choisie. Mme Lenoir, en pénétrant dans la ruelle, sentit un froid glacial lui tomber sur les membres; lorsqu'elle fut arrivée dans la chambre qui lui était destinée, et que, avec l'aide de Barbe, elle y eut mis un peu d'ordre, elle se vit tout à coup malheureuse d'un malheur inexpri-

mable; mais Barbe lui ayant dit : « Madame Jeanne, n'est-ce pas que nous ne serons pas trop mal ici ? » elle s'empressa de répondre : « Nous y serons très-bien pour vivre en paix, Barbe, – et, quand le moment sera venu, pour y mourir en état de grâce.

— Ne parlez pas de mort, madame, reprit Barbe qui soupira tout en continuant à ranger dans l'appartement. Il vaudrait mieux oublier. Mais est-ce que ce sera possible?

— Non, dit Jeanne.

— Ah! madame, c'est vous surtout qui devez souffrir...

— Vous vous trompez, Barbe; attendez encore : vous verrez bien que toutes ces misères ne sauraient m'abattre.

— Mon Dieu! reprit Barbe timidement, si Mme Colette voulait...

— Silence, Barbe, dit Jeanne en regardant la pauvre femme; je sais ce que j'ai à faire. Ne parlez jamais devant moi de — de ma sœur – encore moins de son mari. Vous m'entendez, Barbe?

— Oui, madame, oui; mais il est bien dur pour moi de vous voir ici, quand je sais que si vouliez dire un mot...

— Barbe!...

— Vous, non; mais moi, madame Jeanne... Voulez-vous?

— Non, répondit Jeanne. N'y songez plus; rien de bon ne peut venir de ce côté. Il y a entre ces gens-là et moi quelque chose que rien, non, jamais rien sur la terre, ne pourrait faire oublier. Barbe, il faut savoir vous taire sur ce sujet, — si vous désirez que je ne vous quitte pas...

— Eh bien, dit Barbe, je me tairai, puisque vous l'ordonnez; mais je ne saurai m'empêcher de penser. Je ne le saurais certainement pas, madame, parce que j'ai le

cœur qui se gonfle quand je vous vois, vous, nettoyer des légumes, peler des pommes de terre, — occupée chez moi comme une servante. Je vous ai toujours vue manger dans de la belle porcelaine, avec de l'argenterie; n'est-ce pas une indignité de vous voir maintenant vous servir de fourchettes de fer? Je vivrais cent ans, mille ans, que je ne saurais m'habituer à cela. Je ne vous l'ai jamais dit, mais je suis sûre que Borgnet serait encore là si tout ne vous avait pas été contraire...

— Allons, Barbe, reprit Jeanne doucement, soyez plus forte; à nous deux, nous nous tirerons bien encore d'affaire. Borgnet était un brave homme; je n'ai jamais pu penser le moindre mal de lui. Songez à lui sans aigreur et reprenez courage : il vous en faut encore.

— J'en ai, madame, quand je vous regarde; et pourtant je suis bien désolée.

— Je ne vous demande pas de rire, dit Jeanne, mais de vous garder forte : vous avez deux enfants.

— Oh! ceux-là, reprit Barbe, il ne faut pas craindre que je les oublie. »

Lorsque le ménage fut bien installé, Jeanne profita d'un moment où Barbe était au logis pour aller faire une visite au notaire Hannecart. Elle lui portait les quinze cents francs, produit de la vente des épiceries, en le priant de trouver un placement sûr au plus haut taux possible. « Vous en aurez cinq du cent, dit le notaire, et ce revenu ajouté à la rente que je vous paye depuis un an, vous fera vingt francs à dépenser par mois. Ce n'est pas de quoi vivre, madame.

— C'est selon, dit Jeanne.

— Vivre avec ce revenu, reprit le notaire, non; peut-être avez-vous encore quelque autre rente...

— Il me faut peu de chose, monsieur Hannecart.

— Peu de chose, oui, continua le notaire, mais ce que vous avez, c'est rien, ou à peu près. Laissez-moi écrire à M. Dietrick.

— Je vous défends expressément de faire cette démarche, dit Jeanne durement, et en se levant.

— J'ai connu vos parents, madame, dit encore le notaire; et il m'est pénible de voir que la zizanie se soit mise dans une famille qui était renommée pour sa belle union. C'est en ami que je vous parle — acceptez mon offre...

— Non, monsieur, répondit Jeanne; je vous remercie; votre bonne volonté ne saurait être plus mal employée; je ne veux rien... »

Elle sortit, reconduite par le vieux notaire, qui insista, mais en vain. M. Hannecart était sincère : la position de Jeanne le tourmentait. Ce notaire était un gros homme, large d'épaules, à qui la cravate blanche allait si admirablement qu'on ne pouvait se le figurer autrement qu'orné de ce carcan de batiste, bien empesé. Il était bon et trouvait abominable la conduite de M. Dietrick. Aussi, malgré la défense expresse de Jeanne, il écrivit à Malines une lettre polie, mais polie à la façon d'une lame d'acier, qui, se disait le notaire, pénétrerait sans doute jusqu'au cœur de l'égoïste avocat. Il reçut le lendemain une réponse courte, très-catégorique.

« Monsieur le notaire, écrivait M. Dietrick, j'ai offert et j'offre encore à ma belle-sœur une honorable fortune, cinquante mille francs, par exemple, plus si elle l'exige, pour la remercier d'un service qu'elle peut me rendre aussi facilement que vous pourriez dire oui; elle est inflexible. Elle est bien plus cruelle que ma femme et moi, puisque, en refusant ce que je lui demande, elle fait trois malheureux; elle est donc seule coupable... »

— Il y a là un mystère, se dit M. Hannecart; il faudra confesser Mme Lenoir et tâcher de « commettre » une bonne action. »

M. Hannecart alla le jour même sonner à la porte de la maison où Jeanne habitait. L'aspect extérieur de cette maison était repoussant, et le notaire, pour ainsi dire

malgré lui, marqua le dégoût qu'il éprouvait par une mine piteuse très-expressive. Néanmoins, il entra dans le vestibule, car la porte de la rue était ouverte ; un enfant très-sale sortit d'une pièce du rez-de-chaussée et regarda d'un air ahuri le visiteur, qui demanda si Mme Lenoir était chez elle. L'enfant ne répondit pas et resta collé contre la muraille; il paraissait à la fois insolent et effarouché. M. Hannecart répéta sa question en flamand; l'enfant dit alors : « Je ne sais pas, » et M. Hannecart se retournait pour sonner une seconde fois, lorsqu'une femme apparut sur le seuil de la porte intérieure par où l'enfant était sorti. « Mme Lenoir, reprit le notaire.

— Si c'est pour les nouveaux locataires, c'est au second étage, » répondit la femme.

M. Hannecart passa; au bout du vestibule était un escalier étroit, gras et noir. Une odeur fade semblait suinter des murailles comme si elles en avaient été imprégnées. M. Hannecart monta aussi vite que le lui permirent son grand âge et son obésité. Au second étage il vit une porte devant lui, et il y frappa du doigt. Une voix ferme cria : « Entrez ! »

Jeanne était assise tout près d'un petit poële en fonte; une marmite pleine d'eau bouillante était posée sur le poële, et Jeanne y jetait les légumes qu'elle venait d'éplucher.

C'était au mois d'août; il faisait, à l'air, une chaleur accablante. Aussi, en entrant dans cette petite pièce à plafond bas, dont les fenêtres étaient fermées, le notaire Hannecart se sentit suffoquer; il s'arrêta sur le seuil de la porte. Jeanne parut un instant étonnée. « Je voudrais, dit-il, causer un moment avec vous, madame; mais, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'ouvrirai une de ces croisées pour quelques minutes.

— Toutes les deux, si vous le désirez, monsieur, » répondit Jeanne.

Lorsqu'un peu d'air nouveau eût pénétré dans la pièce,

le notaire s'assit. Deux enfants se roulaient à demi nus sur le plancher; Jeanne les porta dans une chambre à côté, puis revint à sa marmite, où elle continua tranquillement de jeter ses légumes, en disant à M. Hannecart : « Eh bien, monsieur le notaire, avez-vous placé mon argent?

— Oui, madame; mais je ne viens pas précisément pour vous apprendre cette nouvelle; j'étais certain de trouver tout de suite le placement de cette petite somme. Je désirais vous parler de — d'autre chose...

— Eh bien, monsieur, je vous écoute. »

Elle s'assit près du poële, mit le couvercle sur la marmite et regarda M. Hannecart, qui dit : « Il faut me pardonner, madame; mais j'ai écrit à M. Dietrick... Je vous en prie, écoutez-moi : il vous offre cinquante mille francs si vous voulez consentir à satisfaire un désir qu'il paraît vous avoir déjà exprimé. Dans votre position, il me semble que...

— Est-ce là tout ce que vous avez à me dire? interrompit Jeanne.

— Madame, dit le notaire d'un accent suppliant, vous n'êtes pas raisonnable. Il n'y a rien qui puisse vous forcer à vivre dans un pareil — taudis; votre place n'est pas ici tant que vous avez de la famille : ce n'est pas votre honneur, encore moins votre vie que vous demande M. Dietrick...

— Vous l'a-t-il dit, monsieur?...

— Non, mais d'après les termes de sa lettre, continua M. Hannecart en cherchant un papier dans sa poche et le dépliant, sa demande est des plus faciles à satisfaire, et je ne puis comprendre que vous refusiez une offre relativement brillante...

— Et cependant, je la refuse...

— Mais c'est insensé.

— Chacun est, avant qui que ce soit, son propre juge, monsieur le notaire.

— Je n'en sais rien, madame; dans certaines questions, ne point consulter quelque ami expérimenté, c'est une faute grave. On ne s'appartient pas entièrement; la société a des droits irrécusables...

— Je ne dois rien, ni à la société ni à personne, et ne veux rien de personne...

— Mais, madame, on ne se sacrifie pas sans raison.

— Il n'y a pas sacrifice.

— Que pourrait-il y avoir? Rien n'exige que vous vous cloîtriez dans des lieux infects, vous, accoutumée à l'aisance et à la propreté.

— Monsieur le notaire, c'est mon secret.

— Vous refusez donc de vous fier à moi et de me dire ce qui vous impose une conduite aussi rigide, aussi incompréhensible ?

— Absolument, monsieur le notaire.

— Vous n'avez pas de confiance en moi?

— Une confidence est inutile et ne changerait en rien ma détermination.

— Mais, encore une fois, madame, c'est pour votre bien.

— Monsieur, dit Jeanne en se levant, si vous vous obstinez, vous me forcerez à vous être désagréable. Je vous respecte et vous estime; l'intérêt que vous me portez me touche, venant d'un ami de ma famille. Mais le sujet qui vous amène ici est de ceux qui ne se discutent pas. Je n'ai de conseil à prendre que de ma propre conscience, — et — vous m'obligerez beaucoup en terminant — un entretien qui finirait par — me faire perdre patience. »

Le notaire se leva, prit congé sans insister davantage, et Jeanne le vit partir en ne manifestant aucun sentiment de reconnaissance ou d'hostilité. Quand la porte de l'appartement fut fermée, elle s'installa de nouveau près du poêle et s'occupa de sa cuisine avec une grande attention. Bientôt, elle fit rentrer les enfants dans la salle commune, et, tandis qu'ils se distrayaient d'une ou

d'autre façon, elle se mit à coudre, assise près de la fenêtre qu'elle avait refermée.

Mme Lenoir portait alors des vêtements sombres, de la coupe la plus simple; une pèlerine en mérinos noir descendait jusqu'à sa taille, sans faire un pli; sa poitrine toute plate et ses épaules anguleuses n'étaient nullement voilées par cette cuirasse flottante. Un bonnet blanc cachait la masse de ses cheveux gris. On aurait dit que son visage avait été à la fois bruni et séché par le soleil de l'équateur; partout les os marquaient durement leurs formes, ce qui donnait à son front et à ses joues une solidité pareille à celle du métal : il semblait qu'en frappant du marteau ce visage, il eût résonné comme de l'airain. Au fond des orbites, les yeux s'étaient retirés à l'ombre, comme les bêtes fauves qui craignent l'éclat de la lumière et dorment pendant le jour au plus épais de leurs refuges. Ses mains, aussi brunes que du chêne de cent ans, étaient couvertes de grosses veines verdâtres. Elle ne tremblait pas. Mais, lorsqu'elle se levait pour marcher, on s'apercevait que la raideur de la vieillesse paralysait ses muscles; déjà elle se tenait un peu courbée; quiconque ne l'eût pas connue eût pu lui donner soixante-quinze ans.

Elle parlait peu, même lorsque Barbe était à la maison; mais elle ne cessait pas de travailler. Quand elle était seule avec les deux enfants, elle les surveillait du regard sans jamais les approcher; s'ils tombaient et roulaient sur le plancher, elle les laissait faire tant qu'ils ne pleuraient pas; mais, aussitôt que leurs cris l'importunaient, elle les rappelait à l'ordre par des hem! hem! fortement accentués. Ces interjections les calmaient comme par enchantement.

Sa chambre à coucher était située sur le derrière de la maison; la fenêtre donnait sur une cour étroite et sombre, d'où l'humidité montait sans cesse en emportant lentement cette odeur fade qui circulait dans tout le quartier.

Elle se retirait là vers neuf heures, après souper, quand elle avait fait causer François, sans toutefois le questionner. Aussitôt qu'elle était dans sa chambre, tout le monde parlait bas ou se taisait ; les petits enfants avaient été habitués à ce respectueux silence, preuve qu'il y a peu de choses impossibles. François couchait dans la chambre de Jeanne, sur un petit lit de camp.

Après la visite du notaire Hanneeart, Barbe et Jeanne vécurent tranquilles dans leur pauvreté. Barbe travaillait courageusement toute la semaine; les ressources de la communauté ne dépassaient pas cinquante francs par mois, car François ne gagnait rien. « Ce n'est pas tout à fait la misère, » se disait Jeanne.

Barbe recevait de temps à autre, de sa tante de la Hulpe, qui cependant n'était pas riche, un cadeau « en nature, » des pommes de terre ou des légumes, du porc salé, des œufs, ou bien encore quelques kilogrammes de beurre dans un pot de grès. « Ce ne sont pas les parents riches, disait alors Barbe avec une intention amère, qui auraient ce cœur-là; chez les riches, il n'y a rien que pour les riches. Il faut vraiment n'avoir pas d'âme pour laisser une sœur vivre si pauvrement...

— Barbe! » disait Jeanne en interrompant ce commencement de réquisitoire.

Barbe se taisait, mais non sans grommeler.

Quelquefois, en regardant François qui, assis à sa table, mangeait avec un appétit terrible, elle se disait : « On l'oublie aussi, ce pauvre orphelin. Qui sait s'il n'a pas des parents riches!..... »

La première fois que cette pensée lui vint à l'esprit, Barbe exprima à Jeanne son étonnement de ce que les parents de François ne parussent guère se soucier de lui. « Je ne connais ni père ni mère à François, dit-elle; mon pauvre Borgnet ne m'en a jamais rien dit. Comment saurai-je à qui il faut rendre l'enfant si on vient le réclamer?

— On vous laissera tranquille, Barbe, dit Mme Lenoir.

— Ce n'est pas sûr, madame. Et qu'est-ce que je ferai? Si j'allais chez un avocat !

— C'est inutile, Barbe ; ne vous occupez pas de François. Si quelqu'un vous tourmentait à son sujet, il serait temps alors de consulter un homme de loi. En tout cas, ceux qui viendront vous tourmenter devront fournir des preuves, — montrer des actes officiels, — produire des témoins.

— Si vous le dites, madame, c'est ainsi. Et pourtant, si sa mère vit encore, quel malheur pour elle !

— Aujourd'hui, Barbe, c'est vous qui êtes sa mère ; François n'en connaît pas d'autre.

— Oh! répondit Barbe, la vraie ne l'aimerait pas mieux que moi. »

Ces raisons ne la rassurèrent qu'à demi, et souvent elle se surprenait à fixer sur François des regards déjà tristes et anxieux, lorsque la pensée lui revenait qu'on pourrait le lui réclamer.

Les petits enfants grandissaient; Barbe travaillait sans relâche ; Jeanne travaillait et vieillissait beaucoup ; François faisait son apprentissage d'ébéniste, non sans plaisir. Le présent n'attristait guère ce groupe de cinq personnes; le passé et l'avenir seuls continuaient à influer sur les sensations des deux femmes et les unissaient dans la douleur.

Tant que Jeanne put marcher et s'occuper des enfants et du ménage, tout alla bien ; du moins, l'existence matérielle ne sembla être une charge pour personne. Mais un matin Jeanne se trouve hors d'état de se lever ; Barbe dut rester à la maison : ce jour-là, les deux femmes entrevirent la misère, et des plaintes échappèrent à Barbe lorsqu'elle pensa : « Les enfants auront faim ! » Jeanne, le lendemain, dit à François : « Mon garçon, il faut avertir ton maître que pour le moment tu ne retourneras pas à l'atelier.

— Pourquoi, madame? demanda François.

— Parce que me voilà au lit et que je ne peux plus soigner les deux petits et leur donner à manger. Ta mère doit travailler. C'est donc à toi de me remplacer.

— Il faudra faire la soupe! dit François effrayé; je ne saurai pas.

— Je te dirai comment on s'y prend, répondit Jeanne; à nous deux, nous arrangerons ça. »

François, qui n'avait pas même l'idée de résister, fit tout ce que Jeanne voulut; il devint bonne d'enfants et cuisinier sans beaucoup de zèle, mais avec une bonne grâce dont peu de garçons de douze ans eussent été capables. Quelle joie pour Barbe quand elle eut la certitude qu'elle pourrait continuer à travailler dans les maisons bourgeoises! Comme elle embrassa François et plus encore ses deux enfants, qui ne seraient point abandonnés!.....

Le travail ainsi distribué, chacun remplit son devoir selon ses aptitudes. Lorsque Barbe rentrait, vers le soir, elle trouvait le ménage parfaitement en ordre ; François et les deux enfants étaient dans la chambre de Jeanne, où le cadet, posé tout habillé sur le lit de François, dormait, ses petits membres étalés en travers avec un abandon délicieux. Barbe s'asseyait et souriait d'aise à voir que tout allait à souhait, malgré la triste situation de Mme Lenoir. Mais elle ne s'attardait point à causer, à faire des commérages, à raconter les incidents qui avaient marqué sa journée. Après quelques questions inquiètes adressées à Jeanne, elle emmenait les enfants dans la pièce commune, et débarbouillait les petits pour le lendemain matin, afin que François n'eût pas trop de besogne. Bientôt François se couchait, et Barbe, restée seule, ravaudait fiévreusement les petites robes, les bas, les tabliers, dont elle faisait immédiatement la lessive. A onze heures, ou minuit, elle s'endormait, harassée, mais satisfaite, en formulant ce vœu, son seul rêve : « Si Mme Jeanne pouvait se rétablir!.... »

Mais Mme Jeanne ne se rétablissait pas ; les semaines, les mois s'écoulaient, et elle restait couchée, perdant tous les jours un peu de force, se glaçant, se pétrifiant. François fut donc forcément cuisinier et bonne d'enfants ; puis il devint garde-malade ; c'était trop : une pareille existence l'eût épuisé en peu de temps. Il fallut aviser à une nouvelle organisation intérieure. Ce fut encore Jeanne qui prit une décision.

Elle fit prier le notaire Hannecart de vouloir bien la venir voir ; Barbe, chargée de ce message, apprit au notaire dans quel état Mme Lenoir se trouvait. Le notaire accourut ; Jeanne s'enferma avec lui.

« Je crois, dit-elle, que je ne vivrai plus longtemps.

— N'est-ce pas un peu votre faute si un malheur arrive trop tôt ? demanda M. Hannecart. Vous n'avez qu'un mot à dire...

— Je ne le dirai pas, monsieur. Mais comme Barbe pourrait plus tard se reprocher de ne m'avoir pas soignée jusqu'à ma dernière heure, et cela parce qu'elle devait avant tout se dévouer à sa famille, — vous voudrez bien lui donner, sur le capital qui m'appartient et que j'aurais voulu lui laisser intact, une somme de cinquante francs par mois, — tant que je vivrai. Ainsi, elle ne sera plus obligée de quitter la maison — et pourra en même temps me servir — puisqu'il le faut — et veiller sur sa famille.

— Votre volonté sera exécutée, madame.....

— C'est tout ce que je désire, monsieur, interrompit Jeanne, supposant que M. Hannecart allait recommencer à l'exhorter. Excusez-moi de vous avoir dérangé pour si peu. Mais je n'ai que vous...

— Vous avez une sœur..., madame...

— Non, reprit Jeanne avec sa dureté habituelle, — je n'ai plus rien — plus personne — que Barbe et vous...

— Madame, votre ténacité me fait peine ; écoutez-moi... »

Elle fit de la main un geste énergique de refus, tourna son visage vers la muraille et laissa parler M. Hannecart sans plus prononcer une parole. Fatigué, il se leva et sortit en exprimant son mécontentement par un murmure et un vif mouvement de la tête. « Cette obstination est effrayante, » pensait le vieillard.

Il fit venir Barbe chez lui et lui remit les cinquante francs du subside, plus les vingt francs de rente mensuelle que rapportait à Jeanne son capital. « Ne sortez plus, ajouta-t-il ; soignez bien cette malheureuse Mme Lenoir ; vous en serez récompensée.

– Je ne pense pas à la récompense, dit la naïve Barbe ; mais croyez-vous qu'elle en reviendra, monsieur ?

— Les Hendricks sont durs, répondit le notaire ; cependant elle change rapidement. »

Jeanne continua lentement de se dessécher ; trois semaines avant de mourir, elle avait déjà la raideur de la mort. Un matin, comme Barbe la questionnait sur ce qu'elle éprouvait, elle répondit en bégayant quelques phrases presque incompréhensibles ; sa langue s'alourdissait. Le même jour, vers midi, elle dit à Barbe : « Faites venir le notaire. »

M. Hannecart revint avec un véritable empressement. Il espérait toujours que Jeanne se déciderait à faire la paix avec sa sœur. « C'est pour mon testament, » lui dit-elle.

Mme Lenoir légua le reste de sa fortune à Barbe, à condition qu'elle garderait François chez elle. « C'est donc plutôt à l'enfant qu'à Mme Borgnet que vous laissez votre avoir ? » demanda le notaire.

— Sous condition, c'est à l'enfant, répondit Jeanne.

— Je vous fais cette observation, madame, continua M. Hannecart, parce qu'il se pourrait que l'enfant fût réclamé, — et alors Mme Borgnet devrait restituer votre avoir à vos héritiers naturels. »

Un sourire mystérieux erra sur les lèvres de Jeanne.

« On ne réclamera pas l'enfant, dit-elle... Je le sais... C'est un secret... Borgnet est mort!... Il est mort sans parler... Barbe peut être tranquille — tout sera pour elle.

— Vous vous intéressez beaucoup à ce petit François, madame. »

Jeanne sourit encore, sans répondre.

« Ne serait-il pas mieux pour lui, reprit le notaire, de le confier aux soins de Mme Dietrick et de son mari? Ils n'ont pas d'enfant, et ils accueilleraient sans doute un orphelin avec affection, surtout venant de vous... »

Le notaire se tut; Jeanne le regardait fixement, durement; elle paraissait oppressée. « L'enfant aime Barbe! dit-elle.

— Mais Barbe est pauvre, madame; et si vous avez pour l'orphelin quelque amitié, vous réfléchirez encore avant que j'aie formulé vos dernières volontés. C'est dans l'intérêt de l'enfant que je vous parle. En le recommandant à M. Dietrick, vous pourriez léguer à Mme Borgnet ce que vous possédez, sans inquiétude et sans condition...

— Non, dit Jeanne.

— Quelle haine pour M. Dietrick, se dit le notaire en se levant. D'où vient ce mystérieux enfant?... »

Quelques instants après, le testament, qui ne contenait que deux lignes, fut dicté avec effort par Jeanne, en présence des témoins exigés par la loi.

Mme Lenoir était arrivée à cet état où plus rien en elle ne semblait vivant; chacun de ses organes, lentement atteint par une vieillesse et une décrépitude anticipées, cessa de fonctionner; depuis longtemps elle ne pouvait plus remuer les jambes; les bras étaient devenus de plomb; la langue épaissie refusait d'obéir à la volonté; dans le cerveau, les idées se troublaient. Le cœur seul conservait sa chaleur dans son enveloppe glaciale; il battait encore doucement la mesure de cette existence qui

allait s'éteignant; les sources tièdes de la vie n'avaient pas encore tari; et les yeux, au fond de leur cavité osseuse, comme ces lumières lointaines qu'on perçoit vaguement dans l'ombre de la nuit, prouvaient que quelque chose veillait encore dans ce corps immobile, qui paraissait sortir du tombeau et non devoir y entrer bientôt. Elle ne parlait plus; mais ses prunelles noires fixaient avec une telle obstination ce qu'elle désirait qu'on lui donnât, qu'un enfant pouvait facilement la servir. Aussi, François la quittait peu; il restait assis près de son lit, pendant des heures, lisant ou écrivant quelque devoir de fantaisie. De temps à autre, il levait la tête et rencontrait les regards de Jeanne dardés vers lui. Il y avait dans ces regards austères une expression fascinatrice qui intimidait François sans l'effrayer. Ces regards lui disaient quelquefois : « Viens ici! » Il s'approchait et se tenait debout près du lit de Jeanne, et elle continuait à l'examiner avec une ténacité à laquelle se mêlait alors une sorte d'attendrissement. Un jour, ayant fait un grand effort, elle parvint à poser une de ses mains sur la tête de l'enfant; il se pencha, sentant qu'elle l'attirait à elle, et elle l'embrassa longuement. Puis, se détournant, elle ferma les yeux, — et deux larmes, glissant entre les cils, vinrent rouler sur ses joues.

Le lendemain, à l'aube, son agonie commença; Barbe faillit en perdre la tête. Où courir? Chez un prêtre, — puis chez le notaire Hannecart. Le prêtre vint, mais il ne put confesser Mme Lenoir; cependant, comme c'était une pénitente pleine de ferveur, il promit de lui donner l'extrême-onction. M. Hannecart écrivit à M. Dietrick, qui partit le même jour de Malines avec sa femme. Dans sa lettre, M. Hannecart le priait de passer par chez lui en se rendant chez Mme Lenoir. « Que peut-il avoir à me dire? » se demandait M. Dietrick, tandis que Colette, toute pâle, et les yeux rougis par les larmes, se tenait immobile dans un coin de la voiture.

XII

Ils arrivèrent chez M. Hannecart. Colette pensait à son enfant, et l'avocat, sans rien espérer, se disait qu'à l'heure de la mort les caractères les plus durs s'amollissent assez logiquement. Peut-être Jeanne se croirait-elle suffisamment vengée pour ne plus persister dans son inflexible résistance. « Un bâtard pour héritier, se disait M. Dietrick, n'est pas ce que j'avais rêvé. Mais je puis l'adopter sans apprendre au public d'où il provient. Straetman se taira : il est riche!... Un enfant ferait bien entre ma femme et moi... Ma vie aurait un but et un intérêt... Mais Jeanne Hendricks me hait! »

Pas plus que son mari, Colette n'espérait une véritable transformation dans les sentiments de Jeanne. Elle était donc prête à tout. Cependant, à la sincère douleur qu'elle éprouvait en pensant à sa sœur moribonde, se mêlaient des angoisses plus intimes, qui ne se formulaient pas et dont la cause était toujours la même.

Le notaire attendait M. Dietrick. « Je ne vous retiendrai pas longtemps, lui dit-il; si madame voulait rester dix minutes dans ce salon, en la société de ma sœur, que je vais lui envoyer...

— Ne vous occupez pas de moi, monsieur, dit Colette, et ne dérangez pas madame votre sœur. La solitude ne m'effraye pas. »

La voyant triste, le notaire n'insista pas, et amena M. Dietrick dans son cabinet. « Je ne veux point, lui dit-

il, vous presser de me dire le secret qui vous sépare de Mme Lenoir. Bien que, par état, un notaire soit tenu à une absolue discrétion, je croirais commettre une faute en cherchant à vous rendre un service qui pourrait vous paraître avoir pour motif un manque de tact.

— Le secret auquel vous faites allusion n'est pas à moi seul, monsieur le notaire.

— Bien, monsieur, je ne désire rien savoir. Je vous dirai les observations que j'ai faites et il est possible que vous en tiriez bon parti. Mme Lenoir m'a chargé de rédiger ses dernières volontés; son testament peut être connu de vous sans inconvénient : vous êtes riche, et lors même que vous seriez avide, les cinq mille francs qui lui appartiennent ne seraient guère dignes de votre attention. Le testament de Mme Lenoir n'a aucune importance pour personne, si ce n'est pour la pauvre femme qu'elle fait sa légataire universelle.

— Barbe Borgnet, sans doute, dit M. Dietrick.

— Précisément, monsieur.

— Ma belle-sœur ne pouvait agir mieux, monsieur le notaire.

— Je savais bien que ce serait votre avis, reprit M. Hannecart. Aussi, là n'est pas l'intérêt du testament que j'ai été appelé à recevoir. Cet intérêt est dans l'unique condition imposée par la testatrice à sa légataire. Pour jouir de la succession de Mme Lenoir, Mme Borgnet doit garder chez elle un petit garçon, orphelin, dont l'existence m'a paru être entourée de mystère.

— François!... dit M. Dietrick.

— Oui, monsieur. Mme Lenoir, à qui j'ai fait quelques observations sur la condition imposée à Mme Borgnet, et à qui j'ai conseillé de vous confier l'orphelin, a rejeté bien loin d'elle l'idée d'abandonner François à Mme Dietrick. J'ai réfléchi à la cause de cette obstination et je me suis décidé à appeler votre attention sur cette cause. Je serais charmé de pouvoir vous être utile sans faire de

tort à la pauvre femme que Mme Lenoir a choisie pour son héritière... »

M. Dietrick ne répondit pas tout de suite; enfin il dit : « Monsieur le notaire, dans les renseignements que vous avez bien voulu me donner, je vois surtout un détail précieux : il y a là un orphelin à qui peut-être nous nous intéresserons, ma femme et moi. Nous aurons pour cela un bon motif, que vous, qui êtes un homme de cœur, comprendrez facilement : notre belle-sœur voulait du bien à cet enfant.

— C'est là une pensée d'humanité, dit le notaire; et certes je ne regretterai pas d'avoir été indiscret.

— Et moi, reprit M. Dietrick, je n'oublierai pas, monsieur, que vous avez voulu me rendre un service.

M. et Mme Dietrick partirent immédiatement de chez M. Hannecart, qui leur donna un domestique pour les accompagner jusque chez Mme Lenoir. En chemin, l'avocat, ruminait; il paraissait affairé et soucieux. « Si c'est vraiment l'enfant que nous cherchions, se dit-il au moment où il allait arriver, l'audace de Jeanne Hendricks, autant que notre naïveté, ont été extraordinaires, et ma pauvre femme a été bien cruellement mystifiée par sa sœur. Eh bien, j'en aurai le cœur net; si le petit est le nourrisson de Mme Straetman, il n'a pas pu oublier encore le nom de ceux qui l'ont tenu chez eux pendant sept ans... Ah! si ma femme savait ce que je sais, elle ne marcherait pas ainsi, la tête baissée, sans doute pleurant sous son voile, comme une martyre... »

Vers cinq heures, ils entraient chez Barbe, qui dit en les voyant : « Il n'y a donc plus d'espoir? »

C'était le 25 décembre; il faisait au dehors froid et humide. Déjà l'ombre avait envahi la ville entière depuis une heure. Dans la ruelle où habitait Barbe, la triste clarté que donne la lampe du pauvre rougissait çà et là les croisées sans rideaux et en faisait autant de regards malades qui rendaient plus sombres encore les maisons

et la rue même. M. Dietrick et Colette avaient été frappés de cette nudité misérable, et l'appartement occupé par Barbe, tenu dans un état de propreté relative, leur parut presque convenable, après les sensations qu'ils venaient d'éprouver.

Cependant, les premières paroles de Barbe avaient si fortement impressionné Colette à l'instant où elle était entrée, qu'elle s'était assise sur la première chaise libre, près de la porte de l'appartement, tandis que M. Dietrick répondait à Barbe : « M. le notaire Hannecart nous a écrit ce matin que Mme Lenoir était très-mal. »

Barbe essuya ses yeux du revers de sa main et reprit : « Je n'aurais pas pensé, monsieur, que vous attendriez si longtemps...

— Ah ! Barbe, dit Colette, si Jeanne avait voulu !...

— C'est son entêtement, reprit M. Dietrick, qui l'a mise où elle est. Elle a tout refusé.

— Il est trop tard pour le lui reprocher, monsieur l'avocat, dit Barbe.

— Je n'ai pas l'idée de lui rien reprocher, répondit M. Dietrick ; c'est vous, Barbe, qui me forcez à me défendre : votre accusation est injuste.

— Je vous en prie, dit Colette qui restait assise dans l'ombre, ne parlez pas ainsi..... Barbe, ma sœur est donc bien malade ?

— Elle ne sait plus ni remuer, ni parler, madame Colette ; je crois qu'elle me reconnaît encore ; mais je n'en suis pas bien sûre.

— Y a-t-il quelqu'un près d'elle ?

— François, madame...

— L'enfant ! se dit M. Dietrick.

— Je veux la voir encore une fois, reprit Colette en se levant. Dietrick, venez ; par où est-ce, Barbe ?

— Par ici, madame. »

Barbe passa la première ; M. Dietrick la suivit et Co-

lette vint après eux. Barbe ouvrit la porte de la chambre de Jeanne et M. Dietrick y entra. Mais Colette n'eut pas la force d'y entrer après lui. Elle resta debout dans l'ombre de la chambre où se trouvaient le lit de Barbe et celui de ses deux enfants. Barbe, en se retournant pour aller retrouver les enfants dans la salle commune, vit Colette appuyée au chambranle de la porte, la tête baissée sur sa poitrine et le visage caché dans ses deux mains. « Madame, n'entrez-vous pas? lui demanda-t-elle à voix basse.

— Tout à l'heure; laissez-moi un moment ici. »

Barbe sortit sans insister et Colette pleura en silence pendant quelques minutes, voulant soulager son cœur et le rendre capable de supporter la vue de cette sœur moribonde.

M. Dietrick, ne se croyant d'abord pas seul, s'était avancé sur le bout du pied. La chambre était éclairée par la lumière d'une petite lampe posée sur la cheminée, à gauche; un poële de fonte répandait une douce chaleur. Le lit de Jeanne et celui de François, sans rideaux, étaient à droite. Au fond, une fenêtre carrée donnait sur la cour.

François était assis sur une chaise basse, au pied du lit de Mme Lenoir; il lisait lorsque M. Dietrick entra, et en le voyant, il posa le livre sur le lit et se leva. Jeanne, qui le regardait, manifesta son inquiétude et sa curiosité par un rapide mouvement des prunelles. Sans doute, elle ne pouvait tourner la tête, car elle resta couchée toute droite, pareille à ces statues de pierre ou de bronze étendues sur les tombeaux. Le lugubre silence qui régnait dans la chambre impressionna vivement M. Dietrick; et comme il s'aperçut alors que sa femme ne le suivait pas, il s'assit, près du poële, sur la seule chaise qui fût libre, et de là regarda le profil de Jeanne qui se détachait vigoureusement sur le blanc de la muraille.

Après un moment de contemplation, il tourna les yeux vers François, qu'il examina curieusement; puis de la main il lui fit signe de s'asseoir; enfin, d'une voix contenue, il demanda : « Dort-elle ?

— Non, dit François.

— M'entendra-t-elle si je lui parle ?

— Certainement, monsieur, » répondit l'enfant.

L'avocat se leva et vint se mettre en face de Jeanne, derrière François, en s'appuyant au bois du lit. En le voyant, Jeanne sembla vouloir parler, car sa bouche s'ouvrit et ses lèvres frémirent; il n'en sortit qu'un son rauque et étouffé; elle ferma les yeux, et il y eut dans ce mouvement des paupières un véritable désespoir. Bientôt elle fixa de nouveau son regard absolu sur M. Dietrick. Alors, il dit : « Jeanne, je viens une dernière fois avec la volonté de tenter une réconciliation entre nous. Vous voilà bien malade, et Dieu seul sait qui vit et qui meurt. Dans l'état où vous êtes, il n'est pas possible que vous gardiez la même rancune que lorsque vous étiez en bonne santé. Vous êtes chrétienne, Jeanne, et c'est à la chrétienne que ma femme et moi nous adressons aujourd'hui.....

M. Dietrick se tut en voyant que les yeux de Jeanne cherchaient avec inquiétude dans le rayon qu'ils pouvaient parcourir.

« Colette est ici, reprit-il; elle est à deux pas de vous; ne l'entendez-vous pas qui pleure à votre porte ? Elle aussi veut vous demander pardon pour le mal qu'elle a pu vous avoir fait. Vous ne voudrez pas, Jeanne, que cette dernière demande complète son découragement..... »

De nouveau, M. Dietrick s'interrompit; Colette venait d'entrer précipitamment; elle s'était jetée à genoux près du lit de Jeanne et, sans parler, sanglotait avec une grande violence.

Les paupières de Jeanne s'agitèrent vivement; son

visage se contracta. Mais elle reprit bientôt son immobilité absolue.

« Nous vous demandons en grâce, Jeanne, reprit M. Dietrick ému en voyant l'attitude de sa femme, qui contrastait avec la rigidité des traits de Mme Lenoir, — nous vous demandons de nous donner les indications nécessaires pour retrouver le pauvre enfant que vous avez enlevé à sa mère. Ne nous refusez pas ; vous ne savez pas ce qu'une bonne action peut sur la volonté de Dieu, et ce qu'il en résulterait pour vous dans l'état même où vous êtes...

— Oui, Jeanne, interrompit Colette, prenez pitié de moi. N'aimez-vous pas l'enfant comme moi? Ne le savez-vous pas aussi innocent qu'un ange de tout ce qui est arrivé? L'abandonnerez-vous à des étrangers? Où sera-t-il mieux que chez moi? N'ai-je pas fait assez pénitence? Et, en ce moment, — après avoir tant souffert, — ne vous laisserez-vous pas attendrir?... »

Les lèvres de Jeanne remuèrent de nouveau, comme celles d'un chrétien qui murmure des prières ; mais elles ne formulèrent aucune parole. Un silence se fit,—silence profond, navrant, pareil à celui qui précède toutes les grandes expansions de la nature. Colette, penchée sur le lit de Jeanne, y laissait couler d'abondantes larmes ; et, à travers ces larmes, elle épiait le visage de sa sœur, elle attendait un regard, un mot. M. Dietrick, voyant bien que toutes les questions devenaient inutiles, songeait à employer le moyen qu'il avait préparé pour donner à cette scène une signification tout autre. François, violemment ému, blême comme s'il allait faiblir, en essayant de retenir l'explosion de douleur que cette scène provoquait en lui, tordait ses mains tremblantes entre ses genoux. Soudain Colette se redressa. « Oh! dit-elle, rien, plus rien, - à moins que Dieu ne fasse un miracle!... » Elle leva ses mains jointes vers le plafond avec une ferveur poignante. M. Dietrick ajouta : « Quoi

qu'il arrive, Colette, il faut pardonner.. Elle nous entend.

— De tout mon cœur, dit Colette en regardant Jeanne; je n'ai point de rancune. Et qui en aurait en la voyant sur ce lit de douleur? »

Il y eut encore un silence, pendant lequel les yeux de Jeanne allèrent de M. Dietrick à François et de François à Colette avec une vivacité terrible.

Colette s'assit, anéantie; M. Dietrick alla près d'elle, posa une main sur son épaule et lui dit : « Colette, il faut laisser ici notre dernière espérance.

— Oui, répondit-elle, puisque Dieu le veut.

— Il ne faut même plus compter, reprit M. Dietrick en regardant fixement François, sur le père nourricier de l'enfant : Nel Straetman ne peut plus rien pour nous. »

En entendant ce nom, François se leva, et Jeanne fit de la tête un violent mouvement à gauche, qui contracta son visage d'une manière effrayante. « Nel Straetman! » répéta François d'un ton étonné, tandis que le sang lui montait aux joues et au front. Colette porta sur lui les yeux, et M. Dietrick ajouta : « Nel Straetman, oui, mon garçon; est-ce que vous connaissez ce nom-là?

— C'est mon père, dit François en bégayant — père Nel! »

Jeanne poussa un cri horrible, pareil à ceux que laissent échapper les muets pour manifester leur colère. « Votre père! dit encore M. Dietrick.

— C'est mon enfant! cria Colette.

— Nel Straetman de Muysen? demanda encore M. Dietrick.

— Oui, répondit François tout effaré.

— C'est lui! c'est mon enfant! » cria de nouveau Colette.

Elle se précipita sur François, le prit dans ses bras, l'enleva, l'étouffa, jeta sur Jeanne un regard de terreur,

puis, tout à coup, se sauva avec l'enfant hors de la chambre. Jeanne poussa un second cri. M. Dietrick, épouvanté du regard qu'elle attachait sur lui, recula sans avoir conscience de ce qu'il faisait. Ses jambes heurtèrent le poële et il faillit tomber; cette secousse le réveilla en sursaut. Mais, en gesticulant comme un homme ivre, sa main rencontra la lampe, qu'il renversa. Alors il sortit en se tenant aux murailles, poursuivi par une peur insensée. Cependant, il se disait: « Je l'emporte!... »

En entrant dans la salle commune, il n'y vit que Barbe et les deux enfants; la pauvre femme paraissait à demimorte. « Où est — Colette? » demanda M. Dietrick. Barbe indiqua la porte de l'appartement qui donnait sur le palier, et M. Dietrick sortit sans son chapeau. Dans la rue, il retrouva Colette, qui fuyait en emportant François, — qui fuyait sans but — pour fuir, comme eût fait une folle. Il l'arrêta et, comme l'air froid commençait à le calmer, il put dire : « Mettez l'enfant à terre ; il nous suivra...

— Où me conduisez-vous? dit François, qui voulut se débattre.

— François, dit Colette, regarde-moi; ne me reconnais-tu pas? Je suis ta mère!...

— Ma mère!...

— Oui, ta vraie mère, ajouta Colette en entourant de nouveau l'enfant de ses deux bras. Viens; tu ne me quitteras jamais... Allons, Dietrick, partons. Nous irons chez ton père Nel, François, — et tu verras que je suis ta mère, — ta seule mère... »

Ils marchaient et s'arrêtaient; les passants curieux commençaient à s'attrouper. « Il faut trouver une voiture, dit M. Dietrick.

— Oh! mon enfant, — mon François! criait Colette éperdue... Mon enfant!... »

M. Dietrick arrêta la première voiture qu'ils rencontrèrent, et bientôt ils atteignirent la station du chemin

de fer. Jusqu'à Malines, Colette ne prononça plus un mot; elle tenait François serré dans ses bras; de temps à autre, elle regardait M. Dietrick, et il y avait dans ses yeux une expression si extraordinaire, que M. Dietrick ressentait une impression magnétique chaque fois qu'elle en dirigeait vers lui l'énergique rayonnement. Quant à l'enfant, il était attendri et effarouché; les embrassements de Colette, après la scène à laquelle il venait d'assister, épanchaient en lui une sorte de langueur bienfaisante; et à chaque instant il se disait, après avoir timidement examiné Mme Dietrick : « Ma mère!... »

A Malines, une partie de la nuit se passa en récits et en confidences. Le lendemain matin, M. Dietrick, Colette et François partaient pour Muysen.

Chez Barbe, la scène avait eu un complément. Aussitôt après la fuite de M. Dietrick, Barbe essaya de se réveiller de sa stupeur; elle comprit qu'il venait de se passer quelque chose d'étrange et courut chez Jeanne. Comme il n'y avait pas de lumière, elle dut revenir prendre la lampe qui brûlait dans la salle commune. Les deux enfants, que l'ombre effraya, la suivirent en geignant.

Mme Lenoir avait les yeux fermés et haletait violemment. « Mon Dieu! » s'écria Barbe en se prenant la tête à deux mains. Elle tomba à genoux près du lit, fit le signe de la croix et se mit à prier tout haut. Au moment même, on entendit à distance un coup de clochette, puis un autre, puis encore un autre; ce bruit se rapprocha et bientôt retentit dans le vestibule de la maison qu'habitait Barbe; plusieurs personnes montaient l'escalier. « Seigneur Dieu, c'est M. le curé! » s'écria Barbe en se levant, et elle alla recevoir le prêtre. Jeanne alors ouvrit les yeux, et lorsque le prêtre entra dans la chambre accompagné du clerc et d'un enfant de chœur, on put voir qu'une vague lueur de vie s'agitait encore en Jeanne, mais qu'elle allait s'éteindre bientôt.

Le prêtre se pencha vers elle et murmura des prières. Il prit délicatement un peu d'huile, avec de l'ouate, et s'avança vers Jeanne, qu'il oignit; au moment où il se relevait en prononçant la fin de la formule sacramentelle, Jeanne ouvrit fortement les yeux; un frisson parcourut son visage et le contracta; un cri rauque s'échappa de nouveau de ses lèvres; elle grinça des dents. Ce fut tout. Elle était morte!

XIII

L'hiver et le printemps ont passé; le soleil brûlant de l'été rayonne sur les champs et les bois, sur les villes et les villages. Les haies sont pleines d'oiseaux; les chemins sont poudreux; le blé est fauché; les fruits rougissent. La nature féconde a son air le plus satisfait. Que la terre est bonne à habiter au mois d'août, partout où il y a de fraîches rivières, des arbres versant l'ombre sur le sol durci, des maisons ouvertes au voyageur fatigué!

Il était trois heures de l'après-midi. Aux environs de Malines, dans un sentier emprisonné par deux haies luxuriantes, marchaient lentement M. et Mme Dietrick et François.

Tous trois étaient vêtus de noir ; ils portaient le deuil de Jeanne Hendricks. Mais la couleur de leurs vêtements ne rendait pas sombres leurs visages colorés par la santé, épanouis par le bien-être.

François marchait en avant, faisant assez de zigzags pour allonger de moitié le chemin. Il voulait connaître le secret des oiseaux qui partaient des haies; il

examinait les insectes dont le corsage brillait comme des pierres précieuses au milieu des herbes desséchées ou de la poussière; il cueillait les fleurs sauvages et s'en faisait un bouquet. Ou bien il marchait nonchalamment, et de sa canne flexible frappait les pierres du chemin, qu'il chassait dans les haies avec bruit. « François, disait M. Dietrick, s'il y avait quelqu'un là derrière, tu pourrais le blesser. » François cessait de frapper sur les pierres, mais il sautait un fossé. « François, tu vas te casser la jambe. » Il revenait près de sa mère et marchait un moment à côté d'elle. « François, quelle poussière tu fais! disait encore M. Dietrick. Lève donc les pieds quand tu marches : sais-tu que tu as treize ans! »

Colette ne disait rien; elle regardait son fils et souriait. Enfin, elle fit une réflexion. « Vous ne le traitez pas en homme, Dietrick, dit-elle ; n'est-ce pas pour cela qu'il agit en enfant?

— Mais il ne veut pas m'écouter, dit M. Dietrick.

— Comment, demanda Colette en regardant son mari, comment peut-on gronder un enfant? celui-ci surtout! »

M. Dietrick se tut; après un moment de silence, il répondit : « L'autre, je pourrai donc le gronder?

— Vous n'aurez pas si peu de cœur que cela, reprit Colette. D'ailleurs, que vous grondiez ou non, l'enfant ne vous craindra guère. Vous grondez sans raison, c'est votre manière d'aimer. Quand nous allons voir Barbe à la Hulpe, dans cette métairie que votre générosité lui a permis d'acheter, vous la grondez et vous grondez ses enfants. C'est votre maladie; aussi, François lui-même — qui n'est cependant pas un homme, selon vous — est indulgent pour ce défaut, parce qu'il ne lui pèse pas plus qu'à moi. Si vous ne grondiez pas, que feriez-vous?

— Mais, demanda M. Dietrick, mais, Colette, vous ai-je jamais grondée?

— Non, répondit-elle, vous n'oseriez pas — surtout maintenant. »

Ils marchèrent longtemps ainsi, causant et doucement se querellant, comme font les gens heureux. Déjà François avait oublié les gronderies de M. Dietrick et recommençait à jouir comme un petit enfant des distractions du chemin.

Le soleil rougissait à l'horizon; ses rayons rasaient les toits et le faîte des arbres immobiles. M. Dietrick et sa famille reprirent le chemin de Malines. Rentrés chez eux, ils soupèrent; après souper, M. Dietrick alla au café jouer sa partie de trictrac. Colette, restée seule avec son fils, lui donna à lire quelque livre émouvant. Elle le tenait serré contre elle, comme s'il n'avait eu que six ans, et tandis qu'il lisait des yeux, elle le regardait. De temps à autre, elle disait : « Mon enfant ! » d'une voix basse et douce. Sans lever les yeux, il répondait par un sourire. « Cher enfant ! » répétait Colette, sans pouvoir s'accoutumer à ces délicieuses syllabes. Pour elle seule, au plus profond de son cœur, elle le nommait Julien.

En décembre, Mme Dietrick, qui alors était âgée de trente-cinq ans, accoucha d'une fille.

Juillet 1861, avril 1862.

TABLE.

—

Typ. de Ve Parent et Fils, à Bruxelles.



